

INSIGNIA

Manuel d'utilisation



Sommaire

| | |
|------------------------------------|-----|
| Introduction | 2 |
| En bref | 6 |
| Clés, portes et vitres | 20 |
| Sièges, systèmes de sécurité | 41 |
| Rangement | 70 |
| Instruments et commandes | 80 |
| Éclairage | 132 |
| Climatisation | 147 |
| Conduite et utilisation | 160 |
| Soins du véhicule | 246 |
| Service et maintenance | 293 |
| Caractéristiques techniques | 297 |
| Informations au client | 310 |
| Index alphabétique | 320 |

Introduction

Carburants

Désignation

Huile moteur

Qualité

Viscosité

Pression de gonflage des pneus

Monte

avant

arrière

Pneus été

Pneus d'hiver

Poids

Poids total autorisé

- Poids à vide du modèle de base

= Chargement

Caractéristiques spécifiques du véhicule

Veillez inscrire les données de votre véhicule à la page précédente afin de les garder facilement accessibles. Ces informations figurent aux chapitres « Entretien et maintenance » et « Caractéristiques techniques » ainsi que sur la plaquette signalétique.

Introduction

Votre véhicule associe technologie avancée, sécurité, écologie et économie.

Le présent Manuel d'utilisation contient toutes les informations qui vous seront nécessaires pour conduire votre véhicule efficacement et en toute sécurité.

Informez les occupants du véhicule des risques éventuels d'accident et de blessure dus à une mauvaise utilisation.

Vous devez toujours vous plier aux lois et réglementations en vigueur dans le pays dans lequel vous vous

trouvez. Ces lois peuvent différer des informations contenues dans ce Manuel d'utilisation.

L'ignorance de la description donnée dans ce manuel peut affecter votre garantie.

Quand il est indiqué de prendre contact avec un atelier, nous vous recommandons de chercher un Réparateur Agréé Opel. Pour les véhicules au gaz, nous vous recommandons de contacter un Réparateur Opel habilité pour l'entretien des véhicules au gaz.

Les Réparateurs Agréés Opel offrent un service de première qualité à des prix raisonnables. Le personnel expérimenté formé par Opel travaille selon les prescriptions spécifiques d'Opel.

La documentation destinée au client doit toujours être conservée à portée de main, dans le véhicule.

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles**

des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.

- Vous trouverez un premier aperçu dans le chapitre « En bref ».
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre « Caractéristiques techniques ».

- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et les mentions à l'intérieur de l'habitacle sont écrits en caractères **gras**.

Danger, attention et avertissement

⚠ Danger

Les paragraphes accompagnés de la mention **⚠ Danger** fournissent des informations concernant un risque de blessure mortelle. Ignorer ces informations peut entraîner un danger de mort.

⚠ Attention

Les paragraphes accompagnés de la mention **⚠ Attention** fournissent des informations concernant un risque d'accident ou de blessure. Ignorer ces informations peut entraîner des blessures.

Avertissement

Les paragraphes accompagnés de la mention **Avertissement** fournissent des informations concernant un risque de dégradation du véhicule. Ignorer cette information peut entraîner une dégradation du véhicule.

Symboles

Les références à une page sont marquées d'un symbole ↪. ↪ signifie « voir page ».

L'ordre chronologique de sélection des options de menu dans la personnalisation du véhicule est indiqué par ➤.

Les références des pages et les entrées d'index se rapportent aux titres des rubriques donnés dans la table des matières.

Bonne route !

Adam Opel AG

En bref

Informations pour un premier déplacement

Déverrouillage du véhicule



Appuyer sur  pour déverrouiller les portes et le coffre. Ouvrir les portes en tirant les poignées. Pour ouvrir le hayon, appuyer sur l'emblème de la marque et ouvrir le hayon.

Système à clé électronique ↪ 20, Verrouillage central ↪ 22, Coffre ↪ 29.

Réglage des sièges

Réglage longitudinal



Tirer la poignée, déplacer le siège et relâcher la poignée. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Position de siège ↪ 43, Réglage manuel des sièges ↪ 44, Réglage électrique des sièges ↪ 46.

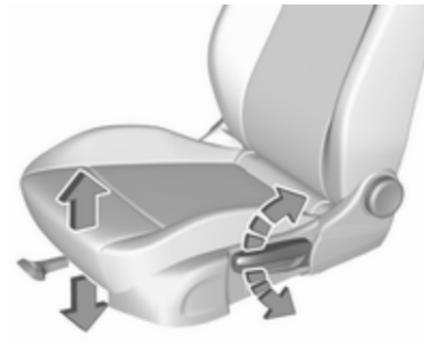
Inclinaison du dossier



Tourner la molette. Ne pas s'appuyer sur le dossier pendant le réglage.

Position de siège ⇨ 43, Réglage manuel des sièges ⇨ 44, Réglage électrique des sièges ⇨ 46.

Hauteur de siège



Mouvement de pompage du levier
vers le haut : relever le siège
vers le bas : abaisser le siège

Position de siège ⇨ 43, Réglage manuel des sièges ⇨ 44, Réglage électrique des sièges ⇨ 46.

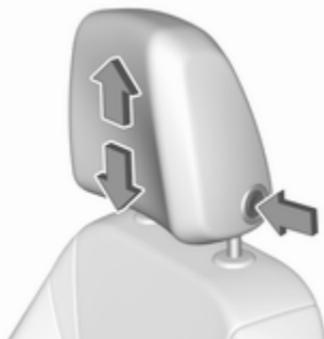
Inclinaison de l'assise



Appuyer sur le commutateur
vers le haut : extrémité avant plus haute
vers le bas : extrémité arrière plus basse

Position de siège ⇨ 43, Réglage manuel des sièges ⇨ 44, Réglage électrique des sièges ⇨ 46.

Réglage des appuis-tête



Appuyer sur le bouton de déverrouillage, régler la hauteur, verrouiller.
Appuis-tête ⇨ 41.

Ceinture de sécurité



Tirer la ceinture de sécurité et l'attacher dans la boucle de ceinture. La ceinture de sécurité ne doit pas être vrillée et doit être placée près du corps. Le dossier ne doit pas être incliné trop en arrière (environ 25° maximum).

Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton rouge de la boucle de ceinture.

Position de siège ⇨ 43, ceintures de sécurité ⇨ 52, système d'airbag ⇨ 55.

Réglage des rétroviseurs

Rétroviseur intérieur



Pour régler le rétroviseur, déplacer le boîtier du rétroviseur dans la direction désirée.

Rétroviseur à position nuit manuelle ⇨ 35, Rétroviseur à position nuit automatique ⇨ 36.

Rétroviseurs extérieurs



Sélectionner le rétroviseur extérieur souhaité en appuyant sur le bouton du rétroviseur gauche ou droit. La diode du bouton indique le rétroviseur sélectionné.

Puis pivoter le bouton de commande pour régler le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs convexes ↪ 33, réglage électrique ↪ 33, rétroviseurs extérieurs rabattables ↪ 34, rétroviseurs extérieurs chauffants ↪ 35.

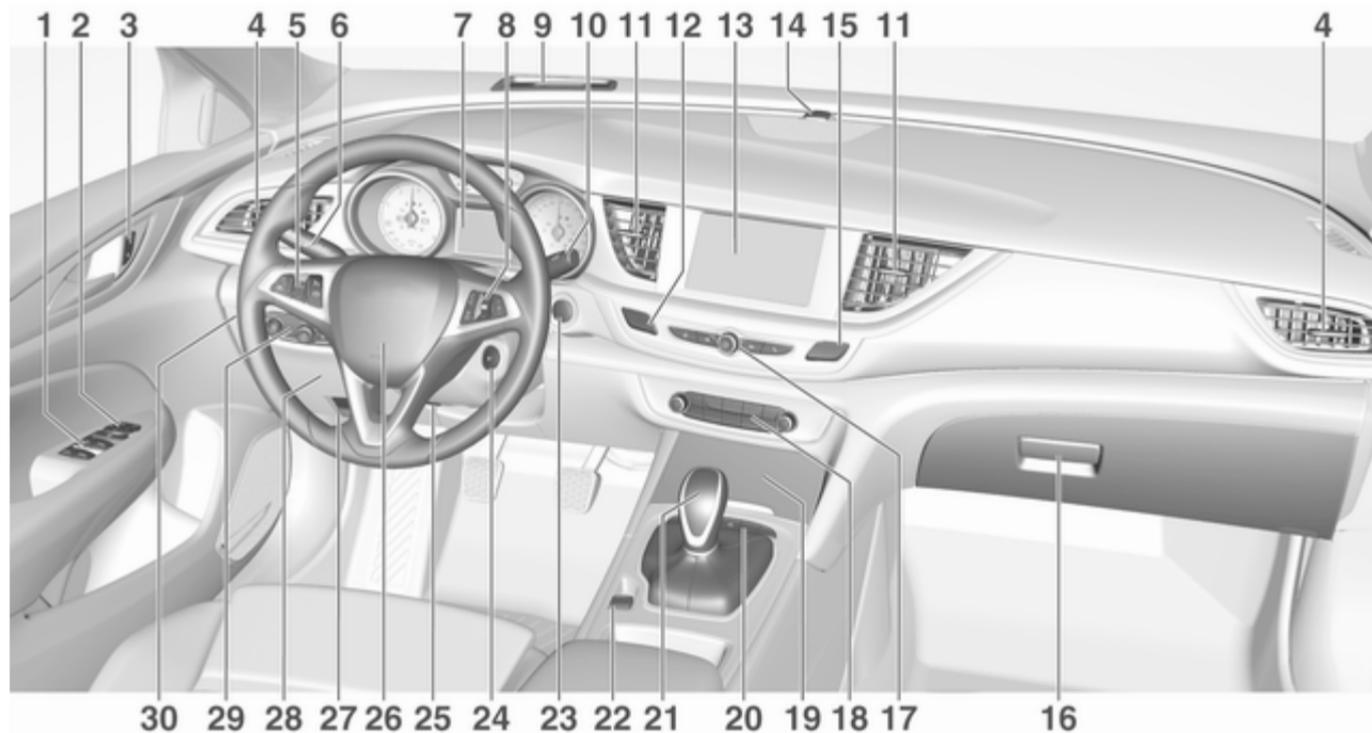
Réglage du volant



Débloquer le levier, régler le volant puis bloquer le levier et vérifier qu'il est bien verrouillé. Ne régler le volant que lorsque le véhicule est arrêté et la direction débloquée.

Système d'airbag ↪ 55.

Vue d'ensemble du tableau de bord



| | | |
|--|---|---|
| <p>1 Lève-vitres électroniques 36</p> <p>2 Rétroviseurs extérieurs 33</p> <p>3 Verrouillage central 22</p> <p>4 Bouches d'aération latérales 157</p> <p>5 Régulateur de vitesse 189</p> <p style="padding-left: 20px;">Limiteur de vitesse 192</p> <p style="padding-left: 20px;">Régulateur de vitesse adaptatif 194</p> <p style="padding-left: 20px;">Alerte de collision avant 202</p> <p>6 Clignotants de changement de direction et de file, appel de phares, feux de croisement/feux de route, feux de route automatiques 140</p> <p style="padding-left: 20px;">Éclairage pour quitter le véhicule 145</p> <p style="padding-left: 20px;">Feux de stationnement 141</p> <p style="padding-left: 20px;">Touches pour le centre d'informations du conducteur 107</p> | <p>7 Instruments 96</p> <p style="padding-left: 20px;">Centre d'informations du conducteur 107</p> <p>8 Touches pour le centre d'informations du conducteur 107</p> <p>9 Affichage à tête haute 117</p> <p>10 Essuie-glace et lave-glace avant, lave-phare, essuie-glace et lave-glace arrière ... 83</p> <p>11 Bouches d'aération centrales 157</p> <p>12 Feux de détresse 140</p> <p>13 Affichage d'informations 115</p> <p>14 LED de statut d'alarme antivol 30</p> <p>15 Electronic Stability Control . 185</p> <p style="padding-left: 20px;">Système antipatinage 184</p> <p>16 Boîte à gants 70</p> <p>17 Commandes de fonctionnement de l'affichage d'informations 115</p> <p>18 Climatisation automatique . 147</p> <p>19 Rangement 70</p> | <p>20 Mode sport/tour 186</p> <p style="padding-left: 20px;">Aide au stationnement/ Système avancé d'assistance au stationnement 212</p> <p style="padding-left: 20px;">Assistance au maintien de trajectoire 235</p> <p style="padding-left: 20px;">Bouton Eco pour système d'arrêt-démarrage 165</p> <p>21 Boîte manuelle 179</p> <p style="padding-left: 20px;">Boîte automatique 175</p> <p>22 Frein de stationnement électrique 182</p> <p>23 Interrupteur 162</p> <p>25 Réglage du volant 81</p> <p>26 Avertisseur sonore 82</p> <p>27 Poignée de déverrouillage du capot moteur 248</p> <p>28 Boîte à fusibles 266</p> <p>29 Commutateur d'éclairage ... 132</p> <p style="padding-left: 20px;">Réglage de la portée des phares 135</p> |
|--|---|---|

| | |
|---|-----|
| Feux antibrouillard avant/ arrière | 141 |
| Éclairage des instruments . | 142 |
| 30 Affichage à tête haute | 117 |

Éclairage extérieur

Allumage automatique des feux de croisement



AUTO : La commande automatique des feux passe automatiquement des feux de jour aux phares

☞☞ : Feux de position

☞D : Phares

Allumage automatique des feux de croisement ⇨ 133.

Phares antibrouillard

☞D : Phares antibrouillard

☞‡ : Feu antibrouillard arrière

Appel de phares, feux de route et feux de croisement



Appel de phares : Tirer la manette

Feux de route : Pousser la manette

Feux de croisement : Pousser ou tirer la manette

Feux de route ⇨ 133.

Appel de phares ⇨ 135.

Phares à DEL ⇨ 136.

Feux de route automatiques ⇨ 136.

Clignotants de changement de direction et de file



Manette vers le  : clignotant droit haut

Manette vers le  : clignotant gauche bas

Clignotants de changement de direction et de file  140, feux de stationnement  141.

Feux de détresse



Pour les enclencher, appuyer sur .
Feux de détresse  140.

Avertisseur sonore



Appuyer sur .

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glace avant



- HI** : rapide
- LO** : lent
- INT** : fonctionnement intermittent ou balayage automatique avec capteur de pluie
- OFF** : désactivé

Pour un seul balayage lorsque l'essuie-glace avant est désactivé, abaisser la manette en position **1x**.

Essuie-glace avant ↻ 83, remplacement des balais ↻ 254.

Lave-glace avant



Tirer la manette.

Lave-glace avant et lave-phares
↻ 83, liquide de lave-glace ↻ 251.

Essuie-glace de lunette arrière



Tourner le capuchon extérieur pour activer l'essuie-glace arrière :

- OFF** : désactivé
- INT** : fonctionnement intermittent
- ON** : fonctionnement permanent

Lave-glace de lunette arrière



Pousser la manette.

Le produit de lave-glace est pulvérisé sur la lunette arrière et l'essuie-glace exécute quelques balayages.

Essuie-glace / lave-glace de lunette arrière ↗ 85.

Climatisation

Lunette arrière chauffante



Le chauffage est activé en appuyant sur .

Lunette arrière chauffante ↗ 38.

Pare-brise chauffant



Le chauffage est activé en appuyant sur .

Pare-brise chauffant ↗ 39.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Une pression sur  active également les rétroviseurs extérieurs chauffants.

Rétroviseurs extérieurs chauffants ↗ 35.

Désembuage et dégivrage des vitres, Climatisation



- Appuyer sur  : la soufflerie passe automatiquement en vitesse maximale, la répartition d'air est dirigée vers le pare-brise.
- Commutateur de température sur le niveau le plus chaud.
- Activer la climatisation **A/C** si nécessaire.

- Activer la lunette arrière chauffante .
- Ouvrir les bouches d'aération latérales selon les besoins et les diriger vers les vitres latérales.

Climatisation ↪ 147.

Désembuage et dégivrage des vitres, climatisation électronique

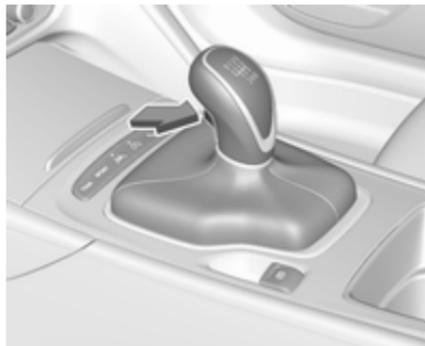


- Appuyer sur . La température et la répartition de l'air se règlent automatiquement et la soufflerie fonctionne à grande vitesse.
- Activer la climatisation A/C ON dans le menu des paramètres de la climatisation en appuyant sur **CLIMATE**, si nécessaire.
- Activer la lunette arrière chauffante .

Climatisation électronique ↪ 151.

Boîte de vitesses

Boîte manuelle



Marche arrière : le véhicule étant à l'arrêt, enfoncer la pédale d'embrayage, enfoncer le bouton de déverrouillage du levier sélecteur et engager le rapport.

Boîte manuelle ↪ 179.

Boîte automatique



P : position de stationnement

R : marche arrière

N : mode point mort

D : mode Automatique

M : mode manuel

+ : passage au rapport supérieur

- : rétrogradation

Le levier sélecteur peut uniquement quitter la position **P** si le contact est mis et que la pédale de frein est enfoncée. Pour engager le levier en **P** ou **R**, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Boîte automatique ↪ 175.

Prendre la route

Contrôles avant de prendre la route

- Pression de gonflage et état des pneus ↪ 270, ↪ 308.
- Niveau d'huile moteur et niveau des liquides ↪ 249.
- Tous les rétroviseurs, les vitres, les éclairages extérieurs et les plaques d'immatriculation doivent être en bon état de marche, propres et débarrassés de toute neige ou glace.
- Position correcte des rétroviseurs, des sièges et des ceintures de sécurité ↪ 33, ↪ 43, ↪ 53.
- Vérifier le fonctionnement du système de freinage à faible vitesse, notamment lorsque les freins sont humides.

Démarrage du moteur



- Commutateur d'allumage : tourner la clé en position **2**.

Bouton d'alimentation : appuyer sur **Engine Start/Stop** pendant quelques secondes jusqu'à ce que la diode verte s'allume.

- Bouger légèrement le volant pour débloquer le verrou du volant.
- Actionner l'embrayage et les freins.
- Boîte automatique : actionner la pédale de frein et déplacer le levier sélecteur en **P** ou **N**.

- Ne pas actionner la pédale d'accélérateur.
- Moteurs diesel : attendre que le témoin  de préchauffage soit éteint.
- Commutateur d'allumage : tourner la clé en position **3** et la relâcher.



Bouton d'alimentation : appuyer brièvement sur **Engine Start/Stop**.

- Le moteur démarre après un bref délai.

Démarrage du moteur ⇨ 164.

Système Stop/Start



Lorsque le véhicule roule à faible vitesse ou est à l'arrêt et que certaines conditions sont réunies, un arrêt automatique est activé.

Une fonction Autostop est indiquée par l'aiguille à la position **AUTOSTOP** dans le compte-tours.

Un redémarrage est indiqué par l'aiguille à la position de régime de ralenti dans le compte-tours.

Système Stop/Start ⇨ 165.

Stationnement

⚠ Attention

- Ne pas stationner le véhicule sur une surface aisément inflammable. La température élevée du système d'échappement pourrait enflammer la surface.
- Toujours serrer le frein de stationnement. Appuyer sur l'interrupteur (P) pendant environ une seconde et vérifier que le témoin (P) s'allume.
Le frein de stationnement électrique est serré lorsque le témoin (P) s'allume ⇨ 102.
- Arrêter le moteur.
- Si le véhicule est sur une surface plane ou en montée, engagez d'abord la première vitesse ou mettez le levier sélecteur en position **P** avant de retirer la clé de contact ou de couper le contact sur les véhicules équipés d'un bouton d'alimentation.

mentation. Dans une côte, diriger les roues avant à l'opposé de la bordure du trottoir.

Si le véhicule est en descente, engagez d'abord la marche arrière ou mettez le levier sélecteur en position **P** avant de retirer la clé de contact ou de couper le contact sur les véhicules équipés d'un bouton d'alimentation. Diriger les roues avant vers la bordure du trottoir.

- Fermer les vitres et le toit ouvrant.
- Retirez la clé de contact du contacteur d'allumage ou coupez le contact sur les véhicules équipés d'un bouton d'alimentation. Tourner le volant jusqu'à ce que le blocage de la direction s'enclenche (antivol).
Sur les véhicules à boîte automatique, la clé ne s'enlève que lorsque le levier sélecteur est en position **P**.

- Verrouiller le véhicule avec le bouton (V) de la télécommande radio.

Activer l'alarme antivol ⇨ 30.

- Le ventilateur de refroidissement du moteur peut se mettre en marche même si le moteur est arrêté ⇨ 248.

Avertissement

À la suite de régimes élevés ou d'une charge élevée du moteur, il convient, pour ménager le turbo-compresseur, de faire fonctionner brièvement le moteur à faible charge avant de l'arrêter ou de le faire tourner au ralenti pendant environ 30 secondes.

Système à clé électronique ⇨ 20,
Arrêt du véhicule pour une période prolongée ⇨ 247.

Clés, portes et vitres

| | |
|---|-----------|
| Clés, serrures | 20 |
| Système à clé électronique | 20 |
| Réglages mémorisés | 22 |
| Verrouillage central | 22 |
| Verrouillage automatique | 27 |
| Sécurité enfants | 28 |
| Portes | 29 |
| Coffre | 29 |
| Sécurité du véhicule | 30 |
| Dispositif antivol | 30 |
| Alarme antivol | 30 |
| Blocage du démarrage | 33 |
| Rétroviseurs extérieurs | 33 |
| Forme convexe | 33 |
| Réglage électrique | 33 |
| Rabattement | 34 |
| Rétroviseurs chauffés | 35 |
| Atténuation automatique de l'éclairage | 35 |
| Rétroviseur intérieur | 35 |
| Position nuit manuelle | 35 |
| Position nuit automatique | 36 |
| Vitres | 36 |
| Pare-brise | 36 |

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Lève-vitres électriques | 36 |
| Lunette arrière chauffante | 38 |
| Pare-brise chauffant | 39 |
| Pare-soleil | 39 |
| Toit | 39 |
| Toit ouvrant | 39 |

Clés, serrures

Système à clé électronique



Permet une utilisation sans la clé des fonctions suivantes :

- verrouillage central ↗ 22
- mise du contact et démarrage du moteur ↗ 164



Il suffit que le conducteur porte la clé électronique sur lui.

En outre, la clé électronique inclut la fonction de télécommande radio.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.

Remarque

Ne pas mettre la clé électronique dans le coffre.

Remplacement de la pile de la clé électronique

Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite. Le besoin de remplacement de la pile est signalé par un message dans le Centre d'informations du conducteur (DIC) ↗ 120.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Pour le remplacement :



1. Appuyer sur le bouton au dos de la clé électronique et retirer la lame de la clé du boîtier.



2. Insérer de nouveau le panne de la clé sur environ 6 mm et tourner la clé pour ouvrir le boîtier. Une insertion plus profonde de la clé peut endommager le boîtier.
3. Retirer et remplacer la pile. Utiliser une pile CR 2032 ou équivalente. Veiller à la position lors de la repose.
4. Fermer le boîtier et insérer le panne de la clé.

Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Défaillance

S'il n'est pas possible d'actionner le verrouillage central ou de démarrer le moteur, cela peut être dû aux causes suivantes :

- Défaillance de la clé électronique.
- La clé électronique se trouve en dehors de la zone de réception.
- La tension de la pile est trop basse.

- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

La solution à la défaillance consiste à modifier la position de la clé électronique.

Déverrouillage manuel ⇨ 22.

Réglages mémorisés

Chaque fois que le contact est coupé, les réglages suivants sont mémorisés automatiquement par la clé électronique :

- climatisation automatique
- éclairage
- Infotainment System
- verrouillage central
- réglages du mode Sport
- réglages de confort

Les paramètres sauvegardés sont utilisés automatiquement lorsque le contact est mis la prochaine fois avec la clé mémorisée avec la clé électronique ⇨ 20.

Une condition préalable est que l'option **Personnalisation par conduct.** soit activée dans les réglages personnels de l'affichage d'informations. Cela doit être paramétré pour chacune des clés électroniques utilisées. Le statut ne change effectivement qu'après le verrouillage et le déverrouillage du véhicule.

Lors de la mise du contact, le siège à réglage électrique reprend automatiquement la position mémorisée et **Réglage automatique** s'active dans l'Affichage d'informations pour la clé électronique mémorisée.

Siège électrique ⇨ 46.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Verrouillage central

Il déverrouille et verrouille les portes, le coffre et la trappe à carburant.

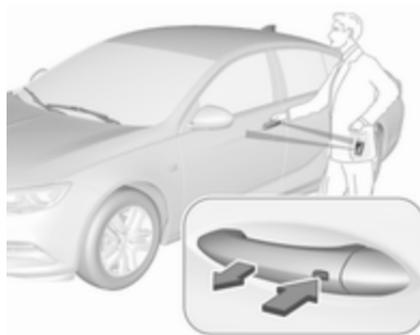
La porte est déverrouillée en tirant la poignée intérieure de la porte respective. Tirer une nouvelle fois la poignée pour ouvrir la porte.

Remarque

En cas d'accident avec déploiement d'airbags ou déclenchement des rétracteurs, le véhicule est automatiquement déverrouillé.

Remarque

Peu de temps après le déverrouillage à l'aide de la télécommande, les portes se verrouillent automatiquement si aucune d'entre elles n'est ouverte. Une condition préalable est que le paramètre soit activé dans la personnalisation du véhicule ↗ 122.

Fonctionnement du système à clé électronique

La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ un mètre du côté de la porte concernée.

Déverrouillage

Appuyer sur le bouton de la poignée extérieure de porte correspondante et tirer sur la poignée.

Le mode de déverrouillage peut être configuré dans le menu de personnalisation du véhicule de l'affichage d'informations. Deux réglages peuvent être sélectionnés :

- Toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant seront déverrouillés en appuyant une fois sur le bouton d'une des poignées extérieures.
- Seuls la porte du conducteur, le coffre et la trappe de remplissage de carburant seront déverrouillés en appuyant une fois sur le bouton de la poignée extérieure de la porte du conducteur. Pour déverrouiller toutes les portes, appuyer deux fois sur le bouton.

Le réglage peut être modifié dans le menu **Réglages** de l'affichage d'informations. Personnalisation du véhicule ↻ 122.

Verrouillage



Appuyer sur le bouton d'une poignée de porte extérieure quelconque.

Toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant seront verrouillés.

Le système se verrouille dans les cas suivants :

- Plus de cinq secondes se sont écoulées depuis le déverrouillage.
- Le bouton d'une poignée extérieure a été pressé deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller le véhicule.
- Une porte a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Si la porte du conducteur n'est pas fermée correctement, la clé électronique reste dans le véhicule ou le contact n'est pas coupé, le verrouillage est interdit.

Si deux ou plusieurs clés électroniques se trouvaient dans le véhicule et que le contact a été mis une fois, toutes les portes vont être verrouillées même si une seule clé électronique est sortie du véhicule.

Déverrouillage et ouverture du hayon

Il est possible de déverrouiller et d'ouvrir le hayon sans les mains en bougeant le pied au-dessous du pare-chocs arrière ou en appuyant

sur le commutateur du pavé tactile sous l'emblème de marque quand la clé électronique et à portée. Les portes restent verrouillées. Coffre ↷ 29.

Utilisation avec les boutons de la clé électronique



Le verrouillage central peut également être actionné avec les boutons de la clé électronique.

Appuyer sur  pour déverrouiller.

Appuyer sur  pour verrouiller.

Système à clé électronique ↷ 20.

Verrouillage passif

Verrouillage automatique ↷ 27.

Confirmation

Le fonctionnement du système de verrouillage centralisé est confirmé par les feux de détresse. Une condition préalable est que le réglage soit activé dans la personnalisation du véhicule ↷ 122.

Boutons de verrouillage central

Verrouille et déverrouille toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant, depuis l'habitacle au moyen d'un commutateur du panneau de porte du conducteur.



Appuyer sur  pour verrouiller. La diode du bouton s'allume.

Appuyer sur  pour déverrouiller.

Utilisation avec la clé en cas de défaillance du verrouillage central

En cas de défaillance, par exemple si la batterie du véhicule ou la pile de la clé électronique est déchargée, la porte du conducteur peut être verrouillée ou déverrouillée avec la clé mécanique.

Le barillet de serrure de la porte du conducteur est recouvert d'un capuchon.



Clé électronique : pour retirer le capuchon, appuyer sur le bouton à l'arrière et retirer la lame de la clé du boîtier. Introduire la clé dans le renforcement au bas du capuchon et faire pivoter la clé vers le haut.

Système à clé électronique ⇨ 20.

Déverrouillage manuel



Déverrouiller manuellement la porte du conducteur en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure.

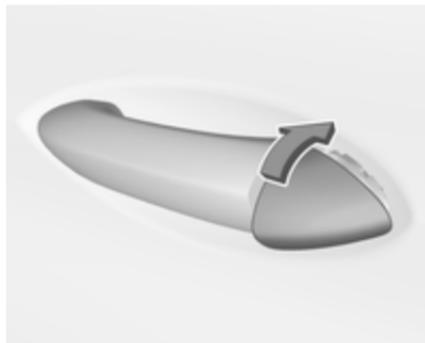
Les autres portes peuvent être ouvertes en tirant deux fois sur la poignée intérieure ou en appuyant sur  dans le panneau de porte du conducteur. Le coffre et la trappe de remplissage de carburant peuvent ne pas se déverrouiller.

Le dispositif antivol se désactive en mettant le contact.

Verrouillage manuel



Pousser l'intérieur du bouton de verrouillage de toutes les portes sauf celle du conducteur ou appuyer sur  dans le panneau de porte du conducteur. Fermer ensuite la porte du conducteur et la verrouiller de l'extérieur en tournant la clé dans le barillet. La trappe de remplissage de carburant et le hayon ne sont probablement pas verrouillés.



Après le verrouillage, recouvrir le barillet de serrure avec le capuchon : insérer le bas du capuchon dans le renforcement, le faire pivoter et le pousser jusqu'à ce que le haut du capuchon s'enclenche.

Verrouillage automatique

Verrouillage automatique après avoir pris la route

Cette fonction de protection peut être configurée pour verrouiller toutes les portes, le coffre et la trappe à carburant dès que le véhicule roule et qu'une certaine vitesse est dépassée.

À l'arrêt après un trajet, le véhicule se déverrouille automatiquement dès que la clé est extraite du commutateur d'allumage ou avec le système à clé électronique lorsque le contact est coupé.

L'activation ou la désactivation du verrouillage automatique peut être réglée dans le menu **Réglages**, ➔ **Véhicule** de l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Le réglage peut être sauvegardé pour la télécommande ou la clé électronique utilisée ⇨ 22.

Verrouillage automatique après déverrouillage

Cette fonction peut être configurée pour verrouiller automatiquement toutes les portes, le coffre et la trappe à carburant peu de temps après le déverrouillage à l'aide de la télécommande, si aucune porte n'est ouverte.

L'activation ou la désactivation du verrouillage automatique peut être réglée dans le menu **Réglages**, ➔ **Véhicule** de l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Le réglage peut être sauvegardé pour la télécommande ou la clé électronique utilisée ⇨ 22.

Verrouillage passif

Sur les véhicules avec système à clé électronique, cette fonction verrouille le véhicule automatiquement après quelques secondes si une clé électronique a été reconnue précédemment dans le véhicule, si toutes les portes ont ensuite été fermées et si la clé électronique ne reste pas dans le véhicule.

Si la clé électronique reste dans le véhicule ou si le contact n'est pas coupé, le verrouillage passif n'est pas autorisé.

Si deux ou plusieurs clés électroniques se trouvaient dans le véhicule et que le contact a été mis une fois, la fonction verrouille le véhicule si une seule clé électronique est sortie du véhicule.

Pour éviter le verrouillage passif du véhicule, par exemple au moment de faire le plein de carburant ou si des passagers restent dans le véhicule, le système doit être désactivé.

Pour désactiver le système, appuyer sur le bouton de verrouillage central  pendant quelques secondes, avec une porte ouverte. Un signal sonore retentit trois fois pour confirmer la désactivation. Il faut enfoncer le bouton de verrouillage central  ou mettre le contact pour désactiver la fonction.

L'activation ou la désactivation du verrouillage passif peut être réglée dans le menu **Réglages**, **➤ Véhicule** de l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Le réglage peut être mémorisé en fonction de la clé électronique utilisée ⇨ 22.

Sécurité enfants



⚠ Attention

Utiliser les sécurités enfants quand les places arrière sont occupées par des enfants.

Déplacer la goupille dans la porte arrière vers l'avant. La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur.

Pour désactiver, déplacer la goupille vers l'arrière.

Portes

Coffre

Hayon

Ouverture



Après le déverrouillage, appuyer sur l'emblème de la marque et ouvrir le hayon.

Fermeture



Utiliser la poignée intérieure.
Verrouillage central ⇨ 22.

Remarques générales sur la manœuvre du hayon

⚠ Danger

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple lorsque vous transportez des objets encombrants, car des gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient péné-

trer dans le véhicule. Ceux-ci peuvent rendre inconscients et sont mortels.

Avertissement

Avant d'ouvrir le hayon, vérifier l'absence d'obstacles en hauteur, par exemple une porte de garage, pour éviter d'endommager le hayon. Toujours vérifier la zone de mouvement au-dessus et derrière le hayon.

Remarque

La pose de certains accessoires lourds sur le hayon peut empêcher qu'il ne reste ouvert.

Remarque

Le hayon peut ne pas s'ouvrir de lui-même lors de températures extérieures basses. Dans ce cas, il faut soulever le hayon manuellement jusqu'à sa position finale normale.

Sécurité du véhicule

Dispositif antivol

⚠ Attention

Ne pas mettre le dispositif antivol en marche quand des personnes sont dans le véhicule ! Le déverrouillage de l'intérieur est impossible.

Le système condamne toutes les portes. Toutes les portes doivent être fermées pour pouvoir activer le système.

Un déverrouillage du véhicule désactive le dispositif antivol mécanique. Cela n'est pas possible avec le bouton de verrouillage central.

Activation



Appuyer deux fois sur le bouton  de la télécommande radio en cinq secondes.

Alarme antivol

L'alarme antivol est combinée avec le dispositif antivol.

Il surveille :

- les portes, le hayon, le capot
- l'habitacle ainsi que le coffre
- inclinaison du véhicule, par exemple s'il est soulevé
- l'allumage

Activation

Toutes les portes doivent être fermées et la clé du système à clé électronique ne doit pas rester dans le véhicule. Sinon, le système ne peut être activé.

- Télécommande radio : activée automatiquement 30 secondes après le verrouillage du véhicule en appuyant une fois sur .
- Système à clé électronique : activation automatique 30 secondes après le verrouillage du véhicule en appuyant sur le bouton de la poignée extérieure de porte.



- Télécommande radio ou clé électronique : directement en appuyant deux fois sur  dans les cinq secondes.
- Système à clé électronique avec verrouillage passif activé : activé brièvement après un verrouillage passif.

Remarque

Des modifications apportées à l'habitacle, par exemple la pose de housses de siège, et des vitres ou le toit ouvrant ouverts peuvent entraver le fonctionnement de la surveillance de l'habitacle.

Activation sans surveillance de l'habitacle et de l'inclinaison du véhicule



Désactiver la surveillance de l'habitacle et de l'inclinaison du véhicule quand des animaux sont laissés dans le véhicule en raison de la grande quantité de signaux ultrasoniques ou de leurs mouvements déclenchant l'alarme. La désactiver également quand le véhicule est à bord d'un ferry ou d'un train.

1. Fermer le hayon, le capot, les vitres et le toit ouvrant.
2. Appuyer sur . La LED du bouton  s'allume pendant dix minutes maximum.
3. Fermer les portes.
4. Activer l'alarme antivol.

Le message de l'état est affiché sur le centre d'informations du conducteur.

LED d'état



La LED d'état est intégrée dans le capteur sur le haut du tableau de commande.

État pendant les premières 30 secondes suivant l'activation de l'alarme antivol :

- LED allumée : Test, délai d'armement
- LED clignotant rapidement : Porte, hayon ou capot ouvert ou mal fermé ou bien défaillance du système

État après armement du système :

LED cligno- : Le système est armé tant lentement

En cas de défaillances, prendre contact avec un atelier.

Désactivation

Télécommande radio : Le déverrouillage du véhicule par pression de  désactive l'alarme antivol.



Système à clé électronique : Le déverrouillage du véhicule en appuyant sur le bouton ou en actionnant l'une des poignées extérieures de porte désactive le système antivol.

La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ un mètre du côté de la porte concernée.

Le système n'est pas désactivé en déverrouillant la porte du conducteur avec la clé ou au moyen du bouton de verrouillage centralisé de l'habitacle.

Alarme

Une fois déclenchée, l'avertisseur sonore de l'alarme retentit tandis que les feux de détresse clignotent. Le nombre et la durée des signaux d'alarme sont spécifiés par la législation.

Le système antivol peut être désactivé en appuyant sur , en appuyant sur le commutateur de la poignée de porte avec système à clé électronique, ou en mettant le contact.

Un déclenchement de l'alarme qui n'a pas été interrompu par le conducteur sera signalé par les feux de détresse. Ils clignoteront rapidement trois fois la prochaine fois que le véhicule est déverrouillé avec la télécommande radio. En outre, un message d'avertissement est affiché au centre d'informations du conducteur après avoir mis le contact.

Messages du véhicule ⇨ 120.

Si la batterie du véhicule doit être débranchée (p. ex. pour des travaux d'entretien), la sirène d'alarme doit être désactivée comme suit : mettre

le contact, puis le couper et débrancher la batterie du véhicule au cours des 15 secondes qui suivent.

Blocage du démarrage

Le blocage du démarrage est activé automatiquement.

Si le témoin  clignote avec le contact mis, le système présente une défaillance. Il n'est pas possible de démarrer le moteur. Couper le contact et réessayer de démarrer. Mettre la clé dans la poche d'émetteur et réessayer. Utilisation de véhicules à système à clé électronique en cas de panne  162.

Si le témoin  continue de clignoter, essayer de démarrer le véhicule avec le double de clé.

Prendre contact avec un atelier.

Remarque

Les étiquettes d'identification de fréquence radio (RFID) peuvent provoquer des interférences avec la clé. Ne les placez pas près de la clé en démarrant le véhicule.

Remarque

Le blocage du démarrage ne verrouille pas les portes. Toujours verrouiller les portes en quittant le véhicule et activer l'alarme antivol  22,  30.

Témoin   105.

Rétroviseurs extérieurs

Forme convexe

Le rétroviseur extérieur convexe du côté conducteur contient une zone asphérique et réduit les angles morts. La forme du miroir rend les objets d'apparence plus petite, ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

Assistant d'angle mort  221.

Réglage électrique



Sélectionner le rétroviseur extérieur concerné en appuyant sur  pour le rétroviseur gauche ou sur  pour le rétroviseur droit. La diode du bouton indique le rétroviseur sélectionné.

Puis pivoter le bouton de commande pour régler le rétroviseur.

Rabattement



Pour la sécurité des piétons, les rétroviseurs extérieurs se rabattent s'ils sont violemment heurtés. Repositionner le rétroviseur en appuyant légèrement sur son boîtier.

Rabattement électrique



Appuyer sur . Les deux rétroviseurs extérieurs sont rabattus.

Appuyer de nouveau sur  pour que les deux rétroviseurs extérieurs reprennent leur position initiale.

Si un rétroviseur rabattu électriquement est déployé manuellement, seul l'autre rétroviseur se déploiera électriquement si vous appuyez sur .

Rétroviseurs escamotables avec télécommande



Appuyer à nouveau sur  après le verrouillage pendant une seconde pour rabattre les rétroviseurs.

Appuyer à nouveau sur  après le déverrouillage pendant une seconde pour déployer les rétroviseurs.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans la personnalisation du véhicule.

Sélectionner le réglage adéquat dans **Réglages**,  **Véhicule** à l'affichage d'informations en couleur.

Affichage d'informations  115.

Personnalisation du véhicule ↗ 122.
Les réglages sont automatiquement mémorisés pour la clé en cours d'utilisation ↗ 22.

Rétroviseurs chauffés



Enclenché en appuyant sur  avec la lunette arrière chauffante. La diode du bouton s'allume.

Le chauffage fonctionne quand le moteur tourne et est automatiquement arrêté au bout d'un certain temps.

Atténuation automatique de l'éclairage

L'éblouissement par les véhicules qui suivent pendant la nuit est automatiquement réduit en obscurcissant le rétroviseur extérieur du côté du conducteur.

Rétroviseur intérieur

Position nuit manuelle



Pour réduire l'éblouissement, ajuster le levier sous le boîtier du rétroviseur.

Position nuit automatique



De nuit, l'éblouissement dû aux phares des véhicules qui suivent est diminué automatiquement.

Vitres

Pare-brise

Autocollants sur le pare-brise

Ne pas fixer d'autocollants sur le pare-brise comme des autocollants de péage ou tout autre élément identique dans la zone du rétroviseur intérieur du pare-brise. Sinon, la zone de détection du capteur et la zone de vision de la caméra dans le boîtier du rétroviseur peuvent être restreintes.

Remplacement du pare-brise

Avertissement

Si le véhicule est doté d'un capteur de caméra orienté vers l'avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, il est très important que tout remplacement de pare-brise soit effectué précisément et conformément aux spécifications d'Opel. Faute de quoi ces systèmes peuvent ne pas fonctionner

correctement et il existe un risque de comportement et/ou de messages inattendus de ces systèmes.

Avertissement

Si le véhicule est équipé d'un affichage à tête haute, il est très important que le remplacement du pare-brise réponde avec précision aux spécifications Opel. Dans le cas contraire, le système peut ne pas fonctionner correctement et l'image peut sembler mal mise au point.

Lève-vitres électriques

⚠ Attention

Manipuler les lève-vitres électroniques avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.

Fermer les vitres en observant bien la zone de fermeture. S'assurer que rien ne puisse être coincé.

Mettre le contact pour manœuvrer les lève-vitres électriques. Conservation de l'alimentation contact coupé
 ⇨ 163.



Actionner  pour la vitre concernée en enfonçant pour ouvrir et en relevant pour fermer.

En enfonçant ou en relevant le commutateur doucement (jusqu'au premier cran) : la vitre monte ou descend tant que le commutateur est actionné.

En enfonçant ou en relevant fermement jusqu'au deuxième cran, puis en le relâchant : la vitre monte ou descend automatiquement avec la fonction de protection activée. Pour mettre fin au mouvement, actionner à nouveau le commutateur dans la même direction.

Fonction de protection

Si la vitre rencontre une résistance à plus de mi-course en cas de fermeture automatique, elle est immédiatement stoppée et abaissée.

Annulation de la fonction de protection

En cas de difficultés de fermeture dues au gel ou à toute autre cause identique, mettre le contact, tirer alors le commutateur jusqu'au deuxième cran et le maintenir. La vitre monte sans fonction de protection activée. Pour mettre fin au mouvement, relâcher le commutateur.

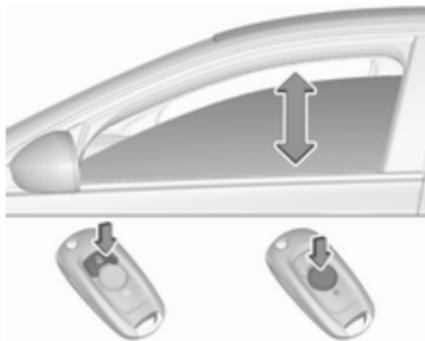
Sécurité enfants pour les vitres arrière



Appuyer sur  pour désactiver les lève-vitres électriques des portes arrière ; la diode s'allume. Pour l'activation, appuyer à nouveau sur .

Actionnement des vitres depuis l'extérieur

Les vitres peuvent être manœuvrées à distance depuis l'extérieur du véhicule.



Maintenir  enfoncé pendant plus de deux secondes pour ouvrir les vitres.

Maintenir  enfoncé pendant plus de deux secondes pour fermer les vitres.

Relâcher le bouton pour stopper le mouvement des vitres.

Si les vitres sont complètement ouvertes ou fermées, les feux de détresse clignoteront deux fois.

Surcharge

Si les vitres sont manœuvrées fréquemment à de courts intervalles, la commande des vitres est désactivée un certain temps.

Initialisation des lève-vitres électriques

Si les vitres ne peuvent pas être fermées automatiquement (p. ex. après une déconnexion de la batterie du véhicule), un message d'avertissement s'affiche au centre d'informations du conducteur.

Messages du véhicule ↪ 120.

Activer l'électronique des vitres comme suit :

1. Fermer les portes.
2. Mettre le contact.
3. Tirer le commutateur jusqu'à ce que la vitre soit complètement fermée et garder le commutateur relevé pendant deux secondes supplémentaires.
4. Pousser le commutateur jusqu'à ce que la vitre soit complètement ouverte et garder le commutateur baissé pendant deux secondes supplémentaires.
5. Effectuer cette opération pour chaque vitre.

Lunette arrière chauffante



Enclenché en appuyant sur  avec les rétroviseurs extérieurs chauffants. La diode du bouton s'allume.

Le chauffage fonctionne quand le moteur tourne et est automatiquement arrêté au bout d'un certain temps.

Pare-brise chauffant



Enclenché en appuyant sur . La diode du bouton s'allume.

Le chauffage fonctionne quand le moteur tourne et est automatiquement arrêté au bout d'un certain temps.

Appuyer une nouvelle fois sur  pendant le même cycle d'allumage pour permettre le fonctionnement du chauffage pendant trois minutes supplémentaires.

Pare-soleil

Les pare-soleil peuvent être abaissés et pivotés latéralement pour éviter les éblouissements.

Les caches des miroirs doivent être fermés pendant la conduite.

Un porte-billet se trouve sur la face arrière du pare-soleil.

Toit

Toit ouvrant

Attention

Être prudent lors de la manœuvre du toit ouvrant. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Garder un œil attentif sur les pièces en mouvement lors de la manœuvre. S'assurer que rien ne puisse être coincé.

Mettre le contact pour manœuvrer le toit ouvrant.



Ouverture ou fermeture

Appuyer doucement sur  ou  jusqu'au premier cran : le toit ouvrant s'ouvre ou se ferme tant que le commutateur est actionné.

Appuyer sur  ou  fermement jusqu'au deuxième cran, puis le relâcher : le toit ouvrant s'ouvre et se ferme automatiquement. Pendant la fermeture, la fonction de sécurité est activée. Pour mettre fin au mouvement, appuyer à nouveau sur le commutateur.

Soulèvement ou fermeture

Appuyer sur  ou  : le toit ouvrant se soulève ou se ferme automatiquement. Pendant la fermeture, la fonction de sécurité est activée.

Store

Le store est à commande manuelle.

Fermer ou ouvrir le store en le faisant coulisser. Quand le toit ouvrant est ouvert, le store est toujours ouvert.

Remarques générales

Fonction de protection

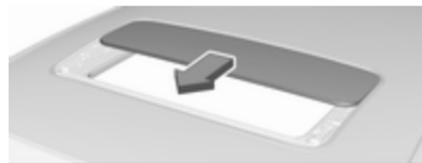
Si le toit ouvrant rencontre une résistance au cours de la fermeture automatique, il est immédiatement arrêté et rouvert.

Annulation de la fonction de protection

En cas de difficulté pour fermer, par ex. en raison du givre, maintenir le commutateur  enfoncé jusqu'au deuxième cran. Le toit ouvrant se ferme avec la fonction de protection désactivée. Pour mettre fin au mouvement, relâcher le commutateur.

Fermeture du toit ouvrant depuis l'extérieur

Le toit ouvrant peut être fermé à distance depuis l'extérieur du véhicule.



Maintenir  enfoncé pendant plus de deux secondes pour fermer le toit ouvrant.

Relâcher le bouton pour arrêter le mouvement.

Initialisation après une coupure d'alimentation électrique

Après une panne de courant, il est uniquement possible d'opérer le toit ouvrant jusqu'à une certaine limite. Il faut que le système soit réinitialisé par un atelier.

Sièges, systèmes de sécurité

| | |
|---|-----------|
| Appuis-tête | 41 |
| Sièges avant | 43 |
| Position de siège | 43 |
| Réglage manuel des sièges | 44 |
| Réglage électrique des sièges .. | 46 |
| Accoudoir | 50 |
| Chauffage | 50 |
| Ventilation | 51 |
| Massage | 51 |
| Sièges arrière | 51 |
| Accoudoir | 51 |
| Chauffage | 52 |
| Ceintures de sécurité | 52 |
| Ceinture de sécurité à trois points | 53 |
| Système d'airbag | 55 |
| Système d'airbag frontal | 58 |
| Système d'airbag latéral | 58 |
| Système d'airbag rideau | 59 |
| Désactivation d'airbag | 59 |

| | |
|--|-----------|
| Systèmes de sécurité pour enfant | 61 |
| Emplacements de montage d'un système de sécurité pour enfant | 64 |
| Système de protection des piétons | 68 |
| Capot actif | 68 |

Appuis-tête

Position

⚠ Attention

Ne rouler que si l'appui-tête est correctement réglé.



Le bord supérieur de l'appui-tête doit toujours être au niveau du haut de la tête. Si cela s'avérait impossible pour des personnes de très grande taille,

l'appui-tête doit être réglé sur la position la plus haute. Pour des personnes de très petite taille, régler l'appui-tête sur la position la plus basse.

Réglage

Appuis-tête des sièges avant

Réglage de hauteur



Appuyer sur le bouton de déverrouillage, régler la hauteur, verrouiller.

Réglage horizontal



Tirer lentement le rembourrage de l'appui-tête vers l'avant. Il s'encliquette dans plusieurs positions.

Pour revenir dans la position la plus arrière, le tirer au maximum vers l'avant et le relâcher.

Appuis-tête des sièges arrière



Réglage de hauteur

Tirer l'appui-tête vers le haut ou appuyer sur le loquet pour le déverrouiller et abaisser l'appui-tête.

Retrait des appuis-tête arrière

Ex. pour agrandir le coffre ⇨ 72.



Enfoncer les deux loquets, tirer l'appui-tête vers le haut et l'enlever.

Sièges avant

Position de siège

⚠ Attention

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

⚠ Danger

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

⚠ Attention

Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

⚠ Attention

Ne jamais ranger d'objets sous les sièges.



- S'asseoir avec les fesses aussi près que possible du dossier. Ajuster la distance entre le siège et les pédales de sorte que les jambes soient légèrement fléchies en enfonçant complètement les pédales. Reculer au maximum le siège du passager avant.
- Régler la hauteur de siège suffisamment haut que pour disposer d'un champ de vision claire de tous les côtés et de tous les instruments. Respecter un écartement d'au moins une main entre la tête et le cadre du toit.

Vos cuisses doivent reposer légèrement sur le siège sans s'y enfoncer.

- S'asseoir avec les épaules aussi près que possible du dossier. Régler l'inclinaison du dossier de sorte qu'il soit possible d'atteindre le volant avec les bras légèrement fléchis. En tournant le volant, le contact entre les épaules et le dossier doit être maintenu. Ne pas trop incliner le dossier vers l'arrière. Nous conseillons un angle d'inclinaison maximal d'environ 25°.
- Ajuster le siège et le volant de sorte que le poignet repose sur le dessus du volant avec le bras entièrement déplié et les épaules sur le dossier.
- Régler le volant ↻ 81.
- Régler les appuie-tête ↻ 41.

- Régler l'appui-cuisses de manière à respecter une distance d'environ deux largeurs de doigt entre le bord du siège et le creux du genou.
- Régler le soutien lombaire de manière à épouser la forme naturelle de la colonne vertébrale.

Réglage manuel des sièges

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

Réglage longitudinal



Tirer la poignée, déplacer le siège et relâcher la poignée. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Inclinaison du dossier



Tourner la molette. Ne pas s'appuyer sur le dossier pendant le réglage.

Hauteur de siège



Mouvement de pompage du levier
vers le haut : relever le siège
vers le bas : abaisser le siège

Inclinaison de l'assise



Appuyer sur le commutateur
vers le haut : extrémité avant
plus haute
vers le bas : extrémité arrière
plus basse

Soutien lombaire



Régler le soutien lombaire en utilisant le commutateur à quatre positions pour qu'il s'adapte à vos souhaits personnels.

Lever et abaisser le soutien : pousser le commutateur vers le haut ou bas.

Augmentation et réduction du soutien : pousser le commutateur vers l'avant ou l'arrière.

Appui-cuisses réglable



Tirer la manette et déplacer l'appui-cuisses.

Réglage électrique des sièges

⚠ Attention

Être prudent lors de la manœuvre des sièges à réglage électrique. Risque de blessures, en particulier pour les enfants. Des objets peuvent être coincés.

Bien observer les sièges durant leur réglage. Informer les passagers des risques potentiels.

Réglage longitudinal



Déplacer le commutateur vers l'avant/ l'arrière.

Hauteur de siège



Déplacer le commutateur vers le haut/ le bas.

Inclinaison de l'assise



Basculer l'avant du commutateur vers le haut/bas.

Inclinaison du dossier



Basculer le commutateur vers l'avant/l'arrière.

Soutien lombaire



Régler le soutien lombaire en utilisant le commutateur à quatre positions pour qu'il s'adapte à vos souhaits personnels.

Lever et abaisser le soutien : pousser le commutateur vers le haut ou bas.

Augmentation et réduction du soutien : pousser le commutateur vers l'avant ou l'arrière.

Appui-cuisses réglable



Tirer la manette et déplacer l'appui-cuisses.

Coussin latéral



Ajuster la largeur du dossier du siège selon les besoins personnels.

Appuyer sur  pour diminuer la largeur du dossier.

Appuyer sur  pour augmenter la largeur du dossier.

Fonction de mémoire pour le réglage électrique des sièges

Il est possible de mémoriser deux réglages différents du siège conducteur.

Réglages mémorisés ↗ 22, personnalisation du véhicule ↗ 122.



Enregistrement des positions en mémoire

- Régler le siège du conducteur à la position désirée.
- Maintenir enfoncé **MEM** et **1** ou **2** en même temps, jusqu'à ce qu'une sonnerie retentisse.

Rappel des positions en mémoire

Maintenir enfoncé **1** ou **2** jusqu'à atteindre la position de siège enregistrée. Le relâchement du bouton pendant le mouvement du siège annule le rappel.

Rappel automatique des positions en mémoire

Des positions en mémoire sont attribuées au conducteur (1 ou 2) selon le bouton correspondant. Elles sont rappelées automatiquement lorsque le contact est mis. De plus, un message du centre d'informations du conducteur indique le numéro du conducteur, tel qu'identifié par le bouton utilisé. Si le contact est mis plus de trois fois de suite avec le même bouton, le message ne s'affichera plus, jusqu'à ce qu'un autre bouton soit utilisé.

Pour interrompre un mouvement de rappel, appuyer sur une des commandes de siège électrique ou en mémoire.

Pour cela, il faut que **Personnalisation par conduct.** et que **Réglage automatique** soit activé dans les réglages personnels de l'affichage d'informations.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans la personnalisation du véhicule.

Sélectionner le réglage adéquat dans le menu **Véhicule** sur l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Fonction Sortie facile

Pour faciliter la sortie du véhicule, le siège électrique du conducteur se déplace vers l'arrière lorsque le véhicule est immobile.

Pour activer la fonction Sortie facile :

- placer le levier sélecteur en position **P** (boîte automatique)
- serrer le frein de stationnement (boîte manuelle)
- couper le contact
- retirer la clé du commutateur allumage
- ouvrir la porte du conducteur

Si la porte est déjà ouverte, couper le contact pour activer la fonction Sortie facile.

Pour interrompre un mouvement, appuyer sur une des commandes de siège électrique ou en mémoire.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans la personnalisation du véhicule.

Sélectionner le réglage adéquat dans le menu **Véhicule** sur l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Fonction de protection

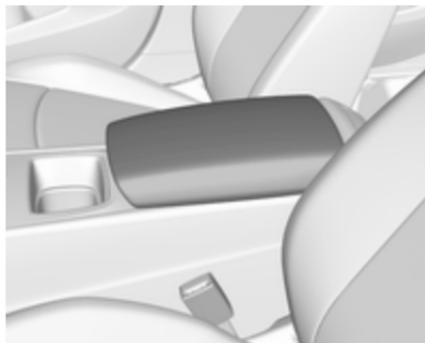
Si une certaine résistance est sentie lors du déplacement du siège du conducteur, le rappel peut être interrompu. Après avoir éliminé l'obstruction, maintenir enfoncé le bouton de position de mémoire approprié pendant deux secondes. Essayer de nouveau le rappel des positions en mémoire. Si le rappel ne fonctionne toujours pas, consulter un atelier.

Surcharge

Si le réglage de siège subit une surcharge électrique, l'alimentation est coupée automatiquement pendant quelques instants.

Remarque

Après un accident avec déploiement d'airbags, la fonction de mémoire pour chaque bouton de position sera désactivée.

Accoudoir

Appuyer sur le bouton et relever l'accoudoir. Sous l'accoudoir se trouvent un espace de rangement et un chargeur à induction.

Chargement inductif ↪ 88.

Chauffage

Selon le chauffage voulu, appuyer une ou plusieurs fois sur  du siège respectif. Le témoin dans le bouton indique le réglage sélectionné.

Une utilisation prolongée au réglage maximum n'est pas recommandée pour les personnes à peau sensible.

Le chauffage de siège sera diminué automatiquement du niveau le plus haut au niveau moyen après 30 minutes.

Le chauffage des sièges n'est possible qu'avec le moteur en marche et pendant l'Autostop.

Système Stop/Start ↪ 165.

Chauffage de siège automatique

Selon l'équipement, le chauffage de siège automatique peut être activé dans le menu de personnalisation du véhicule de l'affichage d'informations.

Personnalisation du véhicule ↪ 122.

Lorsqu'il est activé, le chauffage des sièges sera automatiquement mis en marche au démarrage du véhicule.

L'activation est basée sur plusieurs paramètres comme la température e l'habitacle, l'intensité et l'orientation du soleil et le réglage de la climatisation électronique, pour le côté conducteur et passager.

Lorsque l'habitacle se réchauffe, le niveau de chauffage des sièges est automatiquement réduit jusqu'à ce qu'il s'arrête. Le niveau de chauffage des sièges fourni pendant le fonctionnement automatique est indiqué par des témoins lumineux de sièges chauffants.

Si le siège du passager n'est pas occupé, la fonction de chauffage automatique des sièges n'active pas le chauffage de ce siège.

Les boutons de chauffage des sièges peut être enfoncé à tout moment pour quitter le chauffage automatique du siège correspondant et commander manuellement le chauffage du siège.

Ventilation



Selon la ventilation voulue, appuyer une ou plusieurs fois sur  du siège respectif. Le témoin dans le bouton indique le réglage sélectionné.

Les sièges ventilés sont opérationnels lorsque le moteur est en marche et pendant l'Autostop.

Système Stop/Start ⇨ 165.

Massage



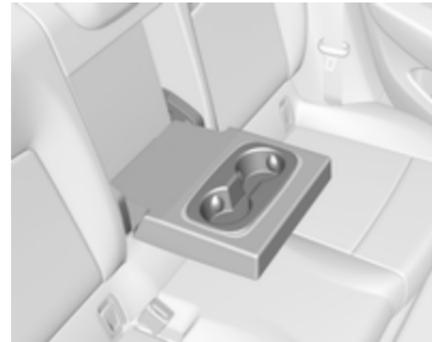
Appuyer sur  pour activer la fonction de massage du dos.

Pour la désactiver, appuyer à nouveau sur .

Au bout de dix minutes, la fonction massage se coupe automatiquement.

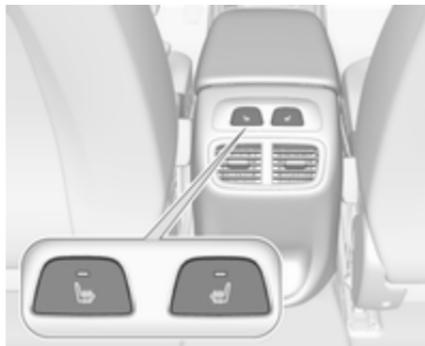
Sièges arrière

Accoudoir



Abaisser l'accoudoir. L'accoudoir comporte des porte-gobelets.

Chauffage



Activer le chauffage du siège en appuyant sur  pour le siège extérieur arrière correspondant. L'activation est signalée par la LED dans le bouton.

Appuyer sur  une nouvelle fois pour désactiver le chauffage de siège.

Un usage prolongé n'est pas recommandé pour les personnes ayant la peau sensible.

Le chauffage des sièges n'est possible qu'avec le moteur en marche et pendant l'Autostop.

Système Stop/Start ⇨ 165.

Ceintures de sécurité



Les ceintures de sécurité sont bloquées lors d'accélération ou de décélération fortes du véhicule, ce qui assure le maintien des occupants en position assise. Le risque de blessure est ainsi sensiblement réduit.

Attention

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque déplacement.

Les personnes non attachées mettent en danger tous les occupants du véhicule, en plus d'eux-mêmes.

Les ceintures de sécurité sont conçues pour n'être utilisées que par une seule personne à la fois. Système de sécurité pour enfants ⇨ 61.

Vérifier régulièrement toutes les parties du système de ceinture pour s'assurer qu'elles fonctionnent bien, qu'elles ne sont pas endommagées ou ne présentent pas de saleté.

Faire remplacer les composants endommagés dans un atelier. Après un accident, faire remplacer les ceintures et les rétracteurs de ceinture déclenchés dans un atelier.

Remarque

S'assurer que les ceintures ne sont pas coincées ni endommagées par des chaussures ou des objets tranchants. Empêcher que des saletés ne pénètrent dans les rétracteurs de ceinture.

Rappel de ceinture de sécurité

Chaque siège est doté d'un rappel de ceinture de sécurité, indiqué pour les sièges avant par des témoins  et , ou pour les sièges arrière par le symbole  sur le centre d'informations du conducteur  100.

Limiteurs d'effort

Ils réduisent la charge sur le corps grâce à un relâchement progressif de la ceinture pendant une collision.

Rétracteurs de ceinture de sécurité

En cas de collision avant, arrière ou latérale d'une certaine gravité, les ceintures de sécurité des sièges avant et arrière sont tendues. Les ceintures de sécurité des sièges

avant et les ceintures de sécurité des sièges latéraux arrière sont tendues par un prétensionneur par siège.

⚠ Attention

Une manipulation incorrecte (p. ex. la dépose ou la pose des ceintures) peut déclencher les rétracteurs de ceinture.

Le déclenchement des rétracteurs de ceinture est indiqué par un témoin  qui est allumé continuellement  101.

Faire remplacer les rétracteurs de ceinture déclenchés par un atelier. Les rétracteurs de ceinture ne se déclenchent qu'une seule fois.

Remarque

Ne pas fixer ou installer d'accessoires ou d'autres objets qui peuvent interférer avec le fonctionnement des rétracteurs de ceinture. Ne pas apporter de changement aux composants des prétensionneurs de ceinture car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

Ceinture de sécurité à trois points**Boucler**

Tirer la ceinture hors de l'enrouleur, la guider sur le corps sans la vriller et insérer le verrou plat dans la serrure. En roulant, tendre régulièrement la sangle abdominale en tirant sur la sangle thoracique.



Le port de vêtement larges ou épais gêne la position tendue de la ceinture. Ne pas placer d'objets, comme un sac à main ou un téléphone portable, entre la ceinture et le corps.

⚠ Attention

Ne pas faire passer la ceinture sur des objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements.

Rappel de ceinture de sécurité  ²
 ⇨ 100.

Déboucler



Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton rouge de la serrure.

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse



⚠ Attention

La sangle abdominale doit passer le plus bas possible sur le bassin pour éviter la pression sur le bas-ventre.

Système d'airbag

Le système d'airbags comporte une série de systèmes individuels en fonction de l'étendue de l'équipement.

Une fois déclenchés, les airbags se déploient en quelques millisecondes. Il se dégonfle si rapidement que cela passe souvent inaperçu pendant la collision.

⚠ Attention

En cas de manipulation non conforme, les systèmes d'airbags peuvent se déclencher en explosant.

Remarque

Dans la zone de la console centrale se trouve l'électronique de commande du système d'airbags et de rétracteurs de ceinture. Ne ranger aucun objet magnétique à cet endroit.

Ne relier aucun objet aux recouvrements des airbags et ne pas les recouvrir d'autres matériaux. Faire remplacer les recouvrements endommagés dans un atelier.

Chaque airbag ne peut être déclenché qu'une seule fois. Faire remplacer les airbags par un atelier. En outre, il peut être nécessaire de faire remplacer le volant, le tableau de bord, des pièces de garnissage, les joints de portes, les poignées et les sièges.

Ne pas apporter de changement au système d'airbag, car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

Quand les airbags se déploient, des gaz brûlants peuvent s'en échapper et provoquer des brûlures.

Témoin  des systèmes d'airbags
 ⇨ 101.

Systèmes de sécurité pour enfant sur le siège passager avant avec systèmes d'airbag

Avertissement selon la réglementation ECE R94.02 :



EN: NEVER use a rearward-facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it; DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE: Nach hinten gerichtete Kindersitze NIEMALS auf einem Sitz verwenden, der durch einen davor befindlichen AKTIVEN AIRBAG geschützt ist, da dies den TOD oder SCHWERE VERLETZUNGEN DES KINDES zur Folge haben kann.

FR: NE JAMAIS utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE ACTIF placé devant lui, sous

peine d'infliger des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES à l'ENFANT.

ES: NUNCA utilice un sistema de retención infantil orientado hacia atrás en un asiento protegido por un AIRBAG FRONTAL ACTIVO. Peligro de MUERTE o LESIONES GRAVES para el NIÑO.

RU: ЗАПРЕЩАЕТСЯ устанавливать детское удерживающее устройство лицом назад на сиденье автомобиля, оборудованном фронтальной подушкой безопасности, если ПОДУШКА НЕ ОТКЛЮЧЕНА! Это может привести к СМЕРТИ или СЕРЬЕЗНЫМ ТРАВМАМ РЕБЕНКА.

NL: Gebruik NOOIT een achterwaarts gericht kinderzitje op een stoel met een ACTIEVE AIRBAG ervoor, om DODELIJK of ERNSTIG LETSEL van het KIND te voorkomen.

DA: Brug ALDRIG en bagudvendt autostol på et forsæde med AKTIV AIRBAG, BARNET kan komme i LIVSFARE eller komme ALVORLIGT TIL SKADE.

SV: Använd ALDRIG en bakåtvänd barnstol på ett säte som skyddas med en framförvarande AKTIV AIRBAG. DÖDSFALL eller ALLVARLIGA SKADOR kan drabba BARNET.

FI: ÄLÄ KOSKAAN sijoita taaksepäin suunnattua lasten turvaistuinta istuimelle, jonka edessä on AKTIIVINEN TURVATYYNY, LAPSI VOI KUOLLA tai VAMMAUTUA VAKAVASTI.

NO: Bakovervendt barnesikringsutstyr må ALDRI brukes på et sete med AKTIV KOLLISJONSPUTE foran, da det kan føre til at BARNET utsettes for LIVSFARE og fare for ALVORLIGE SKADER.

PT: NUNCA use um sistema de retenção para crianças voltado para trás num banco protegido com um AIRBAG ACTIVO na frente do mesmo, poderá ocorrer a PERDA DE VIDA ou FERIMENTOS GRAVES na CRIANÇA.

IT: Non usare mai un sistema di sicurezza per bambini rivolto all'indietro su un sedile protetto da AIRBAG ATTIVO di fronte ad esso: pericolo di MORTE o LESIONI GRAVI per il BAMBINO!

EL: ΠΟΤΕ μη χρησιμοποιείτε παιδικό κάθισμα ασφαλείας με φορά προς τα πίσω σε κάθισμα που προστατεύεται από μετωπικό ΕΝΕΡΓΟ ΑΕΡΟΣΑΚΟ, διότι το παιδί μπορεί να υποστεί ΘΑΝΑΣΙΜΟ ή ΣΟΒΑΡΟ ΤΡΑΥΜΑΤΙΣΜΟ.

PL: NIE WOLNO montować fotelika dziecięcego zwróconego tyłem do kierunku jazdy na fotelu, przed którym znajduje się WŁĄCZONA PODUSZKA POWIETRZNA. Niezastosowanie się do tego zalecenia może być przyczyną ŚMIERCI lub POWAŻNYCH OBRAŻEŃ u DZIECKA.

TR: Arkaya bakan bir çocuk emniyet sistemini KESİNLİKLE önünde bir AKTİF HAVA YASTIĞI ile korunmakta olan bir koltukta kullanmayınız. ÇOCUK ÖLEBİLİR veya AĞIR ŞEKİLDE YARALANABİLİR.

UK: НІКОЛІ не використовуйте систему безпеки для дітей, що встановлюється обличчям назад, на сидінні з УВІМКНЕНОЮ ПОДУШКОЮ БЕЗПЕКИ, інакше це

може призвести до СМЕРТИ чи СЕРІОЗНОГО ТРАВМУВАННЯ ДИТИНИ.

HU: SOHA ne használjon hátrafelé néző biztonsági gyerekülést előlről AKTÍV LÉGZSÁKKAL védett ülésen, mert a GYERMEK HALÁLÁT vagy KOMOLY SÉRÜLÉSÉT okozhatja.

HR: NIKADA nemojte koristiti sustav zadržavanja za djecu okrenut prema natrag na sjedalu s AKTIVNIM ZRAČNIM JASTUKOM ispred njega, to bi moglo dovesti do SMRTI ili OZBILJNIH OZLJEDA za DIJETE.

SL: NIKOLI ne nameščajte otroškega varnostnega sedeža, obrnjenega v nasprotni smeri vožnje, na sedež z AKTIVNO ČELNO ZRAČNO BLAZINO, saj pri tem obstaja nevarnost RESNIH ali SMRTNIH POŠKODB za OTROKA.

SR: NIKADA ne koristiti bezbednosni sistem za decu u kome su deca okrenuta unazad na sedištu sa AKTIVNIM VAZDUŠNIM JASTUKOM ispred sedišta zato što DETE može da NASTRADA ili da se TEŠKO POVREDI.

МК: НИКОГАШ не користете детско седиште свртено наназад на седиште заштитено со АКТИВНО ВОЗДУШНО ПЕРНИЧЕ пред него, затоа што детето може ДА ЗАГИНЕ или да биде ТЕШКО ПОВРЕДЕНО.

BG: НИКОГА не използвайте детска седалка, гледаща назад, върху седалка, която е защитена чрез АКТИВНА ВЪЗДУШНА ВЪЗГЛАВНИЦА пред нея - може да се стигне до СМЪРТ или СЕРИОЗНО НАРАНЯВАНЕ на ДЕТЕТО.

RO: Nu utilizați NICIODATĂ un scaun pentru copil îndreptat spre partea din spate a mașinii pe un scaun protejat de un AIRBAG ACTIV în fața sa; acest lucru poate duce la DECESUL sau VĂTĂMAREA GRAVĂ a COPILULUI.

CS: NIKDY nepoužívejte dětský zádržný systém instalovaný proti směru jízdy na sedadle, které je chráněno před sedadlem AKTIVNÍM AIRBAGEM. Mohlo by dojít k VÁŽNÉMU PORANĚNÍ nebo ÚMRTÍ DÍTĚTE.

SK: NIKDY nepoužívajte detskú sedačku otočenú vzad na sedadle chránenom AKTÍVNYM AIRBAGOM, pretože môže dôjsť k SMRTI alebo VÁŽNYM ZRANENIAM DIEŤAŤA.

LT: JOKIU BŪDU nemontuokite atgal atgręžtos vaiko tvirtinimo sistemos sėdynėje, prieš kurią įrengta AKTYVI ORO PAGALVĖ, nes VAIKAS GALI ŽŪTI arba RIMTAI SUSIŽALOTI.

LV: NEKĀDĀ GADĪJUMĀ neizmantojiet uz aizmuguri vērstu bērnu sēdekli sēdvietā, kas tiek aizsargāta ar tās priekšā uzstādītu AKTĪVU DROŠĪBAS SPILVENU, jo pretējā gadījumā BĒRNS var gūt SMAGAS TRAUMAS vai IET BOJĀ.

ET: ÄRGE kasutage tahapoole suunatud lapseturvaistet istmel, mille ees on AKTIIVSE TURVAPADJAGA kaitstud iste, sest see võib põhjustada LAPSE SURMA või TÕSISE VIGASTUSE.

MT: QATT tuża trażżin għat-tfal li jħares lejn in-naħa ta' wara fuq sit protett b'AIRBAG ATTIV quddiemu; dan jista' jikkawża l-MEWT jew ĠRIEHI SERJI lit-TFAL.

GA: Ná húsáid srian sábháilteachta linbh cúil RIAMH ar shuíochán a bhfuil mála aeir ag feidhmiú os a chomhair. Tá baol BÁIS nó GORTÚ DONA don PHÁISTE ag baint leis.

Au-delà de l'avertissement requis par la réglementation ECE R94.02, et pour des raisons de sécurité, vous ne devez utiliser un système de sécurité pour enfant face à la route que conformément aux instructions et restrictions du tableau ↪ 64.

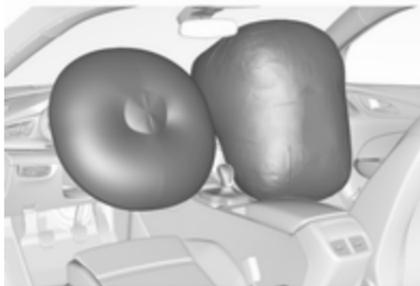
L'étiquette d'airbag se trouve des deux côtés du pare-soleil du passager avant.

Désactivation d'airbag ↪ 59.

Système d'airbag frontal

Le système d'airbag frontal se compose de deux airbags, un dans le volant et un autre dans le tableau de bord du côté du passager avant. Ils sont reconnaissables à l'inscription **AIRBAG**.

Le système d'airbag avant se déclenche en cas de collision frontale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et de la tête des occupants avant.

⚠ Attention

Une protection optimale n'est assurée que si le siège se trouve dans la position correcte.

Position de siège ↪ 43.

Ne placer aucune partie du corps ni objet dans la zone de déploiement de l'airbag.

Poser la ceinture de sécurité de la manière correcte et la boucler de manière sûre. C'est indispensable pour que la protection de l'airbag soit efficace.

Système d'airbag latéral



Le système d'airbag latéral se compose d'un airbag dans chacun des dossiers de siège avant et dans les dossiers des sièges arrière extérieurs. Ils sont reconnaissables à l'inscription **AIRBAG**.

Le système d'airbag latéral se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et du bassin en cas de collision latérale.

⚠ Attention

Ne placer aucune partie du corps ni objet dans la zone de déploiement de l'airbag.

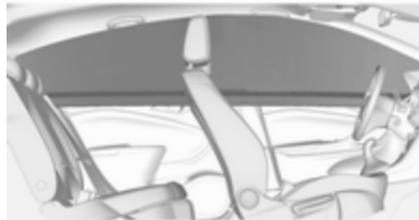
Remarque

N'utiliser que des housses de protection de siège qui sont homologuées pour le véhicule. Ne pas couvrir les airbags.

Système d'airbag rideau

Le système d'airbags rideaux se compose d'un airbag de cadre de toit, de chaque côté du véhicule. Il est reconnaissable à la mention **AIRBAG** sur les montants de toit.

Le système d'airbag rideau se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure de la tête en cas de choc latéral.

⚠ Attention

Ne placer aucune partie du corps ni objet dans la zone de déploiement de l'airbag.

Les crochets dans les poignées de cadre de toit peuvent uniquement servir à suspendre des vêtements légers, sans cintre. Ne pas garder d'objets dans ces vêtements.

Désactivation d'airbag

Le système d'airbag du passager avant doit être désactivé pour les systèmes de sécurité pour enfant placés sur le siège passager, conformément aux instructions du tableau ↻ 64. Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs.



Le système d'airbag de passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé situé sur le côté passager de la planche de bord.

Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

-  OFF : l'airbag de passager avant est désactivé et ne se déploiera pas en cas de collision. Le témoin  OFF s'allume continuellement sur la console centrale
-  ON : l'airbag de passager avant est activé

Danger

Ne désactiver l'airbag passager que dans le cas de l'utilisation d'un système de sécurité pour enfant soumis aux instructions et restrictions du tableau  64.

Dans le cas contraire, il existe un risque de blessure mortelle pour la personne occupant un siège quand l'airbag pour passager avant est désactivé.



Si le témoin  s'allume pendant environ 60 secondes après avoir mis le contact, le système d'airbags de passager avant se déploiera en cas de collision.

Si le témoin  s'allume après avoir mis le contact, le système d'airbag du passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Si les deux témoins sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. Le statut du système est indéterminé et personne n'est autorisé à occuper le siège de passager avant. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Prendre immédiatement contact avec un atelier si aucun des deux témoins n'est allumé.

Ne changer de mode que si le véhicule est à l'arrêt avec le contact coupé.

L'état reste le même jusqu'au prochain changement.

Témoin de désactivation d'airbag  101.

Systemes de sécurité pour enfant

⚠ Danger

Si vous utilisez un système de sécurité pour enfant dos à la route sur le siège passager avant, le système d'airbag du siège passager avant doit être désactivé. Cette instruction s'applique également à certains systèmes de sécurité pour enfant face à la route, comme indiqué dans les tableaux ⇨ 64.

Désactivation d'airbag ⇨ 59, Étiquette d'airbag ⇨ 55.

Nous conseillons un système de retenue enfants spécialement adapté au véhicule. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

Quand un système de sécurité pour enfant est employé, faire attention aux instructions de montage et d'utilisation qui suivent ainsi qu'à celles fournies avec le système de sécurité pour enfant.

Toujours se plier aux réglementations locales ou nationales. Dans certains pays, l'utilisation de systèmes de sécurité pour enfant est interdite sur certains sièges.

Les systèmes de sécurité pour enfant peuvent être fixés avec :

- Ceinture de sécurité à trois points
- Des supports ISOFIX
- Un top-tether

Ceinture de sécurité à trois points

Les systèmes de sécurité pour enfant peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Selon la taille des systèmes de sécurité pour enfant utilisés, il est possible de fixer jusqu'à trois systèmes de sécurité pour enfant aux sièges arrière ⇨ 64.

Des supports ISOFIX



Fixer sur les supports ISOFIX les systèmes de sécurité pour enfant ISOFIX homologués pour le véhicule. Les positions des systèmes de sécurité pour enfant ISOFIX spécifiques du véhicule sont indiquées dans le tableau ISOFIX ⇨ 64.

Les supports ISOFIX sont signalés par une étiquette sur le dossier.

Un système de sécurité pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation N° 129 des Nations-Unies.

Tous les systèmes de sécurité pour enfant i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant à i-Size, tableau i-Size ⇨ 64.

Une sangle de fixation supérieure ou une jambe d'appui doit être utilisée en plus des supports ISOFIX.



Les sièges pour enfant i-Size et les sièges de véhicules avec l'homologation i-Size sont indiqués par le symbole i-Size, voir l'illustration.

Œillets de fixation top-tether

Les anneaux de fixation Top-Tether sont signalés par le symbole  d'un siège pour enfant.



En plus des supports ISOFIX, attacher la sangle Top-Tether aux œillets de fixation Top-Tether.

Les positions des systèmes de sécurité pour enfant ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées par IUF dans le tableau ⇨ 64.

Sélection du système adéquat

Les sièges arrière constituent l'emplacement idéal pour fixer le système de sécurité pour enfant.

Les enfants devraient voyager aussi longtemps que possible avec le dos à la route. En cas d'accident, ceci

assure que moins de contraintes sollicitent la colonne vertébrale de l'enfant, toujours très fragile.

Les systèmes de sécurité adaptés sont tous ceux conformes aux réglementations UN ECE en vigueur. Vérifier les lois et réglementations locales concernant l'utilisation obligatoire de systèmes de sécurité pour enfant.

Les systèmes de sécurité pour enfant suivants sont recommandés pour les classes de poids suivantes :

Maxi Cosi Cabriofix pour les enfants jusqu'à 13 kg du groupe 0, groupe 0+, et Duo Plus pour les enfants de 13 kg à 18 kg dans le groupe I.

S'assurer que le système de sécurité pour enfant à installer est compatible avec le type de véhicule.

S'assurer que la position de montage du système de sécurité pour enfant dans le véhicule est correcte. Voir les tableaux suivants.

Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.

Quand le système de sécurité pour enfant n'est pas employé, attacher le siège avec une ceinture de sécurité ou l'enlever du véhicule.

Remarque

Ne pas relier d'objets aux systèmes de sécurité pour enfant et ne pas les recouvrir d'autres matériaux.

Il faut remplacer les systèmes de sécurité pour enfant qui ont subi des contraintes dans un accident.

Emplacements de montage d'un système de sécurité pour enfant

Options admissibles pour la fixation d'un système de sécurité pour enfant avec une ceinture de sécurité à trois points

| Catégorie de poids | Sur le siège du passager avant | | Sur les sièges arrière extérieurs | Sur le siège arrière central |
|----------------------------------|--------------------------------|------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| | airbag activé | airbag désactivé | | |
| Groupe 0 : jusqu'à 10 kg | X | U ^{1,2} | U/L ³ | U |
| Groupe 0+ : jusqu'à 13 kg | X | U ^{1,2} | U/L ³ | U |
| Groupe I : de 9 à 18 kg | X | U ^{1,2} | U/L ^{3,4} | U ⁴ |
| Groupe II : 15 à 25 kg | U ^{1,2} | X | U/L ^{3,4} | U ⁴ |
| Groupe III : 22 à 36 kg | U ^{1,2} | X | U/L ^{3,4} | U ⁴ |

U : valable universellement en combinaison avec ceinture de sécurité à trois points

L : convient pour les systèmes de sécurité pour enfants des catégories « Spécifique au véhicule », « Usage restreint » ou « Semi-universel ». Le système de sécurité pour enfant doit être homologué pour un type de véhicule spécifique (se reporter à la liste de types de véhicules pour le système de sécurité pour enfant)

X : pas de système de sécurité pour enfant autorisé dans cette catégorie de poids

¹ : déplacer le siège vers l'avant aussi loin que cela est nécessaire et régler le dossier de siège aussi loin que cela est nécessaire par rapport à la position verticale afin d'assurer le passage correct de la ceinture de sécurité depuis le point d'ancrage supérieur

² : déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que cela est nécessaire et régler le dossier de siège aussi loin que cela est nécessaire par rapport à la position verticale afin de vérifier que la ceinture de sécurité est correctement tendue du côté de la boucle

³ : déplacer le siège avant concerné à l'avant du système de sécurité pour enfant vers l'avant aussi loin que cela est nécessaire

⁴ : régler chaque appuie-tête au besoin ou le retirer si nécessaire

Possibilités autorisées de fixation de système de sécurité pour enfant ISOFIX avec des supports ISOFIX

| Catégorie de poids | Catégorie de taille | Fixation | Sur le siège du passager avant | | Sur les sièges arrière extérieurs | Sur le siège arrière central |
|---------------------------|---------------------|----------|--------------------------------|------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| | | | airbag activé | airbag désactivé | | |
| Groupe 0 : jusqu'à 10 kg | G | ISO/L2 | X | X | X | X |
| | F | ISO/L1 | X | X | X | X |
| | E | ISO/R1 | X | X | IL ³ | X |
| Groupe 0+ : jusqu'à 13 kg | E | ISO/R1 | X | X | IL ³ | X |
| | D | ISO/R2 | X | X | IL ³ | X |
| | C | ISO/R3 | X | X | IL ³ | X |
| Groupe I : de 9 à 18 kg | D | ISO/R2 | X | X | IL ^{3,4} | X |
| | C | ISO/R3 | X | X | IL ^{3,4} | X |
| | B | ISO/F2 | X | X | IL, IUF ^{3,4} | X |
| | B1 | ISO/F2X | X | X | IL, IUF ^{3,4} | X |
| | A | ISO/F3 | X | X | IL, IUF ^{3,4} | X |

| Catégorie de poids | Catégorie de taille | Sur le siège du passager avant | | | Sur les sièges arrière extérieurs | Sur le siège arrière central |
|-------------------------|---------------------|--------------------------------|---------------|------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| | | Fixation | airbag activé | airbag désactivé | | |
| Groupe II : 15 à 25 kg | | | X | X | IL ^{3,4} | X |
| Groupe III : 22 à 36 kg | | | X | X | IL ^{3,4} | X |

IL : convient pour les systèmes de sécurité ISOFIX des catégories « Spécifique au véhicule », « Usage restreint » ou « Semi-universel ». Le système de sécurité ISOFIX doit être homologué pour un type de véhicule spécifique (se reporter à la liste de types de véhicules pour le système de sécurité pour enfant)

IUF : convient aux systèmes de sécurité ISOFIX pour enfant face à la route de la catégorie universelle homologuée pour une utilisation dans cette catégorie de poids

X : aucun système de sécurité ISOFIX pour enfant homologué dans cette catégorie de poids

¹ : déplacer le siège vers l'avant aussi loin que cela est nécessaire et régler l'inclinaison du dossier de siège aussi loin que cela est nécessaire par rapport à la position verticale afin d'assurer le passage correct de la ceinture de sécurité depuis le point d'ancrage supérieur

² : déplacer le réglage en hauteur du siège vers le haut aussi loin que cela est nécessaire et régler l'inclinaison du dossier de siège aussi loin que cela est nécessaire par rapport à la position verticale afin d'assurer que la ceinture de sécurité est correctement tendue du côté de la boucle

³ : déplacer le siège avant concerné à l'avant du système de sécurité pour enfant vers l'avant aussi loin que cela est nécessaire

⁴ : régler chaque appuie-tête au besoin ou le retirer si nécessaire

Catégorie de taille ISOFIX et siège pour info

A - ISO/F3 : système de sécurité pour enfant face à la route pour des enfants de taille maximale dans la catégorie de poids de 9 à 18 kg

B - ISO/F2 : système de sécurité pour enfant face à la route pour des enfants plus petits dans la catégorie de poids de 9 à 18kg

| | |
|--------------|---|
| B1 - ISO/F2X | : système de sécurité pour enfant face à la route pour des enfants plus petits dans la catégorie de poids de 9 à 18kg |
| C - ISO/R3 | : système de sécurité pour enfant dos à la route pour des enfants de taille maximale dans la catégorie de poids jusqu'à 18 kg |
| D - ISO/R2 | : système de sécurité pour enfant dos à la route pour des enfants plus petits dans la catégorie de poids jusqu'à 18 kg |
| E - ISO/R1 | : système de sécurité pour enfant dos à la route pour de jeunes enfants dans la catégorie de poids jusqu'à 13 kg |
| F - ISO/L1 | : système de sécurité pour enfant face au côté gauche (nacelle) |
| G - ISO/L2 | : système de sécurité pour enfant face au côté droit (nacelle) |

Possibilités autorisées de fixation de système de sécurité pour enfant i-Size avec des supports ISOFIX

Sur le siège du passager avant

airbag activé airbag désactivé Sur les sièges arrière extérieurs Sur le siège arrière central

| Systèmes de sécurité pour enfant i-Size | airbag activé | airbag désactivé | Sur les sièges arrière extérieurs | Sur le siège arrière central |
|---|---------------|------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| | X | X | i - U | X |

i - U : convient pour les systèmes de sécurité pour enfant « universels » i-Size face à la route et dos à la route

X : position d'assise non adaptée aux systèmes de sécurité pour enfant « universels » i-Size

Système de protection des piétons

Capot actif

Le système de protection des piétons permet de réduire le risque de blessure pour les piétons en cas de collision frontale.

Lorsque les capteurs positionnés dans le pare-chocs avant détectent une potentielle collision et que la vitesse est comprise entre 25 km/h et 50 km/h, la partie arrière du capot moteur se relève afin de réduire le risque pour les piétons d'être blessés à la tête.

En outre, le pare-chocs avant du capot est conçu de façon à réduire le risque de blessure au niveau des jambes.

Le capot actif ne peut être activé qu'une seule fois, puis reste en position relevée. Un message d'avertissement est affiché au centre d'informations du conducteur.

Se rendre dans un atelier dès que possible, en adaptant le style de conduite, pour faire remplacer les déclencheurs, les charnières et le capot moteur.

⚠ Attention

Ne pas conduire avec le capot ouvert.

⚠ Attention

Après une collision frontale, le pare-chocs avant peut sembler intact, cependant, les capteurs peuvent être endommagés. Prendre rendez-vous dans un atelier pour vérifier le bon fonctionnement des capteurs.

Il est possible que le système ne s'active pas dans les conditions suivantes :

- L'impact est hors de la portée des capteurs.
- Les capteurs sont endommagés ou bloqués par des accessoires.

- Le capot moteur est bloqué par de la neige ou du verglas.
- Le véhicule se déplace à une vitesse inférieure ou supérieure à la plage mentionnée plus haut.
- L'objet est trop petit.

Abaissement manuel du capot moteur

⚠ Attention

Après activation du système, les charnières du capot sont chaudes. Ne pas toucher.

Pour abaisser manuellement le capot moteur après son activation et se rendre à l'atelier le plus proche :

1. Tirer la poignée de déverrouillage du capot moteur.
2. Déplacer le verrou de sécurité sur le côté gauche du véhicule.
3. Ouvrir le capot moteur d'environ 20 cm, puis le baisser lentement sans l'enclencher.

4. Appuyer avec les deux mains sur les coins arrière du capot moteur, en procédant par petites étapes et en alternant de droite à gauche.

⚠ Attention

S'assurer de rester éloigné des bords du capot pour éviter toute blessure.

5. Vérifier que le capot moteur est enclenché à l'arrière.
6. Fermer le capot moteur à l'avant et vérifier qu'il est enclenché
⇨ 248.

Rangement

| | |
|--|-----------|
| Espaces de rangement | 70 |
| Boîte à gants | 70 |
| Porte-gobelets | 70 |
| Rangement à l'avant | 71 |
| Rangement pour lunettes de soleil | 71 |
| Rangement dans les accoudoirs | 72 |
| Rangement dans la console centrale | 72 |
| Coffre | 72 |
| Cache-bagages | 75 |
| Recouvrement des rangements dans le plancher arrière | 76 |
| Anneaux d'arrimage | 76 |
| Triangle de présignalisation | 76 |
| Trousse de secours | 77 |
| Galerie de toit | 77 |
| Informations sur le chargement ... | 78 |

Espaces de rangement

⚠ Attention

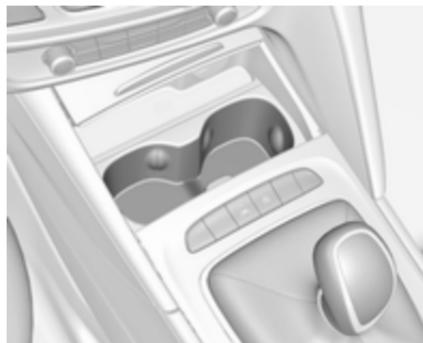
Ne pas entreposer d'objets lourds ou tranchants dans les espaces de rangement. Sinon, le couvercle de l'espace de rangement peut s'ouvrir et les occupants du véhicule risquent d'être blessés par des objets projetés en cas de freinage appuyé, de changement de direction soudain ou d'accident.

Boîte à gants

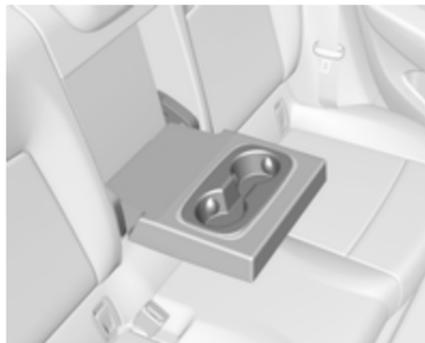


En roulant, la boîte à gants doit rester fermée.

Porte-gobelets



Les porte-gobelets se trouvent dans la console centrale, sous un cache. Ouvrir le cache-bagages.



Des porte-gobelets supplémentaires sont placés dans l'accoudoir arrière. Rabattre l'accoudoir.

Rangement à l'avant



Une boîte de rangement se trouve dans la console centrale. Pousser le couvercle vers l'avant.

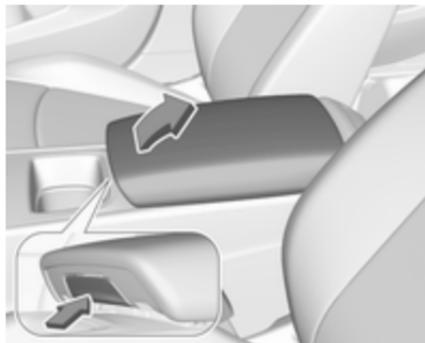
Rangement pour lunettes de soleil



Basculer vers le bas et ouvrir.
Ne pas y ranger d'objets lourds.

Rangement dans les accoudoirs

Rangement dans l'accoudoir avant

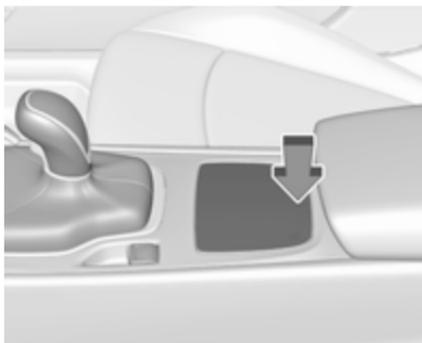


Appuyer sur le bouton pour relever l'accoudoir.

Rangement dans la console centrale

La boîte de rangement peut servir à ranger de petits objets.

Selon le modèle, l'espace de rangement est disposé sous un cache.



Appuyer à l'arrière du cache pour l'ouvrir.

Coffre

Selon l'équipement, le dossier du siège arrière est divisé en deux ou trois parties. Toutes les parties peuvent être rabattues.

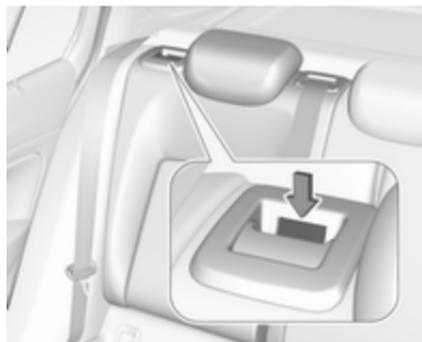
Avant de rabattre le dossier de siège arrière, effectuer les opérations suivantes si nécessaire :

- Enlever le cache-bagages
↻ 75.
- Enfoncer et maintenir le loquet pour abaisser les appuis-tête
↻ 41.
- Déposer les appuie-tête arrière pour faire reposer complètement les dossiers de siège sur les assises
↻ 41.

Extension du coffre (dossier de siège arrière en deux parties)



- Tirer la manette de déverrouillage d'un ou des deux côtés extérieurs, et rabattre les dossiers sur l'assise. Lors du rabattement des dossiers, entraîner les ceintures de sécurité avec eux.
- Pour relever les dossiers, les soulever et les guider jusqu'en position verticale jusqu'à ce qu'ils se verrouillent de manière audible.



Les dossiers arrière ne sont verrouillés que si le repère rouge près de la poignée de déverrouillage n'est pas visible.

⚠ Attention

Lors du rabattement, vérifier que les dossiers sont correctement verrouillés en position avant de conduire le véhicule. Ne pas effectuer cette vérification peut causer des blessures ou des dégâts au chargement ou au véhicule en cas de freinage brusque ou de collision.



La ceinture de sécurité du siège central peut être bloquée quand le dossier peut être relevé trop rapidement. Pour débloquer l'enrouleur, rentrer la ceinture de sécurité ou la sortir d'environ 20 mm, puis relâcher.

Extension du coffre (dossier de siège arrière en trois parties)

- Relever l'accoudoir arrière.



- Tirer la boucle et rabattre le dossier sur le siège central.
- Tirer la manette de déverrouillage d'un ou des deux côtés extérieurs, et rabattre les dossiers sur l'assise.

⚠ Attention

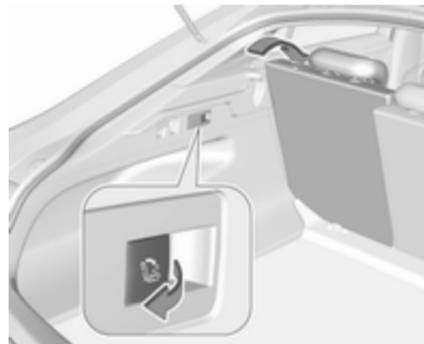
Prenez garde en rabattant le dossier du siège extérieur droit si le dossier du siège central est déjà rabattu. Risque de blessure dû au boulon dépassant du côté intérieur du dossier.



- Tirer la manette de déverrouillage d'un ou des deux côtés extérieurs, et rabattre les dossiers sur l'assise. Lors du rabattement des dossiers, entraîner les ceintures de sécurité avec eux.

⚠ Attention

Prenez garde en rabattant le dossier du siège extérieur droit si le dossier du siège central est déjà rabattu. Risque de blessure dû au boulon dépassant du côté intérieur du dossier.



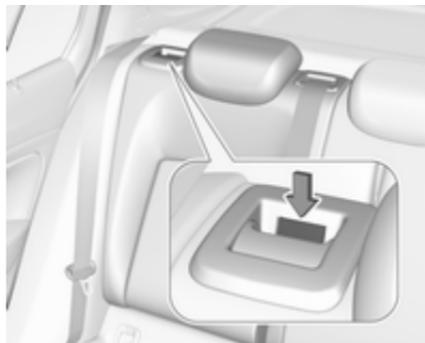
- Ou bien rabattre le dossier des sièges depuis le coffre : tirer le commutateur de la paroi gauche ou droite du coffre pour rabattre la partie correspondante du dossier.

⚠ Attention

Faire attention lors de l'actionnement des dossiers de siège arrière depuis le coffre. Le dossier se replie avec beaucoup de force. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Vérifier que rien n'est fixé aux sièges arrière ou posé sur l'assise.

- Pour relever les dossiers, les soulever et les guider jusqu'en position verticale jusqu'à ce qu'ils se verrouillent de manière audible.



Les dossiers arrière ne sont verrouillés que si le repère rouge près de la poignée de déverrouillage n'est pas visible.

⚠ Attention

Lors du rabattement, vérifier que les dossiers sont correctement verrouillés en position avant de conduire le véhicule. Ne pas effectuer cette vérification peut causer

des blessures ou des dégâts au chargement ou au véhicule en cas de freinage brusque ou de collision.

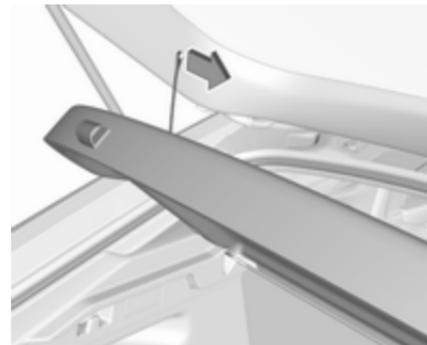


La ceinture de sécurité du siège central peut être bloquée quand le dossier est relevé trop rapidement. Pour débloquer l'enrouleur, rentrer la ceinture de sécurité ou la sortir d'environ 20 mm, puis relâcher.

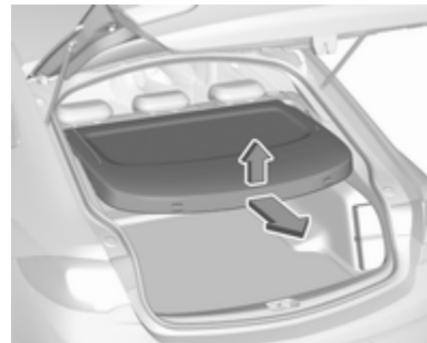
Cache-bagages

Ne pas poser d'objets sur le cache-bagages.

Dépose



Décrocher les sangles de retenue du hayon.



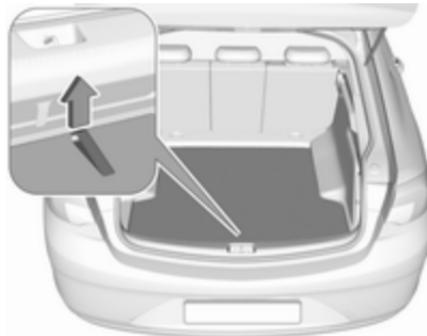
Soulever le cache à l'arrière et à l'avant.

Enlever le cache.

Pose

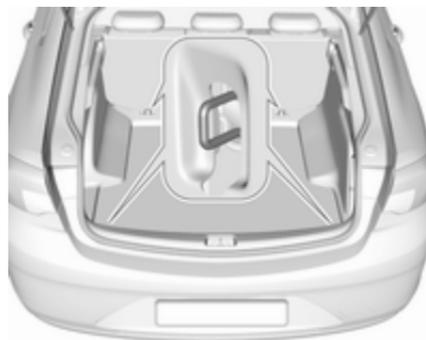
Engager le cache-bagages dans les guides latéraux et le rabattre. Attacher les sangles de fixation au hayon.

Recouvrement des rangements dans le plancher arrière



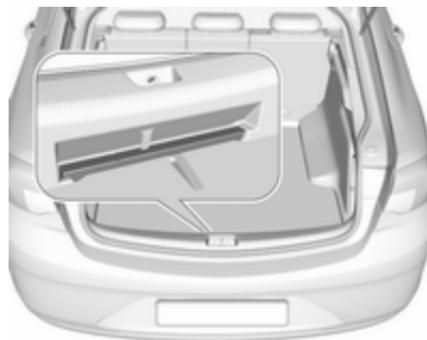
Le recouvrement du plancher arrière peut être retiré. Soulever le couvercle au niveau de la boucle et l'enlever.

Anneaux d'arrimage



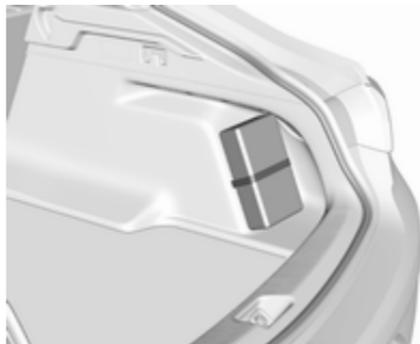
Les anneaux d'arrimage servent à sécuriser les objets pour éviter qu'ils ne glissent, par exemple avec des sangles de serrage ou le filet à bagages.

Triangle de présignalisation



Ranger le triangle de présignalisation dans l'espace à l'arrière du coffre.

Trousse de secours

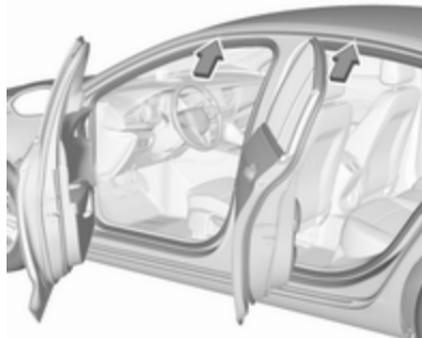


Ranger la trousse de secours à droite dans le coffre et l'attacher avec la sangle de fixation.

Galerie de toit

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, nous vous recommandons d'utiliser le système de galerie de toit homologué pour votre véhicule. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

Montage d'une galerie de toit



Ouvrir toutes les portes.

Les points de fixation se situent dans chacun des cadres de porte de la carrosserie.

Fixer la galerie de toit conformément aux instructions d'installation fournies avec la galerie.

Retirer la galerie de toit quand on ne l'utilise pas.

Informations sur le chargement



- Placer les objets lourds dans le coffre contre les dossiers. S'assurer que les dossiers sont correctement verrouillés, c'est-à-dire que les repères rouges situés sur le côté près de la poignée de déverrouillage ne sont plus visibles. Dans le cas d'objets empilés, placer les plus lourds en bas.
- Attacher les objets avec des sangles de serrage fixées aux anneaux d'arrimage ↪ 76.

- Arrimer les objets dans le coffre pour éviter qu'ils ne glissent.
- En cas de transport d'objets dans le coffre, les dossiers des sièges arrière ne peuvent pas être inclinés vers l'avant.
- Le chargement ne doit pas dépasser le bord supérieur des dossiers.
- Ne placer aucun objet sur le cache-bagages, ni sur le tableau de bord. Ne pas recouvrir le capteur sur le haut du tableau de bord.
- Le chargement ne doit pas gêner l'utilisation des pédales, du frein de stationnement et du levier de vitesses et ne doit pas gêner le conducteur dans ses mouvements. Ne pas laisser des objets non arrimés dans l'habitacle.
- Ne pas conduire avec le coffre ouvert.

⚠ Attention

Veiller à ce que le chargement à bord du véhicule soit solidement arrimé. Sans quoi, des objets pourraient se trouver projetés dans l'habitacle, provoquant des blessures ou des dégâts au chargement ou au véhicule.

- La charge utile est la différence entre le poids total autorisé en charge (voir plaquette signalétique ↪ 297) et le poids à vide selon norme CE.

Pour calculer le poids à vide, saisir les données de votre véhicule indiquées dans le tableau des poids au début de ce manuel.

Le poids en ordre de marche CE inclut le poids du conducteur (68 kg), des bagages (7 kg) et tous les liquides (réservoir de carburant rempli à 90 %).

Les équipements et accessoires en option augmentent le poids à vide.

- La charge sur le toit augmente la sensibilité au vent latéral du véhicule et altère la tenue de route du fait de l'élévation du centre de gravité du véhicule. Répartir la charge de manière uniforme et l'arrimer fermement avec des sangles afin qu'elle ne glisse pas. Adapter la pression des pneus et la vitesse du véhicule à l'état de charge. Contrôler régulièrement les fixations et les resserrer.

Ne pas dépasser 120 km/h.

La charge admissible sur le toit est de 100 kg. La masse sur le toit est la somme des masses de la galerie de toit et de la charge.

Instruments et commandes

| | |
|--|-----------|
| Commandes | 81 |
| Réglage du volant | 81 |
| Commandes au volant | 81 |
| Volant chauffé | 82 |
| Avertisseur sonore | 82 |
| Essuie-glace / lave-glace avant | 83 |
| Essuie-glace / lave-glace de lunette arrière | 85 |
| Température extérieure | 85 |
| Horloge | 86 |
| Prises de courant | 87 |
| Chargement inductif | 88 |
| Cendriers | 89 |
| Témoins et cadrans | 90 |
| Combiné d'instruments | 90 |
| Compteur de vitesse | 96 |
| Compteur kilométrique | 96 |
| Compteur kilométrique journalier | 96 |
| Compte-tours | 97 |
| Jauge à carburant | 98 |
| Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur .. | 98 |

| | |
|---|-----|
| Affichage de service | 98 |
| Témoins | 100 |
| Clignotant | 100 |
| Rappel de ceinture de sécurité | 100 |
| Airbags et rétracteurs de ceinture | 101 |
| Désactivation d'airbag | 101 |
| Système de charge | 101 |
| Témoïn de dysfonctionnement | 102 |
| Système de freinage et d'embrayage | 102 |
| Frein de stationnement électrique | 102 |
| Défaillance du frein de stationnement électrique | 102 |
| Antiblocage de sécurité (ABS) | 103 |
| Changement de rapport | 103 |
| Distance de suivi | 103 |
| Assistance au maintien de trajectoire | 103 |
| Electronic Stability Control désactivé | 103 |
| Electronic Stability Control et système antipatinage | 103 |
| Système antipatinage désactivé | 104 |
| Température de liquide de refroidissement du moteur | 104 |
| Préchauffage | 104 |
| AdBlue | 104 |

| | |
|---|------------|
| Système de surveillance de la pression des pneus | 104 |
| Pression d'huile moteur | 104 |
| Niveau bas de carburant | 105 |
| Blocage de démarrage | 105 |
| Éclairage extérieur | 105 |
| Feux de route | 105 |
| Feux de route automatiques | 105 |
| Phares à DEL | 106 |
| Antibrouillard | 106 |
| Feu antibrouillard arrière | 106 |
| Régulateur de vitesse | 106 |
| Régulateur de vitesse adaptatif | 106 |
| Véhicule détecté à l'avant | 106 |
| Détection de piétons | 106 |
| Limiteur de vitesse | 106 |
| Assistant de détection des panneaux routiers | 107 |
| Porte ouverte | 107 |
| Affichages d'information | 107 |
| Centre d'informations du conducteur | 107 |
| Affichage d'informations | 115 |
| Affichage à tête haute | 117 |
| Messages du véhicule | 120 |
| Signaux sonores | 121 |
| Tension de pile | 122 |
| Personnalisation du véhicule | 122 |

| | |
|------------------------------|-----|
| Service de télématique | 127 |
| OnStar | 127 |

Commandes

Réglage du volant



Débloquer le levier, régler le volant puis bloquer le levier et vérifier qu'il est bien verrouillé.

Ne régler le volant que lorsque le véhicule est arrêté et la direction débloquée.

Commandes au volant

L'Infotainment System, certains systèmes d'assistance au conducteur et un téléphone mobile connecté peuvent être commandés à partir du volant.



L'illustration indique différents modèles.



Centre d'informations du conducteur
 ↪ 107.

Systèmes d'assistance au conducteur
 ↪ 189.

D'autres informations figurent dans le
 manuel de l'Infotainment.

Volant chauffé



Activer le chauffage en appuyant sur
 ☉. L'activation est signalée par la LED
 dans le bouton.



Les zones recommandées pour tenir
 le volant sont chauffées plus rapide-
 ment et à une température plus
 élevée que le reste du volant.

Le chauffage des sièges n'est
 possible qu'avec le moteur en marche
 et pendant l'Autostop.

Système Stop/Start ↪ 165.

Avertisseur sonore



Appuyer sur ☉.

Essuie-glace / lave-glace avant

Essuie-glace avant avec intervalle de balayage réglable



- HI** : rapide
- LO** : lent
- INT** : balayage intermittent
- OFF** : désactivé

Pour un seul balayage lorsque l'essuie-glace avant est désactivé, abaisser la manette en position **1x**.

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont gelées.

Ne pas enclencher les essuie-glace ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

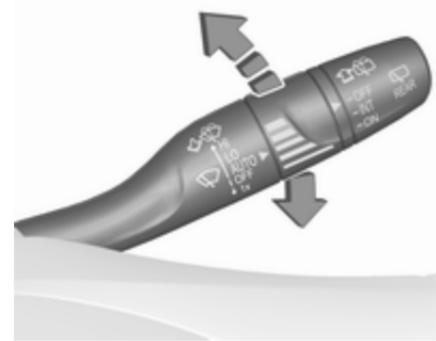
Intervalle de balayage réglable



Manette d'essuie-glace en position **INT**.

Tourner la molette pour régler la fréquence de balayage.

Essuie-glace avant avec détecteur de pluie



- HI** : rapide
- LO** : lent
- AUTO** : balayage automatique avec capteur de pluie
- OFF** : désactivé

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant.

Pour un seul balayage lorsque l'essuie-glace avant est désactivé, abaisser la manette en position **1x**.

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont gelées.

Ne pas enclencher les essuie-glace ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

Sensibilité réglable du capteur de pluie



Manette d'essuie-glace en position **AUTO**.

Tourner la molette pour régler la sensibilité du détecteur de pluie.



Le champ du capteur de pluie doit rester propre, c'est-à-dire sans poussière, saletés, ni givre.

La fonction du détecteur de pluie peut être activée ou désactivée dans la personnalisation du véhicule.

Sélectionner le réglage adéquat dans **Réglages**, **➔ Véhicule** sur l'affichage d'informations.

Affichage d'informations **↔** 115.

Personnalisation du véhicule **↔** 122.

Lave-glace avant



Tirer la manette. Le produit de lave-glace est pulvérisé sur le pare-brise et l'essuie-glace exécute quelques balayages.

Produit de lave-glace **↔** 251.

Essuie-glace / lave-glace de lunette arrière

Essuie-glace de lunette arrière



Tourner le capuchon extérieur pour activer l'essuie-glace arrière :

OFF : désactivé

INT : fonctionnement intermittent

ON : fonctionnement permanent

Ne pas mettre en marche lorsque la lunette arrière est gelée.

Ne pas enclencher les essuie-glace ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

L'essuie-glace de lunette arrière s'enclenche automatiquement si l'essuie-glace avant est en marche et que la marche arrière est engagée.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans le menu **Réglages** de l'affichage d'informations.

Personnalisation du véhicule ↗ 122.

Lave-glace de lunette arrière



Pousser la manette.

Le produit de lave-glace est pulvérisé sur la lunette arrière et l'essuie-glace exécute quelques balayages.

Le lave-glace de lunette arrière est désactivé quand le niveau de liquide est trop bas.

Produit de lave-glace ↗ 251.

Température extérieure

Une chute de la température est affichée immédiatement, une hausse de la température est indiquée après un certain délai.



L'illustration donne un exemple.



Verglas possible
conduire
avec prudence

Si la température extérieure chute à 3 °C, un message d'avertissement s'affiche au centre d'informations du conducteur.

⚠ Attention

Lorsque l'affichage indique une température de quelques degrés au-dessus de 0 °C, il se peut que la chaussée soit déjà verglacée.

Horloge

L'heure et la date sont indiquées sur l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ⇨ 115.

7" Affichage d'informations en couleur

Appuyer sur , puis sélectionner **Paramètres**.

Sélectionner **Heure et Date** pour afficher le sous-menu correspondant.



Régler le format de l'heure

Pour sélectionner le format d'heure souhaité, toucher les boutons d'écran **12 h** ou **24 h**.

Régler le format de la date

Pour sélectionner le format de date désiré, sélectionner **Régler le format de la date** et choisir parmi les options disponibles du sous-menu.

Auto réglage

Pour choisir si la date et l'heure doivent se régler automatiquement ou manuellement, sélectionner **Auto réglage**.

Pour que l'heure et la date se règlent automatiquement, sélectionner **Activé - RDS**.

Pour que l'heure et la date se règlent manuellement, sélectionner **Désactivé - Manuel**. Si **Auto réglage** est réglé sur **Désactivé - Manuel**, les éléments **Régler l'heure** et **Régler la date** du sous-menu sont disponibles.

Régler l'heure et la date

Pour effectuer les réglages de l'heure et de la date, sélectionner **Régler l'heure** ou **Régler la date**.

Toucher **+** et **-** pour effectuer les réglages.

8" Affichage d'informations en couleur

Appuyer sur , puis sélectionner l'icône **Réglages**.

Sélectionner **Heure et Date**.

Réglage de l'heure

Sélectionner **Régler l'heure** pour accéder au sous-menu correspondant.



Sélectionner **Réglages auto.** au bas de l'écran. Activer soit **Activé - RDS**, soit **Désactivé - manuel**.

Si **Désactivé - manuel** est sélectionné, régler les heures et les minutes en touchant \wedge ou \vee .

Toucher **12-24h** sur le côté droit de l'écran pour sélectionner un mode d'affichage de l'heure.

Si le mode 12 heures est sélectionné, une troisième colonne de réglage AM et PM s'affiche. Sélectionnez l'option souhaitée.

Régler la date

Sélectionner **Régler la date** pour accéder au sous-menu correspondant.

Remarque

Si les informations de date sont fournies automatiquement, ce point de menu n'est pas disponible.

Sélectionner **Réglages auto.** au bas de l'écran. Activer soit **Activé - RDS**, soit **Désactivé - manuel**.

Si **Désactivé - manuel** est sélectionné, régler la date en touchant \wedge ou \vee .

Affichage de l'horloge

Sélectionner **Affichage de l'heure** pour accéder au sous-menu correspondant.

Pour désactiver l'affichage de l'horloge numérique dans les menus, sélectionner **Désac.**

Prises de courant



Une prise de courant 12 V se trouve dans la console centrale.

La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 watts.

Quand le contact est coupé, la prise de courant est désactivée. En outre, elle est également désactivée si la tension de la batterie du véhicule est trop faible.

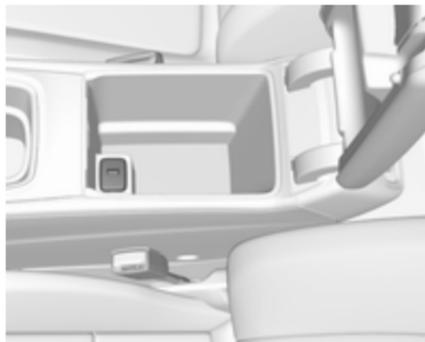
Les accessoires électriques branchés doivent répondre à la norme DIN VDE 40 839 en matière de compatibilité électromagnétique.

Ne pas y raccorder d'accessoires fournissant du courant, tels que chargeurs ou batteries.

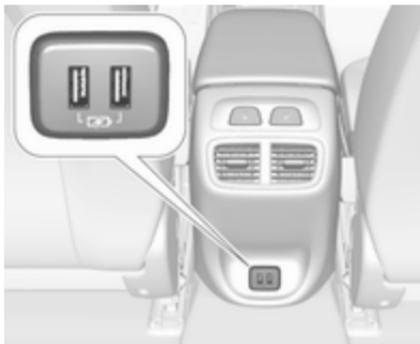
Ne pas endommager les prises en utilisant des fiches inadaptées.

Système Stop/Start ↗ 165.

Connecteur de charge USB



Un port de recharge USB se trouve sous l'accoudoir pliable. Le port USB permet une connexion aux données de l'Infotainment System.



Deux ports USB réservés à la charge de périphériques sont situés à l'arrière de la console centrale.

Remarque

Les prises doivent toujours rester propres et sèches.

Chargement inductif

⚠ Attention

Le chargement inductif peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques ou des autres dispositifs implantés électro-

ques médicaux. Le cas échéant, demander un avis médical avant d'utiliser un chargeur inductif.

⚠ Attention

Éliminer tous les objets métalliques du chargeur avant de charger un téléphone portable, car ils peuvent devenir très chauds.



Pour charger un périphérique, le contact doit être mis.

Le logement de chargement est situé sous l'accoudoir avant.

Pour charger un téléphone portable :

1. Enlever tous les objets du chargeur.
2. Poser le téléphone portable avec l'écran face au fond du logement de chargement.

L'état de chargement est indiqué dans l'affichage d'informations.

Les téléphones portables compatibles PMA ou Qi peuvent être chargés de manière inductive.

Un dos avec une bobine intégrée (par ex. Samsung 4 et 5) ou un étui (par ex. quelques modèles iPhone) peut être nécessaire pour le chargement d'un téléphone portable.

Le téléphone portable doit avoir une largeur inférieure à 8 cm et une longueur inférieure à 15 cm pour pouvoir se monter dans le chargeur.

Cendriers

Avertissement

Uniquement destiné aux cendres,
pas aux déchets combustibles.



Un cendrier amovible peut être placé dans les porte-gobelets.

Témoins et cadrans

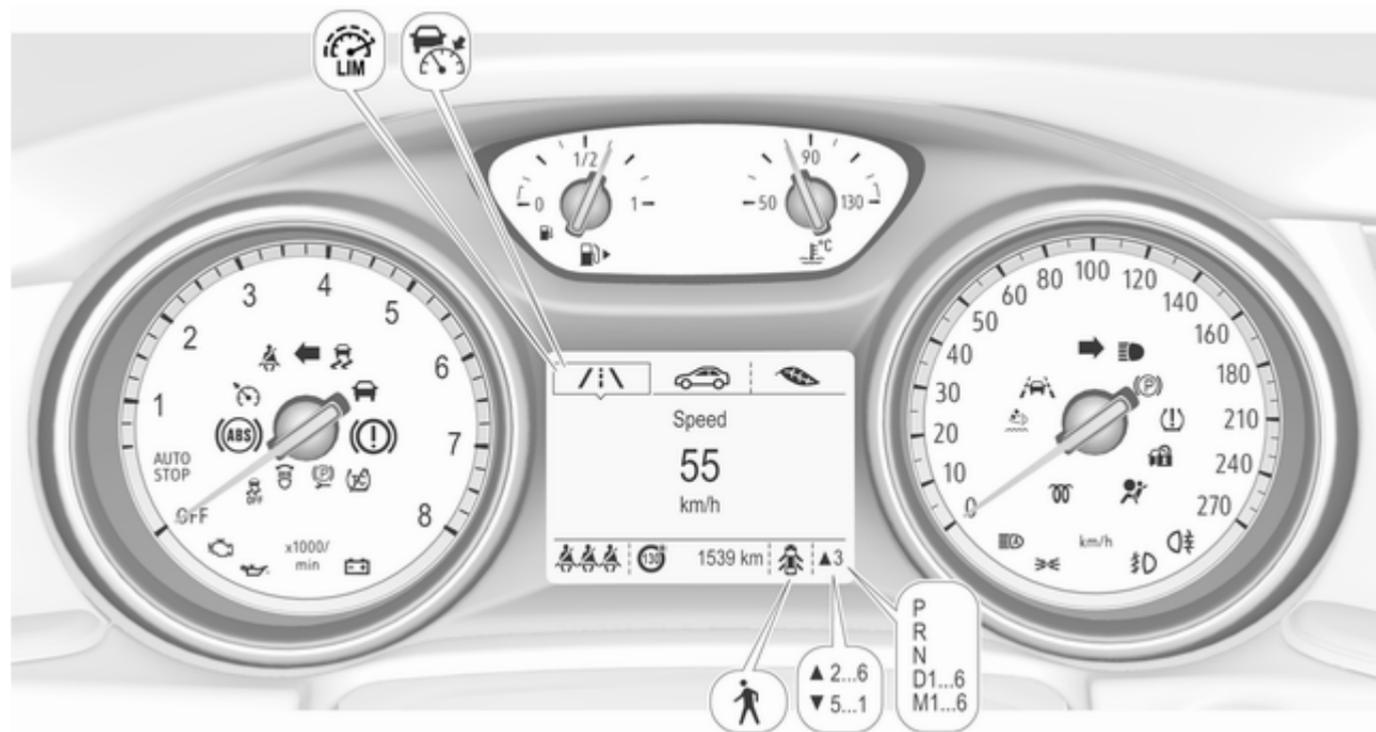
Combiné d'instruments

En fonction de la version, trois combinés d'instruments sont disponibles :

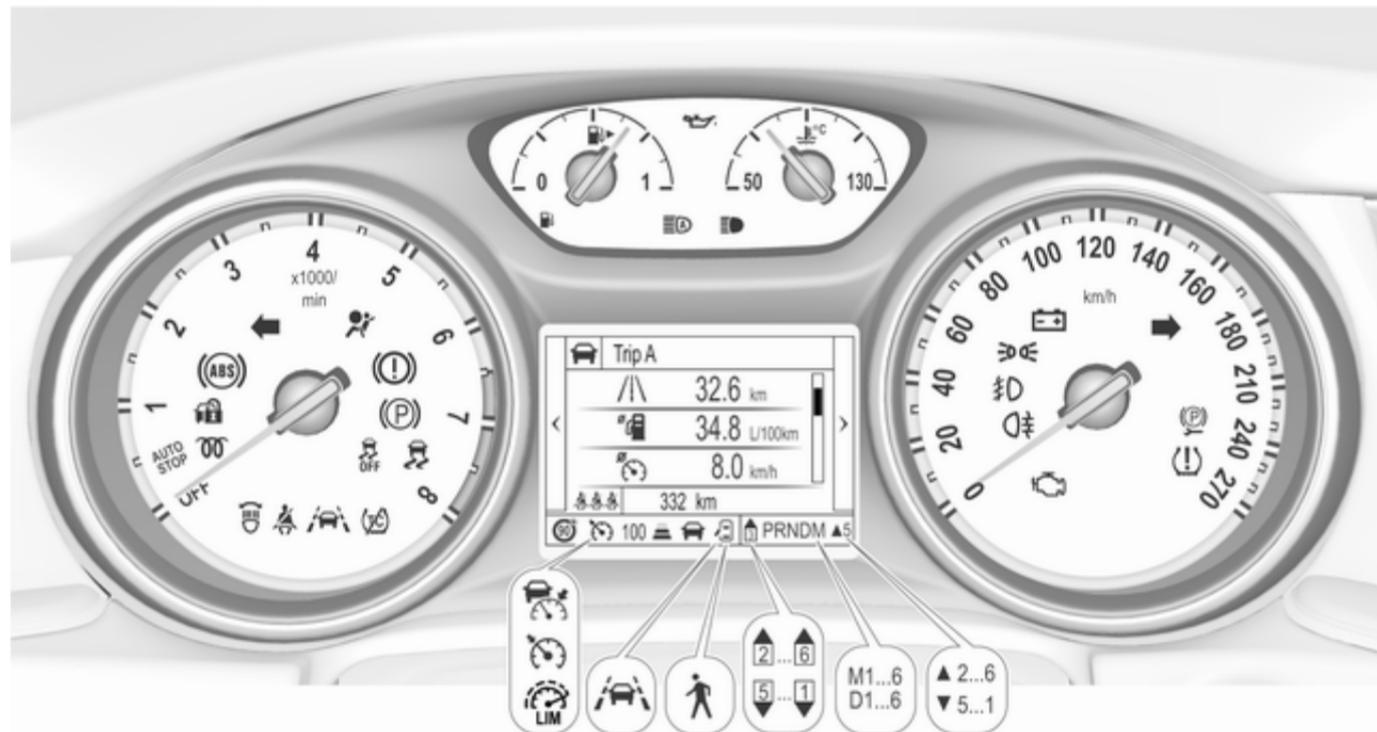
- Niveau de base
- Niveau médian
- Niveau supérieur

Le combiné d'instruments du niveau supérieur peut s'afficher en mode sport et en mode Tour.

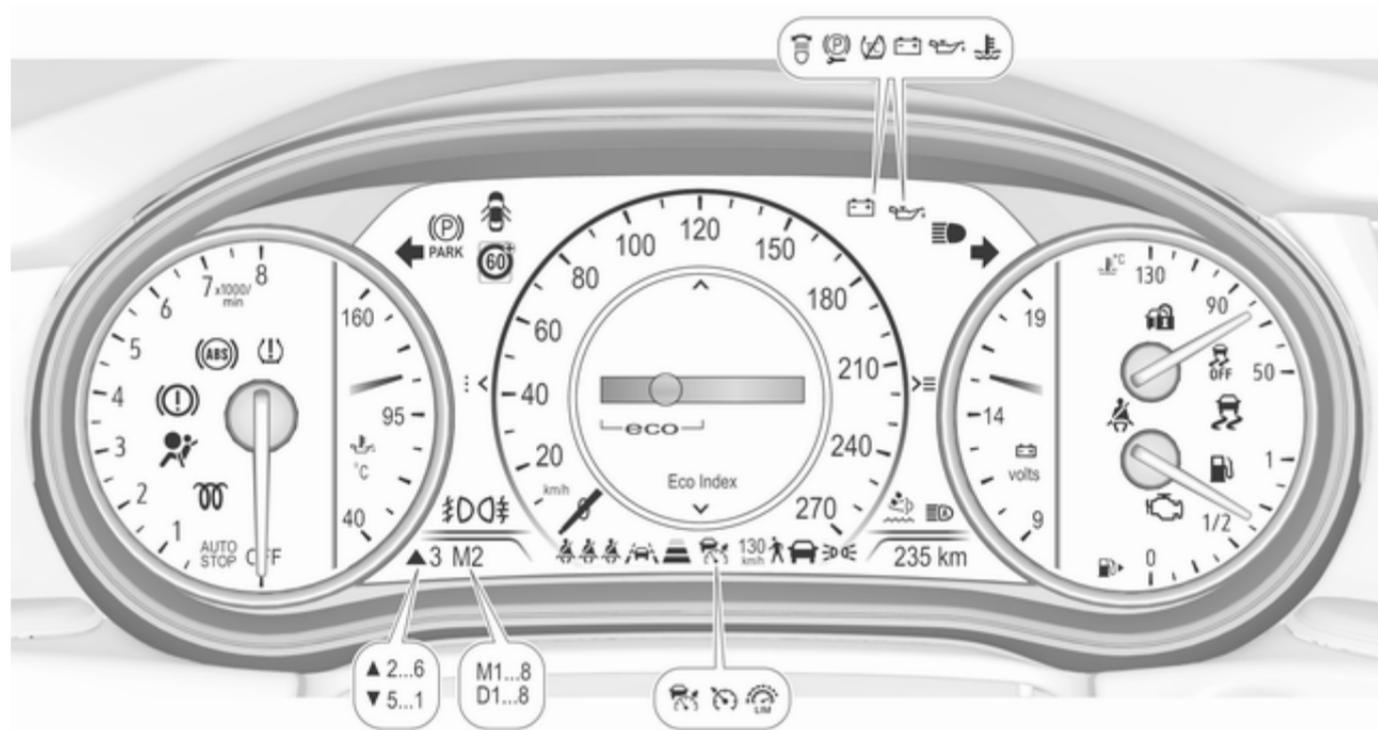
Combiné d'instruments du niveau de base



Combiné d'instruments de niveau médian



Combiné d'instruments de niveau supérieur, mode sport



Combiné d'instruments de niveau supérieur, mode tourisme



Vue d'ensemble

-  Clignotants ⇄ 100
-  Rappel de ceinture de sécurité ⇄ 100
-  Airbags et rétracteurs de ceinture ⇄ 101
-  Désactivation d'airbag ⇄ 101
-  Système de charge ⇄ 101
-  Témoin de dysfonctionnement ⇄ 102
-  Système de freinage et d'embrayage ⇄ 102
-  Frein de stationnement électrique ⇄ 102
-  Défaillance du frein de stationnement électrique ⇄ 102
-  Antiblocage de sécurité (ABS) ⇄ 103
-  Changement de rapport ⇄ 103
-  Distance de suivi ⇄ 103

-  Assistance au maintien de trajectoire ⇄ 103
-  Electronic Stability Control désactivé ⇄ 103
-  Electronic Stability Control et système antipatinage ⇄ 103
-  Système antipatinage désactivé ⇄ 104
-  Température de liquide de refroidissement du moteur ⇄ 104
-  Préchauffage ⇄ 104
-  AdBlue ⇄ 104
-  Système de surveillance de la pression des pneus ⇄ 104
-  Pression de l'huile moteur ⇄ 104
-  Niveau bas de carburant ⇄ 105
-  Blocage du démarrage ⇄ 105
-  Éclairage extérieur ⇄ 105
-  Feux de route ⇄ 105

-  Feux de route automatiques ⇄ 105
-  Phares à DEL ⇄ 106
-  Antibrouillard ⇄ 106
-  Feu antibrouillard arrière ⇄ 106
-  Régulateur de vitesse ⇄ 106
-  Régulateur de vitesse adaptatif ⇄ 106
-  Véhicule détecté à l'avant ⇄ 106
-  Piéton détecté à l'avant ⇄ 209
-  Limiteur de vitesse ⇄ 106
-  Assistant de détection des panneaux routiers ⇄ 107
-  Porte ouverte ⇄ 107

Compteur de vitesse



Affiche la vitesse du véhicule.

Compteur kilométrique



La distance totale enregistrée est affichée en km.

Compteur kilométrique journalier

La distance enregistrée depuis la dernière réinitialisation s'affiche à la page de l'ordinateur de bord.

Le compteur kilométrique journalier affiche jusqu'à 9 999 km, puis revient à 0.

Deux pages de compteur kilométrique journalier sont sélectionnables pour différents trajets.

Combiné d'instruments du niveau de base



Sélectionner $/i\backslash$ en appuyant sur **Menu** du levier des clignotants. Tourner la molette de réglage sur la manette des clignotants et sélectionner $/i\backslash 1$ ou $/i\backslash 2$. Chaque page du compteur kilométrique journalier peut être réinitialisée séparément en appuyant pendant quelques secondes sur **SET/CLR** du levier des clignotants sur le menu concerné.

Combiné d'instruments de niveau médian

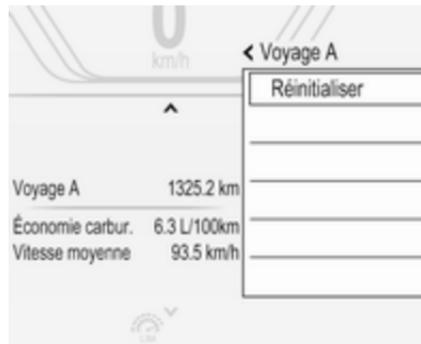


Sélectionner **Info** page  sur le menu principal. Choisir page **Trajet A** ou **Trajet B** en appuyant sur **∨** sur le volant.

Chaque compteur kilométrique journalier peut être réinitialisé séparément pendant que le contact est mis. Sélectionner la page respective, appuyer sur **>**. Confirmer en appuyant sur **✓**.

Centre d'informations du conducteur
 107.

Combiné d'instruments de niveau supérieur



Sélectionner **Info** page sur le menu principal. Choisir page **Trajet A** ou **Trajet B** en appuyant sur **∨** sur le volant.

Chaque compteur kilométrique journalier peut être réinitialisé séparément pendant que le contact est mis. Sélectionner la page respective, appuyer sur **>**. Confirmer en appuyant sur **✓**.

Compte-tours



Affiche le régime du moteur.

Si possible, conduire dans la plage de régime inférieure sur chaque rapport.

Avertissement

Le régime maximal autorisé est dépassé si l'aiguille atteint la zone d'avertissement rouge. Danger pour le moteur.

Jauge à carburant



Affiche le niveau dans le réservoir de carburant.

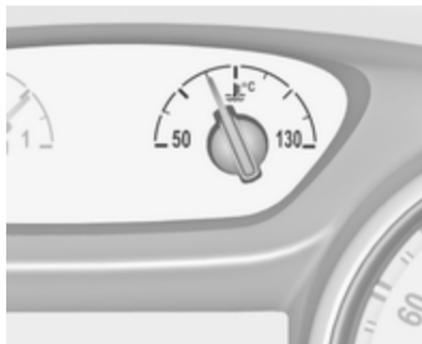
La flèche indique le côté du véhicule où se trouve le volet de remplissage de carburant.

Si le niveau est bas dans le réservoir, le témoin  s'allume. S'il clignote, faire le plein sans tarder.

Ne jamais rouler jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit vide.

En raison du reste de carburant présent dans le réservoir, la quantité ajoutée peut être inférieure à la capacité indiquée du réservoir de carburant.

Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur



Affiche la température du liquide de refroidissement.

- 50° : le moteur n'a pas encore atteint sa température de fonctionnement
- 90° (zone centrale) : température de fonctionnement normale
- 130° : température trop élevée

Remarque

Si la température de liquide de refroidissement du moteur est trop élevée, arrêter le véhicule, mettre le moteur au ralenti. Danger pour le moteur. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement.

Affichage de service

Le système de durée de vie de l'huile moteur indique quand changer l'huile moteur et le filtre. Basé sur les conditions de conduite, l'intervalle de vidange de l'huile moteur et de remplacement de filtre qui sera indiqué peut fortement varier.

Durée de vie
restante, huile

100%

Le menu de durée de vie restante de l'huile s'affiche au centre d'informations du conducteur ➔ 107.



Sur l'écran de niveau de base, sélectionner  en appuyant sur **MENU** du levier des clignotants. Tourner la molette pour sélectionner la page **Durée de vie restante, huile**.



Sur l'écran de niveau médian ou supérieur, sélectionner le menu **Info** en appuyant sur  au volant. Appuyez sur  pour choisir le mode **Durée de vie restante, huile**.

La durée de vie restante de l'huile est indiquée en pourcentage.

Réinitialisation

Sur l'écran de niveau de base, appuyer sur **SET/CLR** au niveau de la manette des clignotants pendant plusieurs secondes pour la réinitialisation. Le contact doit être mis, mais le moteur arrêté.

Sur l'écran de niveau médian ou supérieur, appuyer sur  au volant pour ouvrir le sous-dossier. Sélectionner **Réinitialiser** et confirmer en appuyant sur  pendant plusieurs secondes. Le contact doit être mis, mais le moteur arrêté.

Le système doit être réinitialisé chaque fois que l'huile moteur est remplacée pour permettre un fonctionnement correct. Prendre contact avec un atelier.

Entretien suivant

Quand le système a calculé que la durée de vie de l'huile s'est réduite, **Vidange huile moteur nécessaire** apparaît dans le centre d'informations du conducteur. Faire changer l'huile moteur et le filtre par un atelier dans

un délai d'une semaine ou 500 km (selon l'échéance survenant en premier).

Informations sur le service ⇨ 293.

Témoins

Les témoins décrits ne se retrouvent pas sur tous les véhicules. La description s'applique à toutes les versions d'instruments. Selon l'équipement, la position des témoins peut varier. Lors de la mise du contact, la plupart des témoins s'allument brièvement pour effectuer un test de fonctionnement.

Signification des couleurs des témoins :

- rouge : Danger, rappel important
- jaune : Avertissement, instruction, défaillance
- vert : Confirmation de mise en marche
- bleu : Confirmation de mise en marche
- blanc : Confirmation de mise en marche

Se reporter à tous les témoins des différents combinés d'instruments ⇨ 90.

Clignotant

⇨ s'allume ou clignote en vert.

S'allume brièvement

Les feux de stationnement sont allumés.

Clignotement

Un clignotant ou les feux de détresse sont activés.

Clignotement rapide : défaillance d'une ampoule de clignotant ou d'un fusible associé, défaillance d'une ampoule de clignotant de remorque.

Remplacement des ampoules ⇨ 255, fusibles ⇨ 262.

Clignotants ⇨ 140.

Rappel de ceinture de sécurité

Rappel de ceinture de sécurité des sièges avant

✚ pour le siège conducteur s'allume ou clignote en rouge dans le compte-tours.



✚² du siège du passager avant s'allume ou clignote en rouge sur la console de toit, quand le siège est occupé.

Allumé

Après avoir mis le contact, jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée.

Clignotement

Après avoir démarré le moteur, pendant 100 secondes maximum, jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée.

État des ceintures de sécurité sur les sièges arrière (véhicule avec écran de niveau de base)

 s'allume ou clignote en blanc ou gris dans le centre d'informations du conducteur, après le démarrage du moteur.

S'allume en blanc

La ceinture de sécurité est détachée.

Allumé en gris

La ceinture de sécurité a été attachée.

Clignote en blanc ou gris

La ceinture de sécurité attachée a été détachée.

Attacher la ceinture de sécurité ⇨ 53.

État des ceintures de sécurité sur les sièges arrière (véhicule avec écran de niveau médian ou supérieur)

 s'allume en vert ou gris ou clignote en jaune dans le centre d'informations du conducteur, après le démarrage du moteur.

Allumé en gris

La ceinture de sécurité est détachée.

S'allume en vert

La ceinture de sécurité a été attachée.

Clignote en jaune

La ceinture de sécurité attachée a été détachée.

Attacher la ceinture de sécurité ⇨ 53.

Airbags et rétracteurs de ceinture

 s'allume en rouge.

Lors de la mise du contact, le témoin s'allume pendant environ quatre secondes. S'il ne s'allume pas, s'il ne s'éteint pas après quatre secondes ou s'il s'allume en roulant, le système d'airbag présente une défaillance. Prendre contact avec un atelier. Les airbags et les rétracteurs de ceinture peuvent ne pas se déclencher en cas d'accident.

Des rétracteurs de ceinture ou airbags déclenchés sont signalés par le témoin  qui reste allumé.

Attention

Faire immédiatement remédier à la cause de la défaillance par un atelier.

Rétracteurs de ceinture, systèmes d'airbags ⇨ 52, ⇨ 55.

Désactivation d'airbag



 s'allume en jaune.

L'airbag de passager avant est activé.

 s'allume en jaune.

L'airbag de passager avant est désactivé.

Désactivation d'airbag ⇨ 59.

Systeme de charge

 s'allume en rouge.

S'allume lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

S'arrêter, couper le moteur. La batterie de véhicule ne se charge pas. Le refroidissement du moteur peut être interrompu. L'unité de servofrein peut cesser de fonctionner. Prendre contact avec un atelier.

Témoin de dysfonctionnement

 s'allume ou clignote en jaune.

S'allume lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

Défaillance dans le système d'épuration des gaz d'échappement. Les valeurs des gaz d'échappement autorisées peuvent être dépassées.

Sur les moteurs diesel, le processus de nettoyage du filtre à particules diesel est potentiellement impossible.

Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Il clignote lorsque le moteur tourne

Défaillance pouvant endommager le catalyseur. Relâcher l'accélérateur jusqu'à ce que le témoin cesse de clignoter. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Système de freinage et d'embrayage

 s'allume en rouge.

Le niveau de liquide de frein et d'embrayage est trop bas.

Attention

S'arrêter. Interrompre immédiatement le trajet. Prendre contact avec un atelier.

Frein de stationnement électrique

 s'allume ou clignote en rouge.

Allumé

Le frein de stationnement électrique est serré ⇨ 182.

Clignotement

Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement serré ou desserré. Enfoncer la pédale de frein et essayer de réinitialiser le système en desserrant, puis en serrant le frein de stationnement électrique. Si  continue à clignoter, ne plus rouler et prendre contact avec un atelier.

Défaillance du frein de stationnement électrique

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Le frein de stationnement électrique fonctionne en mode dégradé ⇨ 182.

Clignotement

Le frein de stationnement électrique est en mode Entretien. Arrêter le véhicule, serrer puis desserrer le frein de stationnement électrique pour le réinitialiser.

Attention

Faire immédiatement remédier à la cause de la défaillance par un atelier. Éviter de se garer en pente jusqu'à ce que le défaut soit résolu.

Antiblocage de sécurité (ABS)

 s'allume en jaune.

Il s'allume pendant quelques secondes après avoir mis le contact. Le système est opérationnel dès que le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas au bout de quelques secondes ou s'il s'allume en cours de route, l'ABS présente un défaut. Le dispositif de freinage continue à fonctionner mais sans régulation ABS.

Antiblocage de sécurité  181.

Changement de rapport

Lorsqu'il est recommandé de passer au supérieur ou de rétrograder pour des raisons d'économie de carburant,  ou  est affiché avec le chiffre d'un rapport supérieur ou inférieur.

Distance de suivi

 indique le réglage de la distance de suivi de la sensibilité du temps d'alerte de collision avant par des barres de distance.

Alerte de collision avant  202.

Assistance au maintien de trajectoire

 s'allume en vert ou en jaune, ou bien clignote en jaune.

S'allume en vert

Le système est sous tension et prêt à fonctionner.

S'allume en jaune

Le système s'approche d'un marquage de voie détecté sans utiliser le clignotant dans cette direction.

Clignote en jaune

Le système reconnaît que la voie est bien écartée.

Assistance au maintien de trajectoire  235

Electronic Stability Control désactivé

 s'allume en jaune.

Le système est désactivé.

Electronic Stability Control et système antipatinage

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Présence d'une défaillance dans le système. Il est possible de poursuivre la route. La stabilité de conduite peut toutefois être dégradée suivant l'état de la chaussée.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Clignotement

Le système est enclenché activement. La puissance du moteur peut être réduite et le véhicule peut être légèrement freiné automatiquement.

Electronic Stability Control ↗ 185,
Système antipatinage ↗ 184.

Système antipatinage désactivé

 s'allume en jaune.

Le système est désactivé.

Température de liquide de refroidissement du moteur

 s'allume en rouge.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

S'arrêter, couper le moteur.

Avertissement

La température de liquide de refroidissement est trop élevée.

Vérifier immédiatement le niveau de liquide de refroidissement ↗ 250.

S'il y a suffisamment de liquide de refroidissement, prendre contact avec un atelier.

Préchauffage

 s'allume en jaune.

Le préchauffage du moteur diesel est activé. Il s'enclenche uniquement lorsque la température extérieure est basse. Démarrer le moteur lorsque le témoin s'éteint.

AdBlue

 clignote en jaune.

Le niveau d'AdBlue est bas. Faire rapidement l'appoint d'AdBlue pour éviter l'interdiction de démarrage du moteur.

AdBlue ↗ 171.

Système de surveillance de la pression des pneus

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Perte de pression des pneus. S'arrêter immédiatement et vérifier la pression de gonflage.

Clignotement

Défaillance dans le système ou montage d'une roue sans capteur de pression (par exemple roue de secours). Après 60 à 90 secondes, le témoin s'allume en continu. Prendre contact avec un atelier.

Pression d'huile moteur

 s'allume en rouge.

S'allume lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

Avertissement

La lubrification du moteur peut être interrompue. Cela peut entraîner des dégâts au moteur et/ou un blocage des roues motrices.

1. Appuyer sur l'embrayage.
2. Sélectionner la vitesse neutre.
3. Quitter le trafic le plus rapidement possible sans gêner les autres véhicules.
4. Couper le contact.

⚠ Attention

Quand le moteur est arrêté, il faut exercer des efforts plus importants pour freiner et manœuvrer le volant.

Au cours d'un Autostop, le servo-frein reste opérationnel.

Ne pas enlever la clé tant que le véhicule n'est pas à l'arrêt ; sinon, le verrouillage du volant pourrait s'engager de manière inattendue.

Vérifier le niveau d'huile avant de faire appel à un atelier ⇨ 249.

Niveau bas de carburant

🛢 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Le niveau dans le réservoir à carburant est trop bas.

Clignotement

Réserve de carburant épuisée. Faire le plein immédiatement. Ne jamais rouler jusqu'à ce que le réservoir soit vide.

Faire le plein ⇨ 239.

Catalyseur ⇨ 171.

Purge d'air du circuit de gazole (diesel) ⇨ 254.

Blocage de démarrage

🚗 clignote en jaune.

Défaillance dans le blocage du démarrage. Le moteur ne peut pas être démarré.

Blocage du démarrage ⇨ 33.

Éclairage extérieur

➡ s'allume en vert.

Les feux extérieurs sont allumés ⇨ 132.

Feux de route

☰ s'allume en bleu.

Il s'allume quand les feux de route sont allumés ou en cas d'appel de phares ⇨ 133.

Feux de route automatiques

☰ s'allume en vert.

Les feux de route automatiques sont activés, voir la rubrique Phares à DEL ⇨ 136.

Phares à DEL

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Défaillance dans le système.
Prendre contact avec un atelier.

Clignotement

Le système a basculé en mode « feux de croisement symétriques ».

Le témoin  clignote pendant environ quatre secondes après que le contact est mis à titre de rappel de phare symétrique  136.

Antibrouillard

 s'allume en vert.

Les phares antibrouillard sont allumés  141.

Feu antibrouillard arrière

 s'allume en jaune.

Le feu antibrouillard arrière est allumé  141.

Régulateur de vitesse

 s'allume en blanc ou en vert.

S'allume en blanc

Le système est sous tension.

S'allume en vert

Le régulateur de vitesse est activé. La vitesse de consigne est indiquée dans le centre d'informations du conducteur.

Régulateur de vitesse  189.

Régulateur de vitesse adaptatif

 s'allume dans le centre d'informations du conducteur.

s'allume en blanc

Le système est sous tension.

s'allume en vert

Le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Régulateur de vitesse adaptatif  194.

Véhicule détecté à l'avant

 s'allume en vert ou en jaune.

S'allume en vert

Un véhicule est détecté en avant dans la même file.

S'allume en jaune

La distance avec un véhicule en mouvement à l'avant est trop petite ou vous approchez trop rapidement d'un autre véhicule.

Régulateur de vitesse adaptatif  194, Alerte de collision avant  202.

Détection de piétons

 s'allume en jaune.

Un piéton est détecté à l'avant.

Limiteur de vitesse

 s'allume en blanc ou en vert.

S'allume en blanc

Le système est sous tension.

S'allume en vert

Le limiteur de vitesse est actif. Régler la vitesse qui est indiquée près du symbole .

Limiteur de vitesse ⇨ 192.

Assistant de détection des panneaux routiers

Ⓢ affiche les panneaux routiers détectés sous forme de témoin de commande.

Assistant de détection des panneaux routiers ⇨ 231.

Porte ouverte

 s'allume en rouge.

Une des portes ou le hayon est ouvert.

Affichages d'information

Centre d'informations du conducteur

Le centre d'informations du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.

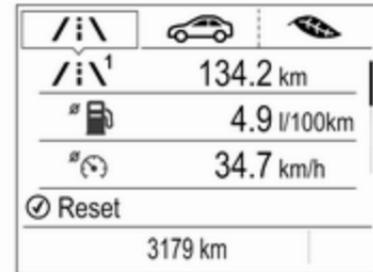
En fonction de la version et du combiné d'instruments, le centre d'informations du conducteur est disponible avec un écran de niveau de base, de niveau médian ou de niveau supérieur.

Selon l'équipement, le centre d'informations du conducteur indique :

- le totalisateur ou le compteur kilométrique journalier
- informations et réglages du véhicule
- informations sur le trajet/carburant
- informations sur la conduite économique
- alertes d'assistance au conducteur

- messages d'avertissement
- l'information audio et d'infodivertissement
- l'information de téléphone
- l'information de navigation

Écran de niveau de base



En fonction de la version, sélectionner les pages du menu de l'écran de niveau de base en appuyant sur :

- **MENU** au levier de clignotant ou
-  et  au volant

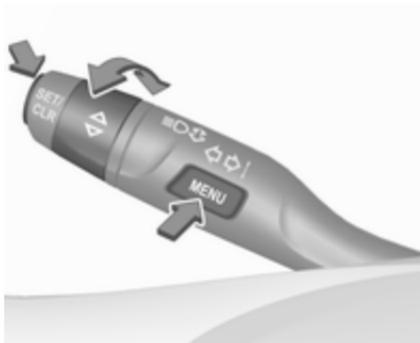
Les symboles du menu principal sont indiqués sur la ligne supérieure de l'affichage :

- Informations sur le trajet/carburant affichées par , voir une description ci-dessous.
- Informations sur le véhicule affichées par , voir une description ci-dessous.
- Informations sur le mode Eco, affichées par , voir une description ci-dessous.

Certaines des fonctions affichées diffèrent selon que le véhicule roule ou est à l'arrêt. Certaines fonctions ne sont actives que si le véhicule roule.

Sélection des menus et des fonctions Lever de clignotant avec le bouton MENU

Les menus et les fonctions peuvent être sélectionnés via les boutons du levier des clignotants.



Appuyer sur **MENU** pour naviguer entre les menus principaux ou pour revenir au niveau de menu directement supérieur à partir d'un sous-menu.

Faire tourner la molette de réglage pour sélectionner un sous-menu du menu principal ou sélectionner une valeur numérique.

Appuyer sur le bouton **SET/CLR** pour sélectionner et confirmer une fonction.

Les messages de véhicule et de service sont affichés le cas échéant sur le centre d'informations du

conducteur. Confirmer les messages en appuyant sur **SET/CLR**. Messages du véhicule  120.

Commandes au volant

Les menus et fonctions peuvent être sélectionnés via les boutons situés à droite du volant de direction.



Appuyer sur  ou  pour naviguer entre les menus principaux ou pour revenir au niveau de menu directement supérieur à partir d'un sous-menu.

Appuyer sur  ou  pour sélectionner un sous-menu du menu principal ou sélectionner une valeur numérique.

Appuyer sur le bouton **✓** pour sélectionner et confirmer une fonction.

Les messages de véhicule et de service sont affichés sur le centre d'informations du conducteur en cas de besoin. Confirmer les messages en appuyant sur **✓**. Messages du véhicule ↻ 120.

Affichage de mi-niveau

Pour sélectionner les pages de menu, appuyer sur **◀** et **▼** au volant.



Les principaux menus sont :

- Informations sur le trajet/carburant affichées par **Info**, voir une description ci-dessous.
- Informations audio affichées par **Audio**, voir une description ci-dessous.
- Informations sur le téléphone affichées par **Téléphone**, voir une description ci-dessous.
- Informations sur la navigation affichées par **Navigation**, voir une description ci-dessous.
- Informations sur le véhicule affichées par **Options**, voir une description ci-dessous.

Certaines des fonctions affichées diffèrent quand le véhicule roule ou contient l'heure et certaines fonctions ne sont actives que quand le véhicule roule.

Sélection des menus et des fonctions

Les menus et fonctions peuvent être sélectionnés via les boutons situés à droite du volant de direction.



Appuyer sur **◀** pour ouvrir une page de menu principal.

Sélectionner une page de menu principal au moyen de **Δ** ou **▼**.

Confirmer une page de menu principal avec **✓**.

Une fois une page de menu principal sélectionnée, appuyer sur **Δ** ou **▼** pour sélectionner les sous-pages.

Appuyer sur **▶** pour ouvrir un dossier suivant de la sous-page sélectionnée.

Appuyer sur **Δ** ou **▼** pour sélectionner des fonctions ou pour sélectionner une valeur numérique en cas de besoin.

Appuyer sur le bouton ✓ pour sélectionner et confirmer une fonction.

Une fois une page de menu principal sélectionnée, cette sélection reste enregistrée jusqu'à la sélection d'une autre page de menu principal. Les sous-pages sont modifiées en appuyant sur ∇ ou sur Δ.

Les messages de véhicule et de service sont affichés sur le centre d'informations du conducteur en cas de besoin. Confirmer les messages en appuyant sur ✓. Messages du véhicule ⇨ 120.

Affichage de niveau supérieur

Pour sélectionner les pages de menu, appuyer sur ◀ et ∇ au volant.



Les principaux menus sont :

- Informations sur le trajet/carburant affichées par **Info**, voir une description ci-dessous.
- Informations audio affichées par **Audio**, voir une description ci-dessous.
- Informations sur le téléphone affichées par **Téléphone**, voir une description ci-dessous.
- Informations sur la navigation affichées par **Navigation**, voir une description ci-dessous.
- Informations sur le véhicule affichées par **Options**, voir une description ci-dessous.

Certaines des fonctions affichées diffèrent quand le véhicule roule ou contient l'heure et certaines fonctions ne sont actives que quand le véhicule roule.

Le combiné d'instruments du niveau supérieur peut s'afficher en mode sport et en mode Tour. Voir ci-dessous : Menu des réglages, thèmes d'affichage.

Sélection des menus et des fonctions

Les menus et fonctions peuvent être sélectionnés via les boutons situés à droite du volant de direction.



Appuyer sur ◀ pour ouvrir une page de menu principal.

Sélectionner une page de menu principal au moyen de Δ ou ∇ .

Confirmer une page de menu principal avec \checkmark .

Une fois une page de menu principal sélectionnée, appuyer sur Δ ou ∇ pour sélectionner les sous-pages.

Appuyer sur \blacktriangleright pour ouvrir le dossier suivant de la sous-page sélectionnée.

Appuyer sur Δ ou ∇ pour sélectionner des fonctions ou pour sélectionner une valeur numérique en cas de besoin.

Appuyer sur le bouton \checkmark pour sélectionner et confirmer une fonction.

Une fois une page de menu principal sélectionnée, cette sélection reste enregistrée jusqu'à la sélection d'une autre page de menu principal. Les sous-pages sont modifiées en appuyant sur ∇ ou sur Δ .

Les messages de véhicule et de service sont affichés sur le centre d'informations du conducteur en cas de besoin. Confirmer les messages en appuyant sur \checkmark . Messages du véhicule \rightarrow 120.

Menu d'information sur le trajet/ carburant, /i \ ou Info

La liste suivante contient toutes les pages possibles du menu Info.

Certaines pages peuvent être indisponibles pour votre véhicule particulier. En fonction de l'écran, certaines fonctions sont symbolisées.

Faire tourner la molette de réglage ou appuyer sur Δ ou ∇ pour sélectionner une page :

- compteur kilométrique journalier 1 ou A
consommation moyenne de carburant 1 ou A
vitesse moyenne 1 ou A
- compteur kilométrique journalier 2 ou B
consommation moyenne de carburant 2 ou B
vitesse moyenne 2 ou B
- vitesse numérique
- autonomie en carburant
- consommation instantanée de carburant
- durée de vie de l'huile restante

- pression des pneus
- chronomètre
- assistant de détection des panneaux routiers
- distance de suivi
- page vide

Sur l'écran de niveau de base, les pages Durée de vie restante avant vidange, Pression des pneus, Assistant de détection des panneaux routiers et Distance de suivi s'affichent au menu d'informations du véhicule ; sélectionner  en appuyant sur **MENU**.

Compteur kilométrique journalier 1/A ou 2/B

Le compteur kilométrique journalier affiche la distance actuelle depuis une réinitialisation.

Le compteur kilométrique journalier affiche une distance maximale de 9 999 km, puis revient à 0.

Pour réinitialiser un écran de niveau de base, appuyer sur **SET/CLR** pendant quelques secondes. \bar{A}

l'écran de niveau médian ou supérieur, appuyer sur ► et confirmer avec ▼.

Les informations de la page de compteur kilométrique journalier 1 et 2 peuvent être réinitialisées séparément pour le compteur kilométrique total, la consommation moyenne et la vitesse moyenne pendant que l'écran concerné est actif.

Consommation moyenne de carburant 1/A ou 2/B

Affichage de la consommation moyenne. La mesure peut être redémarrée à tout moment et elle commence par une valeur par défaut.

Pour réinitialiser un écran de niveau de base, appuyer sur **SET/CLR** pendant quelques secondes. À l'écran de niveau médian ou supérieur, appuyer sur ► et confirmer avec ▼.

Vitesse moyenne 1/A ou 2/B

Affichage de la vitesse moyenne. La mesure peut être redémarrée à tout moment.

Pour réinitialiser un écran de niveau de base, appuyer sur **SET/CLR** pendant quelques secondes. À l'écran de niveau médian ou supérieur, appuyer sur ► et confirmer avec ▼.

Vitesse numérique

Affichage numérique de la vitesse instantanée.

Autonomie en carburant

L'autonomie est calculée à partir du niveau du réservoir et de la consommation actuelle. L'affichage donne des valeurs moyennes.

Après avoir rajouté du carburant, l'autonomie est automatiquement mise à jour après un bref instant.

Lorsque le niveau de carburant du réservoir est bas, un message s'affiche à l'écran et le témoin  de la jauge à carburant s'allume.

Lorsque le réservoir doit être rempli immédiatement, un message d'avertissement s'affiche et reste affiché à l'écran. En plus, le témoin  clignote dans la jauge ⇨ 105.

Consommation instantanée de carburant

Affichage de la consommation instantanée.

Durée de vie de l'huile restante

Indique une estimation de la durée de vie utile de l'huile. Le nombre en % signifie ce qu'il reste de durée de vie d'huile ⇨ 98.

Pression des pneus

Vérifie la pression de gonflage de toutes les roues lorsque le véhicule roule ⇨ 271.

Chronomètre

Pour le démarrage et l'arrêt, appuyer sur ▼. Pour la réinitialisation, appuyer sur ► et confirmer Réinitialisation.

Assistant de détection des panneaux routiers

Affiche les panneaux routiers détectés sur un tronçon de route actuel ⇨ 231.

Distance de suivi

Affiche la distance en secondes par rapport au précédent véhicule en mouvement ⇨ 205. Si le régulateur de vitesse adaptatif est actif, cette page affiche à la place le réglage de distance de suivi.

Page vide

Une page vide peut être sélectionnée si aucune information du Centre d'information du conducteur n'est requise.

Menu d'informations Eco

- Consommateurs supérieurs
- Tendence d'économie
- Index d'économie

Sur les écrans de niveau médian et supérieur, les pages Consommateurs principaux, Tendence d'économie et Index d'économie s'affichent au menu d'informations sur le trajet/carburant ; sélectionner **Info**.

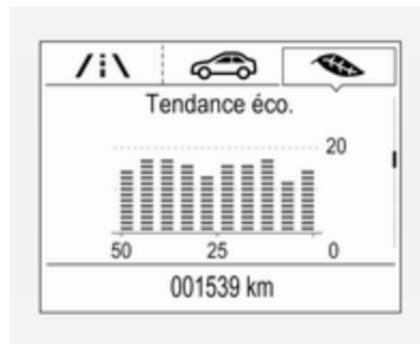
Princ. consos

La liste des consommateurs de confort les plus importants actuellement activés est affichée par ordre

décroissant. L'économie de carburant pouvant être potentiellement réalisée est indiquée.

Dans des conditions de conduite sporadiques, le moteur va activer automatiquement la lunette arrière chauffante pour augmenter la charge du moteur. Dans ce cas, la lunette arrière chauffante est indiquée comme l'un des consommateurs les plus importants, sans être activée par le conducteur.

Tendance éco.



Affiche le changement de la consommation moyenne sur une distance de 50 km. Les segments remplis affi-

chent la consommation en étapes de 5 km et affiche l'effet de la topographie ou du comportement de la conduite sur la consommation de carburant.

Index d'économie

La consommation actuelle de carburant est indiquée sur une échelle économique. Pour une conduite économique, adapter le style de conduite de manière à garder les segments remplis dans la zone Eco. Plus de segments sont remplis et plus la consommation de carburant est élevée.

La valeur de la consommation moyenne est également affichée.

Menu Audio

Le menu audio permet la navigation pour la musique, la sélection des préférences ou le changement de source audio.

Voir le guide de l'Infotainment.

Menu Téléphone

Le menu de téléphone active la gestion et l'exécution des appels téléphoniques, le défilement à travers les contacts ou l'utilisation du téléphone mains-libres.

Voir le guide de l'Infotainment.

Menu Navigation

Le menu de navigation active le guidage d'itinéraire.

Voir le guide de l'Infotainment.

Menu Informations du véhicule, ou Options

La liste suivante contient toutes les pages possibles du menu Options. Certaines pages peuvent être indisponibles pour votre véhicule particulier. En fonction de l'écran, certaines fonctions sont symbolisées.

Faire tourner la molette ou appuyer sur Δ ou ∇ pour sélectionner une page et suivre les consignes des sous-menus :

- unités
- thèmes d'affichage

- pages d'information
- avertissement de vitesse
- charge des pneus
- jauges portables
- information sur le logiciel

Unités

Appuyer sur \blacktriangleright lorsque la page des unités s'affiche. Sélectionner les unités anglo-saxonnes ou métriques en appuyant sur \checkmark .

Thèmes d'affichage

Appuyer sur \blacktriangleright pendant l'affichage des thèmes d'affichage. Sélectionner le mode sport ou Touring en appuyant sur \checkmark . Le mode sport inclut davantage d'informations sur le véhicule. Le mode Tour inclut davantage d'informations média.

Ce paramétrage est disponible uniquement avec l'écran de niveau supérieur.

Pages d'information

Appuyer sur \blacktriangleright pendant l'affichage des pages d'information. Une liste de toutes les options du menu d'information s'affiche. Sélectionner les fonc-

tions à afficher à la page d'information en appuyant sur \checkmark . Les pages sélectionnées possèdent un \checkmark dans une case à cocher. Les fonctions invisibles possèdent une boîte à cocher vide. Se reporter à **Menu d'information**, plus haut.

Avertissement de vitesse

L'écran d'avertissement d'excès de vitesse vous permet de paramétrer une vitesse que vous désirez ne pas dépasser.

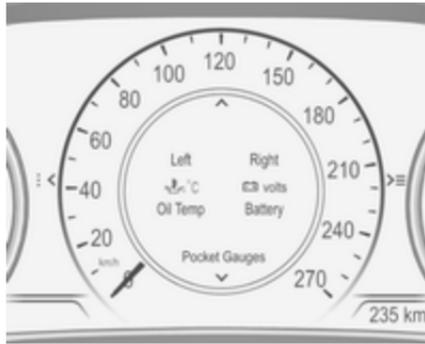
Pour régler l'avertissement d'excès de vitesse, appuyer sur \blacktriangleright pendant que la page est affichée. Appuyer sur Δ ou ∇ pour régler l'heure. Appuyer sur \checkmark pour régler la vitesse. Une fois la vitesse réglée, cette fonction peut être désactivée en appuyant sur \checkmark pendant l'affichage de cette page. Si la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, un avertissement instantané s'affiche, accompagné d'une sonnerie.

Charge des pneus

La catégorie de pression des pneus selon la pression réelle de gonflage des pneus peut être sélectionnée
 ⇨ 271.

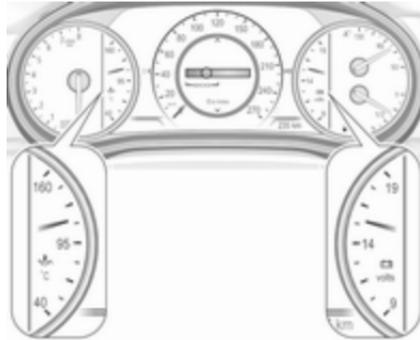
Jauges portables

En fonction de l'équipement du véhicule, les jauges portables peuvent s'afficher dans les coins extérieurs droit et gauche, à côté du compteur de vitesse. Différents types de jauges peuvent être configurés.



Appuyer sur ► pendant l'affichage des jauges portables. Sélectionner l'élément gauche ou droit en

appuyant sur ► ou ◀. Choisir le type de jauge pour chaque élément en appuyant sur ▼. Confirmer avec ✓.



Les types de jauges disponibles sont :

- **Tension de batterie**

Affiche la tension de batterie du véhicule (V). Lorsque le moteur tourne, la tension peut varier entre 12 V et 15,5 V. Il est possible que la tension soit temporairement inférieure à 12 V lors d'une importante utilisation électrique.

- **Température d'huile**

Affiche la température de l'huile en degrés Celsius.

- **Pression d'huile**

Affiche la pression d'huile en kPa.

- **Suralimentation moteur**

Affiche la suralimentation du turbocompresseur en kPa.

Les jauges portables sont disponibles uniquement avec l'écran de niveau supérieur.

Information sur le logiciel

Affiche l'information de logiciel en source ouverte.

Affichage d'informations

L'affichage d'informations se trouve dans le tableau de bord, près du combiné d'instruments.

Selon sa configuration, le véhicule possède un

- **Affichage d'informations en couleur de 7 po** avec fonctionnalité d'écran tactile
ou
- **Affichage d'informations en couleur de 8 po** avec fonctionnalité d'écran tactile

L'affichage d'informations peut indiquer :

- l'heure ↗ 86
- la température extérieure ↗ 85
- la date ↗ 86
- Infotainment System, voir la description dans le manuel de l'Infotainment System
- réglages de la climatisation ↗ 151
- caméra arrière ↗ 227
- système de vue panoramique ↗ 224
- instructions d'aide au stationnement ↗ 212
- circulation transversale à l'arrière ↗ 229
- menu de visualisation Flex Ride ↗ 186
- navigation, voir la description dans le manuel de l'Infotainment System
- les messages du système
- les réglages de personnalisation du véhicule ↗ 122.

Affichage d'informations en couleur de 7 pouces

Sélection des menus et des réglages

Les menus et réglages sont accessibles via l'affichage.



Appuyer sur  pour allumer l'écran.

Appuyer sur  pour afficher la page d'accueil.

Toucher l'icône d'affichage du menu voulu avec le doigt.

Toucher une icône correspondante pour confirmer une sélection.

Toucher  pour revenir au niveau supérieur de menu suivant.

Appuyer sur  pour retourner à la page d'accueil.

Pour de plus amples informations, consulter le guide de l'Infotainment. Personnalisation du véhicule ↗ 122.

Affichage d'informations en couleur de 8 pouces

Sélection des menus et des réglages

Il existe trois possibilités d'utilisation de l'affichage :

- via les boutons placés sous l'écran
- en touchant l'écran tactile du doigt
- via la reconnaissance vocale

Fonctionnement de bouton



Appuyer sur  pour allumer l'écran.

Appuyer sur  pour afficher la page d'accueil.

Appuyer sur **BACK** pour quitter un menu sans changer de réglage.

Pour de plus amples informations, consulter le guide de l'Infotainment.

Fonctionnement de l'écran tactile

L'affichage doit être activé en appuyant sur . Appuyer sur  pour sélectionner une page d'accueil.

Toucher l'icône d'affichage du menu désiré ou sélectionner une fonction avec le doigt.

Faire défiler une liste de sous-menu plus longue au moyen du doigt vers le haut ou le bas.

Confirmer une fonction ou une sélection la touchant.

Toucher sur  à l'écran pour quitter un menu sans changer de réglage.

Appuyer sur  pour retourner à la page d'accueil.

Pour de plus amples informations, consulter le guide de l'Infotainment.

Reconnaissance vocale

Consulter le guide de l'Infotainment pour le description.

Personnalisation du véhicule  122.

Mode valet

Certaines fonctions du centre d'informations du conducteur et de l'affichage d'informations peuvent être limitées pour certains conducteurs.

Pour plus d'informations, consulter le guide de l'Infotainment.

Affichage à tête haute

L'affichage à tête haute projette sur le pare-brise, côté conducteur, des informations à destination du conducteur concernant le combiné d'instruments.

L'information apparaît sous la forme d'une image projetée sur le pare-brise directement à hauteur de vue du conducteur grâce à une lentille située dans le tableau de bord. L'image apparaît de sorte à pointer vers l'avant du véhicule.

En fonction de l'équipement, l'affichage à tête haute peut indiquer :

- des informations générales de conduite ;
- des avertissements provenant des systèmes d'assistance au conducteur ;
- la position du levier sélecteur de la boîte automatique ;
- indication de rapport de vitesse ;

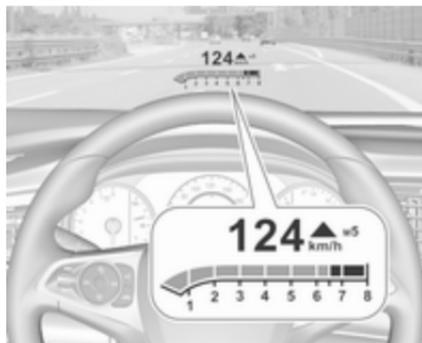
- des informations audio/téléphone ;
- des informations de navigation détaillées, si équipé de l'Infotainment de navigation.



Trois commandes se trouvent au-dessus du commutateur d'éclairage pour utiliser l'affichage à tête haute.

Vues d'affichage

Différentes vues sont disponibles dans l'affichage à tête haute et sélectionnables avec le bouton INFO. Chaque pression change la vue d'affichage.



Affichage de la vitesse

Indique

- Compteur de vitesse : indication de la vitesse en chiffres
- Panneaux de signalisation : indication des limitations de vitesse

Vue des performances

Indique

- Compteur de vitesse : indication de la vitesse en chiffres
- Compte-tours : vitesse du moteur en tours par minute
- Boîte automatique : position du levier sélecteur

- Boîte manuelle/automatique : indication de changement de rapport
- Indication d'arrêt automatique

Vue audio

Indique

- Compteur de vitesse : indication de la vitesse en chiffres
- Information sur la piste audio en cours

Vue de navigation

Indique

- Compteur de vitesse : indication de la vitesse en chiffres
- Informations de navigation détaillées

Témoins de sécurité active

Les témoins des systèmes d'assistance au conducteur suivants sont indiqués sur la ligne supérieure de l'affichage pour toutes les vues

- Véhicule détecté à l'avant  : reconnaissance de véhicule
- Assistance au maintien de trajectoire  : état et avertissement

- Régulateur de vitesse adaptatif  : réglage de la vitesse et de l'état
- Piéton détecté à l'avant  : reconnaissance de piéton

Affichage des alertes

La liste suivante n'est pas une liste exhaustive des alertes possibles. Certaines alertes ne sont pas disponibles pour votre véhicule, d'autres peuvent apparaître en fonction de sa configuration.

Les alertes sont affichées sur chaque page si cela est nécessaire

- alerte de protection de piéton ;
- alerte de collision avant ;
- alerte de changement de rapport ;
- appel entrant.

Les alertes ayant une priorité moindre peuvent être réinitialisées en appuyant sur , les alertes ayant une priorité élevée restent affichées tant que le danger persiste. Les messages du système ou les avertisse-

ments du véhicule peuvent nécessiter une action immédiate. Prendre contact avec un atelier.

Réglage de la position de l'affichage à tête haute

1. Ajuster le siège du conducteur.
2. Démarrer le moteur.
3. Baisser ou lever le bouton  pour centrer l'image. L'ajustement vertical est possible, mais pas l'ajustement latéral.

Attention

Si l'image HUD est trop lumineuse ou trop haute dans votre champ de vision, elle peut gêner votre visibilité de nuit. Atténuer la luminosité de l'image HUD et la placer plus bas dans le champ de vision.

Réglage de la luminosité

La luminosité de l'affichage à tête haute s'abaisse ou s'élève automatiquement afin de compenser l'éclai-

rage extérieur. La luminosité peut également être ajustée manuellement selon les besoins :

Maintenir  relevé afin d'augmenter la luminosité de l'affichage. Maintenir baissé afin de diminuer la luminosité de l'affichage.

L'image peut s'éclaircir temporairement en fonction de l'angle et de la position du soleil.

Désactivation

Maintenir  abaissé pour désactiver l'affichage à tête haute.

Langue

La sélection de la langue préférée peut s'effectuer dans le menu de personnalisation du véhicule  122.

Unités

Les unités peuvent être modifiées dans le menu des réglages du centre d'informations du conducteur  107.

Entretien de l'affichage à tête haute

Nettoyer la partie intérieure du pare-brise afin d'enlever toute saleté ou pellicule qui pourrait réduire la qualité ou la netteté de l'image de l'affichage à tête haute.

Nettoyer la lentille de l'affichage à tête haute située dans le tableau de bord avec un tissu doux imbibé d'un produit nettoyant pour vitre. Frotter délicatement la lentille, puis la sécher.

Limites du système

L'affichage à tête haute peut ne pas fonctionner correctement lorsque :

- La lentille présente dans le tableau de bord est recouverte par un objet ou le pare-brise et la lentille ne sont pas propres.
- La luminosité de l'affichage est trop basse ou trop élevée.
- L'image n'est pas ajustée à la bonne hauteur.
- Le conducteur porte des lunettes de soleil polarisées.

Si l'affichage à tête haute n'est pas correct pour d'autres raisons, prendre contact avec un atelier.

Le pare-brise est un composant du système d'affichage à tête haute. Remplacement du pare-brise ↪ 36.

Messages du véhicule

Les messages sont affichés dans le centre d'informations du conducteur ; dans certains cas, ils s'accompagnent d'un avertissement et d'un signal sonore.



Sur l'écran de niveau de base, appuyer sur **SET/CLR** au levier de clignotant pour confirmer un message.



Sur l'écran de niveau médian ou supérieur, appuyer sur ✓ pour confirmer un message.

Messages de véhicule et d'entretien

Les messages du véhicule sont affichés sous forme de textes. Suivre les instructions données dans les messages.

Messages de l'affichage d'informations en couleur

Certains messages importants peuvent en outre apparaître sur l'affichage d'informations en couleur. Appuyer sur le bouton multifonction pour confirmer un message. Certains messages n'apparaissent que pendant quelques secondes.

Signaux sonores

Lors du démarrage du moteur ou en roulant

Un seul signal sonore sera émis à la fois.

Le signal sonore indiquant des ceintures de sécurité non bouclées aura la priorité sur tout autre signal sonore.

- En cas de ceinture de sécurité non bouclée ;
- Si une porte ou le hayon n'est pas correctement fermé lors du démarrage ;
- Si une vitesse donnée est dépassée alors que le frein de stationnement est serré ;

- Si le régulateur de vitesse adaptatif se désactive automatiquement ;
- Si un véhicule à l'avant est approché de trop près ;
- Si un piéton à l'avant est approché de trop près ;
- Si une vitesse programmée ou une limitation de vitesse est dépassée ;
- Si un message d'avertissement apparaît dans le centre d'informations du conducteur ;
- Si la clé électronique n'est pas dans l'habitacle ;
- Si l'aide au stationnement détecte un objet ;
- Si un changement de file inattendu se produit ;
- Si le filtre à particules pour diesel a atteint son niveau de remplissage maximal.

Quand le véhicule est à l'arrêt et/ou que la porte du conducteur est ouverte

- avec l'éclairage extérieur allumé ;
- si le dispositif d'attelage n'est pas verrouillé.

Pendant un Autostop

- Lorsque la porte du conducteur est ouverte.
- Si l'une des conditions pour un arrêt automatique n'est pas remplie.

Tension de pile

Lorsque la tension de la batterie du véhicule est faible, un message d'avertissement s'affiche sur le centre d'informations du conducteur.

1. Arrêter tout consommateur électrique qui n'est pas nécessaire à la sécurité lors de la conduite du véhicule, le chauffage de siège, le

chauffage de lunette par exemple, ou tout autre consommateur électrique.

2. Charger la batterie du véhicule en conduisant continuellement pendant un certain temps ou en utilisant un chargeur de batterie.

Le message d'avertissement s'efface une fois que le moteur a été démarré deux fois sans chute de tension.

Si la batterie du véhicule ne peut pas être rechargée, faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Personnalisation du véhicule

Le comportement du véhicule peut être personnalisé en modifiant les réglages dans l'affichage d'informations.

Certains réglages spécifiques à différents conducteurs peuvent être mémorisés individuellement dans chacune des clés du véhicule. Réglages mémorisés ⇨ 22.

Selon l'équipement du véhicule et la législation spécifique de certains pays, certaines des fonctions décrites peuvent ne pas être disponibles.

Certaines fonctions sont uniquement affichées ou activées quand le moteur tourne.

Paramétrages personnels

7" Affichage d'informations en couleur

Appuyer sur , sélectionner **Paramètres** puis **Véhicule** sur l'écran tactile.



Dans les sous-menus correspondants, il est possible de changer les réglages suivants :

Véhicule

- **Climatisation et qualité de l'air**
 - Vitesse max automatique de soufflante** : modifie le niveau de débit d'air dans l'habitacle de la commande de climatisation en mode automatique.
 - Sièges chauffants automatiques** : active automatiquement le chauffage des sièges.
 - Désembuage automatique** : contribue à désembuer le pare-

brise en sélectionnant automatiquement les réglages nécessaires et le mode de climatisation automatique.

Désembuage arrière

automatique : active automatiquement la lunette arrière chauffante.

- **Systèmes de détection/collision**
 - Alerte de collision frontale** : active ou désactive l'alerte de collision avant.

Préparation automatique à la

collision : active ou désactive la fonction de freinage automatique du véhicule en cas de danger de collision imminente. Les options suivantes peuvent être sélectionnées : le système prend le contrôle du freinage, se limite à des avertissements sonores ou est complètement désactivé.

Système anticollision avant : modifie les réglages de l'alerte de collision avant.

Protection des piétons à l'avant : active ou désactive et change les paramètres de protection des

piétons en cas de collision frontale.

Aide au stationnement : active ou désactive l'aide au stationnement à ultrasons. L'activation peut être sélectionnée avec ou sans attelage de remorque fixé.

Info "Libre circulation" : active ou désactive le rappel de conduite lorsque le régulateur de vitesse adaptatif maintient le véhicule à l'arrêt.

Alerte d'angle mort : active ou désactive l'alerte de zone aveugle latérale.

- **Confort et commodité**

Rappel automatique de mémoire : modifie les paramètres de rappel des réglages mémorisés pour le réglage des sièges.

Siège conducteur facilitant la sortie : active ou désactive la fonction Sortie facile de siège électrique.

Volume du carillon : change le volume des signaux sonores.

Personnalisation par conducteur : active ou désactive la fonction de personnalisation.

Essuie-glace cdé par capteur pluie : active ou désactive le balayage automatique au moyen du détecteur de pluie.

Essuie-glace auto. mrch arriè. : active ou désactive la mise en marche automatique de l'essuie-glace arrière quand la marche arrière est engagée.

- **Éclairage**

Feux de localisateur du véhicule : active ou désactive l'éclairage pour entrer dans le véhicule.

Éclairage pour quitter le véhicule : active ou désactive l'éclairage des environs du véhicule et modifie sa durée.

Circulation à gauche ou à droite : change entre l'éclairage du côté gauche ou du côté droit.

Éclairage directionnel adaptatif : change les réglages des fonctions des phares à DEL.

- **Serrures électriques de porte Antiverrouillage de porte déverrouillée** : active ou désactive la fonction de verrouillage quand l'une des portes est ouverte.

Verrouillage automatique de porte : active ou désactive la fonction de verrouillage automatique des portes après la mise en marche du moteur.

Verrouillage retardé des portes : active ou désactive la fonction de verrouillage temporisé des portes. Cette fonction retarde le verrouillage effectif des portes jusqu'à ce que toutes les portes soient fermées.

- **Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance**

Indicat. lumin. déverrouill. à dist. : active ou désactive la confirmation du verrouillage par les feux de détresse pendant le déverrouillage.

Confirmation verrouillage à distance : change le type d'infor-

mation en retour lors du verrouillage du véhicule.

Déverrouill. à dist. des portes : modifie la configuration du déverrouillage de la porte conducteur uniquement ou de tout le véhicule.

Verrouill. à dist. des portes déverrouil. : active ou désactive la fonction de reverrouillage automatique après déverrouillage sans ouverture du véhicule.

Fonct. télécom. des vitres : active ou désactive le fonctionnement des lève-vitres électriques avec la télécommande.

Déverrouillage passif des portes : Modifie la configuration du déverrouillage de la porte conducteur uniquement ou de tout le véhicule.

Verrouillage de porte passif : active ou désactive la fonction de verrouillage passif. Cette fonction verrouille automatiquement le véhicule au bout de quelques secondes si toutes les portes sont fermées et si une clé électronique a été retirée du véhicule.

Alerte: télécom. à l'intér. du vhic : active ou désactive la sonnerie d'avertissement lorsque la clé électronique reste dans le véhicule.

Paramétrages personnels

8" Affichage d'informations en couleur

Appuyer sur , puis sélectionner l'icône **RÉGLAGES**.



Dans les sous-menus correspondants, il est possible de changer les réglages suivants :

Véhicule

- **Climatisation et qualité d'air**

Vitesse de ventilation automatique

: modifie le niveau de débit d'air dans l'habitacle de la commande de climatisation en mode automatique.

Chauffage automatique des sièges

: active automatiquement le chauffage des sièges.

Désembuage automatique :

contribue à désembuer le pare-brise en sélectionnant automatiquement les réglages nécessaires et le mode de climatisation automatique.

Désembuage automatique arrière

: active automatiquement la lunette arrière chauffante.

- **Systèmes collision / détection**

Alerte collision : active ou désactive l'alerte de collision avant.

Préparation à la collision : active ou désactive la fonction de freinage automatique du véhicule en cas de danger de collision imminente. Les options suivantes peuvent être sélectionnées : le

système prend le contrôle du freinage, se limite à des avertissements sonores ou est complètement désactivé.

Protection des piétons à l'avant :

active ou désactive et change les paramètres de protection des piétons en cas de collision frontale.

Assistance au stationnement :

active ou désactive l'aide au stationnement à ultrasons. L'activation peut être sélectionnée avec ou sans attelage de remorque fixé.

Info "Libre circulation" : active ou désactive la fonction de rappel du régulateur de vitesse adaptatif.

Avertissement angle mort : active ou désactive l'alerte de zone aveugle latérale.

- **Confort et commodité**

Réglage automatique : modifie les paramètres de rappel des réglages mémorisés pour le réglage des sièges.

Sortie facile siège conducteur :
active ou désactive la fonction
Sortie facile de siège électrique.

Volume sonore : change le
volume des signaux sonores.

Personnalisation par conduct. :
active ou désactive la fonction de
personnalisation.

Essuie-glace à capteur de pluie :
active ou désactive le balayage
automatique au moyen du détec-
teur de pluie.

Essuyage auto. marche arrière :
active ou désactive la mise en
marche automatique de l'essuie-
glace arrière quand la marche
arrière est engagée.

- **Éclairage**

Lumières de localiser du véh. :
active ou désactive l'éclairage
pour entrer dans le véhicule.

Éclairage à la descente : active
ou désactive l'éclairage des envi-
rons du véhicule et modifie sa
durée.

Circulation à gauche ou à droite :
change entre l'éclairage du côté
gauche ou du côté droit.

Feux de croisement adaptatifs :
change les réglages des fonc-
tions des phares à DEL.

- **Verrouillage électrique des portes**

Ne pas verrouiller porte ouverte :
active ou désactive la fonction de
verrouillage quand l'une des
portes est ouverte.

Verrouillage automatique des portes : active ou désactive la
fonction de verrouillage automa-
tique des portes après la mise en
marche du moteur.

Verrouillage retardé des portes :
active ou désactive la fonction de
verrouillage temporisé des
portes. Cette fonction retarde le
verrouillage effectif des portes
jusqu'à ce que toutes les portes
soient fermées.

- **Verr., déverr., démarrage à distance**

Déverrouiller à dist. signal lumineux : active ou désactive la
confirmation du verrouillage par
les feux de détresse pendant le
déverrouillage.

Confirmation verrouillage à distance : change le type d'infor-
mation en retour lors du verrouil-
lage du véhicule.

Déverrouillage portes à distance : modifie la configuration
du déverrouillage de la porte
conducteur uniquement ou de
tout le véhicule.

Reverr. à distance portes déverr. : active ou désactive la
fonction de reverrouillage auto-
matique après déverrouillage
sans ouverture du véhicule.

Télécommande vitre : active ou
désactive le fonctionnement des
lève-vitres électriques avec la
télécommande.

Déverrouillage passif des portes :
Modifie la configuration du déver-
rouillage de la porte conducteur
uniquement ou de tout le
véhicule.

Verrouillage passif des portes :
active ou désactive la fonction de
verrouillage passif. Cette fonc-
tion verrouille automatiquement
le véhicule au bout de quelques
secondes si toutes les portes

sont fermées et si une clé électronique a été retirée du véhicule.

Alerte télécommande dans véhicule : active ou désactive la sonnerie d'avertissement lorsque la clé électronique reste dans le véhicule.

Service de télématique

OnStar

OnStar est un assistant personnel de connectivité et de service avec un point d'accès Wi-Fi intégré. Le service OnStar est disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Remarque

OnStar n'est pas disponible sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

Remarque

Pour qu'elle soit disponible et opérationnelle, OnStar nécessite d'un abonnement OnStar valide et un bon fonctionnement des circuits électriques du véhicule, des services mobiles et de la liaison aux satellites GPS.

Pour activer les services OnStar et configurer un compte, appuyer sur  et parler à un conseiller.

Selon l'équipement du véhicule, les services suivants sont disponibles :

- Services d'urgence et assistance en cas de panne du véhicule
- Point d'accès Wi-Fi
- Application smartphone
- Commande à distance, par ex. localisation du véhicule, activation de l'avertisseur sonore et des éclairages, commande du système de verrouillage central
- Assistance en cas de vol de véhicule
- Diagnostics du véhicule
- Téléchargement d'itinéraire

Remarque

Le module OnStar du véhicule est désactivé après dix jours dans cycle d'allumage. Les fonctions nécessitant une connexion de données seront de nouveau disponibles après la mise du contact.

Boutons OnStar



Bouton Privé

Appuyer et maintenir enfoncé  jusqu'à entendre un message pour activer ou désactiver la transmission de la localisation du véhicule.

Appuyer sur  pour répondre à un appel ou terminer un appel à un conseiller.

Appuyer sur  pour accéder aux réglages Wi-Fi.

Bouton de Services

Appuyer sur  pour établir une connexion avec un conseiller.

Bouton SOS

Appuyer sur  pour établir une connexion d'urgence prioritaire avec un conseiller spécialement formé aux urgences.

LED d'état

Vert : Le système est prêt avec la transmission activée de la localisation de véhicule.

Vert clignotant : Le système est en cours d'appel.

Rouge : Un problème est survenu.

Éteint : Le système est prêt avec la transmission désactivée de la localisation de véhicule ou le système est en mode d'attente.

Rouge / vert clignotant pendant un court instant : La transmission de la localisation de véhicule a été désactivée.

Services OnStar

Services généraux

Si vous avez besoin d'informations sur, par exemple, les heures d'ouverture, les points d'intérêt et les destinations ou si de l'aide est nécessaire,

par exemple, en cas de panne du véhicule, crevaison ou réservoir de carburant vide, appuyer sur  pour établir une connexion avec un conseiller.

Services d'urgence

En cas d'urgence, appuyer sur  et parler à un conseiller. Le conseiller contacte ensuite les fournisseurs de services d'urgence ou d'assistance et les dirige vers votre véhicule.

En cas d'accident avec activation des airbags ou des tendeurs de courroie, un appel d'urgence automatique est établi. Le conseiller est immédiatement connecté à votre véhicule pour lui permettre de voir si une aide est nécessaire.

Remarque

Le passage d'un appel d'urgence peut ne pas être possible dans les zones dont la disponibilité réseau n'est pas suffisante ou lorsque le matériel a été endommagé suite à un accident.

Point d'accès Wi-Fi

Le point d'accès Wi-Fi du véhicule fournit une connectivité Internet avec un débit maximum de 4G/LTE.

Remarque

La fonction de point d'accès Wi-Fi n'est pas disponible sur tous les marchés.

Il est possible de connecter jusqu'à sept périphériques.

Pour connecter un périphérique mobile au point d'accès Wi-Fi :

1. Appuyer sur , puis sélectionner les paramètres Wi-Fi sur l'affichage d'informations. Les paramètres affichés comprennent le nom du point d'accès Wi-Fi (SSID), le mot de passe et le type de connexion.
2. Démarrer une recherche par le réseau Wi-Fi sur votre périphérique mobile.
3. Sélectionner le point d'accès de votre véhicule (SSID) lorsqu'il est répertorié.
4. Lorsque vous y êtes invité, saisissez le mot de passe sur votre périphérique mobile.

Remarque

Pour modifier le SSID ou le mot de passe, appuyer sur  et parler à un conseiller ou se connecter au compte.

Pour désactiver la fonctionnalité du point d'accès Wi-Fi, appuyer sur  pour appeler un conseiller.

Appli pour smartphone

Avec l'appli myOpel pour smartphone, certaines fonctions du véhicule peuvent être activées à distance.

Les fonctions suivantes sont disponibles :

- Verrouiller ou déverrouiller le véhicule.
- Actionner l'avertisseur sonore ou les feux clignotants.
- Vérifier le niveau de carburant, la durée de vie avant vidange et la pression des pneus (uniquement avec le système de surveillance de la pression des pneus).

- Envoyer une destination de navigation au véhicule, s'il est équipé d'un système de navigation intégré.
- Localiser le véhicule sur une carte.
- Gérer les paramètres Wi-Fi.

Pour opérer ces fonctions, télécharger l'application sur App Store® ou Google Play™ Store.

Télécommande

Il est également possible d'utiliser n'importe quel téléphone pour appeler un conseiller qui pourra actionner à distance des fonctions spécifiques du véhicule. Rechercher le numéro de téléphone OnStar correspondant sur notre site Internet spécifique du pays.

Les fonctions suivantes sont disponibles :

- Verrouiller ou déverrouiller le véhicule.
- Fournir des informations sur la localisation du véhicule.
- Actionner l'avertisseur sonore ou les feux clignotants.

Assistance en cas de vol de véhicule

Si le véhicule est volé, signaler le vol aux autorités et demander une assistance OnStar en cas de vol du véhicule. Utiliser n'importe quel téléphone pour appeler un conseiller.

Rechercher le numéro de téléphone OnStar correspondant sur notre site Internet spécifique du pays.

OnStar peut aider à localiser et à récupérer le véhicule.

Alerte en cas de vol

Lorsque l'alarme antivol est déclenchée, une notification est envoyée à OnStar. Vous êtes ensuite informé de cet événement par un message texte ou par courriel.

Empêcher le redémarrage

En envoyant des signaux à distance, OnStar peut empêcher le redémarrage du véhicule une fois qu'il a été arrêté.

Diagnostics à la demande

À tout moment, par exemple si le véhicule affiche un message de véhicule, appuyer sur  pour contacter un conseiller et lui demander d'effectuer un contrôle de diagnostic en

temps réel pour déterminer directement le problème. En fonction des résultats, le conseiller pourra fournir une assistance supplémentaire.

Rapport de diagnostic

Le véhicule transmet automatiquement des données de diagnostic à OnStar qui vous envoie un rapport mensuel par courriel, ainsi qu'à l'atelier de votre choix.

Remarque

La fonction de notification à l'atelier peut être désactivée dans votre compte.

Le rapport contient l'état des principaux systèmes de fonctionnement du véhicule, comme le moteur, la boîte de vitesses, les airbags, l'ABS et d'autres systèmes importants. Il fournit également des informations sur les éléments de maintenance possible et la pression des pneus (uniquement avec le système de surveillance de la pression des pneus).

Pour regarder les informations plus en détails, sélectionnez le lien dans le courrier et connectez-vous à votre compte.

Téléchargement d'itinéraire

Une destination désirée peut être téléchargée directement sur le système de navigation.

Appuyer sur  pour appeler un conseiller et décrire la destination ou le point d'intérêt.

Le conseiller peut rechercher une adresse ou un point d'intérêt et envoyer directement la destination sur le système de navigation intégré.

Paramètres OnStar**Numéro d'identification personnel (NIP) OnStar**

Pour avoir un accès total à tous les services OnStar, un NIP à quatre chiffres est requis. Le NIP doit être personnalisé lors de la première conversation avec un conseiller.

Pour modifier le NIP, appuyer sur  pour appeler un conseiller.

Données du compte

Un abonné OnStar possède un compte dans lequel toutes les données sont enregistrées. Pour demander une modification des informations du compte, appuyer sur **☎** et parler à un conseiller ou se connecter au compte.

Si le service OnStar est utilisé sur un autre véhicule, appuyer sur **☎** et demander que le compte soit transféré sur le nouveau véhicule.

Remarque

Dans tous les cas, si le véhicule est mis au rebut, vendu ou transféré d'une quelconque manière, veuillez signaler immédiatement les modifications à OnStar et mettre fin au service OnStar pour ce véhicule.

Localisation de véhicule

La localisation du véhicule est transmis à OnStar lorsqu'un service est demandé ou déclenché. Un message sur l'affichage d'informations informe sur cette transmission.

Pour activer ou désactiver la transmission de la localisation du véhicule, appuyer sur **☎** et le maintenir enfoncé jusqu'à entendre un message audio.

La désactivation est indiquée par le témoin d'état clignotant rouge et vert pendant un court instant et à chaque démarrage du véhicule.

Remarque

Si la transmission de l'emplacement du véhicule est désactivée, certains services ne seront plus disponibles.

Remarque

OnStar conserve toujours une connaissance de l'emplacement du véhicule en cas d'urgence.

Recherchez la politique de confidentialité dans votre compte.

Mises à jour du logiciel

OnStar peut effectuer des mises à jour de logiciel à distance sans préavis ou consentement. Ces mises à jour sont destinées à renforcer ou à maintenir la sécurité ou le fonctionnement du véhicule.

Ces mises à jour peuvent concerner des problèmes de confidentialité. Recherchez la politique de confidentialité dans votre compte.

Éclairage

| | |
|---|------------|
| Feux extérieurs | 132 |
| Commutateur d'éclairage | 132 |
| Commande automatique des feux | 133 |
| Feux de route | 133 |
| Feux de route automatiques | 133 |
| Appel de phares | 135 |
| Réglage de la portée des phares | 135 |
| Phares pour conduite à l'étranger | 136 |
| Feux de jour | 136 |
| Phares à DEL | 136 |
| Feux de détresse | 140 |
| Clignotants de changement de direction et de file | 140 |
| Phares antibrouillard | 141 |
| Feu antibrouillard arrière | 141 |
| Feux de stationnement | 141 |
| Feux de recul | 142 |
| Lentilles de feu embuées | 142 |
| Éclairage intérieur | 142 |
| Commande d'éclairage du tableau de bord | 142 |
| Lampes de lecture | 143 |
| Lampes de pare-soleil | 144 |

Fonctions spéciales d'éclairage . 144

| | |
|--|-----|
| Éclairage de la console centrale | 144 |
| Éclairage pour entrer dans le véhicule | 144 |
| Éclairage pour quitter le véhicule | 145 |
| Protection contre la décharge de la batterie | 145 |

Feux extérieurs

Commutateur d'éclairage



Tourner le commutateur d'éclairage :

- AUTO** : La commande automatique des feux passe automatiquement des feux de jour aux phares
- ☞ : Feux de position
- ☞D : Phares

En mettant le contact, la commande automatique des feux est active.

Témoin ☞☞ ↻ 105.

Feux arrière

Les feux arrière sont allumés en même temps que les feux de croisement/feux de route et les feux de position.

Commande automatique des feux



Quand la fonction de commande automatique des feux est activée et que le moteur tourne, le système bascule automatiquement entre les feux de jour et les phares, en fonction

des conditions d'éclairage extérieur et des informations communiquées par le système d'essuie-glaces.

Feux de jour ↻ 136.

Allumage automatique des phares

En cas de mauvaises conditions d'éclairage, les phares s'allument.

En outre, les phares sont allumés si les essuie-glaces de pare-brise ont effectué plusieurs balayages.

Phares à DEL ↻ 136.

Détection de tunnel

Quand le véhicule pénètre dans un tunnel, les phares sont allumés immédiatement.

Feux de route



Pousser le levier pour passer des feux de croisement aux feux de route.

Tirer le levier pour désactiver les feux de route.

Feux de route automatiques ↻ 136.

Feux de route automatiques

Description pour la version avec phares halogènes. Feux de route automatiques avec phares à DEL ↻ 136.

Cette fonction permet d'utiliser les feux de route comme feux principaux de conduite la nuit et quand la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h.

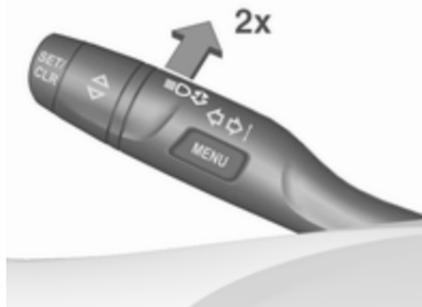
Les feux de croisement sont enclenchés automatiquement quand :

- Un capteur détecte les feux des véhicules venant en sens inverse ou qui précèdent.
- Le véhicule se trouve en zone urbaine.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h.
- S'il y a du brouillard ou s'il neige.
- Les feux antibrouillard avant ou arrière sont allumés.

Si ces dernières conditions ne sont plus rencontrées, le système repasse en feux de route.

Activation

Levier de clignotant avec le bouton MENU



Pousser deux fois le levier de clignotant pour allumer les feux de route automatiques lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 40 km/h.

Levier de clignotant avec le bouton



Le témoin vert  est allumé en permanence quand la fonction est activée ; le témoin bleu  s'allume quand les feux de route sont allumés. Témoin   105.

Désactivation

Lorsque les feux de route sont allumés, tirer une fois le levier de clignotant pour désactiver les feux de route automatiques. Si un appel de phares est effectué alors que les feux de route sont éteints, les feux de route automatiques restent activés.

En poussant le levier de clignotant pour activer les feux de route manuels, les feux de route automatiques sont désactivés. Ils sont également désactivés lorsque les feux anti-brouillard sont allumés.

Levier de clignotant avec le bouton **MENU** : lorsque les feux de route sont éteints, appuyer deux fois sur le levier de clignotant pour désactiver les feux de route automatiques.

Levier de clignotant avec le bouton **☰** : appuyer une fois sur **☰** pour désactiver les feux de route automatiques.

Les derniers réglages des feux de routes automatiques sont enregistrés et seront activés lors du prochain démarrage du véhicule.

Appel de phares



Actionner l'appel de phares : tirer la manette vers le volant.

En tirant sur le levier, les feux de route sont désactivés.

Phares à DEL ↪ 136.

Réglage de la portée des phares

Réglage manuel de la portée des phares



Pour adapter la portée des phares en fonction du chargement du véhicule afin d'éviter l'éblouissement : pousser puis tourner **☰** dans la position désirée.

- 0 : Sièges avant occupés
- 1 : Tous les sièges occupés
- 2 : Tous les sièges occupés et charge dans le coffre
- 3 : Siège du conducteur occupé et coffre chargé

Réglage automatique et dynamique de la portée des phares ⇨ 136.

Phares pour conduite à l'étranger

Les phares asymétriques assurent une meilleure vue du bord de la route du côté passager.

Dans les pays où le sens de circulation n'est pas le même, il est nécessaire de régler correctement les phares pour ne pas éblouir les véhicules roulant en sens inverse.

Véhicules équipés de phares à halogène

Les phares n'ont pas besoin d'être réglés.

Véhicules avec phare à DEL

Les phares peuvent être réglés pour rouler sur le côté opposé de la route dans le menu de personnalisation du véhicule, via l'affichage d'informations.

Sélectionner le réglage approprié dans **Réglages**, ➤ **Véhicule**.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

À chaque fois que le contact est mis, ☹ clignote pendant environ quatre secondes à titre de rappel.

Pour désactiver, utiliser la même procédure que décrit plus haut. ☹ ne clignote pas quand la fonction est désactivée.

Témoin ☹ ⇨ 106.

Feux de jour

Les feux de jour augmentent la visibilité du véhicule pendant la journée. Ils s'allument automatiquement pendant la journée lorsque le moteur est en marche.

Le système passe automatiquement des feux de jour aux phares, en fonction des conditions d'éclairage. Allumage automatique des feux de croisement ⇨ 133.

Phares à DEL

Le système de phares à DEL contient plusieurs DEL particulières dans chaque phare, qui activent le contrôle de différents programmes d'éclairage.

La répartition et l'intensité de la lumière sont déclenchées de façon variable selon les conditions d'éclairage, le type de route et les conditions de conduite. Le véhicule adapte automatiquement les phares à la situation pour donner les meilleures performances d'éclairage au conducteur.

Certaines fonctions des phares à DEL peuvent être désactivées ou désactivées dans le menu de personnalisation du véhicule. Sélectionner le réglage adéquat dans **Réglages**, ➤ **Véhicule** sur l'affichage d'informations. Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Les feux de route automatiques ne peuvent pas être désactivés.

Les fonctions d'éclairage suivantes sont disponibles avec le commutateur d'éclairage en position **AUTO** ou ☹D.

Feux de ville



Activés automatiquement à une vitesse maximale d'environ 55 km/h et en cas de lumière ambiante extérieure. Le faisceau lumineux est large et symétrique. Un type spécial de faisceau lumineux permet d'éviter d'éblouir les autres usagers de la route.

Feux de campagne



Activés automatiquement à une vitesse supérieure à environ 55 km/h en conduisant dans des zones rurales. L'éclairage de la voie

et du bas-côté est amélioré. Les véhicules qui arrivent et qui précèdent ne sont pas éblouis.

Éclairage en virage



Des DEL particulières, basées sur l'angle de braquage et la vitesse, sont en plus déclenchées pour améliorer l'éclairage dans les virages. Cette fonction est activée à des vitesses entre 40 km/h et 70 km/h et réagit à l'angle de braquage.

Phare de virage



En désactivant, en fonction de l'angle de braquage et du feu clignotant, des DEL particulières se déclenchent pour éclairer la direction du déplacement. Il est activé jusqu'à une vitesse de 40 km/h.

Fonction de stationnement en marche arrière

Pour aider le conducteur à s'orienter lors d'un stationnement, les deux phares de virage et le phare de marche arrière s'allument lorsque les phares sont allumés et que la marche arrière est enclenchée. Ils restent allumés pendant un court instant après avoir quitté la marche arrière ou après avoir roulé à plus de 7 km/h en marche avant.

Feux de route automatiques

Cette permet aux feux de route de fonctionner comme éclairage principal en roulant de nuit.

La caméra dans le pare-brise détecte les feux des véhicules précédents ou venant en sens inverse. Chaque LED du côté droit ou gauche peut être déclenchée ou diminuée de façon

particulière selon la circulation. La répartition de l'éclairage est ainsi optimale, sans éblouir les autres usagers de la route. Une fois activés, les feux de route automatiques restent actifs et s'allument et s'éteignent selon les conditions environnantes. Le dernier réglage des feux de route automatique restera actif lors de la prochaine mise de contact.



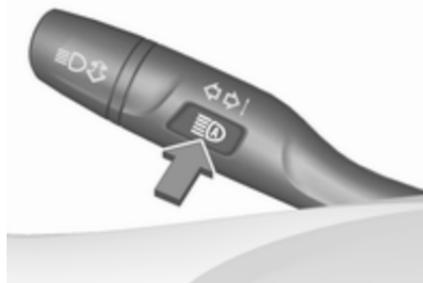
Les feux de route automatiques comprennent un mode pour autoroute spécial. En cas de circulation à plus de 115 km/h sur autoroute, le faisceau lumineux se raccourcit pour ne pas éblouir la circulation en sens inverse. Derrière des véhicules ou avec des véhicules de face, le reflet éblouissant des rétroviseurs de ces véhicules est réduit.

Activation Levier de clignotants avec bouton MENU



Activer les feux de route automatiques en poussant deux fois le levier des clignotants. Les feux de route s'allument automatiquement à une vitesse supérieure à 50 km/h. Les feux de route s'éteignent à une vitesse inférieure à 35 km/h, mais les feux de route automatiques restent actifs.

Levier de clignotants avec bouton ⏏



Activer les feux de route automatiques en appuyant une fois sur ⏏. Les feux de route s'allument automatiquement à une vitesse supérieure à 50 km/h. Les feux de route s'éteignent à une vitesse inférieure à 35 km/h, mais les feux de route automatiques restent actifs.

Le témoin vert ⏏ s'allume en permanence quand les feux de route automatiques sont activés ; le témoin bleu ⏏ s'allume quand les feux de route sont allumés.

Témoin ⏏ ⇨ 105, ⏏ ⇨ 105.

Une poussée sur le levier de clignotants allume les feux de route manuels sans les feux de route automatiques.

Les feux de route automatiques passent automatiquement en feux de croisement lorsque :

- Le véhicule se trouve en zone urbaine.
- La caméra détecte un brouillard épais.
- Les feux antibrouillard avant ou arrière sont allumés.

Si ces dernières conditions ne sont plus rencontrées, le système repasse en feux de route.

Désactivation

Levier de clignotants avec ou sans bouton MENU

Si les feux de route automatiques sont activés et les feux de route allumés, tirer une fois le levier de clignotants pour désactiver les feux de route automatiques.

Si les feux de route automatiques sont activés et les feux de route éteints, pousser deux fois le levier de clignotants pour désactiver les feux de route automatiques.

En poussant le levier de clignotants pour activer les feux de route manuels, les feux de route automatiques sont également désactivés.

Levier de clignotants avec bouton



Si les feux de route automatiques sont activés et les feux de route allumés, appuyer une fois sur ou tirer une fois le levier de clignotants pour désactiver les feux de route automatiques.

Si les feux de route automatiques sont activés et les feux de route éteints, appuyer une fois sur pour désactiver les feux de route automatiques.

En poussant le levier de clignotants pour activer les feux de route manuels, les feux de route automatiques sont également désactivés.

Appel de phares conjointement avec les feux de route automatiques

Un appel de phares en tirant une fois le levier de clignotants ne désactive pas les feux de route automatiques lorsque les feux de route sont éteints.

Un appel de phares en tirant une fois le levier de clignotants désactive les feux de route automatiques lorsque les feux de route sont allumés.

Réglage automatique et dynamique de la portée des phares

Pour éviter que la circulation en sens inverse soit éblouie, le réglage de la portée des phares est automatiquement réglé en fonction des informations d'inclinaison mesurées sur les essieux avant et arrière, de l'accélération ou de la décélération et de la vitesse du véhicule.

Phares en cas de conduite à l'étranger

↪ 136.

Défaillance dans le système de phares à DEL

Lorsque le système détecte une défaillance dans le système de phares à DEL, il sélectionne une position prédéfinie pour éviter d'éblouir la circulation en sens inverse. Un avertissement est affiché dans le centre d'informations du conducteur.

Feux de détresse

Pour les enclencher, appuyer sur .



En cas d'accident avec déploiement d'airbag, les feux de détresse sont automatiquement activés.

Clignotants de changement de direction et de file



Manette vers le  : clignotant droit haut

Manette vers le  : clignotant gauche bas

En actionnant la manette au-delà de la résistance, le clignotant reste enclenché en permanence. Le clignotant s'éteint automatiquement en redressant le volant.

Pour un triple clignotement, par exemple en cas de changement de file de circulation, pousser la manette jusqu'à sentir une résistance et la relâcher.

Si une remorque est branchée, le clignotant clignote six fois et la fréquence du son change quand le levier est poussé jusqu'au point de résistance, puis relâché.

Pour un clignotement plus long, pousser la manette jusqu'à sentir une résistance et la maintenir dans cette position.

Arrêter manuellement les clignotants en ramenant la manette dans sa position de départ.

Phares antibrouillard



Pour les enclencher, appuyer sur . Commutateur d'éclairage en position **AUTO** : l'enclenchement des phares antibrouillard fera automatiquement s'allumer les phares.

Feu antibrouillard arrière

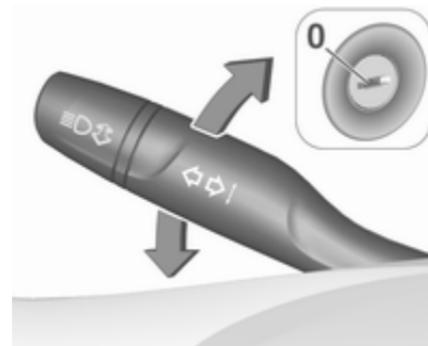


Pour les enclencher, appuyer sur . Commutateur d'éclairage en position **AUTO** : l'enclenchement des feux antibrouillard arrière fera automatiquement s'allumer les phares.

Commutateur d'éclairage en position  : les feux antibrouillard arrière peuvent uniquement être allumés avec les phares antibrouillard.

Le feu antibrouillard arrière du véhicule est désactivé lors du remorquage d'une remorque ou une fiche est branchée à la prise, par exemple lorsqu'on utilise un porte-vélo.

Feux de stationnement



Quand le véhicule est stationné, les feux de stationnement peuvent être allumés d'un côté :

1. Couper le contact.
2. Relever à fond la manette des clignotants (feu de stationnement droit) ou l'abaisser à fond (feu de stationnement gauche).

Confirmation par signal sonore et via le témoin du clignotant correspondant.

Feux de recul

Le feu de recul s'allume lorsque le contact est mis et que la marche arrière est engagée.

Lentilles de feu embuées

L'intérieur du boîtier de feu peut s'embuer brièvement si le temps est humide, s'il pleut fortement ou après un lavage de voiture. La buée disparaît rapidement ; pour accélérer le processus, allumer les phares.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage du tableau de bord



La luminosité des phares suivants peut être réglée en position **AUTO** lorsque le capteur de lumière détecte des conditions de nuit, ou en position ☀ ou ☞.

- éclairage du tableau de bord
- Affichage d'informations
- commutateurs et éléments de commande éclairés

Appuyer puis tourner ☀ jusqu'à la luminosité souhaitée.

Éclairage intérieur

Les plafonniers avant et central s'allument automatiquement en montant et descendant du véhicule et s'éteignent au bout d'un certain temps.

Remarque

En cas d'accident avec déploiement d'airbag, les plafonniers sont automatiquement allumés.

Plafonnier avant



- appuyer sur  ON/OFF : l'éclairage intérieur est éteint ou allumé manuellement.
- appuyer sur  OFF : l'éclairage intérieur ne s'allume pas automatiquement lorsqu'une porte est ouverte. La désactivation est signalée par la LED dans le bouton.



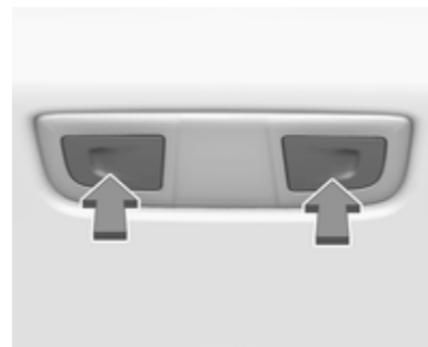
Plafonniers arrière

Elles s'allument conjointement au plafonnier avant.

Lampes de lecture



Enclenché en appuyant sur la lampe de lecture correspondante.



L'illustration montre la lampe de lecture arrière.

Lampes de pare-soleil

S'allument quand le couvercle est ouvert.

Fonctions spéciales d'éclairage

Éclairage de la console centrale

Le spot intégré à l'éclairage intérieur s'allume quand les phares sont allumés.

Éclairage pour entrer dans le véhicule

Éclairage d'accueil

Les lampes suivantes sont allumées pendant un court instant lors du déverrouillage du véhicule avec la télécommande radio :

- phares
- éclairage d'accompagnement sous les deux rétroviseurs extérieurs
- feux arrière
- éclairage de plaque d'immatriculation
- éclairage du tableau de bord
- éclairage intérieur

Certaines fonctions ne peuvent fonctionner que lorsqu'il fait sombre dehors pour repérer plus facilement le véhicule.

Les éclairages s'éteignent dès que le contact est en position de marche. Prendre la route ⇨ 17.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans la personnalisation du véhicule.

Sélectionner le réglage adéquat dans **Réglages**, ➔ **Véhicule** sur l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Les réglages peuvent être mémorisés en fonction de la clé utilisée ⇨ 22.

Les lampes suivantes s'allument en plus quand la porte du conducteur est ouverte :

- éclairage de quelques commutateurs
- Centre d'informations du conducteur
- les lampes de vide-poches de porte

Éclairage pour quitter le véhicule

Les éclairages suivants s'allument lorsque le contact est coupé :

- éclairage intérieur
- éclairage du tableau de bord
- éclairage d'accompagnement sous les deux rétroviseurs extérieurs

Ils s'éteignent automatiquement après un certain temps. Cette fonction ne marche que dans l'obscurité. L'éclairage d'ambiance est activé si la porte du conducteur est ouverte pendant cette période.

Éclairage de chemin

Les phares, les feux arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation éclairent les environs pendant une durée réglable en quittant le véhicule.

Activation Phares halogènes



1. Couper le contact.
2. Ouvrir la porte du conducteur.
3. Tirer la manette des clignotants vers le volant.
4. Fermer la porte du conducteur.

Si la porte du conducteur n'est pas fermée, la lumière s'éteint au bout de deux minutes.

En tirant la manette de clignotants lorsque la porte conducteur est ouverte, l'éclairage pour quitter le véhicule s'éteint immédiatement.

Phares à DEL

L'éclairage de chemin est activé lorsque le moteur est éteint et que la porte du conducteur est ouverte.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans la personnalisation du véhicule.

Sélectionner le réglage adéquat dans **Réglages**, **➤ Véhicule** sur l'affichage d'informations.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Les réglages peuvent être mémorisés en fonction de la clé utilisée ⇨ 22.

Protection contre la décharge de la batterie

Fonction d'état de charge de la batterie du véhicule

La fonction garantit une durée de vie maximale de la batterie du véhicule grâce à un alternateur avec une puissance de sortie régulable et une distribution optimisée de la puissance.

Pour éviter la décharge de la batterie du véhicule en roulant, les systèmes suivants sont automatiquement moins alimentés en deux phases et puis sont finalement arrêtés :

- chauffage auxiliaire ;
- vitres avant et arrière chauffées ;
- volant chauffé ;
- rétroviseurs chauffés ;
- chauffage des sièges ;
- soufflerie.

À la deuxième étape, un message confirmant l'activation de la protection contre la décharge de la batterie du véhicule est affiché sur le centre d'informations du conducteur.

Mise à l'arrêt des lampes électriques

Pour éviter la décharge de la batterie du véhicule quand le contact est coupé, certaines lampes intérieures sont automatiquement arrêtées après un certain temps.

Climatisation

| | |
|---|------------|
| Systèmes de climatisation | 147 |
| Climatisation | 147 |
| Climatisation électronique | 151 |
| Chauffage auxiliaire | 157 |
| Bouches d'aération | 157 |
| Bouches d'aération réglables .. | 157 |
| Bouches d'aération fixes | 158 |
| Maintenance | 158 |
| Prise d'air | 158 |
| Fonctionnement normal de la climatisation | 158 |
| Service | 158 |

Systèmes de climatisation

Climatisation



L'illustration montre des fonctions qui peuvent être indisponibles pour votre véhicule.

Commandes pour :

- Vitesse de soufflerie ☼
- Température **TEMP**
- Répartition de l'air 🌀, 🌀 et 🌀
- Climatisation **A/C**
- Dégivrage et désembuage 🧊 FRONT
- Recyclage d'air 🔄 ;

- Air extérieur 🌬️
- Lunette arrière chauffante et rétroviseurs extérieurs 🧊 REAR
- Pare-brise chauffant 🧊
- Sièges chauffants 🧊

Certains changements de réglages sont brièvement indiqués sur l'affichage d'informations. Les fonctions activées sont indiquées par la LED des boutons concernés.

Vitesse de soufflerie ☼

Régler le débit d'air en tournant ☼ sur la vitesse souhaitée.

vers la droite : augmentation
vers la gauche : diminution

Température **TEMP**

Ajuster la température en tournant **TEMP** sur la température souhaitée.

zone rouge : plus chaud
zone bleue : plus froid

Le chauffage n'est vraiment efficace que lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

Répartition de l'air

Appuyer sur :

-  : vers le pare-brise et les vitres latérales avant
-  : vers la tête et les sièges arrières via les bouches d'aération réglables
-  : vers les espaces pour les pieds, avant et arrière, et vers le pare-brise

Des combinaisons sont possibles.

Climatisation A/C



Appuyer sur **A/C** pour mettre le refroidissement en marche. L'activation est signalée par la LED dans le bouton.

Le refroidissement ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et que le ventilateur de commande de climatisation est en fonction.

Appuyer de nouveau sur **A/C** pour arrêter le refroidissement.

Le système de climatisation refroidit et déshumidifie l'air dès que la température extérieure est légèrement supérieure au point de gel. Il peut alors se former de la condensation qui se traduit par un écoulement sous le véhicule.

Si aucun refroidissement ou déshumidification n'est requis, désactiver le système de refroidissement pour économiser le carburant.

Activer le refroidissement peut inhiber les arrêts automatiques. Système Stop/Start ↪ 165.

Désembuage et dégivrage des vitres



- Appuyer sur  : la soufflerie passe automatiquement en vitesse maximale, la répartition d'air est dirigée vers le pare-brise.
- Régler le commutateur de température **TEMP** sur le niveau le plus chaud.
- Activer la climatisation **A/C** si nécessaire.
- Activer la lunette arrière chauffante .

- Activer le pare-brise chauffant  si disponible.
- Ouvrir les bouches d'aération latérales selon les besoins et les diriger vers les vitres latérales.
- Pour un désembuage et un dégivrage maximal, régler la vitesse du ventilateur au niveau le plus élevé.

Remarque

Une pression sur , quand le moteur est en marche, empêche tout arrêt automatique jusqu'à ce que le bouton  soit pressé à nouveau.

Si  est pressé pendant un arrêt automatique du moteur, le moteur redémarre automatiquement.

Système Stop/Start ⇨ 165.

Recyclage d'air



Appuyer sur  pour activer le mode de recyclage de l'air ; la LED est indiquée.

Sélectionner le recyclage d'air pour accélérer le refroidissement de l'habitacle ou pour empêcher la pénétration des odeurs ou d'échappement extérieures.

Appuyer sur  de nouveau pour désactiver le mode de recyclage d'air.

Pour la version dépourvue de pare-brise chauffant, appuyer sur  pour désactiver le recyclage de l'air. Le mode d'air extérieur est activé.

Attention

Le système de recyclage d'air réduit le renouvellement de l'air intérieur. En utilisation sans refroidissement, l'humidité de l'air augmente et les vitres peuvent se recouvrir de buée. On observe une baisse de la qualité de l'air, ce qui peut se traduire par des signes de fatigue chez les passagers.

Dans des conditions d'air ambiant chaud et très humide, le pare-brise peut s'embuer de l'extérieur quand l'air froid y est dirigé. Si le pare-brise s'embue depuis l'extérieur, enclencher l'essuie-glace avant et désactiver .

Mode d'air extérieur 



Appuyer sur  pour activer le mode d'air extérieur ; la LED est indiquée.

Appuyer sur  pour activer le mode de recyclage de l'air. Le mode d'air extérieur est désactivé.

Refroidissement maximal



Ouvrir brièvement les vitres pour évacuer rapidement l'air chaud.

- Allumer la climatisation **A/C**.
- Appuyer sur  pour activer le système de recyclage de l'air.
- Appuyer sur  pour la répartition d'air.
- Placer le commutateur de température **TEMP** sur le niveau le plus froid.
- Régler la vitesse de soufflerie  au maximum.
- Ouvrir toutes les bouches.

Version dotée d'un pare-brise chauffant 



Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, le bouton  est remplacé par le bouton .

Lunette arrière chauffante et rétroviseurs extérieurs 

⇨ 38

Pare-brise chauffant 

⇨ 39

Sièges chauffants 

⇨ 50

Climatisation électronique

La climatisation à zone double permet des températures différentes entre le côté conducteur et le côté passager avant.

En mode automatique, la température, la vitesse de la soufflerie et la répartition de l'air sont réglées automatiquement.



L'illustration montre des fonctions qui peuvent être indisponibles pour votre véhicule.

Commandes pour :

- Cadran de commande pour la température du côté conducteur
- Cadran de commande pour la température du côté passager
- **CLIMATE** accède au menu des paramètres de la climatisation sur l'affichage d'informations
- Augmentation \uparrow et diminution \downarrow de la vitesse de la soufflerie
- Commande de la climatisation **ON/OFF** ou OFF
- Mode Automatique **AUTO**
- Mode de recyclage d'air manuel
- Désembuage et dégivrage
- Lunette arrière chauffante et rétroviseurs extérieurs
- Pare-brise chauffant
- Sièges chauffants
- Sièges ventilés

Les fonctions activées sont signalées par la LED des commandes concernées.

Le système de climatisation automatique fonctionne uniquement avec le moteur en marche.

Menu des paramètres de la climatisation CLIMATE



Paramètres pour

- Répartition de l'air
- Vitesse de soufflerie
- Température pour le conducteur et le passager **23°/25°**
- Synchronisation de température double zone **SYNC**
- Climatisation **ON/OFF**

peut être activée manuellement dans le menu des paramètres de la climatisation. Appuyer sur **CLIMATE** pour accéder au menu et suivre les boutons tactiles.

Le menu des paramètres de la climatisation est également accessible via le bouton  de l'affichage d'informations  115.

Les changements des paramètres via les commandes sont indiqués sous forme de notifications sur l'affichage d'informations.

Mode Automatique AUTO



Paramètres de base pour un contrôle automatique avec un confort maximal :

- Appuyer sur le bouton **AUTO**, la répartition de l'air et la vitesse de la soufflante seront réglées automatiquement.
- Ouvrir toutes les bouches d'aération pour permettre une répartition optimale de l'air en mode automatique.
- Le refroidissement doit être activé dans le menu des paramètres de la climatisation pour un refroidissement et un désembuage optimaux. Appuyer sur **Climate** pour accéder au menu et suivre les boutons tactiles afin d'activer la climatisation A/C.
- Régler séparément les températures souhaitées pour le conducteur et le passager avant à l'aide des cadrans de commande gauche et droit. La température recommandée est de 22 °C. La température est brièvement indiquée sur l'affichage à côté des

cadrans de commande et dans le menu des paramètres de climatisation.

- Le mode de recyclage de l'air  doit être désactivé. Lorsqu'il est désactivé, la LED du bouton n'est pas allumée.

Réglages manuels

Les réglages de la climatisation peuvent être modifiés en activant les fonctions suivantes, comme décrit ci-dessous.

Vitesse de soufflerie



Appuyer sur le bouton supérieur ☼ pour augmenter ou sur le bouton inférieur ☾ pour diminuer la vitesse de la soufflerie. La vitesse de soufflerie est indiquée grâce à une notification dans l'affichage d'informations. La vitesse de la soufflerie peut également être modifiée grâce aux boutons tactiles sur l'affichage des paramètres de la climatisation. Appuyer sur **Climate** pour accéder au menu.

Maintenir le bouton inférieur ☾ enfoncé plus longtemps : la soufflerie et le refroidissement sont arrêtés.

Pour revenir en mode automatique, appuyer sur **AUTO**.

Répartition de l'air ☼, ☾, ☾



Appuyer sur **Climate** pour accéder au menu.

Toucher :

- ☼ : vers le pare-brise et les vitres latérales avant
- ☾ : vers la tête et les sièges arrière via les bouches d'aération réglables
- ☾ : vers les espaces pour les pieds, avant et arrière, et vers le pare-brise

Pour revenir à une répartition automatique de l'air, appuyer sur **AUTO**.

Présélection de la température



Régler séparément les températures pré-sélectionnées pour le conducteur et le passager avant à la valeur désirée, à l'aide des cadrans de commande gauche et droit. Le bouton du côté passager permet de modifier la température du côté passager. Le bouton du côté conducteur permet de modifier la température du côté conducteur ou des deux côtés selon l'activation de la synchronisation **SYNC**. La température recommandée est de 22 °C. La

température est indiquée sur l'affichage à côté des cadrans de commande et sous forme de notification sur l'affichage d'informations.

Si la température minimale **Lo** est réglée, le système de commande de climatisation fonctionne avec sa capacité maximale de refroidissement, si le refroidissement **A/C** est activé.

Si la température maximale **Hi** est réglée, la climatisation fonctionne avec sa capacité maximale de chauffage.

Remarque

Si **A/C** est activé, la réduction de la température réglée de l'habitacle peut provoquer le redémarrage du moteur à combustion à partir d'un arrêt automatique ou le blocage d'un arrêt automatique.

Système Stop/Start ↗ 165.

Synchronisation de température double zone SYNC

Appuyer sur **Climate** pour accéder au menu. Toucher SYNC pour lier le réglage de température côté passager à la température du côté conducteur.

Lorsque le cadran de commande côté passager est ajusté, la synchronisation est désactivée.

Climatisation A/C



Appuyer sur **Climate** pour accéder au menu et suivre les boutons tactiles **A/C ON** ou **A/C OFF** pour allumer ou arrêter la climatisation.

Le refroidissement ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et que le ventilateur de commande de climatisation est en fonction.

Le système de climatisation refroidit et déshumidifie (assèche) l'air à partir d'une certaine température extérieure. Il peut alors se former de la condensation qui se traduit par un écoulement sous le véhicule.

Si aucun refroidissement ou déshumidification n'est requis, désactiver le système de refroidissement pour économiser le carburant.

Mode de recyclage d'air manuel



Appuyer sur  pour activer le mode de recyclage de l'air. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.

Appuyer de nouveau sur  pour désactiver le mode de recyclage.

⚠ Attention

Le système de recyclage d'air réduit le renouvellement de l'air intérieur. En utilisation sans refroidissement, l'humidité de l'air augmente et les vitres peuvent se recouvrir de buée. On observe une baisse de la qualité de l'air, ce qui peut se traduire par des signes de fatigue chez les passagers.

Dans des conditions d'air ambiant chaud et très humide, le pare-brise peut s'embuer de l'extérieur quand l'air froid y est dirigé. Si le pare-brise s'embue de l'extérieur, activer l'essuie-glace avant et désactiver .

Recyclage d'air automatique

Un capteur d'humidité d'air passe automatiquement à l'air extérieur si l'air intérieur est trop humide.

Désembuage et dégivrage des vitres



- Appuyer sur . L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.
- La température et la répartition d'air se règlent automatiquement et la soufflerie fonctionne à grande vitesse.
- Activer la climatisation A/C ON dans le menu des paramètres de la climatisation en appuyant sur **Climate**, si nécessaire.
- Activer la lunette arrière chauffante .

- Activer le pare-brise chauffant  si disponible.
- Pour revenir au mode précédent, appuyer de nouveau sur  ; pour revenir en mode automatique, appuyer sur **AUTO**.

Remarque

Une pression sur , quand le moteur est en marche, empêche tout arrêt automatique jusqu'à ce que le bouton  soit pressé à nouveau.

Si  est pressé pendant un arrêt automatique du moteur, le moteur redémarre automatiquement.

Système Stop/Start ⇨ 165.

Désactivation ou activation de la climatisation électronique ON/OFF



Le refroidissement, le ventilateur et le mode automatique peuvent être désactivés en appuyant sur **ON/OFF**. Lorsque le système est désactivé, la LED du bouton **ON/OFF** ne s'allume pas.

Activer en appuyant de nouveau sur **ON/OFF** ou sur **AUTO**. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.

Version dotée d'un pare-brise chauffant



Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, le bouton **ON/OFF** est remplacé par le bouton .

Dans ce cas, le système de commande de climatisation s'éteint alors grâce au bouton . Allumer en appuyant sur .

Réglages de base

Les réglages suivants peuvent être modifiés dans le menu de personnalisation, sur l'affichage d'informations :

- régulation de la vitesse de la soufflerie en mode automatique.
- paramètres du chauffage automatique de la vitre arrière.
- paramètres de déshumidification automatique de la vitre
- paramètres pour le chauffage automatique des sièges

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Lunette arrière chauffante et rétroviseurs extérieurs

⇨ 38

Pare-brise chauffant

⇨ 39

Sièges chauffants

⇨ 50

Sièges ventilés

⇨ 51

Chauffage auxiliaire

Chauffage d'appoint

Quickheat est un chauffage électrique d'appoint qui chauffe automatiquement l'habitacle plus rapidement.

Bouches d'aération

Bouches d'aération réglables

Au moins une bouche d'aération doit être ouverte quand le refroidissement fonctionne.



L'illustration montre les bouches d'aération centrales du tableau de bord.



L'illustration montre les bouches d'aération extérieures du tableau de bord.



L'illustration montre les bouches d'aération pour le passager arrière.

Régler la direction du flux d'air en faisant basculer et pivoter les lamelles.

Pour fermer l'aération, pousser les lamelles sur le côté.

⚠ Attention

Ne pas attacher d'objet aux lamelles des bouches d'aération. Risque de dommage et de blessure en cas d'accident.

Bouches d'aération fixes

D'autres bouches d'aération se trouvent sous le pare-brise et les vitres latérales ainsi que dans les espaces pour les pieds.

Maintenance

Prise d'air



La prise d'air dans le compartiment moteur, à l'extérieur devant le pare-brise, ne doit pas être encombrée. Le cas échéant, enlever les feuilles, les saletés ou la neige.

Filtre à air d'habitacle

Changer le filtre régulièrement pour un effet maximal.

Fonctionnement normal de la climatisation

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison. Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse.

Service

Pour une performance optimale du refroidissement, il est recommandé de vérifier annuellement, à partir de la troisième année de mise en circulation du véhicule, le système de climatisation, y compris :

- test de fonctionnement et de pression
- fonctionnement du chauffage
- vérification de l'étanchéité
- contrôle des courroies d'entraînement
- nettoyage du condenseur et purge de l'évaporateur

-
- contrôle des performances
 - contrôle du filtre à air d'habitacle
- 

Conduite et utilisation

| | |
|---|------------|
| Conseils de conduite | 161 |
| Contrôle du véhicule | 161 |
| Direction | 161 |
| Démarrage et utilisation | 161 |
| Rodage d'un véhicule neuf | 161 |
| Bouton d'alimentation | 162 |
| Prolongation de l'alimentation | 163 |
| Démarrage du moteur | 164 |
| Coupure d'alimentation en décélération | 165 |
| Système d'arrêt-démarrage | 165 |
| Stationnement | 168 |
| Gaz d'échappement | 169 |
| Filtre à particules (pour diesel) | 170 |
| Catalyseur | 171 |
| AdBlue | 171 |
| Boîte automatique | 175 |
| Boîte manuelle | 179 |
| Systèmes d'entraînement | 180 |
| Transmission intégrale | 180 |
| Freins | 181 |
| Antiblocage de sécurité | 181 |
| Frein de stationnement | 182 |

| | |
|---|------------|
| Assistance au freinage | 183 |
| Aide au démarrage en côte | 183 |
| Systèmes de contrôle de conduite | 184 |
| Système antipatinage | 184 |
| Electronic Stability Control | 185 |
| Châssis mécatronique interactif | 186 |
| Systèmes d'assistance au conducteur | 189 |
| Régulateur de vitesse | 189 |
| Limiteur de vitesse | 192 |
| Régulateur de vitesse adaptatif | 194 |
| Alerte de collision avant | 202 |
| Indication de distance vers l'avant | 205 |
| Freinage d'urgence actif | 206 |
| Protection des piétons à l'avant | 209 |
| Aide au stationnement | 212 |
| Assistant d'angle mort | 221 |
| Alerte de changement de voie | 223 |
| Système de vue panoramique | 224 |
| Caméra arrière | 227 |
| Alerte de circulation transversale à l'arrière | 229 |

| | |
|--|------------|
| Assistant pour les panneaux de signalisation | 231 |
| Assistance au maintien de trajectoire | 235 |
| Carburant | 238 |
| Carburant pour moteurs à essence | 238 |
| Carburant pour moteurs diesel | 238 |
| Faire le plein | 239 |
| Consommation de carburant - Émissions de CO ₂ | 241 |
| Attelage de remorque | 242 |
| Informations générales | 242 |
| Caractéristiques de conduite et conseils pour le remorquage | 242 |
| Emploi d'une remorque | 242 |
| Dispositif d'attelage | 243 |
| Programme de stabilité de la remorque | 245 |

Conseils de conduite

Contrôle du véhicule

Ne jamais rouler avec le moteur arrêté

De nombreux systèmes ne fonctionneront plus dans ce cas (p. ex. le servofrein, la direction assistée). Conduire de cette façon constitue un danger pour vous et pour les autres.

Tous les systèmes fonctionnent pendant un Autostop.

Système Stop/Start ⇨ 165.

Augmentation du ralenti

Si un chargement de batterie du véhicule est nécessaire en raison de la condition de la batterie, la puissance délivrée par l'alternateur doit être augmentée. Ceci est effectué par une augmentation du ralenti qui peut être entendue.

Un message s'affiche au centre d'informations du conducteur.

Pédales

Afin d'empêcher le blocage de la pédale, la zone sous les pédales ne doit pas être recouverte d'un tapis.

Utiliser uniquement des tapis de sol, correctement posés et fixés par des dispositifs de maintien sur le côté conducteur.

Direction

Si la direction assistée est perdue parce que le moteur s'arrête ou en raison d'un dysfonctionnement du système, le véhicule peut être dirigé mais demande un effort plus important.

Démarrage et utilisation

Rodage d'un véhicule neuf

Pendant les premiers déplacements, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile.

Au cours du premier trajet, de la fumée peut se former en raison de la cire et de l'huile qui s'évaporent du système d'échappement. Stationner le véhicule à l'air libre un moment après le premier trajet et éviter de respirer les vapeurs.

Pendant la période de rodage, la consommation de carburant et d'huile moteur peut être supérieure.

En outre, le processus de nettoyage du filtre à particules (pour diesel) peut avoir lieu plus souvent.

Filtre à particules pour diesel ⇨ 170.

L'Autostop peut être interrompu pour permettre le chargement de la batterie du véhicule.

Bouton d'alimentation



La clé électronique doit se trouver à l'intérieur du véhicule.

Mode d'alimentation des accessoires

Appuyer une fois sur

Engine Start/Stop sans actionner la pédale d'embrayage ou de frein. La diode jaune du bouton s'éclaire. Le blocage de direction est relâché et certaines fonctions électriques sont disponibles, contact coupé.

Mode d'alimentation d'allumage

Appuyer sur **Engine Start/Stop** et le maintenir enfoncé pendant six secondes sans actionner la pédale d'embrayage ou de frein. La diode verte du

bouton s'éclaire, le moteur diesel est préchauffé. Les témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles.

Démarrage du moteur

Appuyer brièvement sur **Engine Start/Stop** tout en :

- Boîte manuelle : appuyant sur la pédale d'embrayage,
- Boîte automatique : appuyant sur la pédale de frein et en plaçant le levier sélecteur en position **P** ou **N**.

Démarrage du moteur ⇨ 164.

Contact coupé

Appuyer brièvement sur **Engine Start/Stop** lorsque le mode Arrêt automatique est activé ou lorsque le moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt. Boîte automatique : serrer le frein de stationnement et engager **P**.

Appuyer brièvement sur **Engine Start/Stop** sans appuyer sur la pédale d'embrayage ou la pédale de frein lorsque vous êtes en mode d'alimentation d'allumage.

Certaines fonctions restent actives jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur, pour autant que le contact ait été mis précédemment.

Arrêt d'urgence du moteur pendant la conduite

Appuyer sur **Engine Start/Stop** pendant plus de deux secondes ou appuyer deux fois brièvement sous cinq secondes ⇨ 164.

Maintenance du blocage de direction

Le blocage du volant s'active automatiquement lorsque :

- Le véhicule est à l'arrêt.
- Le contact a été coupé.
- La porte du conducteur est ouverte.

Pour débloquer la direction, ouvrir et fermer la porte du conducteur, passer en mode accessoires ou faire démarrer directement le moteur.

⚠ Attention

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée et ne peut pas démarrer en le poussant ou en le remorquant car le blocage du volant ne peut pas être libéré.

Utilisation de véhicules à système à clé électronique en cas de panne

Si la clé électronique ne fonctionne pas ou si la pile de la clé électronique est déchargée, le centre d'informations du conducteur peut afficher **Aucune télécom. détectée** ou **Remplacer pile dans télécommande** lorsque vous tentez de faire démarrer le véhicule.



Ouvrir le couvercle de la console centrale en face du levier de changement de vitesses. Placer la clé électronique boutons vers le haut dans la poche de l'émetteur, à côté de la prise de courant, comme indiqué sur l'illustration.

Les autres objets, comme les autres clés, le transpondeur, les étiquettes, les pièces de monnaie, etc., doivent être retirés de la pochette.

Enfoncer la pédale d'embrayage (boîte manuelle) ou la pédale de frein (boîte automatique) et appuyer sur **Engine Start/Stop**.

Pour couper le moteur, appuyer à nouveau sur **Engine Start/Stop**. Déposer la clé électronique de la poche d'émetteur.

Cette possibilité n'est prévue que pour les cas d'urgence. Remplacer dès que possible la pile de la clé électronique ↷ 20.

Pour le déverrouillage et le verrouillage des portes, se reporter à la description de la défaillance dans l'unité de télécommande radio ou le système à clé électronique ↷ 22.

Prolongation de l'alimentation

Les systèmes électroniques suivants peuvent fonctionner jusqu'à ce que la porte du conducteur soit ouverte ou dans les 10 minutes suivant la coupure du contact :

- lève-vitres électriques
- toit ouvrant
- prises de courant

Démarrage du moteur

Véhicules avec bouton d'alimentation



Boîte manuelle : actionner la pédale d'embrayage et de frein.

Boîte automatique : actionner la pédale de frein et déplacer le levier sélecteur en **P** ou **N**.

Ne pas actionner la pédale d'accélérateur.

Appuyer brièvement sur **Engine Start/Stop** : une procédure automatique actionne le démarreur avec un léger délai jusqu'à ce que le moteur tourne.

Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyer brièvement sur **Engine Start/Stop**. Boîte automatique : serrer le frein de stationnement et engager **P**.

Boîte manuelle : pendant un arrêt automatique, enfoncer la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur ↗ 165.

Boîte automatique : pendant un arrêt automatique, relâcher la pédale de frein pour démarrer le moteur ↗ 165.

Arrêt d'urgence du moteur pendant la conduite

Si le moteur doit être coupé en cours de route en cas d'urgence, appuyer sur **Engine Start/Stop** pendant plus de deux secondes ou appuyer deux fois brièvement sous cinq secondes.

⚠ Danger

La coupure du moteur en roulant peut causer une perte d'assistance pour les systèmes de freinage et de direction. Les systèmes d'assistance et les systèmes

d'airbag sont désactivés. L'éclairage et les feux stop s'éteindront. Ne couper par conséquent le moteur et l'allumage en roulant qu'en cas d'urgence.

Démarrage du véhicule à basses températures

Le démarrage du moteur sans chauffage auxiliaire est possible jusqu'à -25 °C pour les moteurs diesel et -30 °C pour les moteurs essence. Il faut juste choisir une huile moteur de viscosité adaptée, le carburant correct, effectuer les entretiens prescrits et avoir une batterie du véhicule suffisamment chargée. À des températures inférieures à -30 °C, la boîte automatique a besoin d'un temps de chauffage d'environ cinq minutes. Le levier sélecteur doit se trouver en position **P**.

Commande automatique du démarreur

Cette fonction commande la procédure de démarrage du moteur. Le conducteur n'a pas besoin de maintenir le bouton **Engine Start/Stop** enfoncé. Une fois activé, le système continuera automatiquement le démarrage jusqu'à ce que le moteur tourne. En raison de la procédure de contrôle, le moteur démarre après un léger délai.

Causes possibles d'un moteur ne voulant pas démarrer :

- pédale d'embrayage non enfoncée (boîte manuelle) ;
- pédale de frein non enfoncée ou levier sélecteur pas en **P** ou **N** (boîte automatique) ;
- temps imparti écoulé.

Réchauffement du moteur turbo

Après le lancement, le couple moteur disponible peut être réduit pendant quelques instants, notamment lorsque le moteur est froid. En vue de permettre au système de lubrification d'assurer la protection totale du moteur.

Coupure d'alimentation en décélération

L'alimentation en carburant est automatiquement coupée en décélération, c'est-à-dire quand le véhicule roule et qu'un rapport est engagé, mais que la pédale d'accélérateur est relâchée.

En fonction des conditions de conduite, la coupure d'alimentation en décélération peut être désactivée.

Système d'arrêt-démarrage

Le système Stop/Start permet d'économiser du carburant et de réduire les émissions à l'échappement. Lorsque les conditions le permettent, il coupe le moteur dès que le véhicule est à l'arrêt ou à faible vitesse, par exemple, devant un feu rouge ou dans un bouchon.

Activation

Le système Stop/Start est disponible dès que le moteur démarre, le véhicule prend la route et que les conditions décrites dans cette section sont remplies.

Désactivation



Pour désactiver le système Stop/Start manuellement, appuyer sur . La désactivation est signalée par l'allumage de la diode du bouton.

Autostop

Véhicules avec boîte manuelle

Un arrêt automatique peut être activé à l'arrêt ou à faible vitesse jusqu'à 14 km/h.

Activer un arrêt automatique conventionnel de la manière suivante :

- Enfoncer la pédale d'embrayage.
- Mettre le levier de vitesses au point mort.
- Relâcher la pédale d'embrayage.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Indication



Une fonction Autostop est indiquée par l'aiguille à la position **AUTOSTOP** dans le compte-tours.

Après le redémarrage, le régime de ralenti est indiqué.

Lors d'un Autostop, les performances de freinage et du chauffage sont conservées.

Conditions pour un Autostop

Le système Stop/Start vérifie si toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système Stop/Start n'est pas désactivé manuellement.
- Le capot est complètement fermé.
- La porte du conducteur est fermée ou la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- La batterie du véhicule est suffisamment chargée et en bon état.
- Le moteur est chaud.
- La température de liquide de refroidissement du moteur n'est pas trop élevée.
- La température de gaz d'échappement n'est pas trop élevée, par exemple après avoir conduit le véhicule avec une charge de moteur élevée.
- La température ambiante est supérieure à -5 °C.

- Le système de commande de climatisation permet un Auto-stop.
- La dépression de frein est suffisante.
- La fonction d'auto-nettoyage du filtre à particules pour diesel n'est pas activée.
- Le véhicule a été conduit au moins à une vitesse de marche à pied depuis le dernier Autostop.

Sinon, l'Autostop sera inhibé.

Certains réglages du système de climatisation peuvent empêcher un Autostop. Se reporter au chapitre sur la climatisation pour obtenir des informations plus détaillées ↪ 147.

La fonction Autostop peut être interrompue immédiatement après une conduite sur autoroute.

Rodage d'un véhicule neuf ↪ 161.

Protection contre le déchargement de la batterie du véhicule

Pour assurer le redémarrage fiable du moteur, le système Stop/Start intègre plusieurs fonctions de protection contre la décharge de la batterie.

Mesures d'économie d'énergie

Pendant un arrêt automatique, plusieurs équipements électriques tels que le chauffage électrique d'appoint ou la lunette arrière chauffante sont désactivés ou commutés en mode d'économie d'énergie. La vitesse de soufflerie du système de climatisation est réduite pour économiser de l'énergie.

Redémarrage du moteur par le conducteur

Véhicules avec boîte manuelle

Redémarrage conventionnel

Tous les moteurs ont un redémarrage conventionnel.

Enfoncer la pédale d'embrayage sans enfoncer la pédale de frein pour redémarrer le moteur.

Sur les moteurs avec redémarrage retardé, un redémarrage conventionnel est possible uniquement lorsque la pédale de frein est enfoncée.

Redémarrage retardé

Tous les moteurs proposent un redémarrage retardé en plus du redémarrage conventionnel. Le redémarrage retardé n'est actif que sur les pentes jusqu'à 5 %.

- Enfoncer la pédale de frein.
- Enfoncer la pédale d'embrayage.
- Sélectionner la première vitesse.
- Relâcher la pédale de frein pour redémarrer le moteur.

Véhicules avec boîte automatique

Relâcher la pédale de frein ou déplacer le levier sélecteur de la position **D** à **N** ou **P** pour redémarrer le moteur.

Redémarrage du moteur par le système Stop/Start

Le levier sélecteur doit être en position neutre pour qu'un redémarrage automatique soit possible.

Si l'une des conditions suivantes se produit pendant un Autostop, le système d'arrêt-démarrage redémarrera automatiquement le moteur :

- Le système Stop/Start est désactivé manuellement.
- Le capot est ouvert.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée et la porte du conducteur est ouverte.
- La température du moteur est trop basse.
- Le niveau de charge de la batterie du véhicule est inférieur au niveau défini.
- La dépression de frein est insuffisante.
- Le véhicule est conduit au moins à une vitesse de marche à pied.
- Le système de commande de climatisation demande le démarrage du moteur.
- La climatisation est activée manuellement.

Si le capot n'est pas complètement fermé, un message d'avertissement est affiché sur le centre d'informations du conducteur.

Si un accessoire électrique, un lecteur CD portable par ex., est branché sur la prise de courant, une brève chute de tension au redémarrage peut être perçue.

Stationnement

⚠ Attention

- Ne pas stationner le véhicule sur une surface aisément inflammable. La température élevée du système d'échappement pourrait enflammer la surface.
- Toujours serrer le frein de stationnement. Appuyer sur l'interrupteur (P) pendant environ une seconde et vérifier que le témoin (P) s'allume.

Le frein de stationnement électrique est serré lorsque le témoin (P) s'allume ↗ 102.

- Arrêter le moteur.
- Si le véhicule est sur une surface plane ou en montée,

engagez d'abord la première vitesse ou mettez le levier sélecteur en position **P** avant de retirer la clé de contact ou de couper le contact sur les véhicules équipés d'un bouton d'alimentation. Dans une côte, diriger les roues avant à l'opposé de la bordure du trottoir.

Si le véhicule est en descente, engagez d'abord la marche arrière ou mettez le levier sélecteur en position **P** avant de retirer la clé de contact ou de couper le contact sur les véhicules équipés d'un bouton d'alimentation. Diriger les roues avant vers la bordure du trottoir.

- Fermer les vitres et le toit ouvrant.
- Retirez la clé de contact du contacteur d'allumage ou coupez le contact sur les véhicules équipés d'un bouton d'alimentation. Tourner le volant jusqu'à ce que le blocage de la direction s'enclenche (antivol).

Sur les véhicules à boîte automatique, la clé ne s'enlève que lorsque le levier sélecteur est en position **P**.

- Verrouiller le véhicule avec le bouton  de la télécommande radio.
Activer l'alarme antivol ⇨ 30.
- Le ventilateur de refroidissement du moteur peut se mettre en marche même si le moteur est arrêté ⇨ 248.

Avertissement

À la suite de régimes élevés ou d'une charge élevée du moteur, il convient, pour ménager le turbo-compresseur, de faire fonctionner brièvement le moteur à faible charge avant de l'arrêter ou de le faire tourner au ralenti pendant environ 30 secondes.

Remarque

En cas d'accident avec déploiement d'airbag, le moteur est automatiquement éteint si le véhicule s'arrête dans un temps prédéterminé.

Gaz d'échappement

Danger

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone incolore et inodore mais néanmoins nocif. Danger de mort en cas d'inhalation.

Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres. Faire remédier à la cause de la défaillance par un atelier.

Éviter de rouler avec le coffre ouvert car des gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

Filtere à particules (pour diesel)

Processus de nettoyage automatique

Le système de filtre à particules pour diesel filtre les particules de suie nocives dans les gaz d'échappement du moteur. Le système dispose d'une fonction d'autonettoyage qui s'effectue automatiquement en roulant et sans avertissement. Le filtre est nettoyé régulièrement par combustion à haute température des particules de suie retenues. Ce procédé se fait automatiquement dans certaines conditions de conduite et peut durer jusqu'à 25 minutes. En général, cela nécessite entre sept et douze minutes. L'Autostop n'est pas disponible et la consommation de carburant peut être plus importante pendant cette période. Le développement de fumées et d'odeur est normal.

Processus de nettoyage requis pour le système

Dans certaines conditions de conduite, par exemple des petits trajets, le système ne peut pas se nettoyer automatiquement.

Si le nettoyage du filtre est requis et si les conditions de circulation antérieures n'ont pas permis un nettoyage automatique, cela sera signalé par  et un message d'avertissement dans le centre d'informations du conducteur.

 avec un message d'avertissement s'allume lorsque le filtre à particules (pour diesel) est plein. Lancer le processus de nettoyage dès que possible.

 avec un message d'avertissement clignote lorsque le filtre à particules (pour diesel) a atteint son niveau maximum de remplissage. Lancer immédiatement le processus de nettoyage pour éviter d'endommager le moteur.

Activer le processus de nettoyage automatique

Pour activer le processus de nettoyage, continuer à rouler et garder un régime moteur supérieur à 2000 tr/min. Si nécessaire, rétrograder. Le nettoyage du filtre à particules pour diesel est alors lancé.

Le nettoyage s'opère plus rapidement lorsque le régime et la charge du moteur sont élevés.

Le témoin  s'éteint dès que l'opération d'autonettoyage est terminée. Continuer à rouler jusqu'à ce que l'opération d'autonettoyage soit terminée.

Avertissement

Si le processus de nettoyage est interrompu, il y a un risque de provoquer de graves dégâts au moteur.

Processus de nettoyage impossible

Si pour une raison quelconque le nettoyage n'est pas possible,  s'allume et un message d'avertissement s'affiche dans le centre d'informations du conducteur. La puissance du moteur peut être réduite. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Catalyseur

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

Avertissement

Des qualités de carburant autres que celles mentionnées aux pages  238,  302 pourraient endommager le catalyseur ou les composants électroniques.

L'essence non brûlée surchauffe et endommage le catalyseur. Il faut donc éviter d'utiliser excessivement le démarreur, de rouler

jusqu'à ce que le réservoir soit vide et de démarrer le moteur en poussant le véhicule ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

AdBlue

Remarques générales

La méthode de réduction catalytique sélective (BlueInjection) consiste à réduire considérablement les oxydes d'azote dans les émissions de gaz d'échappement. Ceci s'obtient en injectant un fluide d'échappement diesel dans le système d'échappement. L'ammoniac dégagé par le fluide réagit avec les gaz nitreux (NO_x) d'échappement et les transforme en azote et en eau.

La désignation de ce fluide est AdBlue®. Il s'agit d'un fluide non toxique, ininflammable, incolore et inodore composé de 32 % d'urée et de 68 % d'eau.

⚠ Attention

Éviter tout contact d'AdBlue avec les yeux ou la peau.

En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer à l'eau.

Avertissement

Éviter tout contact de la peinture avec l'AdBlue.

En cas de contact, rincer à l'eau.

AdBlue gèle à une température d'environ -11 °C. Étant donné que le véhicule est équipé d'un système de préchauffage d'AdBlue, la réduction des émissions à basses températures est assurée. Le système de préchauffage d'AdBlue fonctionne automatiquement.

La consommation habituelle d'AdBlue est d'environ deux litres aux 1000 km, mais peut aussi être plus importante selon le mode de conduite (par ex. avec de lourdes charges ou en remorquage).

Réservoir d'AdBlue

Lorsqu'il reste environ cinq litres, le niveau atteint le détecteur de niveau de liquide. Les messages d'avertissement s'affichent uniquement en-dessous de ce seuil. Volume du réservoir ↪ 307.

Avertissements de niveau

Selon l'autonomie calculée d'AdBlue, différents messages s'affichent sur le centre d'informations du conducteur. Les messages et les interdictions sont des obligations légales.

Le premier avertissement possible est **Portée AdBlue : 2400 km**.

Cet avertissement apparaît brièvement une fois avec l'autonomie calculée. La conduite est possible sans restrictions.

Le niveau d'avertissement suivant est entré avec une autonomie inférieure à 1750 km. Le message avec l'autonomie actuelle est toujours affiché lorsque le contact est mis et doit être confirmé ↪ 107. Faire l'appoint d'AdBlue avant d'entrer le niveau d'avertissement suivant.

Avec une autonomie d'AdBlue inférieure à 900 km, les messages d'avertissement suivants s'affichent alternativement et ne peuvent pas être ignorés :

- **Niveau AdBlue bas Remplir maintenant**
- **Imposs. redém. moteur dans 900 km.**

En outre, le témoin  clignote de façon continue.

Remarque

En cas de forte consommation d'AdBlue, le centre d'informations du conducteur affiche cet avertissement sans les étapes préalables d'avertissement.

Le dernier niveau d'avertissement est entré lorsque le réservoir d'AdBlue est vide. Il est impossible de redé-

marrer le moteur. Les messages d'avertissement suivants s'affichent alternativement et ne peuvent pas être ignorés :

- **AdBlue vide Remplir maintenant**
- **Pas redém. moteur.**

En outre, le témoin  clignote de façon continue.

Avec la prévention active d'un démarrage du moteur, le message suivant sera affiché :

Remplir AdBlue pour démarrer véhicule.

Le réservoir doit être rempli complètement avec de l'AdBlue, sinon le redémarrage du moteur n'est pas possible.

Avertissements concernant un niveau d'émissions élevé

Si les émissions d'échappement dépassent une certaine valeur, des avertissements, semblables aux avertissements d'autonomie décrits ci-dessus, seront affichés au centre d'informations du conducteur.

Des demandes de vérification du système d'échappement et, finalement, l'annonce d'une interdiction de redémarrage du moteur seront affichés. Ces restrictions constituent une exigence légale.

Consulter un atelier pour demander une assistance.

Remplissage d'AdBlue

Avertissement

N'utiliser que l'AdBlue conforme aux normes européennes DIN 70 070 et ISO 22241-1.

Ne pas utiliser d'additifs.

Ne pas diluer l'AdBlue.

Autrement, le système de réduction catalytique sélective pourrait être endommagé.

Remarque

Lorsqu'une pompe de remplissage avec un embout pour les voitures de passagers n'est pas disponible dans une station-service, utiliser uniquement des bouteilles ou des bidons AdBlue avec un adaptateur de

remplissage étanche pour le remplissage, pour empêcher les éclaboussures et les débordements et afin de s'assurer que les vapeurs du réservoir sont capturées et ne sortent pas. De l'AdBlue en bouteille ou bidon est disponible dans de nombreuses stations-service et peut être acheté par exemple chez les concessionnaires Opel ou d'autres points de vente.

Étant donné qu'AdBlue a une longévité limitée, vérifier la date d'expiration avant l'appoint.

Remarque

Le remplissage d'AdBlue n'est détecté par le système que lorsque le commutateur du niveau de liquide mentionné ci-dessus est activé.

Si un remplissage d'AdBlue n'est pas correctement détecté :

1. Rouler sans arrêt pendant 10 minutes en veillant à ce que la vitesse du véhicule soit toujours supérieure à 20 km/h.
2. Si le remplissage d'AdBlue est correctement détecté, les limitations entraînées par la fourniture d'AdBlue disparaîtront.

Si le remplissage d'AdBlue n'est toujours pas détecté, prendre contact avec un atelier.

Si l'AdBlue doit être rempli à des températures inférieures à -11 °C, l'appoint d'AdBlue peut ne pas être détecté par le système. Dans ce cas, garer le véhicule dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue soit liquéfié.

Remarque

Lors du dévissage du capuchon de protection du goulot de remplissage, des vapeurs d'ammoniac peuvent s'échapper. Ne pas inhaler car les vapeurs ont une odeur âcre. Les vapeurs ne sont pas nocives par inhalation.

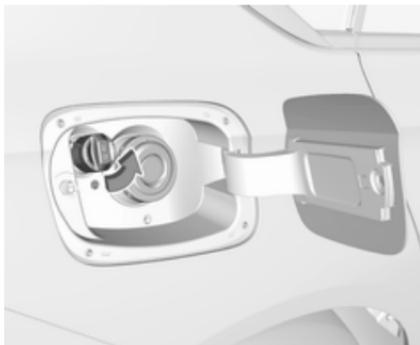
Le réservoir d'AdBlue doit être rempli entièrement. Ceci doit être effectué si le message d'avertissement concernant la prévention d'un redémarrage du moteur est déjà affiché.

Le véhicule doit être garé sur une surface plane.

Le goulot de remplissage d'AdBlue est placé derrière le volet de la trappe de carburant, qui est situé du côté arrière droit du véhicule.

La trappe de réservoir ne peut être ouverte que si le véhicule est déverrouillé.

1. Enlever la clé du commutateur d'allumage.
2. Fermer toutes les portes pour empêcher les vapeurs d'ammoniac d'entrer dans le véhicule.
3. Ouvrir la trappe à carburant en la poussant ↗ 239.



4. Dévisser le bouchon du goulot de remplissage.
5. Ouvrir réservoir d'AdBlue.
6. Monter une extrémité du flexible sur réservoir et visser l'autre extrémité sur le goulot de remplissage.
7. Soulever le filtre à charbon jusqu'à ce qu'il soit vide, ou jusqu'à l'arrêt de l'écoulement du filtre à charbon. Cette opération peut prendre jusqu'à cinq minutes.
8. Placer le filtre à charbon sur le sol pour vider le flexible, attendre 15 secondes.

9. Dévisser le flexible du goulot de remplissage.

10. Monter le capuchon protection et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Remarque

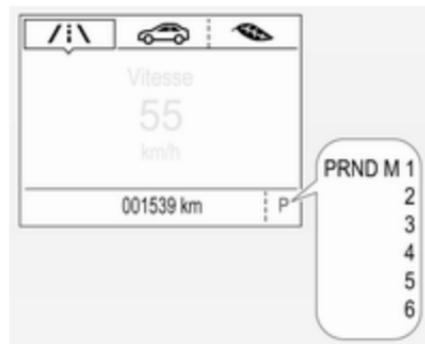
Mettre le réservoir d'AdBlue au rebut conformément aux exigences environnementales. Le flexible peut être réutilisé après vidange à l'eau claire et avant que l'AdBlue ne s'évapore totalement.

Boîte automatique

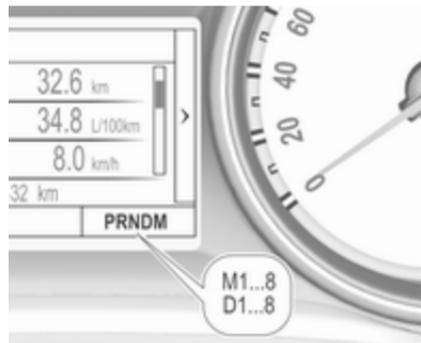
La boîte automatique permet un changement de rapport automatique (mode automatique) ou un changement de rapport manuel (mode manuel).

Le changement de rapport manuel est possible en mode manuel en tapotant le levier sélecteur sur + ou sur - ou en tirant sur les palettes du volant.

Affichage de transmission



Les illustrations indiquent différentes versions.



Le mode ou le rapport sélectionné est indiqué sur le centre d'informations du conducteur.

En mode automatique, le programme de conduite est indiqué par **D**.

En mode manuel, **M** et le chiffre du rapport de vitesse sont indiqués.

R signale la marche arrière.

La position de point mort est signalée par **N**.

La position de stationnement est signalée par **P**.

Levier sélecteur



P : position de stationnement, roues bloquées, engager uniquement lorsque le véhicule n'est pas en mouvement

R : Marche arrière, à n'engager que si le véhicule est à l'arrêt

N : Neutre (point mort)

D : Mode Automatique

M : Mode manuel

+ : Passer au rapport supérieur en mode manuel

- : Passer au rapport inférieur en mode manuel



Le levier sélecteur est verrouillé en position **P** et ne peut être déplacé que lorsque le contact est mis, lorsque le bouton de déverrouillage sur le levier sélecteur est poussé et que la pédale de frein est enfoncée.

Si la pédale de frein n'est pas enfoncée, le témoin  s'allume.

Si le levier sélecteur n'est pas en **P** quand le contact est coupé, le témoin  clignote.

Pour engager le levier en **P** ou **R**, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Le moteur ne peut démarrer que si le levier est en position **P** ou **N**. Quand la position **N** est sélectionnée, enfoncer la pédale de frein ou serrer le frein de stationnement avant de démarrer.

Ne pas accélérer pendant le changement de vitesse. Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsqu'un rapport est sélectionné, le véhicule démarre lorsque le frein est desserré.

Frein moteur

Pour utiliser l'effet du frein moteur, rétrograder à temps en cas de conduite en pente, voir Mode manuel.

Désenlèvement du véhicule

L'alternance marche avant / marche arrière est uniquement autorisée si le véhicule est enlisé dans du sable, de la boue ou de la neige. Déplacer le levier sélecteur entre les positions **D** et **R** de manière répétée. Ne pas emballer le moteur et éviter toute accélération brusque.

Stationnement

Serrer le frein de stationnement et engager le levier sur **P**.

Mode manuel

Levier sélecteur



Déplacer le levier sélecteur de la position **D** vers la gauche, sur la position **M**.

Le mode manuel **M** peut être activé depuis la position **D** dans toutes les situations de conduite et toutes les vitesses.

Appuyer sur le levier sélecteur vers le haut **+** pour passer au rapport supérieur.

Appuyer sur le levier sélecteur vers le bas **-** pour rétrograder.

Le rapport sélectionné s'indique au combiné d'instruments.

Palettes du volant



Déplacer le levier sélecteur de la position **D** vers la gauche, sur la position **M**.

Le mode manuel **M** peut être activé depuis la position **D** dans toutes les situations de conduite et toutes les vitesses.

Utiliser les palettes de changement de vitesse au volant pour passer les rapports manuellement.

Appuyer sur la palette droite **+** pour engager le rapport supérieur.

Appuyer sur la palette gauche **-** pour engager le rapport inférieur.

Des pressions multiples permettent d'ignorer des rapports.

Le rapport sélectionné s'indique au combiné d'instruments.

Mode manuel temporairement en mode de conduite **D**

Le changement de vitesse manuel aux palettes est également possible en mode automatique **D**. Une fois l'opération de changement manuel de vitesse terminée, la transmission passe en mode automatique **D** après un délai établi.

Pour interrompre le mode manuel et retourner en **D**, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Appuyer sur la palette **+** pendant 1 seconde.
- Déplacer le levier sélecteur vers la gauche en mode manuel et le ramener en position **D**.

Si le véhicule est à l'arrêt et si le moteur tourne au ralenti, la boîte de vitesses reste temporairement en mode manuel. Elle passe en mode automatique lorsque la pédale d'accélérateur est utilisée pendant une durée déterminée et qu'aucun changement par palette n'est effectué au volant.

Généralités

Si un rapport supérieur est engagé à trop faible vitesse ou un rapport inférieur à trop haut régime, aucun changement de vitesse n'a lieu. Ceci entraîne l'affichage d'un message sur le centre d'informations du conducteur.

En mode manuel et à hauts régimes du moteur, la boîte de vitesses ne passe pas automatiquement à un rapport supérieur, sauf si la fonction rétrogradation (kickdown) est activée.

Indication de rapport de vitesse

Le symbole ▲ ou ▼ associé à un nombre indique à quel moment un changement de rapport est recommandé pour des raisons d'économie de carburant.

L'indication de rapport de vitesse ne s'affiche qu'en mode manuel.

Programmes de conduite électroniques

- Après un démarrage à froid, le programme de température de service amène rapidement le catalyseur à la température nécessaire en augmentant le régime moteur.
- Lorsque le mode SPORT est engagé, le changement de vitesse se fait à des régimes supérieurs (sauf quand le régulateur de vitesse est enclenché). Mode SPORT ⇨ 186.

- Des programmes spéciaux adaptent automatiquement les points de changement de vitesse en cas de montées ou de descentes.
- En conditions de neige ou de glace ou sur d'autres surfaces glissantes, la commande de transmission électronique permet au conducteur de sélectionner manuellement la première, la deuxième ou la troisième vitesse pour prendre la route.

Kickdown

Une pression sur la pédale d'accélérateur au-delà du cran de rétrogradation (kickdown) donne une accélération maximale, même en mode manuel. La transmission passe à un rapport inférieur en fonction du régime moteur et à un rapport supérieur à hauts régimes du moteur.

Protection contre la surchauffe

En cas de surchauffe de la boîte de vitesses due à des températures extérieures élevées ou à un style de

conduite sportif, le couple et la vitesse maximale du moteur peuvent être momentanément réduits.

Défaillance

En cas de défaillance, un message est affiché au centre d'informations du conducteur. Messages du véhicule ⇨ 120.

Boîte automatique 6 rapports : la commande de transmission électronique n'active que le quatrième rapport ; boîte automatique 8 rapports : la commande de transmission électronique n'active que le troisième rapport. La boîte de vitesses ne change plus automatiquement.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Coupure d'alimentation électrique

En cas de coupure de courant, le levier sélecteur ne peut pas être déplacé hors de la position **P**. La clé de contact ne peut pas être enlevée du contact d'allumage.

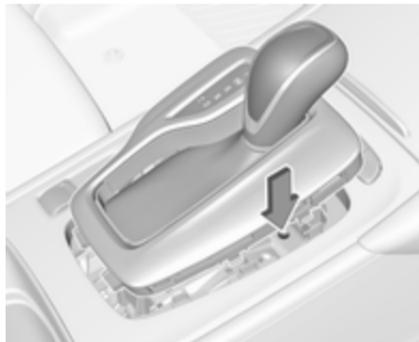
Si la batterie du véhicule est déchargée, effectuer le démarrage par câble ➔ 285.

Si la batterie du véhicule n'est pas à l'origine de la défaillance, débloquer le levier sélecteur.

1. Serrer le frein de stationnement.



2. Dégager la garniture du levier sélecteur de la console centrale. Enfoncer un doigt dans la douille en cuir sous le levier sélecteur et pousser la garniture vers le haut. Déplacer la garniture sur la gauche.



3. Introduire une petite tige (par exemple un stylo ou un tournevis) dans l'ouverture près du levier sélecteur. Pousser la tige verticalement vers le bas et sortir le levier sélecteur du **P**. Si cette position est à nouveau enclenchée, le levier sélecteur sera à nouveau verrouillé. Faire corriger la cause de la coupure de courant par un atelier.
4. Reposer la garniture de levier sur la console centrale et la remonter.

Boîte manuelle



Pour engager la marche arrière, enfoncer la pédale d'embrayage, puis enfoncer le bouton de déverrouillage du levier sélecteur et engager le rapport.

Si le rapport ne s'engage pas, amener le levier au point mort, relâcher la pédale d'embrayage puis débrayer à nouveau ; réessayer de passer la marche arrière.

Ne pas laisser patiner l'embrayage inutilement.

Lors de la manœuvre, enfoncer la pédale d'embrayage à fond. Ne pas utiliser la pédale comme repose-pied.

Lorsqu'un glissement de l'embrayage est détecté pendant une durée spécifique, la puissance du moteur est réduite. Un avertissement est affiché dans le centre d'informations du conducteur. Relâcher l'embrayage.

Avertissement

Il n'est pas recommandé de conduire en gardant la main sur le levier sélecteur.

Indication de rapport de vitesse
↔ 103.

Système Stop/Start ↔ 165.

Systèmes d'entraînement

Transmission intégrale

La transmission intégrale améliore la stabilité et les caractéristiques de conduite et aide à obtenir la meilleure tenue de route possible quelle que soit l'état de la chaussée. Le système est toujours actif et ne peut pas être désactivé.

Le couple est réparti sans incréments entre les roues des essieux avant et arrière, jusqu'à une répartition à 50 %/50 %. En fonction des conditions de conduite, c'est-à-dire en conduite régulière, le système de transmission intégrale transfère une part minimale du couple pour les économies de carburant. En outre, le vecteur de couple entre les roues arrière est distribué en fonction de la dynamique du véhicule et de l'état de la chaussée.

Ce fonctionnement est possible grâce à la présence de deux embrayages, un de chaque côté, sur le système de transmission intégrale.

Pour une performance optimale du système, les pneus du véhicule ne devraient pas présenter des degrés d'usure différents.

Si un message de service est affiché dans le centre d'informations du conducteur, le système peut avoir des fonctionnalités limitées (ou être totalement désactivé dans certains cas, c.-à-d. que le véhicule est uniquement entraîné par les roues avant). Prendre contact avec un atelier.

Remorquage du véhicule ↔ 287.

Freins

Le système de freinage possède deux circuits indépendants l'un de l'autre.

Si un circuit de freinage est défaillant, le véhicule peut toujours être freiné grâce à l'autre circuit de freinage. Toutefois, le freinage n'est obtenu qu'en enfonçant la pédale de frein fermement. Un effort nettement supérieur doit être exercé. La distance de freinage est plus longue qu'habituellement. Rechercher l'assistance d'un atelier avant de poursuivre le trajet.

Quand le moteur ne tourne pas, l'assistance du servofrein disparaît une fois que la pédale de frein a été actionnée une ou deux fois. Le freinage n'est pas réduit, mais il nécessite une force beaucoup plus grande. Il est particulièrement important de garder cela à l'esprit quand le véhicule est remorqué.

Témoin (D) ⇨ 102.

Freinage d'urgence actif ⇨ 206.

Antiblocage de sécurité

L'antiblocage de sécurité (ABS) empêche que les roues ne se bloquent.

Dès qu'une roue a tendance à bloquer, l'ABS module la pression de freinage de la roue incriminée. Le véhicule puisse toujours être dirigé, même en cas de freinage d'urgence.

La régulation ABS est identifiable à la pulsation de la pédale de frein et au bruit du processus de régulation.

Afin d'obtenir un freinage optimal, enfoncer la pédale de frein à fond pendant toute la durée du freinage malgré la pulsation de la pédale de frein. Ne pas réduire la pression sur la pédale.

Après le démarrage, le système procède à un autotest éventuellement audible.



Témoin (ABS) ⇨ 103.

Feux stop adaptatifs

En cas de freinage maximal, les trois feux stop clignotent pendant la durée de la régulation de l'ABS.

Défaillance

⚠ Attention

En cas de défaillance de l'ABS, les roues peuvent avoir tendance à se bloquer en cas de freinage brutal. Les avantages de l'ABS ne sont plus disponibles. Lors d'un freinage brutal, le véhicule ne peut plus être dirigé et peut dérapier.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Frein de stationnement

⚠ Attention

Avant de quitter le véhicule, vérifiez l'état du frein de stationnement. Le témoin de commande (P) doit s'allumer en permanence.

Frein de stationnement électrique



Serrage quand le véhicule est à l'arrêt

⚠ Attention

Tirer le commutateur (P) pendant une seconde au minimum, jusqu'à ce que le témoin de commande (P) s'allume et que le frein de stationnement électrique soit appliqué ↪ 102. Le frein de stationnement électrique fonctionne automatiquement avec une force appropriée.

Avant de quitter le véhicule, vérifiez l'état du frein de stationnement électrique. Témoin de commande (P) ↪ 102.

Le frein de stationnement électrique peut toujours être actionné, même avec le contact coupé.

Ne pas actionner le frein de stationnement électrique trop souvent sans faire tourner le moteur, car cela déchargera la batterie du véhicule.

Desserrage

Mettre le contact. Garder la pédale de frein enfoncée, puis pousser le commutateur (P).

Aide au démarrage

Véhicules avec boîte manuelle : En enfonçant la pédale d'embrayage, puis en la relâchant légèrement et en enfonçant légèrement la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement électrique se desserre alors automatiquement. Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur le commutateur (P).

Véhicules avec boîte automatique : En engageant **D** puis en enfonçant la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement électrique se desserre alors automatiquement. Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur le commutateur (P).

Freinage dynamique en roulant

Quand le véhicule roule et que le commutateur (P) est gardé tiré, le frein de stationnement électrique décélérera le véhicule, mais ne s'appliquera pas de manière statique.

Dès que le commutateur (P) est relâché, le freinage dynamique s'arrête.

Application automatique

Si le véhicule est équipé d'une boîte automatique et si le régulateur de vitesse adaptatif est actif, le frein électrique de stationnement est appliqué automatiquement lorsque le véhicule est arrêté par le système pendant plus de deux minutes.

Le frein de stationnement est relâché automatiquement après le départ.

Contrôle fonctionnel

Quand le véhicule ne roule pas, le frein de stationnement électrique peut ne pas serrer automatiquement. Le but est de contrôler le système.

Défaillance

Le mode de défaillance du frein de stationnement électrique est signalé par un témoin  et par un message du véhicule affiché dans le centre d'informations du conducteur. Messages du véhicule ➔ 120.

Serrer le frein de stationnement électrique : tirer et maintenir le commutateur (P) pendant plus de

cinq secondes. Si le témoin (P) s'allume, le frein de stationnement électrique est serré.

Relâcher le frein de stationnement électrique : pousser et maintenir le commutateur (P) pendant plus de deux secondes. Si le témoin (P) s'éteint, le frein de stationnement électrique est desserré.

Le témoin (P) clignote : le frein de stationnement électrique n'est pas totalement serré ou desserré. En cas de clignotement permanent, desserrer le frein de stationnement électrique, puis essayer à nouveau de le serrer.

Assistance au freinage

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

Aide au démarrage en côte

Le système aide à empêcher tout mouvement involontaire lors du démarrage en côte.

Lorsque la pédale de frein est relâchée à l'arrêt dans une pente, les freins restent serrés pendant deux secondes supplémentaires. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le véhicule commence à accélérer.

Systèmes de contrôle de conduite

Système antipatinage

Le système antipatinage (TC, Traction Control) est un composant de l'Electronic Stability Control (ESC).

Le système antipatinage améliore la stabilité de conduite lorsque c'est nécessaire, quels que soient le type de revêtement ou l'adhérence des pneus, empêchant ainsi les roues motrices de patiner.

Dès que les roues motrices commencent à patiner, la puissance délivrée par le moteur est réduite et la roue qui patine le plus est freinée individuellement. Ainsi, même sur chaussée glissante, la stabilité du véhicule est considérablement améliorée.



TC est opérationnel après chaque démarrage de moteur, dès que le témoin  s'éteint.

Le témoin  clignote pour indiquer que TC est activé.

⚠ Attention

Ce dispositif de sécurité particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter la vitesse aux conditions de circulation.

Témoin  ⇨ 103.

Désactivation



Le TC peut être désactivé quand le patinage des roues est requis : appuyer brièvement sur .



Le témoin  s'allume.

Un message d'état apparaît sur le centre d'informations du conducteur lorsque le système antipatinage (TC) est désactivé.

Lorsque le TC est désactivé, l'ESC reste actif, mais avec un seuil de contrôle plus élevé.

Pour réactiver le TC, appuyer à nouveau sur . Un message d'état apparaît sur le centre d'informations du conducteur lorsque le système antipatinage (TC) est réactivé.

Le TC est également réactivé la prochaine fois que le contact est mis.

Défaillance

En cas de défaillance du système, le témoin  s'allume en continu et un message s'affiche sur le centre d'informations du conducteur. Le système n'est pas opérationnel.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Electronic Stability Control

L'Electronic Stability Control (ESC) améliore la stabilité de la conduite lorsque c'est nécessaire, quel que soit le type de surface de revêtement ou l'adhérence des pneus.

Dès que le véhicule menace de déraiser (sous-virage, survirage), la puissance du moteur est réduite et les roues sont freinées individuellement.

L'ESC fonctionne en combinaison avec le système antipatinage (TC). Il empêche les roues motrices de patiner.

La distribution de couple et une fonctionnalité spéciale qui affecte le couple roue motrices avant l'intervention de l'ESC. Dans un virage, les roues à l'intérieur de la courbe sont freinées individuellement. En outre, le couple moteur est délivré à la roue motrice à l'extérieur du virage. La tendance au sous-virage est ainsi réduite et la traction est améliorée dans les virages rapides.



L'ESC est opérationnel après chaque démarrage de moteur, dès que le témoin  s'éteint.

Le témoin  clignote pour indiquer que l'ESC est activé.

Attention

Ce dispositif de sécurité particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter la vitesse aux conditions de circulation.

Témoin  ⇨ 103.

Désactivation



L'ESC et le TC peuvent être désactivés :

- Maintenir la pression sur  pendant un minimum de cinq secondes : les systèmes ESC et TC sont tous deux désactivés.  et  s'allument et des messages d'état apparaissent dans le centre d'informations du conducteur.



- Pour désactiver uniquement le système antipatinage, appuyer brièvement sur  : le système antipatinage (TC) est inactif alors que le contrôle électronique de la stabilité (ESC) reste actif et que  s'allume. Un message d'état apparaît sur le centre d'informations du conducteur lorsque le système antipatinage (TC) est désactivé.

L'ESC est réactivé en appuyant à nouveau sur le bouton . Si le système antipatinage (TC) a été précédemment désactivé, les systèmes TC et ESC sont tous deux réactivés.  et  s'éteignent lorsque les systèmes TC et ESC sont réactivés. L'ESC est également réactivé la prochaine fois que le contact est mis.

Défaillance

En cas de défaillance du système, le témoin  s'allume en continu et un message s'affiche sur le centre d'informations du conducteur. Le système n'est pas opérationnel.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Châssis mécatronique interactif

Flex Ride

Le châssis mécatronique Flex Ride permet au conducteur de sélectionner parmi trois modes de conduite :

- Mode SPORT : appuyer sur **SPORT**, la diode s'allume.
- Mode TOUR : appuyer sur **TOUR**, la diode s'allume.
- Mode AUTO : pas d'appui sur **SPORT** ni sur **TOUR**, aucune diode ne s'allume.

La désactivation du mode SPORT ou TOUR s'effectue en appuyant une nouvelle fois sur le bouton correspondant.

Chaque mode de conduite Flex Ride ajuste les systèmes électroniques suivants :

- commande d'amortissement électronique ;
- commande de la pédale d'accélérateur ;
- commande de la direction assistée électronique ;

- boîte automatique ;
- régulateur de vitesse adaptatif ;
- transmission intégrale ;
- optimisation du bruit du moteur ;
- thème du combiné d'instruments.

Mode Sport



Les réglages des systèmes sont ajustés pour un style de conduite plus sportif :

- Le degré d'amortissement des amortisseurs est configuré pour une manœuvrabilité et une agilité supérieures.

- Le moteur réagit plus rapidement aux variations de la pédale d'accélérateur.
- L'assistance de la direction est plus sportive.
- Les points de changement de vitesse de la boîte automatique sont optimisés pour une conduite sportive.
- Le régulateur de vitesse adaptatif est ajusté pour un mode de conduite plus sportif.
- La transmission intégrale soutient le mode de conduite sportif du véhicule.
- L'optimisation du bruit du moteur amplifie le bruit du moteur à l'intérieur, à la manière d'une voiture de sport.
- Le thème du combiné d'instruments passe en mode Sport.

Mode TOUR



Le mode TOUR adapte les réglages des systèmes pour un style de conduite confortable.

- Le degré d'amortissement des amortisseurs est adapté pour un confort de conduite accru.
- Les efforts de direction sont réduits.
- Le régulateur de vitesse adaptatif est ajusté pour un mode de conduite plus détendu.

Mode AUTO

Tous les réglages des systèmes sont pré-réglés à des valeurs standard pour une conduite quotidienne (mode par défaut). Ce mode est intégralement adaptatif et ajuste les systèmes aux réglages de confort et sportifs en fonction du style de conduite et de la situation de circulation.

Commande du mode de conduite adaptative

Pour chaque mode de conduite sélectionné manuellement (SPORT, TOUR ou AUTO), la commande du mode de conduite détecte et analyse en continu les situations de conduite ainsi que le style de conduite du chauffeur. Le cas échéant, la commande du mode de conduite adapte automatiquement l'amortissement et la direction pour la durée d'une situation précise.

Si, par exemple, les réglages normaux sont actifs en mode AUTO et que la commande du mode de conduite détecte un comportement de conduite sportive, elle transfère automatiquement les systèmes sur les réglages sportifs, à moins que le

conducteur ne désélectionne les caractéristiques Sport de l'amortissement ou de la direction dans la section **Personnalisation Mode sport**.

Si, autre exemple, les réglages confort sont actifs en mode TOUR et qu'un fort coup de frein soudain est nécessaire sur une route sinueuse, la commande du mode de conduite va détecter l'état dynamique du véhicule et rétablir les réglages normaux (par défaut) de la suspension afin d'améliorer la stabilité du véhicule.

Quand les caractéristiques de conduite ou l'état dynamique du véhicule reviennent à l'état initial, la commande du mode de conduite rétablit les réglages présélectionnés.

Menu de visualisation Flex Ride



Sur l'Affichage d'informations 8", un menu de visualisation Flex Ride peut être affiché, par pression sur  à l'écran. Sur cette page sont affichés le mode de conduite sélectionné et les réglages actifs.

Les réglages du système sont surlignés en rouge pour le sport, en bleu pour le confort et en jaune pour le fonctionnement normal.

De plus, la sensibilité du mode AUTO adaptatif et les fonctions du Mode Sport peuvent être personnalisées depuis le menu de visualisation. Pour

cela, sélectionner le bouton correspondant dans l'affichage d'informations.

Personnalisation de la sensibilité du mode AUTO

Le conducteur peut modifier la sensibilité du mode AUTO adaptatif en trois étapes via le menu de visualisation Flex Ride.

- Normal : réglage par défaut.
- Sensibilité Sport : les systèmes passent plus rapidement aux réglages sportifs lors d'une conduite sportive.
- Sensibilité Confort : les systèmes passent plus rapidement aux réglages confort lors d'une conduite souple.

De plus, toute adaptation de la commande du mode de conduite peut être désactivée.

Le menu de visualisation Flex Ride est affiché par pression sur  de l'affichage d'informations 8".

Sélectionner **Personnalisation Mode auto** et modifier les réglages correspondants.

Les réglages suivants peuvent également être modifiés dans le menu de personnalisation sur l'affichage d'informations,  **Réglages** ⇨ 122.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Personnalisation des réglages du mode Sport

Le conducteur peut personnaliser les réglages du mode SPORT via le menu de visualisation Flex Ride.

Pour afficher le menu de visualisation Flex Ride, sélectionner le mode SPORT ou toucher  sur l'affichage d'information 8".

Choisir **Personnalisation Mode sport**, puis sélectionner les réglages appropriés.

Les réglages suivants peuvent également être modifiés dans le menu de personnalisation sur l'affichage d'informations,  **Réglages** ⇨ 122.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Systèmes d'assistance au conducteur

Attention

Les systèmes d'assistance au conducteur ont été conçus pour aider le conducteur et ne remplacent absolument pas sa vigilance.

Le conducteur garde le contrôle complet du véhicule et est pleinement responsable lorsqu'il conduit le véhicule.

Avec les systèmes d'assistance au conducteur, toujours faire attention à l'état actuel de la circulation et suivre les règles de circulation qui s'appliquent.

Régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut enregistrer et maintenir des vitesses d'environ 30 km/h jusqu'à la vitesse maximale du véhicule. Descentes et montées peuvent provoquer des écarts par rapport à la vitesse mémorisée.

Une activation en première vitesse n'est pas possible.



Ne pas activer le régulateur de vitesse lorsqu'une vitesse constante n'est pas conseillée.



Les illustrations indiquent différentes versions.

Témoin   106.

Mise en marche



Appuyer sur  ; le témoin  s'allume en blanc dans le combiné d'instruments.

Activation



80
km/h

Accélérer jusqu'à la vitesse désirée et tourner la molette sur **SET/-** ; la vitesse actuelle est mémorisée et maintenue. Le témoin  s'allume en vert sur le combiné d'instruments. Sur les écrans de niveau médian ou supérieur,  s'allume en vert et la vitesse établie est indiquée. La pédale d'accélérateur peut être relâchée.

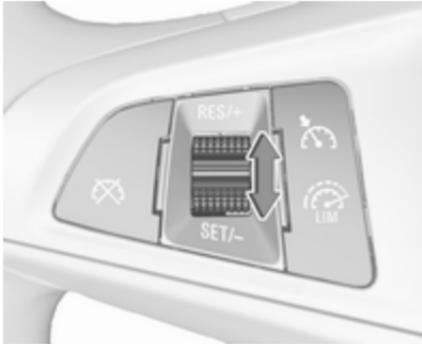
Il est possible d'augmenter la vitesse en enfonçant la pédale d'accélérateur. Après relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse mémorisée est rétablie.

Le régulateur de vitesse reste activé pendant le changement de vitesse.

Augmentation de la vitesse

Avec le régulateur de vitesse activé, maintenir la molette sur **RES/+** ou la tourner brièvement plusieurs fois sur **RES/+** : la vitesse augmente en continu ou pas à pas.

En variante, accélérer jusqu'à la vitesse souhaitée et la mémoriser en tournant la molette sur **SET/-**.



Diminution de la vitesse

Avec le régulateur de vitesse activé, maintenir la molette sur **SET/-** ou la tourner brièvement plusieurs fois sur **SET/-** : la vitesse diminue en continu ou pas à pas.

Désactivation

Appuyer sur  ; le témoin  s'allume en blanc dans le combiné d'instruments.

Sur l'écran de niveau médian ou supérieur,  passe au blanc.

Le régulateur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse enregistrée reste en mémoire pour une reprise ultérieure.

Désactivation automatique :

- La vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ.
- La vitesse du véhicule diminue de plus de 25 km/h sous la vitesse de consigne.
- La pédale de frein est actionnée.
- La pédale d'embrayage est actionnée pendant quelques secondes.
- Le levier sélecteur est en position **N**.
- Le régime moteur est dans une plage très basse.

- Le système antipatinage ou l'Electronic Stability Control est entré en fonctionnement.
- Le frein de stationnement est serré.
- Une pression simultanée sur **RES/+** et sur la pédale de frein désactive le régulateur de vitesse et supprime la vitesse enregistrée.

Reprise de la vitesse mémorisée

Tourner la molette sur **RES/+** à une vitesse supérieure à 30 km/h. La vitesse mémorisée sera reprise.

Désactivation

Appuyer sur  ; le témoin  s'éteint sur le combiné d'instruments. La vitesse mémorisée est effacée.

Appuyer sur  pour activer le limiteur de vitesse ; ou couper le contact arrête également le régulateur de vitesse et efface la vitesse mémorisée.

Limiteur de vitesse

Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser une vitesse maximale prédéfinie.

Le vitesse maximale peut être réglée à une vitesse supérieure à 25 km/h, jusqu'à 200 km/h.

Le conducteur peut uniquement accélérer jusqu'à la vitesse prédéterminée. Les écarts par rapport à la vitesse limite peuvent se produire lors de la conduite du véhicule en descendant une pente.

La limitation de vitesse prédéterminée est affichée sur la ligne supérieure du centre d'informations du conducteur, lorsque le système est activé.

Activation



Les illustrations indiquent différentes versions.



Appuyer sur , le symbole  s'allume dans le centre d'informations du conducteur.

Si le régulateur de vitesse a été activé auparavant, il est désactivé lorsque le limiteur de vitesse est activé et le témoin  s'éteint.

Réglage de la limitation de vitesse

Accélérer jusqu'à la vitesse désirée et tourner brièvement la molette sur **SET/-** : la vitesse actuelle est mémorisée comme la vitesse maximale.

 et la limite de vitesse s'affichent sur l'écran de niveau de base.



Sur les écrans de niveau médian et supérieur,  passe au vert.

Changer la limitation de vitesse

Lorsque le limiteur de vitesse est activé, maintenir ou tourner brièvement la molette sur **RES/+** pour augmenter ou sur **SET/-** pour diminuer la vitesse maximale souhaitée.

Dépassement de la limitation de vitesse

Si la vitesse limitée est dépassée sans l'intervention du conducteur, la vitesse clignote dans le centre d'informations du conducteur et une sonnerie retentit pendant cette période.

En cas d'urgence, il est possible de dépasser la limite de vitesse en enfonçant fermement la pédale d'accélérateur presque jusqu'au bout. Dans ce cas, aucune sonnerie ne retentit.

Relâcher la pédale d'accélérateur et la fonction de limitation de vitesse est réactivée dès qu'une vitesse inférieure à la vitesse limite est atteinte.

Désactivation

Appuyer sur  : le limiteur de vitesse est désactivé et le véhicule peut être conduit sans limitation de vitesse.



Sur l'écran de niveau de base, la limite de vitesse enregistrée est indiquée entre parenthèses.

Sur l'écran de niveau médian ou supérieur,  passe au blanc.

Un message correspondant s'affiche également.

Le limiteur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse enregistrée reste en mémoire pour une reprise ultérieure.

Reprise de la vitesse limite

Tourner la molette de réglage sur **RES/+**. La vitesse limitée mémorisée sera obtenue et indiquée sans parenthèses sur le centre d'informations du conducteur.

Désactivation

Appuyer sur , l'indication de limite de vitesse s'éteint dans le centre d'informations du conducteur. La vitesse mémorisée est effacée.

En appuyant sur  pour activer le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif, le limiteur de vitesse est également désactivé et la vitesse mémorisée est effacée.

En coupant le contact, le limiteur de vitesse est également désactivé, mais la limite de vitesse sera mémorisée pour la prochaine activation de limiteur de vitesse.

Régulateur de vitesse adaptatif

Le régulateur de vitesse adaptatif est une amélioration du régulateur de vitesse conventionnel avec une fonction supplémentaire permettant de maintenir une certaine distance avec le véhicule qui précède.

Le régulateur de vitesse adaptatif ralentit automatiquement le véhicule lorsqu'il approche un véhicule se déplaçant beaucoup plus lentement. Il règle alors la vitesse du véhicule pour suivre le véhicule devant à la distance vers l'avant sélectionnée. La vitesse du véhicule augmente ou diminue pour suivre le véhicule à l'avant, mais ne dépassera pas la vitesse réglée. Il peut appliquer un freinage limité avec les feux stop activés.

Le régulateur de vitesse adaptatif peut conserver une vitesse enregistrée au-delà de 30 km/h pour une boîte manuelle. Sur les véhicules dotés d'une boîte automatique, le système peut freiner jusqu'à l'arrêt complet puis repartir depuis l'arrêt.



Le régulateur de vitesse adaptatif utilise des capteurs de radar et de caméra pour détecter le véhicule à l'avant. Si aucun véhicule n'est détecté dans la voie, le régulateur de vitesse adaptatif se comportera comme un régulateur de vitesse conventionnel.

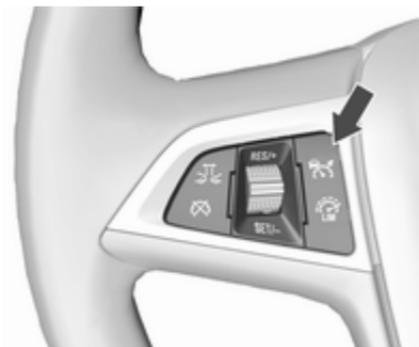
Il est conseillé d'utiliser principalement le régulateur de vitesse adaptatif sur de longues routes droites comme des autoroutes ou des routes de campagne avec une circulation régulière. Ne pas activer le système lorsque le maintien d'une vitesse constante n'est pas conseillé.

Témoin  106,  106.

⚠ Attention

L'attention complète du conducteur est exigée à tout moment pendant la conduite du véhicule avec le régulateur de vitesse adaptatif. Le conducteur doit garder le contrôle constant du véhicule, car la pédale de frein, la pédale de l'accélérateur et le commutateur d'annulation ont la priorité sur toute opération du régulateur de vitesse adaptatif.

Mise en marche



Les illustrations indiquent différentes versions.



Appuyer sur  pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.  s'affiche sur le centre d'informations du conducteur.

Activation en réglant la vitesse

Le régulateur de vitesse adaptatif peut être activé à des vitesses supérieures à 25 km/h sur les véhicules avec boîte automatique, ou supérieures à 30 km/h sur les véhicules avec boîte manuelle. La limite de vitesse supérieure est de 180 km/h.

Accélérer jusqu'à la vitesse désirée et tourner la molette sur **SET/-** ; la vitesse actuelle est mémorisée et maintenue.



Le symbole de régulateur de vitesse adaptatif , le réglage de la distance vers l'avant et la vitesse réglée sont affichés dans le centre d'informations du conducteur.

La pédale d'accélérateur peut être relâchée. Le régulateur de vitesse adaptatif reste activé pendant le changement de rapport.

Annulation de la vitesse réglée

Il est toujours possible de conduire à des vitesses plus élevées que la vitesse réglée sélectionnée en appuyant sur la pédale de l'accélérateur. Lorsque la pédale de frein est relâchée, le véhicule revient à la

distance souhaitée si un véhicule plus lent est à l'avant. Sinon, il revient sur la vitesse mémorisée.

Une fois que le système est activé, le régulateur de vitesse adaptatif ralentit ou freine s'il détecte un véhicule à l'avant qui est plus lent ou plus proche que la distance vers l'avant souhaitée.

Attention

Une accélération de la part du conducteur désactive le freinage automatique par le système. Ceci est indiqué par un avertissement apparaissant dans le Centre d'informations du conducteur.

Augmentation de la vitesse

Avec le régulateur de vitesse adaptatif activé, maintenir le bouton molette tourné sur RES/+, pour augmenter la vitesse continuellement par grands incréments, ou actionner plusieurs fois RES/+, pour augmenter la vitesse par petits incréments.

Pour enregistrer et maintenir la vitesse actuelle, enfoncer la pédale d'accélérateur tout en tournant simultanément la molette sur SET/-.

Diminution de la vitesse

Avec le régulateur de vitesse adaptatif activé, maintenir le bouton molette tourné sur SET/-, pour diminuer la vitesse continuellement par grands incréments, ou actionner plusieurs fois SET/-, pour diminuer la vitesse par petits incréments.

Pour enregistrer et maintenir la vitesse actuelle, enfoncer la pédale d'accélérateur tout en tournant simultanément la molette sur SET/-.

Reprise de la vitesse mémorisée

Si le système est en marche, mais n'est pas actif, tourner alors le bouton molette sur RES/+ à une vitesse supérieure à 25 km/h pour reprendre la vitesse mémorisée.

Régulateur de vitesse adaptatif à plage de vitesse intégrale sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique

Le régulateur de vitesse adaptatif à plage de vitesse intégrale maintiendra une distance de suivi par rapport à un véhicule détecté à l'avant et ralentira le véhicule jusqu'à l'immobilisation derrière ce véhicule.

En cas d'arrêt brusque du véhicule précédent, le régulateur de vitesse adaptatif reprend automatiquement la conduite sans l'intervention du conducteur. Si nécessaire, appuyer sur RES/+ ou sur la pédale d'accélérateur pour reprendre le régulateur de vitesse adaptatif.

Si le véhicule devant a été arrêté plus longtemps et commence à avancer, le témoin vert de véhicule suivi allumé  clignote et un signal sonore retentit pour rappeler de vérifier la circulation avant de reprendre la conduite.

Lorsque le véhicule qui précède s'éloigne, appuyer sur RES+ ou sur la pédale d'accélérateur pour reprendre le régulateur de vitesse adaptatif. Si

le véhicule a été arrêté plus de cinq minutes ou si la porte du conducteur est ouverte et que sa ceinture de sécurité est détachée, le frein de stationnement électrique est automatiquement serré pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Le témoin  s'allume. Pour relâcher le frein de stationnement électrique, appuyer sur la pédale d'accélérateur. Frein de stationnement électrique  182

Attention

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif à plage de vitesse intégrale est désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu immobile et peut commencer à se déplacer. Être prêt à serrer manuellement le frein pour maintenir le véhicule immobile.

Ne pas laisser le véhicule sans surveillance s'il est maintenu immobile par le régulateur de vitesse adaptatif à plage de vitesse intégrale. Toujours déplacer le levier sélecteur à la position

Stationnement **P** et couper le contact avant de quitter le véhicule.

Réglage de distance vers l'avant

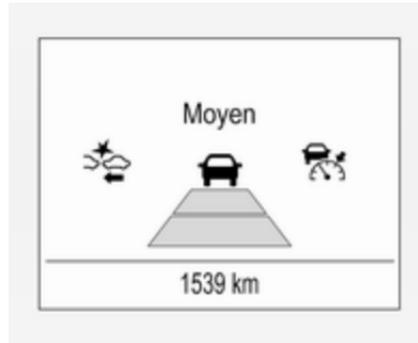
Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule se déplaçant plus lentement dans la voie, il réglera la vitesse du véhicule pour maintenir la distance vers l'avant sélectionnée par le conducteur.

La distance vers l'avant peut être réglée sur proche, moyen, ou éloigné.



Appuyer sur ; le réglage actuel est affiché dans le centre d'informations du conducteur. Appuyer de nouveau

sur pour changer la distance de suivi. Le réglage s'affiche également au centre d'informations du conducteur.



La distance vers l'avant sélectionnée est indiquée par les barres de distance remplies sur la page du régulateur de vitesse adaptatif.

Il est à noter que le réglage de distance à l'avant est partagé avec le réglage de sensibilité de l'alerte de collision avant 202.

Exemple : Si le réglage 3 (éloignée) est sélectionné, le conducteur est averti plus tôt d'un risque de collision ; il en va de même si le régulateur de vitesse adaptatif est inactif ou arrêté.

Attention

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions de visibilité, météorologiques et de circulation. La distance de suivi doit être réglée ou le système doit être désactivé selon les besoins en fonction des conditions existantes.

Régulateur de vitesse adaptatif en Mode Sport



Sur les véhicules dotés des modes de conduite Flex Ride, le conducteur peut légèrement augmenter l'accélération du régulateur de vitesse adaptatif lorsque le Mode Sport est sélectionné.

Détection d'un véhicule à l'avant



Le témoin de véhicule à l'avant allumé en vert  est affiché lorsque le système détecte un véhicule sur la voie de circulation. La portée des capteurs est comprise entre 25 et 150 mètres selon la vitesse du véhicule.

Alerte de collision avant  202.

Si ce symbole ne s'affiche pas, ou s'affiche brièvement, le régulateur de vitesse adaptatif ne répondra pas en présence d'un véhicule à l'avant.

Désactivation

Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé par le conducteur lorsque :

-  est pressé.
- La pédale de frein est enfoncée.
- La pédale d'embrayage est enfoncée pendant plus de quatre secondes.
- Le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique est déplacé sur **N**.

Le système est également automatiquement désactivé lorsque :

- Le véhicule accélère à une vitesse supérieure à 190 km/h ou ralentit à une vitesse inférieure à 25 km/h ; sur les véhicules dotés d'une boîte automatique, le véhicule ralentit jusqu'à l'arrêt sans désactivation dans les cinq minutes.
- Le système antipatinage est désactivé ou en fonctionnement.
- L'Electronic Stability Control est désactivé ou en fonctionnement.
- Il n'y a pas de circulation et rien n'est détecté sur les côtés de la route pendant environ une minute. Dans ce cas, il n'y a pas d'écho radar et le capteur peut reporter qu'il est bloqué.
- Le système de freinage d'urgence actif serre les freins.
- Conduite sur pentes abruptes.
- Le capteur de radar est obstrué par de la glace ou un film d'eau.

- Une défaillance est détectée dans le radar, la caméra, le moteur ou le système de freinage.
- Les freins sont trop chauds.

En outre, le système est automatiquement désactivé sur les véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatique (régulateur de vitesse adaptatif à plage de vitesse intégrale) lorsque :

- Le frein de stationnement électrique est serré.
- Le véhicule est maintenu à l'arrêt par le système pendant plus de cinq minutes.
- Le véhicule s'arrête, la ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte du conducteur est ouverte.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, le témoin  passe du vert au blanc et un message contextuel s'affiche sur le centre d'informations du conducteur.

La vitesse mémorisée est maintenue.



Sur l'affichage intermédiaire, la vitesse enregistrée est indiquée entre parenthèses sur le centre d'informations du conducteur lorsque le système est désactivé mais n'est pas coupé.

Sur l'affichage de niveau supérieur, le symbole du régulateur de vitesse adaptatif  passe du vert au blanc lorsque le système est désactivé mais pas coupé.

⚠ Attention

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, le conducteur doit immédiatement prendre le contrôle du moteur et du freinage.

Désactivation

Appuyer sur  pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif.  s'éteint sur le centre d'informations du conducteur. La vitesse mémorisée est effacée.

Couper le contact coupe également le régulateur de vitesse adaptatif et annule la vitesse mémorisée.

Attention du conducteur

- Utiliser le régulateur de vitesse adaptatif avec précaution sur les routes de montagne ou les routes sinueuses, car il peut perdre le véhicule à l'avant et a besoin de temps pour le détecter à nouveau.
- Ne pas utiliser le système sur des routes glissantes, car il peut créer des changements rapides d'adhérence de pneu (patinage) et le conducteur peut alors perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif lorsqu'il pleut, neige ou dans des conditions

extrêmement poussiéreuses, car le capteur de radar peut être recouvert par un film d'eau, de poussières, gel ou neige. Ceci réduit ou interrompt complètement la visibilité. En cas de blocage de capteur, nettoyer le couvercle du capteur.

Limites du système

⚠ Attention

La force de freinage automatique du système peut ne pas permettre un freinage assez fort et une manœuvre suffisante pour éviter une collision.

- Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant. Donc si un nouveau véhicule à l'avant est détecté, le système peut accélérer au lieu de ralentir.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ignore la circulation roulant en sens inverse.

- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend pas en compte les piétons et les animaux pour contrôler le freinage et la conduite.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend pas les véhicules à l'arrêt en compte qu'à faible vitesse.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif si vous tractez une remorque.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif sur les routes dont la pente est supérieure à 10 %.

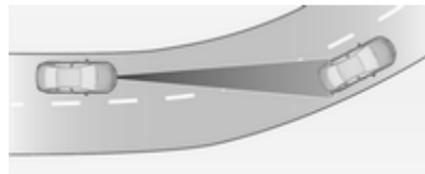
Virages



Le régulateur de vitesse adaptatif calcule une voie estimée, basée sur la force centrifuge. Cette voie estimée considère la caractéristique de virage réelle, mais ne peut pas considérer

un changement de virage futur. Le système peut perdre le véhicule à l'avant ou considérer un véhicule qui n'est pas dans la voie actuelle. Ceci peut se réduire lors de l'entrée ou la sortie d'un virage ou si le virage devient plus prononcé ou moins prononcé. Si plus aucun véhicule à l'avant n'est détecté, le témoin  s'éteindra.

Si la force centrifuge est trop importante dans le virage, le système ralentit légèrement le véhicule. Ce niveau de freinage n'est pas conçu pour éviter le patinage en sortie de virage. Le conducteur est responsable de la réduction de la vitesse sélectionnée avant d'entrer le virage et en général pour adapter la vitesse au type de route et aux limitations de vitesse existantes.



Autoroutes

Sur autoroutes, adapter la vitesse réglée à la situation et au temps. Il faut toujours tenir compte que le régulateur de vitesse adaptatif a un champ de vision limité, un niveau de freinage limité et un certain temps de réaction pour vérifier si un véhicule est sur la voie de circulation ou pas. Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas être capable de freiner le véhicule à temps pour éviter une collision avec un véhicule beaucoup plus lent ou après un changement de file. Ceci est tout particulièrement vrai lorsque le véhicule est conduit à une vitesse élevée ou si la visibilité est réduite en raison des conditions climatiques.

Lors de l'entrée ou de la sortie d'une autoroute, le régulateur de vitesse adaptatif peut perdre le véhicule se trouvant à l'avant et accélérer à la vitesse réglée. Pour cette raison, diminuer la vitesse réglée avant de quitter ou de prendre l'autoroute.

Changements de file de véhicule



Si un autre véhicule entre dans la même voie de circulation, le régulateur de vitesse adaptatif considérera le véhicule lorsqu'il est complètement sur votre voie. Être prêt à agir et enfoncer la pédale de frein, si un freinage plus rapide est nécessaire.

Considérations à prendre en compte en pente et lors du remorquage



⚠ Attention

Ne pas utiliser de régulateur de vitesse adaptatif sur les routes de montagne escarpées.

La performance du système en pentes est fonction de la vitesse du véhicule, de la charge du véhicule, des conditions de circulation et de la pente de la route. Il peut ne pas détecter un véhicule dans la même voie lors de la conduite sur des pentes. Sur des pentes raides, la pédale de l'accélérateur peut avoir à être utilisée pour maintenir la vitesse du véhicule. En descendant une pente, il se peut que vous deviez freiner pour maintenir ou réduire la vitesse.

Il est à noter que serrer les freins désactive le système.

Radar



Le radar est monté derrière la calandre du radiateur derrière ou sous l'emblème de la marque.

⚠ Attention

L'unité de radar a été aligné avec précision en usine. Dès lors, après un accident frontal, ne pas utiliser le système. Le pare-chocs avant peut sembler intact, mais le capteur derrière le pare-chocs peut avoir bougé et ne pas réagir correctement. Après un accident, toujours demande à un atelier de

vérifier et de corriger la position du capteur de régulateur de vitesse adaptatif.

Réglages

Les réglages de base peuvent être modifiés au menu de personnalisation du véhicule, dans l'affichage d'informations en couleur.

Sélectionner le réglage adéquat dans **Réglages**, **➤ Véhicule** à l'affichage d'informations en couleur.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Défaillance

Si le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas en raison de conditions provisoires (par ex, blocage par de la glace, freins en surchauffe ou manœuvres à vitesse réduite) ou s'il y a une erreur de système permanente, un message est affiché sur le centre d'informations du conducteur.

Messages du véhicule ⇨ 120.

Alerte de collision avant

L'alerte de collision avant peut aider à éviter ou réduire les dommages causés par des collisions frontales.

Si le véhicule est équipé d'un régulateur de vitesse conventionnel, l'alerte de collision avant utilise la caméra avant du pare-brise pour détecter un véhicule situé immédiatement devant, dans votre voie.

Si le véhicule est équipé d'un régulateur de vitesse adaptatif, l'alerte de collision avant utilise le capteur de radar et la caméra avant pour détecter un véhicule situé immédiatement devant, dans votre voie.



La présence d'un véhicule à l'avant est indiquée par le témoin 🚗.

Si un véhicule directement devant est approché trop rapidement, un carillon d'avertissement retentit et une alarme est affichée sur le centre d'informations du conducteur.

De plus, le conducteur est prévenu par une bande LED rouge clignotante ou par un symbole de notification de l'affichage à tête haute, projeté sur le pare-brise dans le champ de vision du conducteur.

L'un des prérequis est que l'alerte de collision avant ne soit pas désactivée dans le menu de personnalisation du véhicule ↗ 122.

Activation

L'alerte de collision avant avec la caméra avant détecte les véhicules jusqu'à des distances d'environ 60 mètres et fonctionne automatiquement à toutes les vitesses supérieures à la vitesse de marche.

L'alerte de collision avant avec le capteur radar détecte les véhicules jusqu'à des distances d'environ 150 mètres et fonctionne automatiquement à toutes les vitesses supérieures à la vitesse de marche.

Alerte du conducteur

Le témoin de véhicule à l'avant  s'allume en vert sur le combiné d'instruments lorsque le système a détecté un véhicule sur la voie de circulation. Le symbole  est projeté sur le pare-brise, pour les véhicules dotés d'un affichage à tête haute.

Le témoin  devient jaune lorsque la distance avec le véhicule suivi devient trop courte.

Avertissement

L'éclairage en couleur de ce témoin de commande ne correspond pas au code de la route local sur la distance de suivi. Le conducteur assume à tout moment l'entière responsabilité du maintien d'une distance de suivi en toute sécurité, conforme aux règles de circulation en vigueur, aux conditions météorologiques et routières, etc.



Lorsque le temps avant une collision possible avec le véhicule à l'avant est trop court et que la collision est imminente, le symbole d'alerte de collision s'affiche dans le centre d'informations du conducteur et le conducteur est avisé par une bande LED rouge clignotante ou par le symbole d'une notification sur l'affichage à tête haute, projeté sur le pare-brise dans le champ de vision du conducteur.



En même temps, un signal sonore retentira. Enfoncer la pédale de frein et tourner le volant, si la situation l'exige.

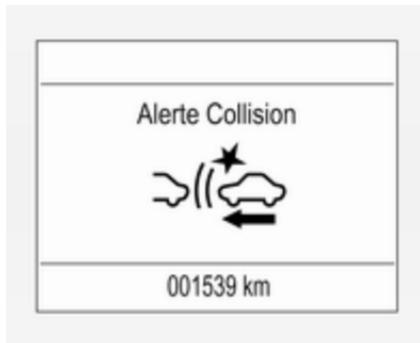
Sélection de la sensibilité de l'alerte

Appuyer sur  ou  pour régler la sensibilité de l'alerte à proche, moyen ou loin.



La première pression sur le bouton affiche le réglage en cours sur le centre d'informations du conducteur. Une pression supplémentaire sur le bouton permet de changer ce réglage. Le réglage choisi reste

jusqu'à ce qu'il soit changé. Le déclenchement de l'alerte varie en fonction de la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus la vitesse de déclenchement de l'alerte augmente. Tenir compte des conditions de circulation et de la météo en sélectionnant le temps de déclenchement de l'alerte.



Il est à noter que le réglage de sensibilité de temporisation d'alerte est partagé avec le réglage de la distance vers l'avant du régulateur de vitesse adaptatif. Donc modifier la sensibilité de la temporisation d'alerte change le réglage de distance vers l'avant du régulateur de vitesse adaptatif.

Désactivation

Le système peut être désactivé dans le menu de personnalisation,  122.

Si l'alerte de collision avant a été désactivée, la sensibilité d'alerte est réglée sur « moyenne » lors de la mise du contact suivante.

Le dernier réglage sélectionné sera enregistré lors de la coupure du contact.

Remarques générales

Attention

Une alerte de collision avant est simplement un système d'avertissement et n'applique pas les freins. Lors de l'approche trop rapide d'un autre véhicule, il se peut qu'il n'y ait pas assez de temps pour éviter une collision.

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions de visibilité, météorologiques et de circulation.

L'attention complète du conducteur est exigée à tout moment pendant la conduite du véhicule. Le conducteur devra toujours s'être prêt à agir et appliquer ses freins.

Limites du système

L'alerte de collision avant sert à signaler uniquement des véhicules, mais peut réagir aussi à d'autres objets.

Dans les cas suivants, l'Alerte de collision avant peut ne pas détecter un véhicule situé devant ou la performance du capteur peut être limitée :

- La conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée.
- Lors de la conduite de nuit.
- Les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité.
- Le capteur du pare-brise est obstrué par de la neige, de la glace, de l'eau sale, de la boue, de la saleté, un dommage sur le

pare-brise ou des éléments étrangers, par exemple des autocollants.

Indication de distance vers l'avant

L'indication de vitesse vers l'avant affiche la distance jusqu'au véhicule en mouvement qui précède. La caméra avant dans le pare-brise sert à détecter la distance d'un véhicule qui se trouve juste à l'avant, sur la trajectoire du véhicule. Le système est actif à des vitesses supérieures à 40 km/h.

Lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant, la distance est indiquée en secondes et affichée sur une page du centre d'informations du conducteur.

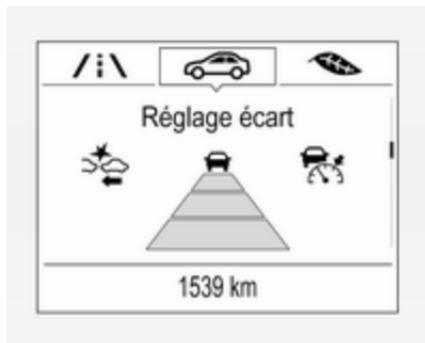
Sur l'écran de niveau de base, choisir **Info Menu**  via **MENU** sur le levier de clignotant et tourner la molette de réglage pour choisir la page d'indication de la distance de suivi  107.



Sur les écrans de niveau médian et supérieur, sélectionner le menu **Info** avec les boutons du volant et appuyer sur  pour sélectionner l'indication de distance de suivi  107.

La distance minimale indiquée est de 0,5 seconde.

S'il n'y a pas de véhicule à l'avant ou si le véhicule à l'avant est hors de portée, deux tirets sont affichés : -.- s.



Si le régulateur de vitesse adaptatif est actif, cette page affiche le paramètre de sensibilité d'alerte au lieu de celui de la distance de suivi. ↻ 194.

Limites du système

Les performances du capteur d'indication de distance de suivi sont limitées dans les cas suivants :

- La conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée.
- Lors de la conduite de nuit.

- Les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité.
- Le capteur est obstrué par de la neige, de la glace, de l'eau sale, de la boue, de la saleté, un dommage sur le pare-brise ou des éléments étrangers, par exemple des autocollants.

Freinage d'urgence actif

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages et les blessures lors d'une collision avec des véhicules, des piétons et des obstacles directement devant, lorsqu'une collision ne peut plus être évitée par un freinage manuel ou par un braquage. Avant l'activation du freinage d'urgence actif, le conducteur est prévenu par une Alerte de collision avant ↻ 202 ou une alerte de Protection des piétons à l'avant ↻ 209.

La fonction utilise diverses entrées (par ex. capteur de caméra, capteur radar, pression de freinage, vitesse du véhicule) pour calculer la probabilité d'une collision frontale.

⚠ Attention

Ce système n'est pas destiné à remplacer la responsabilité du conducteur pour la conduite du véhicule et l'observation de la route. Sa fonction est limitée à une utilisation complémentaire afin de réduire la vitesse du véhicule avant une collision.

Le système peut ne pas détecter des animaux. Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant.

Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

Fonctionnement

Si le véhicule est équipé uniquement d'une caméra avant, le freinage d'urgence actif fonctionne en marche avant au-dessus de la vitesse de marche, jusqu'à 85 km/h.

Avec un capteur radar, le freinage d'urgence actif fonctionne en marche avant au-delà de la vitesse de marche à toutes les vitesses.

L'un des prérequis est que l'alerte de collision avant et le système de caméra frontale ne soient pas désactivés dans le menu de personnalisation du véhicule ↪ 122.

Le système se compose de :

- du système de préparation au freinage
- du freinage automatique d'urgence
- de l'assistance au freinage avec vision vers l'avant
- assistance au freinage intelligent (uniquement avec un capteur radar)
- système de protection des piétons à l'avant

Système de préparation au freinage

Lorsque l'approche d'un véhicule ou d'un piéton se trouvant devant est tellement rapide qu'une collision est presque inévitable, le système de

préparation de frein pressurise légèrement les freins. Ceci permet de réduire le temps de réponse, lorsqu'un freinage manuel ou automatique est exigé.

Le système de freinage est préparé de manière à ce que le freinage puisse se produire plus rapidement.

Si le véhicule est équipé uniquement d'une caméra avant, le système fonctionne jusqu'à une vitesse de 80 km/h.

Freinage automatique d'urgence

Après l'activation du système de préparation des freins et juste avant la collision imminente, cette fonction applique automatiquement un freinage limité pour réduire la vitesse de l'impact de la collision ou empêcher une collision. Selon la situation, le véhicule peut freiner automatiquement de façon modérée ou brusque. Ce freinage automatique avant ne peut se produire que si un véhicule est détecté devant, indiqué par le témoin de véhicule devant 🚗 ↪ 202. Sur les véhicules avec protection des piétons à l'avant, le freinage automa-

tique avant peut également se produire lorsqu'un piéton est détecté devant le véhicule, et indiqué par l'indicateur de piéton à l'avant 🚶.

Si le véhicule est équipé uniquement d'une caméra avant, le système fonctionne jusqu'à une vitesse de 80 km/h.

À une vitesse inférieure à 40 km/h, le système peut appliquer un freinage complet.

Le freinage automatique d'urgence peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet pour permettre d'éviter une collision. Dans ce cas, le freinage automatique d'urgence peut engager le frein de stationnement électrique pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Pour relâcher, appuyer sur le bouton du frein de stationnement électrique ou appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur.

Attention

Le freinage automatique d'urgence est une fonction d'urgence de préparation aux accident et

n'est pas conçue pour éviter les accidents. Ne pas compter sur le système pour freiner le véhicule. Le freinage automatique d'urgence ne freinera pas en dehors de sa plage de vitesses de fonctionnement et répond uniquement aux véhicules et aux piétons détectés.

Assistance au freinage avec vision vers l'avant

Outre la préparation des freins et le freinage automatique d'urgence, la fonction d'assistance au freinage avec vision vers l'avant rend l'assistance au freinage plus sensible. Dès lors, une pression moins forte sur la pédale de frein cause un fort freinage immédiat. Cette fonction aide le conducteur à freiner plus rapidement et plus fortement avant une collision imminente.

Si le véhicule est équipé uniquement d'une caméra avant, le système fonctionne jusqu'à une vitesse de 85 km/h.

⚠ Attention

Le freinage d'urgence actif n'est pas conçu pour appliquer un freinage brusque indépendamment ou pour éviter automatiquement une collision. Il est conçu pour réduire la vitesse du véhicule avant la collision. Il est possible qu'il ne détecte pas les animaux. Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant.

L'attention complète du conducteur est exigée à tout moment pendant la conduite du véhicule. Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

Le système est conçu pour fonctionner avec tous les occupants portant leurs ceintures de sécurité.

Assistance au freinage intelligent

Si le véhicule est équipé d'un capteur radar, l'assistance au freinage intelligent peut s'activer lorsque la pédale

de frein est enfoncée rapidement en renforçant le freinage selon la vitesse d'approche et la distance par rapport au véhicule devant.

De faibles impulsions de la pédale de frein ou un mouvement de la pédale pendant cette période sont normaux et la pédale de frein doit rester enfoncée au besoin. L'assistance au freinage intelligent ne se désactive que lorsque la pédale de frein est relâchée.

⚠ Attention

L'assistance au freinage intelligente peut augmenter le freinage du véhicule dans des situations où cela ne s'avère pas nécessaire. Vous pourriez bloquer la circulation. Si cela se produit, retirer votre pied de la pédale de frein et appuyer sur les freins selon ce qui est nécessaire.

Protection des piétons à l'avant

⇨ 209.

Désactivation

Le freinage d'urgence actif peut être désactivé dans le menu de personnalisation ↗ 122. S'il est désactivé, un message s'affiche au centre d'informations du conducteur.

Limites du système

Dans des cas très rares, le système de freinage d'urgence actif peut fournir un freinage automatique lorsque cela ne semble pas nécessaire, par exemple dans les parkings, en raison de panneaux de signalisation routière dans un virage ou à cause de véhicules sur l'autre voie. Il s'agit d'un fonctionnement normal. Le véhicule ne doit pas être réparé. Enfoncer fermement la pédale d'accélérateur pour annuler le freinage automatique lorsque la situation et l'environnement le permettent.

Dans les cas suivants, les performances du freinage d'urgence actif sont limitées :

- La conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée.
- Détecter tous les véhicules, notamment ceux avec une remorque, les tracteurs, les véhicules boueux, etc.
- Détecter un véhicule lorsque le temps limite la visibilité, par exemple en cas de brouillard, de pluie ou de neige.
- Lors de la conduite de nuit.
- Les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité.
- Le capteur du pare-brise est obstrué par de la neige, de la glace, de l'eau sale, de la boue, de la saleté, un dommage sur le pare-brise ou des éléments étrangers, par exemple des autocollants.

Pour éviter tout dysfonctionnement, maintenir les zones du capteur de la caméra du pare-brise et le capteur

radar dans la grille de calandre toujours propres, sans saleté, poussière, glace ou neige.

Une grande vigilance est toujours nécessaire en conduisant, et vous devez vous tenir prêt à intervenir et appuyer sur le frein et/ou éviter une collision.

Défaillance

Si le système doit être réparé, un message est affiché sur le centre d'informations du conducteur.

Si le système ne fonctionne pas comme il le devrait, les messages du véhicule sont affichés sur le centre d'informations du conducteur.

Messages du véhicule ↗ 120.

Protection des piétons à l'avant

La protection des piétons à l'avant peut éviter ou réduire les blessures causées aux piétons proches par une collision frontale lorsque le véhicule roule en marche avant.

Le système utilise la caméra avant du pare-brise pour détecter un piéton vous précédant directement dans votre voie.

La protection des piétons à l'avant peut détecter et prévenir de la présence de piétons lorsque le véhicule avance à une vitesse comprise entre 8 km/h et 80 km/h. De plus, cette protection des piétons peut accroître la force du freinage ou freiner automatiquement le véhicule.

Lors de la conduite de jour, le système détecte des piétons jusqu'à une distance d'environ 40 mètres. Lors de la conduite de nuit, la performance du système est limitée.

La protection des piétons à l'avant peut être réglée dans le menu de personnalisation du véhicule sur Désactivée, Avertissement ou Avertissement et freinage ↻ 122.

Danger

Le freinage en cas de piéton à l'avant n'affiche pas d'alerte et ne freine pas automatiquement, à moins d'avoir détecté un piéton.

Le système peut ne pas détecter des piétons, notamment des enfants, lorsque le piéton n'est pas directement devant, n'est pas complètement visible, n'est pas debout ou fait partie d'un groupe.

La protection des piétons à l'avant comprend :

- détection d'un piéton à l'avant
- avertissement d'un piéton à l'avant
- freinage automatique

Détection d'un piéton à l'avant



Le témoin  du combiné d'instruments indique la présence d'un piéton à l'avant à une distance allant jusqu'à 40 m. Le symbole  est projeté sur le pare-brise, pour les véhicules dotés d'un affichage à tête haute.

Avertissement d'un piéton à l'avant



Si un piéton détecté est approché trop rapidement, une LED d'alerte clignote en rouge ou un symbole de notification  s'affiche sur le pare-brise par l'affichage à tête haute dans le champ de vision du conducteur. Un signal sonore est activé. Le système de freinage peut se préparer à ce que le

conducteur freine plus rapidement, ce qui peut entraîner une légère et brève décélération. Continuer à appuyer sur la pédale de frein selon les besoins.

Le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif peut se désactiver lors d'un avertissement de piéton à l'avant.

Freinage automatique

Si une collision avec un piéton situé directement devant est imminente et que les freins n'ont pas été activés, le freinage automatique peut automatiquement freiner modérément ou fortement. Cela peut éviter des collisions à faible vitesse avec des piétons ou minimiser les blessures pour les piétons.

Les niveaux de freinage automatique peuvent être réduits dans certaines conditions, comme une vitesse élevée par exemple.

Dans ce cas, le freinage automatique peut engager le frein de stationnement électrique pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Desserrer le frein de stationnement. Une pression ferme sur la pédale d'accélérateur désac-

tive également le freinage automatique et le frein de stationnement électrique ↷ 182.

Ce système intègre l'assistance au freinage intelligent et le système de freinage automatique d'urgence peut également réagir en présence de piétons. Voir Freinage d'urgence actif ↷ 206.

Le freinage automatique peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule ↷ 122.

Remarques générales

⚠ Attention

Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

⚠ Attention

Le freinage en cas de piéton à l'avant peut vous avertir ou freiner automatiquement le véhicule de manière soudaine dans les cas où cela est non désiré ou inattendu.

Les fausses alertes et les freinages sont possibles pour les objets dont la forme et la taille sont similaires à celles des piétons, y compris pour des ombres. Il s'agit d'un fonctionnement normal et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé. Pour ignorer le freinage automatique, appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur, à condition que cela soit sûr.

⚠ Attention

Avec le système de freinage en cas de piéton à l'avant et une remorque, il peut y avoir perte de contrôle du véhicule et accident. Placer le système sur Alerte ou Désactivé dans la personnalisation du véhicule si vous tractez une remorque. Personnalisation du véhicule ↷ 122.

Limites du système

Dans les cas suivants, la protection des piétons à l'avant peut ne pas détecter un piéton à l'avant ou la performance du capteur est limitée :

- La vitesse du véhicule n'est pas comprise entre 8 km/h et 80 km/h en marche avant.
- La distance entre le véhicule et le piéton est supérieure à 40 mètres.
- La conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée.
- Lors de la conduite de nuit.
- Les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité.
- Le capteur du pare-brise est obstrué par de la neige, de la glace, de l'eau sale, de la boue, de la saleté, un dommage sur le pare-brise ou des éléments étrangers, par exemple des auto-collants.

Aide au stationnement

Remarques générales

Lorsque l'attelage de remorque est fixé, modifier les paramètres de configuration dans la rubrique Affichage d'informations du menu de personnalisation. Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Lorsqu'une remorque ou un porte-vélos est fixé à l'attelage de remorque, l'aide au stationnement est désactivée.

Aide au stationnement arrière

⚠ Attention

Le conducteur est pleinement responsable de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs pendant la marche arrière et l'utilisation du système d'aide au stationnement arrière.

L'aide au stationnement arrière facilite les manœuvres en mesurant la distance entre le véhicule et les

obstacles présents à l'arrière. Il informe et avertit le conducteur par des signaux sonores et une indication sur l'affichage.



Le système possède quatre capteurs de stationnement à ultrasons disposés dans le pare-chocs arrière.

Activation

Après avoir mis le contact, l'aide au stationnement arrière est activée.

Une LED allumée dans le bouton de l'aide au stationnement **P**  indique que le système est prêt à fonctionner.

Indication

Le système avertit le conducteur par des signaux sonores de la présence d'obstacles potentiellement dangereux derrière le véhicule, jusqu'à une distance de 50 cm lorsqu'un rapport de marche avant est enclenché, et respectivement jusqu'à 1,5 mètre lorsque la marche arrière est enclenchée.

Selon le côté du véhicule le plus proche d'un obstacle, vous entendez les signaux d'avertissement sonores dans le véhicule sur le côté correspondant. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

En outre, la distance jusqu'aux obstacles situés à l'arrière est indiquée par les lignes de distance changeantes sur le centre d'informations du conducteur ⇨ 107.

L'indication de la distance peut être interrompue par des messages du véhicule de plus grande importance.

Après avoir ignoré le message, une indication de distance s'affiche à nouveau.

Désactivation



Appuyer sur le bouton d'aide au stationnement **P**▲ pour désactiver, la DEL dans le bouton s'éteint.

Défaillance

En cas de défaillance ou d'interruption momentanée du système, par ex. en cas de niveau de bruit externe élevé ou d'autres interférences, la LED du bouton clignote

pendant trois secondes, puis s'éteint. Un message est indiqué sur le centre d'informations du conducteur.

Aide au stationnement avant-arrière

▲ Attention

Le conducteur est pleinement responsable de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement lorsque vous conduisez vers l'avant ou vers l'arrière.

L'aide au stationnement avant-arrière mesure la distance entre le véhicule et les obstacles présents devant et derrière le véhicule. Il informe et avertit le conducteur par des signaux sonores et une indication sur l'affichage.

Il utilise deux signaux d'avertissement sonores différents pour les zones de contrôle avant et arrière, chacune ayant sa propre fréquence.



Quatre capteurs de stationnement à ultrasons sont présents dans chaque pare-chocs avant et arrière.

Activation

Le système est activé automatiquement jusqu'à une vitesse de 11 km/h.



Une LED allumée dans le bouton de l'aide au stationnement **P**▲ indique que le système est prêt à fonctionner.

Si **P**▲ est éteint pendant un cycle d'allumage, l'aide au stationnement avant est désactivée. Si la vitesse du véhicule a dépassé 25 km/h auparavant, l'aide au stationnement est réactivée lorsque la vitesse repasse en dessous de 11 km/h.

Lorsque le système est désactivé, la LED du bouton s'éteint et **Aide stationnement désactivée** s'affiche dans le centre d'informations du conducteur.

Indication

Le système avertit le conducteur par des signaux sonores de la présence d'obstacles potentiellement dangereux à l'avant du véhicule, jusqu'à une distance de 80 cm et derrière le véhicule jusqu'à une distance de 90 cm, lorsqu'un rapport de marche avant est enclenché, ou jusqu'à 1,5 mètre lorsque la marche arrière est enclenchée.

Selon le côté du véhicule le plus proche d'un obstacle, vous entendez les signaux d'avertissement sonores dans le véhicule sur le côté correspondant. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

De plus, la distance jusqu'aux obstacles situés à l'arrière et à l'avant est indiquée par les lignes de distance changeantes sur le centre d'informations du conducteur ↻ 107 ou, selon la version, sur l'affichage d'informations ↻ 115.



L'indication de la distance peut être interrompue par des messages du véhicule de plus grande importance. Après avoir ignoré le message, une indication de distance s'affiche à nouveau.

Le signal sonore est coupé lorsque le frein de stationnement est serré ou que le levier sélecteur de la boîte automatique est sur **N**.

Désactivation

Le système est automatiquement désactivé lorsque la vitesse du véhicule dépasse 11 km/h.

La désactivation manuelle est également possible. Pour cela, appuyer sur le bouton d'aide au stationnement **P**▲.

Lorsque le système est désactivé manuellement, la DEL du bouton s'éteint et **Aide stationnement désactivée** s'affiche dans le centre d'informations du conducteur.

Après une désactivation manuelle, l'aide au stationnement avant-arrière est activée si **P**▲ est enfoncé ou si la marche arrière est enclenchée.

Le système peut être totalement désactivé manuellement dans la rubrique Affichage d'informations du menu de personnalisation du véhicule. Il reste désactivé pendant le cycle d'allumage ou jusqu'à ce qu'il soit de nouveau activé dans le menu de personnalisation du véhicule ↷ 122.

Défaillance

En cas de défaillance ou d'interruption momentanée du système, par ex. en cas de niveau de bruit

externe élevé ou d'autres interférences, un message s'affiche sur le centre d'informations du conducteur. Messages du véhicule ↷ 120.

Système avancé d'assistance au stationnement

⚠ Attention

Le conducteur est pleinement responsable de l'acceptation de l'emplacement de parking suggéré par le système et de la manœuvre de stationnement.

Toujours vérifier les environs dans toutes les directions lors de l'utilisation du système avancé d'assistance au stationnement.

Le système avancé d'assistance au stationnement mesure une place de stationnement adaptée en passant, calcule la trajectoire et dirige automatiquement le véhicule dans une place de stationnement en créneau ou perpendiculaire.

Des instructions sont fournies dans le centre d'informations du conducteur ↗ 107 ou, selon la version, sur l'affichage d'informations ↗ 115, accompagnées de signaux sonores.

Pour les véhicules à boîte manuelle, le conducteur doit contrôler l'accélération, le freinage et le changement des vitesses, tandis que la direction s'opère automatiquement.

Pour les véhicules à boîte automatique, le conducteur doit contrôler l'accélération et le changement des vitesses, tandis que le freinage et la direction s'opèrent automatiquement.

Le système avancé d'assistance au stationnement est toujours associé à l'aide au stationnement avant-arrière. Les deux systèmes utilisent les mêmes capteurs sur les pare-chocs avant et arrière.

Le système possède six capteurs de stationnement à ultrasons, dans chacun des pare-chocs avant et arrière.

Activation du système avancé d'assistance au stationnement

Le système avancé d'assistance au stationnement ne peut être activé qu'en marche avant.

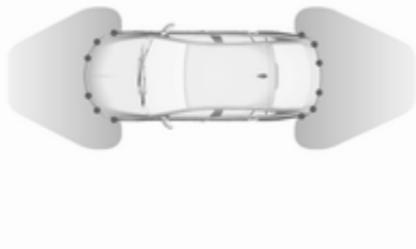


Lorsque vous recherchez une place de stationnement, le système est prêt à fonctionner après une pression courte sur .

Le système reconnaît et mémorise dix mètres pour les emplacements de parking en créneau ou six mètres pour les emplacements de parking perpendiculaires en mode d'aide au stationnement.

Le système peut uniquement être activé à une vitesse maximale de 30 km/h et le système recherche une place de parking à une vitesse maximale de 30 km/h.

La distance en créneau maximale autorisée entre le véhicule et une rangée de voitures garées est de 1,8 mètre pour le stationnement en créneau et de 2,5 mètres pour le stationnement perpendiculaire.



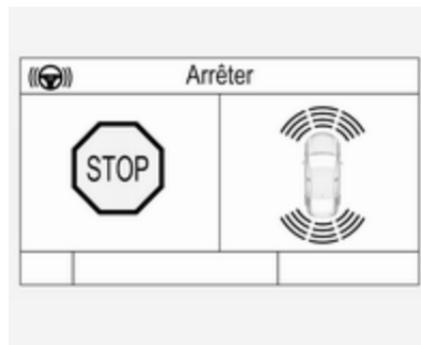
Fonctionnement

Mode de recherche de places de stationnement, indication dans le centre d'informations du conducteur



Sélectionner une place de stationnement parallèle ou perpendiculaire dans le centre d'informations du conducteur par une pression longue sur **P**.

Le système est configuré pour rechercher des emplacements de parking, par défaut, du côté passager. Pour détecter des places de stationnement du côté du conducteur, activer le témoin de clignotants sur le côté conducteur.



Lorsqu'une place est trouvée, une information de retour visuelle s'affiche sur le centre d'informations du conducteur et un signal acoustique est émis.

Indication dans l'affichage d'informations en couleur



Sélectionner une place de stationnement parallèle ou perpendiculaire en appuyant sur l'icône correspondante de l'affichage.

Sélectionner le côté de stationnement en appuyant sur l'icône correspondante de l'affichage.



Lorsqu'une place est trouvée, une information de retour visuelle s'affiche sur l'affichage d'informations en couleur et un signal acoustique est émis.

Si le conducteur n'arrête pas le véhicule après qu'un emplacement ait été proposé, le système commence à chercher un autre emplacement de stationnement adéquat.

Mode de guidage de stationnement

La suggestion d'emplacement de parking faite par le système est acceptée lorsque le véhicule est arrêté par le conducteur à une distance maximale de dix mètres pour

le stationnement en créneau ou de six mètres pour le stationnement perpendiculaire après l'affichage du message **Arrêt**. Le système calcule le chemin optimal pour stationner dans la place de stationnement.

Une brève vibration au niveau du volant après l'enclenchement de la marche arrière indique que la direction est contrôlée par le système. Ensuite, le véhicule à boîte manuelle est dirigé automatiquement jusque dans l'emplacement avec des instructions détaillées de freinage, d'accélération et de changement de vitesse pour le conducteur. Le véhicule à boîte automatique est dirigé automatiquement jusque dans l'emplacement avec des instructions détaillées pour l'accélération et la marche avant ou la marche arrière. Le conducteur doit tenir les mains éloignées du volant. En mode de guidage de stationnement, la vitesse est limitée.

Toujours prêter attention au son de l'aide au stationnement avant-arrière. Un son continu indique que la distance jusqu'à un obstacle est inférieure à environ 30 cm.

Si, pour quelque raison que ce soit, le conducteur doit prendre le contrôle de la voiture, tenir le volant uniquement sur le bord extérieur. La direction automatique est alors annulée.

Indication sur l'affichage

Les instructions de l'écran contiennent les éléments suivants :

- Des remarques générales et des messages d'avertissement ;
- Une indication en conduisant à plus de 30 km/h en mode de recherche d'une place de stationnement ;
- La demande d'arrêt du véhicule quand un emplacement de stationnement est détecté ;
- Le sens de déplacement pendant la manœuvre de stationnement ;
- La demande pour passer en marche arrière ou en première, ou bien **R** ou **D** avec une boîte automatique ;

- La demande d'arrêt ou de conduite lente ;
- Pour certaines instructions, une barre de progression est affichée sur le centre d'informations du conducteur ;
- La réussite de la manœuvre de stationnement indiquée par un symbole en surimpression et un signal sonore ;
- L'annulation d'une manœuvre de stationnement.

Priorités d'affichage

L'indication de système avancé d'assistance au stationnement affichée sur le centre d'informations du conducteur peut être interrompue par les messages véhicule ayant une plus grande priorité. Après avoir approuvé le message en appuyant sur **SET/CLR** sur le levier de clignotants ou sur **✓** au volant, des instructions sur le système avancé d'assistance au stationnement s'affichent de nouveau et la manœuvre de stationnement peut être poursuivie.

Désactivation

Le système est désactivé :

- une pression courte sur **P** ;
- en terminant avec succès la manœuvre de stationnement
- en roulant à plus de 30 km/h pendant la recherche de place de stationnement
- en roulant à plus de 8 km/h pendant le guidage de stationnement
- en cas de détection d'interférence du conducteur avec le volant
- en dépassant le nombre maximum de changements de vitesses : huit cycles pour un emplacement en créneau ou cinq cycles pour un emplacement perpendiculaire
- en coupant le contact.

La désactivation par le conducteur ou par le système pendant la manœuvre sera affichée par **Stationnement désactivé** dans l'affichage. De plus, un signal sonore retentit.

Défaillance

Un message s'affiche lorsque :

- Le système présente une défaillance.
- Le conducteur n'effectue pas avec succès l'ensemble de la manœuvre de stationnement.
- Le système n'est pas opérationnel.
- L'une des raisons de désactivation décrites ci-dessus s'applique.

Si un objet est détecté pendant les instructions de stationnement, **Arrêt** est affiché sur l'affichage. Si l'objet disparaît, la manœuvre de parking se poursuit. Si l'objet n'est pas enlevé, le système est désactivé. Une pression longue sur **P** active le système et recherche une nouvelle place de stationnement.

Remarques de base sur les systèmes d'aide au stationnement

⚠ Attention

Différentes surfaces réfléchissantes d'objets ou de vêtements ainsi que des sources externes de parasites peuvent, dans des conditions particulières, empêcher le système de reconnaître des obstacles.

Une attention particulière doit être accordée aux obstacles bas qui peuvent endommager la partie inférieure du pare-chocs.

Avertissement

Les performances du système peuvent être dégradées par la présence de glace ou de neige, par ex., sur le capteur.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites en raison de la charge élevée.

Des conditions spécifiques s'appliquent si des véhicules de plus grande taille sont à proximité (p. ex. véhicules tout terrain, fourgonnette, camionnette). L'identification d'objet et l'indication de distance correcte dans la partie supérieure de ces véhicules ne peuvent pas être garanties.

Des objets offrant une section transversale de réflexion fort étroite, des objets étroits ou des matériaux souples par exemple, peuvent ne pas être détectés par le système.

Les systèmes d'aide au stationnement ne détectent pas les objets situés en dehors de leur portée de détection.

Remarque

Il se peut que le capteur détecte un objet qui n'existe pas en raison d'une gêne d'écho causée par un mauvais alignement mécanique ou un bruit acoustique externe (de faux avertissements sporadiques sont possibles).

S'assurer que la plaque d'immatriculation avant est correctement fixée (non pliée et sans décalage par rapport au pare-chocs sur la gauche ou la droite) et que les capteurs sont bien en place.

Le système avancé d'assistance au stationnement peut ne pas répondre aux changements de l'espace de stationnement disponible une fois la manœuvre de stationnement commencée. Le système peut reconnaître une entrée, un passage, une cour, voire un croisement en tant qu'emplacement de stationnement. Une fois la marche arrière enclenchée, le système démarrera une manœuvre de stationnement. S'assurer de vérifier la disponibilité de l'emplacement de stationnement suggéré.

Les surfaces irrégulières, par exemple dans les zones de construction, ne sont pas détectées par le système. Le conducteur en accepte la responsabilité.

Remarque

Les nouveaux véhicules nécessitent un étalonnage lors de leur premier trajet. Pour un guidage de stationnement optimal, une distance de conduite minimale de 10 km, notamment un certain nombre de virages, est nécessaire.

Le système est étalonné en fonction des pneus installés en usine. Les performances de stationnement sont altérées avec les autres tailles de pneus ou de jantes.

Assistant d'angle mort

Le système d'alerte d'angle mort latéral détecte et signale les objets d'un côté ou de l'autre du véhicule, dans une zone spécifiée « d'angle mort ». Le système affiche une alerte visuelle dans chaque rétroviseur extérieur en cas de détection d'objets qui pourraient ne pas être visibles dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.

Les capteurs radar du système d'alerte d'angle mort latéral sont situés dans le pare-chocs arrière.

⚠ Attention

L'alerte de zone d'angle mort ne remplace pas la vision du conducteur.

Le système ne détecte pas :

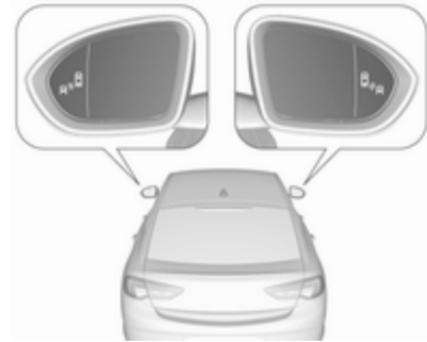
- les véhicules hors de la zone d'angle mort qui approchent rapidement
- les piétons, cyclistes ou animaux

Avant de changer de file, vérifier tous les rétroviseurs, regarder par-dessus l'épaule et utiliser le clignotant.

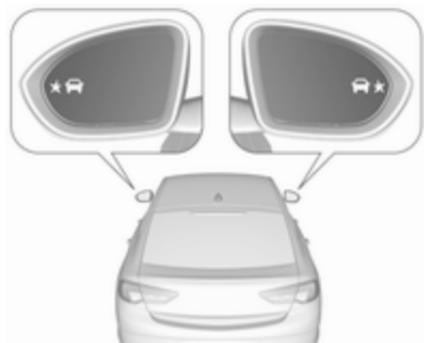
Lorsque le système détecte un véhicule dans la zone d'angle mort lorsque le véhicule est en marche avant, que l'on dépasse un véhicule ou que l'on soit dépassé, le symbole d'avertissement jaune A^{B} s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant. Si le conducteur utilise alors le clignotant, le symbole d'avertissement A^{B} commence à clignoter en jaune à titre d'avertissement pour ne pas changer de file.

Remarque

Si le véhicule qui dépasse roule au moins 10 km/h plus vite que le véhicule qu'il dépasse, le symbole d'avertissement A^{B} du rétroviseur extérieur correspondant peut ne pas s'allumer.



Lorsque le véhicule est démarré, les deux rétroviseurs extérieurs s'allument brièvement pour indiquer que le système est en fonctionnement.



Si le véhicule est équipé d'une alerte de changement de voie ⇨ 223, le symbole ★ 🚗 s'affiche dans les rétroviseurs.

Désactivation

L'activation ou la désactivation du système d'alerte d'angle mort latéral peut être paramétrée dans le menu de personnalisation du véhicule, dans l'affichage d'informations.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Affichage d'informations ⇨ 115.

La désactivation est signalée par un message sur le centre d'informations du conducteur.

Zones de détection

Les zones de détection démarrent au niveau du pare-chocs arrière et s'étendent jusqu'à environ trois mètres vers l'arrière et sur les côtés. La hauteur de la zone est environ entre un demi mètre et deux mètres du sol.

Le système est désactivé si le véhicule tracte une remorque ou si un porte-vélos est fixé.

L'alerte d'angle mort latéral est conçue pour ignorer les objets stationnaires comme les glissières de sécurité, les poteaux, les bordures de trottoir, les murs et les poutres. Les véhicules garés ou les véhicules dans le sens inverse ne sont pas détectés.

Limites du système

Occasionnellement, des alertes peuvent ne pas être détectées sous des circonstances normales et ceci se produira plus fréquemment avec des conditions humides.

Le système peut mal fonctionner lorsque :

- Les capteurs sont recouverts par de la glace, de la neige, de la boue, des autocollants, des éléments magnétiques, des plaques de métal ou tout autre matériau.
- La conduite se fait sous une pluie torrentielle.
- Le véhicule a été accidenté ou la zone autour du capteur de détection est endommagée ou mal réparée.
- Il y a des changements de température extrêmes.
- Le véhicule tracte une remorque.

En cas de défaillance du système ou si le système ne fonctionne plus en raison de conditions temporaires, les symboles dans les rétroviseurs sont allumés en permanence et un message est affiché sur le centre d'informations du conducteur. Prendre contact avec un atelier.

Alerte de changement de voie

Outre l'assistant d'angle mort latéral ↗ 221, l'alerte de changement de voie reconnaît les véhicules approchant rapidement depuis l'arrière sur les voies parallèles, adjacentes à votre véhicule.

Si le véhicule est doté d'une alerte de changement de voie, il est automatiquement doté d'une alerte d'angle mort.

Le système alerte visuellement dans chaque rétroviseur extérieur en cas de détection de véhicules en approche rapide depuis l'arrière.

Les capteurs de distance radar se trouvent dans le pare-chocs arrière.

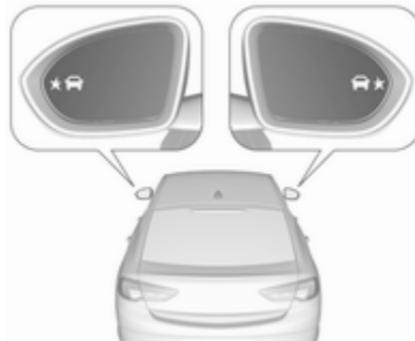
⚠ Attention

L'alerte de changement de voie ne remplace pas la vision du conducteur.

Avant de changer de file, vérifier tous les rétroviseurs, regarder par-dessus l'épaule et utiliser le clignotant.

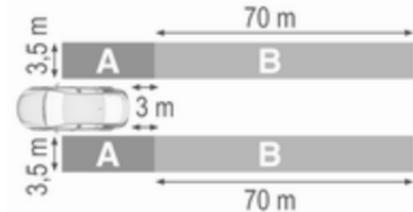
Lorsque le système détecte un véhicule en approche par l'arrière et roulant très vite, le symbole d'avertissement de couleur jaune  s'éclaire dans le rétroviseur extérieur correspondant. Si le conducteur utilise alors le clignotant, le symbole d'avertissement  commence à clignoter en jaune à titre d'avertissement pour ne pas changer de file.

L'alerte de changement de voie est active quelle que soit la vitesse.



Lorsque le véhicule est démarré, les deux rétroviseurs extérieurs s'allument brièvement pour indiquer que le système est en fonctionnement.

Zones de détection



Les capteurs du système couvrent une zone d'environ 3,5 mètres parallèlement aux deux côtés du véhicule, d'environ 3 mètres en arrière de la position d'alerte d'angle mort latéral (A) et d'environ 70 mètres à l'arrière de la position d'alerte de changement de voie (B) sur les voies parallèles. Les zones commencent à chaque

rétroviseur extérieur. La hauteur de la zone est environ entre 0,5 mètre et 2 mètres du sol.

Désactivation

L'activation ou la désactivation de l'alerte de changement de voie peut être paramétrée dans le menu de personnalisation du véhicule, dans l'affichage d'informations.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Le système est désactivé si le véhicule tracte une remorque.

La désactivation est signalée par un message sur le centre d'informations du conducteur.

Limites du système

Des alertes manquées occasionnelles peuvent se produire dans des circonstances normales ou dans des virages serrés. Le système peut temporairement avertir d'objets se trouvant dans l'angle mort sous des conditions météorologiques spécifiques (pluie, grêle, etc.). La conduite sur route mouillée ou le passage

entre surface sèche et surface mouillée peut provoquer l'allumage du témoin ✱🚗, car une éclaboussure d'eau peut être interprétée comme un objet. Le témoin ✱🚗 peut en outre s'allumer à cause des rails de sécurité, des panneaux routiers, d'arbres, d'arbustes et autres objets fixes. Ceci est le fonctionnement normal et le système ne doit pas être réparé.

Le système peut mal fonctionner lorsque :

- Les capteurs sont recouverts par de la glace, de la neige, de la boue, des autocollants, des éléments magnétiques, des plaques de métal ou tout autre matériau.
- La conduite se fait sous une pluie torrentielle.
- Le véhicule a été accidenté ou la zone autour du capteur de détection est endommagée ou mal réparée.
- Il y a des changements de température extrêmes.
- Le véhicule tracte une remorque.

Dans le cas d'une défaillance dans le système ou si le système ne fonctionne plus en raison de conditions provisoires, un message sera affiché sur le centre d'informations du conducteur. Prendre contact avec un atelier.

Remarque

Après la production, le système doit être étalonné. Pour un rendement optimal, rouler autant que possible sur une route rectiligne avec des objets latéraux, par exemple des rails de sécurité et des barrières sur une certaine distance.

Système de vue panoramique

Ce système permet d'afficher les alentours du véhicule dans une image à quasi 360° sur l'affichage d'informations, comme une vue de dessus.

Le système utilise quatre caméras :

- caméra arrière, installée dans le hayon ;
- caméra avant, installée dans la calandre, sous l'emblème ;
- caméras latérales, situées dans la partie inférieure des deux rétroviseurs extérieurs.



L'écran de l'affichage d'informations est divisé en deux parties : la partie gauche présente la vue surélevée du véhicule et la partie droite présente la vue frontale ou la vue arrière, en fonction du rapport engagé. Les capteurs de stationnement complètent les informations de la vue.

Activation

Le système de vue panoramique est activé :

- lorsque vous engagez la marche arrière ;
- lorsque vous touchez l'icône de caméra  sur l'affichage d'informations ;
- lorsque vous approchez trop près d'un objet à l'avant.

Fonctionnement

Vue arrière

La vue arrière affiche une image de la zone derrière le véhicule sur la partie droite de l'écran lorsque la marche arrière est engagée.

Un triangle de présignalisation  peut apparaître sur l'écran lorsque des obstacles sont détectés par les capteurs arrière de l'aide au stationnement. Ce triangle passe du jaune au rouge et devient progressivement plus gros, à mesure que vous vous rapprochez de l'objet.

Le contenu précédent de l'affichage d'informations apparaît lorsque le véhicule sort d'une marche arrière après un court délai. Pour revenir à l'affichage précédent plus rapidement, appuyer sur l'icône de la caméra dans l'affichage d'informations. Conduire en marche avant à une vitesse supérieure à 11 km/h permet également de désactiver le système panoramique.

Vue panoramique

La vue panoramique affiche une image du dessus de la zone autour du véhicule, à côté de la vue frontale et de la vue arrière, dans l'affichage d'informations.

Vue frontale

La vue frontale affiche une image de la zone devant le véhicule sur la partie droite de l'écran. La vue s'affiche après un passage de la marche arrière à la marche avant, ou en touchant l'icône de caméra sur l'affichage d'informations. La vue frontale affiche en outre automatiquement les objets détectés dans un rayon de

30 cm. La vue frontale s'affiche uniquement jusqu'à 11 km/h en marche avant.

Désactivation

Le système de vue panoramique est désactivé :

- en roulant à plus de 11 km/h ;
- lorsque vous touchez l'icône de caméra  sur l'affichage d'informations ;
- lorsque vous passez au point mort ou en stationnement avec une boîte automatique.

Remarques générales

Attention

Le système de vue panoramique ne remplace pas la vision du conducteur. Il n'affiche pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux ou tout autre objet se trouvant hors des zones de vue de la caméra, par ex. en dessous du pare-chocs ou sous le véhicule.

Ne pas conduire ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement du système de vue panoramique.

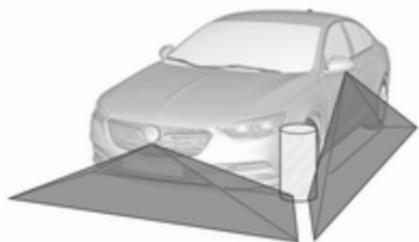
Vérifier toujours la zone aux alentours du véhicule avant de conduire.

Attention

Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'elles n'y paraissent. La zone affichée est limitée et les objets proches de l'un des bords du pare-chocs ou sous le pare-chocs ne sont pas affichés à l'écran.

Attention

Les caméras de la vue panoramique ont des zones d'angle mort et n'afficheront pas tous les objets proches des bords du véhicule. Les rétroviseurs latéraux rétractables mal positionnés n'affichent pas correctement la vue panoramique.



Les angles morts sont représentés par les zones hachurées dans les illustrations. Les zones sombres montrent les vues affichées par le système de vue panoramique.

Limites du système

Avertissement

Pour que le système fonctionne au mieux, il est important que les lentilles des caméras de la calandre, des boîtiers des rétroviseurs extérieurs et du hayon entre les éclairages de la plaque d'immatriculation soient toujours propres. Rincer les lentilles à l'eau et essuyer avec un chiffon doux.

Ne pas nettoyer les lentilles avec un jet de vapeur ou haute pression.

Le système de vue panoramique peut ne pas fonctionner correctement si :

- La zone alentour est sombre.
- Le soleil ou le faisceau des phares se reflète directement dans les lentilles de la caméra.
- Lors de la conduite de nuit.
- Les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité.

- Les lentilles de la caméra sont aveuglées par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté.
- Le véhicule tracte une remorque.
- Le véhicule a été accidenté.
- Il y a des changements de température extrêmes.

Caméra arrière

La caméra arrière aide le conducteur à reculer en affichant une vue de la zone derrière le véhicule.

La vue de la caméra est affichée sur l'affichage d'informations.

⚠ Attention

La caméra arrière ne remplace pas la vision conducteur. Il est à noter que les objets se trouvant à l'extérieur du champ de vision de la caméra et des capteurs du système d'assistance au stationnement, par ex. sous le pare-chocs ou sous le véhicule ne sont pas affichés.

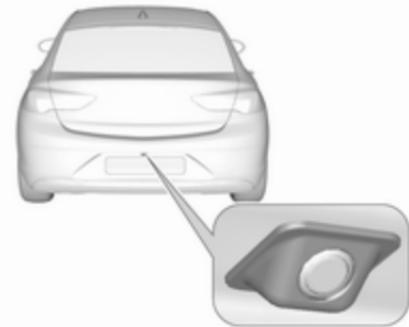
Ne pas reculer ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement de la caméra arrière.

Vérifier toujours la zone aux alentours du véhicule avant de conduire.

Activation

La caméra arrière est automatiquement activée lorsque la marche arrière est engagée.

Fonctionnement



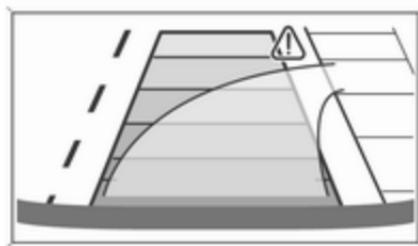
La caméra est placée entre les éclairages de plaque d'immatriculation.



La zone affichée par la caméra est limitée. La distance de l'image qui s'affiche sur l'écran est différente de la distance réelle.

Lignes de guidage

Les lignes de guidage dynamique sont des lignes horizontales à des intervalles de un mètre, projetées sur l'image pour définir la distance des objets.



La trajectoire du véhicule est affichée en fonction de l'angle de braquage.

Symboles d'avertissement

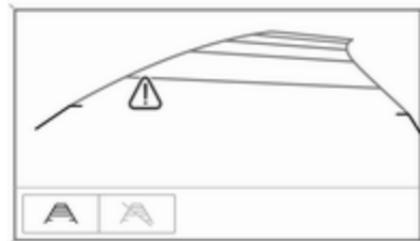
Les symboles d'avertissement sont indiqués sous la forme de triangles \triangle sur l'image et représentent les obstacles détectés par les capteurs arrière du système avancé d'assistance au stationnement.

En outre \triangle s'affiche sur la ligne supérieure de l'affichage d'informations avec un avertissement de contrôle des alentours du véhicule.

Désactivation

La caméra est éteinte lorsqu'une certaine vitesse de marche avant est dépassée ou si la marche arrière n'est plus engagée pendant environ 10 secondes.

Désactivation des lignes de guidage et des symboles d'avertissement



Affichage d'informations en couleur de 7 pouces : l'activation ou la désactivation des lignes de guidage visuel et des symboles d'avertissement peuvent être modifiées avec les boutons tactiles dans la partie inférieure de l'affichage.

Affichage d'informations en couleur de 8 pouces : l'activation ou la désactivation des lignes de guidage visuel et des symboles d'avertissement peuvent être modifiées dans le menu Réglages dans l'affichage d'informations. Sélectionner le réglage correspondant dans **Réglages**, ➔ **Caméra de recul**.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Limites du système

La caméra arrière peut ne pas fonctionner correctement si :

- La zone alentour est sombre.
- Le soleil ou le faisceau des phares se reflète directement dans les lentilles de la caméra.
- Lors de la conduite de nuit.
- Les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité.
- Les lentilles de la caméra sont aveuglées par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la

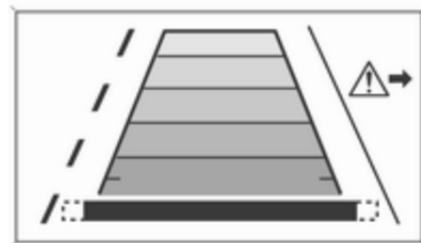
boue, de la saleté. Nettoyer la lentille, rincer à l'eau et essuyer avec un chiffon doux.

- Le véhicule tracte une remorque.
- L'arrière du véhicule est accidenté.
- Il y a des changements de température extrêmes.

Les messages de défaillance sont affichés avec un ⚠ sur la ligne supérieure de l'affichage d'informations.

Alerte de circulation transversale à l'arrière

Outre la caméra arrière ⇨ 227, l'alerte de circulation transversale arrière avertit de la circulation transversale depuis la gauche ou la droite en roulant en marche arrière. Lorsque la circulation transversale est reconnue et que la caméra arrière est activée, un triangle d'avertissement avec une flèche directionnelle ⚠➔ s'affiche dans l'affichage d'informations en couleur, montrant le sens de la circulation. En outre, trois signaux sonores retentissent depuis le haut-parleur du côté concerné.



Les capteurs de distance radar se trouvent dans le pare-chocs arrière.

⚠ Attention

L'alerte de circulation transversale arrière ne remplace pas la vision du conducteur. Remarque que les objets placés en dehors de la plage de détection des capteurs, p. ex. sous le pare-chocs ou sous le véhicule, ne sont pas affichés.

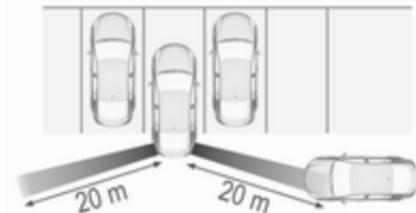
Les piétons, les enfants et les animaux ne sont pas détectés.

Ne pas faire marche arrière en regardant uniquement l'écran d'affichage d'informations et vérifier autour et derrière le véhicule avant d'engager la marche arrière.

Activation

L'alerte de circulation transversale arrière est activée automatiquement avec la caméra arrière lorsque la marche arrière est engagée.

Zones de détection



Les capteurs du système couvrent une zone d'environ 20 mètres à 90° vers la gauche ou la droite, derrière le

véhicule. L'alerte de circulation transversale à l'arrière est active jusqu'à 10 km/h et produit des avertissements en circulation transversale lorsque le véhicule avance entre 0 km/h et 36 km/h.

Désactivation

L'alerte de circulation transversale arrière est désactivée avec la caméra arrière lorsqu'une certaine vitesse avant est dépassée ou lorsque la marche arrière n'est pas engagée pendant environ 10 secondes.

L'activation ou la désactivation de l'alerte de circulation transversale à l'arrière peut être paramétrée dans le menu de personnalisation du véhicule, dans l'affichage d'informations.

Personnalisation du véhicule ⇨ 122.

Affichage d'informations ⇨ 115.

Le système est désactivé si le véhicule tracte une remorque.

La désactivation est signalée par un message sur le centre d'informations du conducteur.

Limites du système

Le système peut mal fonctionner lorsque :

- Les capteurs sont recouverts par de la glace, de la neige, de la boue, des autocollants, des éléments magnétiques, des plaques de métal ou tout autre matériau.
- La conduite se fait sous une pluie torrentielle.
- Le véhicule a été accidenté ou la zone autour du capteur de détection est endommagée ou mal réparée.
- Il y a des changements de température extrêmes.
- Le véhicule tracte une remorque.

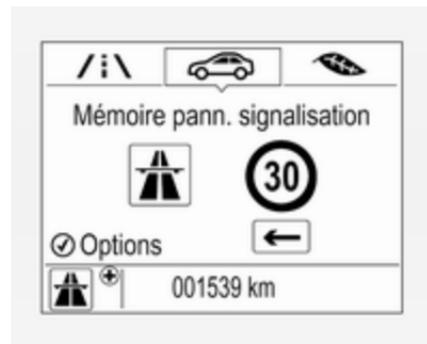
Dans le cas d'une défaillance dans le système ou si le système ne fonctionne plus en raison de conditions provisoires, un message sera affiché sur le centre d'informations du conducteur. Prendre contact avec un atelier.

Assistant pour les panneaux de signalisation

Fonctionnement

L'assistant de détection des panneaux routiers détecte les panneaux routiers déterminés via une caméra à l'avant et les affiche dans le centre d'informations du conducteur.

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré, les panneaux routiers des données cartographiques peuvent y être rajoutés.



Les panneaux routiers qui seront détectés sont :

Panneaux de limitation et d'interdiction de dépasser

- limitation de vitesse ;
- interdiction de dépasser ;
- fin de limitation de vitesse ;
- fin d'interdiction de dépasser.

Panneaux routiers

Début et fin :

- de zones urbaines (spécifiques au pays)
- d'autoroutes
- de routes
- de rues

Ajout de panneaux

- conseils supplémentaires sur les panneaux de circulation
- restriction quant à l'emploi d'une remorque
- contraintes causées par des tracteurs
- avertissement chaussée humide
- avertissement gel
- contraintes de temps
- contraintes de distances
- flèches de direction

Les panneaux de limitation de vitesse ou d'interdiction de doubler sont affichés sur le centre d'informations du conducteur jusqu'à ce que le panneau de limitation de vitesse suivant soit détecté ou jusqu'à la fin de la période définie d'affichage de panneau.



La présence de plusieurs panneaux sur l'affichage est possible.



Un point d'exclamation dans un cadre indique qu'il y a un panneau supplémentaire qui ne peut pas être clairement identifié par le système.

Le système fonctionne sans perte de performances jusqu'à une vitesse de 200 km/h en fonction des conditions d'éclairage. La nuit, le système est actif jusqu'à une vitesse de 160 km/h.

Indication sur l'affichage

Des informations sur les panneaux routiers actuels sont disponibles sur la page de l'assistant de détection des panneaux routiers déterminés dans le centre d'informations du conducteur.



En outre, la limite de vitesse en vigueur est affichée en permanence dans la ligne du bas du centre d'informations du conducteur. Si une limite de vitesse avec un ajout est disponible, un symbole + est affiché dans cette zone.



Sur l'écran de niveau de base, choisir **Info Menu**  via **MENU** et sélectionner la page d'assistant de détection des panneaux routiers avec la molette de réglage du levier de clignotant  107.



Sur l'écran de niveau médian ou supérieur, choisir le menu **Info** à l'aide des boutons à droite du volant et appuyer sur ∇ ou Δ pour sélectionner la page d'assistant de détection des panneaux routiers  107.

Quand une autre page a été sélectionnée sur le menu du centre d'informations du conducteur et que la page d'assistant de détection des panneaux routiers est à nouveau choisie, le dernier panneau routier reconnu sera affiché.

Fonction d'alerte

La fonction d'alerte peut être activée ou désactivée dans le menu de réglage de la page d'assistant de détection des panneaux routiers.



Une fois activée, et lorsque la page de détection des panneaux routiers n'est pas affichée, la limite de vitesse et les panneaux d'interdiction de dépassement récemment détectés sont affichés sous forme d'alertes contextuelles dans le centre d'informations du conducteur.

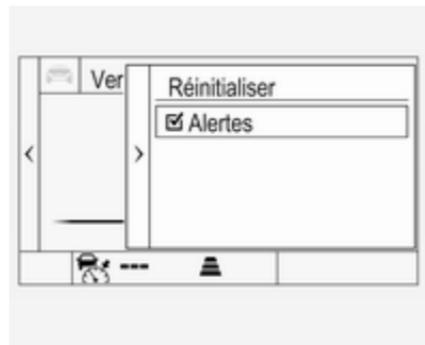


Sur l'écran de niveau de base, lorsque la page d'assistant de détection des panneaux routiers est affichée, appuyer sur **SET/CLR** au levier de clignotant.



Sélectionner **Alertes ACTIV.** ou **Alertes DÉSACT.** en tournant la molette de réglage et appuyer sur **SET/CLR**.

Sur l'écran de niveau médian ou supérieur, lorsque la page d'assistant de détection des panneaux routiers est affichée, appuyer sur **▷** des commandes au volant.



Activer les alertes en réglant , désactiver les alertes en réglant avec le bouton **✓**.

L'alerte en surimpression est affichée pendant environ huit secondes sur le centre d'informations du conducteur.

Réinitialisation du système

Le contenu de l'affichage des panneaux routiers peut être effacé du menu réglages de la page d'assistant de détection des panneaux routiers en sélectionnant **Réinitialiser**, puis en confirmant par un appui sur **SET/CLR** du levier de clignotants ou sur **✓** sur les commandes au volant.

Autrement, **SET/CLR** ou **✓** peuvent être enfoncés pendant trois secondes pour effacer le contenu de la page.

Si la réinitialisation est réussie, une sonnerie retentit et le « panneau par défaut » est indiqué jusqu'à ce que le panneau routier suivant soit détecté ou fourni par les données cartographiques du système de navigation.



Dans certains cas, l'assistant de détection des panneaux routiers est automatiquement effacé par le système.

Pour effacer les panneaux routiers

Différents scénarios permettent d'effacer les panneaux routiers actuellement affichés. Une fois effacé, le « panneau par défaut » ou un panneau provenant des données cartographiques de navigation sont affichés dans le centre d'informations du conducteur.

Les raisons pour lesquelles les panneaux s'effacent sont :

- Une distance prédéfinie a été parcourue ou le temps s'est écoulé (diffère selon le type de panneau)
- Le véhicule roule dans un virage
- Si aucune donnée cartographique de navigation n'est disponible et que la vitesse descend au-dessous de 52 km/h (détection de l'entrée d'une ville)
- Si des données cartographiques de navigation sont disponibles et qu'une entrée/sortie de ville a été détectée en raison d'un changement de données cartographiques

Détection des panneaux routiers en association avec le système de navigation

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation, le panneau actuellement affiché peut provenir soit de la détection optique d'un panneau, soit des données cartographiques.

Si le panneau affiché provient de données cartographiques et que les informations cartographiques changent, un nouveau panneau s'affiche. Ceci peut entraîner la détection d'un nouveau panneau, même si aucun panneau sur la route n'a été rencontré.

Limites du système

L'assistant de détection des panneaux routiers peut ne pas fonctionner correctement lorsque :

- La vitesse du véhicule est supérieure à 200 km/h.
- La conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée.
- Lors de la conduite de nuit.

- Les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité.
- Le capteur du pare-brise est obstrué par de la neige, de la glace, de l'eau sale, de la boue, de la saleté, un dommage sur le pare-brise ou des éléments étrangers, par exemple des auto-collants.
- Le soleil se reflète directement dans la lentille de la caméra.
- Les panneaux routiers sont totalement ou partiellement recouverts ou sont difficilement identifiables.
- Les panneaux routiers sont mal installés ou sont endommagés.
- Les panneaux routiers ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur la signalisation routière (Wiener Übereinkommen über Straßenverkehrszeichen).

Avertissement

Le système est conçu pour aider le conducteur à discerner certains signaux routiers dans une plage de vitesse donnée. Ne pas ignorer les signaux routiers qui ne sont pas affichés par le système.

Le système ne détecte pas d'autres panneaux routiers qui instaurent un limite de vitesse ou qui y mettent fin.

Ce dispositif particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter toujours la vitesse aux conditions de circulation.

Les systèmes d'aide au conducteur ne restreignent en aucune façon la pleine responsabilité du conducteur.

Assistance au maintien de trajectoire

L'assistance au maintien de trajectoire permet d'éviter des accidents dus à des changements de trajectoire

involontaires. La caméra avant observe les marquages de voie entre lesquels circule le véhicule. Si le véhicule s'approche d'un marquage de voies, le volant tourne doucement pour remettre le véhicule dans la voie. Tourner le volant dans le même sens, si la manœuvre du système ne suffit pas. Tourner doucement le volant dans la direction opposée, si vous souhaitez changer de voie.

En franchissant un marquage de voie de façon importante, l'assistance au maintien de trajectoire émet un avertissement visuel et sonore.

Un changement de voie involontaire est supposé

- sans utiliser le clignotant
- en utilisant le clignotant dans la direction opposée au changement de voie
- sans freinage
- sans accélération
- sans direction active.

Remarque

Le système est désactivé pendant la détection de marquages au sol ambigus, par exemple dans des zones de travaux.

Remarque

Le système peut être désactivé s'il détecte des voies trop étroites, trop larges ou trop courbées.

Activation

L'assistance au maintien de trajectoire est activée en appuyant sur . La LED s'allume dans le bouton pour indiquer que le système est activé.



Le système d'assistance est prêt lorsque le témoin  du combiné d'instrument ou de l'affichage à tête haute s'allume en vert.

Le système fonctionne à des vitesses comprises entre 60 km/h et 180 km/h et si des marquages de voies sont présents.

Le système tourne doucement le volant et le témoin  passe au jaune, si le véhicule approche un marquage de voie détecté sans utiliser le clignotant dans cette direction.

Le système déclenche une alerte en faisant clignoter  avec trois sonneries, depuis la direction correspondante, si la voie est franchie de façon importante.

Le système n'est opérationnel que quand il détecte un marquage de voie.

Si le système ne détecte que des marquages de voies d'un seul côté de la route, il n'assiste que pour ce côté.

L'assistance au maintien de trajectoire détecte un lâché du volant. Dans ce cas un message s'affiche au centre d'informations du conducteur et un signal sonore retentit tant que l'assistance au maintien de trajectoire détecte le lâché du volant.

Désactivation

Le système est désactivé en appuyant sur  ; la diode du bouton s'éteint.

Limites du système

Le système peut mal fonctionner lorsque :

- La vitesse du véhicule n'est pas comprise entre 60 km/h et 180 km/h.
- La conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée.
- Lors de la conduite de nuit.
- Les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité.

- Le capteur du pare-brise est obstrué par de la neige, de la glace, de l'eau sale, de la boue, de la saleté, un dommage sur le pare-brise ou des éléments étrangers, par exemple des auto-collants.
- Le soleil se reflète directement dans la lentille de la caméra.
- Véhicules proches à l'avant
- Routes inclinées
- Des bords de routes
- Des routes avec des marquages de voies peu visibles
- Des changements d'éclairage brusques
- Des modifications sur le véhicule, par exemple les pneus.

Désactiver le système, si le système est rendu défectueux par des traces de goudron, des ombres, des fissures de la chaussée, des marquages de voies temporaires ou en chantier, ou d'autres imperfections de la route.

⚠ Attention

Gardez toujours votre attention sur la route et maintenez votre véhicule en bonne position sur la voie, sinon vous risquez des dégâts sur le véhicule, des blessures ou la mort.

L'assistance au maintien de trajectoire ne dirige pas en permanence le véhicule.

Le système peut ne pas maintenir le véhicule dans la voie ou produire une alerte, même si un marquage au sol est détecté.

La manœuvre de l'assistance au maintien de trajectoire peut ne pas suffire pour éviter une sortie de voie.

Le système peut ne pas détecter un lâché de volant à cause d'influences externes (état de la route ou du revêtement, conditions météorologiques, etc.). Le conducteur est pleinement

responsable du contrôle de son véhicule et doit toujours conserver les mains sur le volant en roulant.

L'utilisation du système en tractant une remorque ou sur des routes glissantes peut faire perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident. Désactivez le système.

Carburant

Carburant pour moteurs à essence

Utiliser uniquement du carburant sans plomb conforme à la norme européenne EN 228 ou E DIN 51626-1 ou équivalent.

Le moteur est capable de tourner avec du carburant contenant jusqu'à 10% d'éthanol (par exemple du E10).

Utiliser du carburant avec l'indice d'octane recommandé. Un indice d'octane inférieur peut réduire la puissance du moteur et le couple et diminuer légèrement la consommation de carburant.

Avertissement

Ne pas utiliser de carburant ou d'additifs pour carburant contenant des composés métalliques tels que des additifs à base de manganèse. Ceci peut endommager le moteur.

Avertissement

L'utilisation de carburant non conforme à EN 228 ou E DIN 51626-1, ou équivalent, peut produire dépôts ou endommager le moteur.

Avertissement

L'utilisation d'un carburant à l'indice d'octane inférieur à l'indice le plus bas possible peut provoquer une combustion non contrôlée et des dégâts au moteur.

Les exigences spécifiques au moteur relatives à l'indice d'octane sont indiquées dans la vue d'ensemble sur les données de moteur ↻ 302. Une étiquette spécifique au pays apposée sur la trappe à carburant peut annuler et remplacer l'exigence.

Carburant pour moteurs diesel

N'utiliser que des carburants diesel selon EN 590.

Dans les pays hors de la communauté européenne, utiliser le carburant Euro-diesel avec une teneur en soufre inférieure à 50 ppm.

Avertissement

L'utilisation de carburant non conforme à EN 590 ou similaire peut entraîner une perte de puissance du moteur, une usure plus importante ou des dommages sur le moteur.

Ne pas utiliser de carburant diesel marin, du mazout, de l'Aquazole ou toute autre émulsion identique diesel-eau. Il n'est pas autorisé de mélanger le diesel avec des carburants pour moteurs à essence afin de le diluer.

Faire le plein



⚠ Danger

Avant de faire le plein, couper le contact ainsi que les chauffages externes avec chambres de combustion.

Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service.

⚠ Danger

Le carburant est inflammable et explosif. Ne pas fumer. Pas de flamme nue ou de formation d'étincelles.

Si une odeur de carburant se dégage dans le véhicule, faire immédiatement remédier au problème par un atelier.

Avertissement

En cas d'erreur de carburant, ne pas mettre le contact.

La trappe à carburant se trouve sur le côté arrière droit du véhicule.



La trappe de réservoir ne peut être ouverte que si le véhicule est déverrouillé. Ouvrir la trappe à carburant en la poussant.

Faire le plein en essence et diesel



Placer l'absorbeur en position verticale sur le goulot de remplissage et presser légèrement pour l'insérer.

Pour effectuer le remplissage, insérer complètement la buse de pompe et mettre en route.

Après une coupure automatique, l'appoint peut être fait en opérant la buse de pompe deux fois de plus au maximum.

Avertissement

Nettoyer aussitôt le carburant qui a débordé.

Fermer la trappe et laisser s'engager.

Inhibiteur de détrompeur de carburant

⚠ Attention

Ne pas tenter d'ouvrir la trappe du goulot de remplissage de carburant sur les véhicules équipés d'un inhibiteur de carburant.

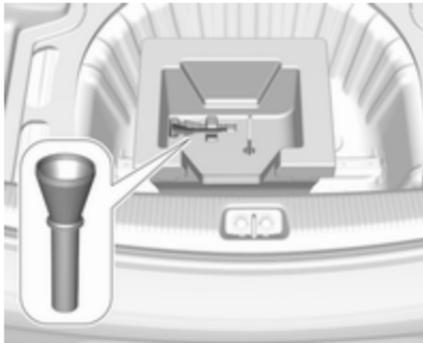
Sans compter le fait que cela peut provoquer le pincement des doigts.

Tous les véhicules sont équipés d'un inhibiteur de détrompeur de carburant.



L'inhibiteur de détrompeur de carburant garantit que la trappe du goulot de remplissage de carburant ne peut être ouverte qu'au moyen d'une buse pour carburant appropriée ou d'un entonnoir pour appoint d'urgence.

En cas d'appoint d'urgence, remplir au moyen d'un réservoir. Il convient d'utiliser un entonnoir pour ouvrir le capuchon du goulot de remplissage.



L'entonnoir est rangé dans le coffre. Placer l'entonnoir en position verticale sur le goulot de remplissage et presser légèrement pour l'insérer. Utiliser l'entonnoir pour remplir le goulot de remplissage de carburant. Après le remplissage, ranger l'entonnoir dans le coffre.

Consommation de carburant - Émissions de CO₂

La consommation en carburant (combinée) d'un modèle Opel Insignia se situe dans une plage de 6,1 à 4,0 l/100 km

En fonction du pays, la consommation de carburant est indiquée en km/l.

Les émissions de CO₂ (cycle combiné) se situent dans une plage de 138 à 105 g/km.

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Remarques générales

Les chiffres officiels mentionnés de consommation de carburant et d'émission spécifique de CO₂ se rapportent au modèle de base européen muni de l'équipement de série.

Les données de la consommation en carburant et des émissions CO₂ sont déterminées selon la directive R (EC) N° 715/2007 (la version respectivement applicable) en prenant en compte le poids du véhicule en condition de fonctionnement, comme spécifié par la directive.

Les chiffres sont uniquement fournis à titre de comparaison entre les différentes variantes de véhicules et ne reflètent pas forcément la consommation d'un véhicule en particulier. La présence d'équipements optionnels peut entraîner des chiffres de consommation et d'émissions de CO₂ supérieurs à ceux transmis. La consommation de carburant dépend dans une large mesure du style de conduite ainsi que des conditions routières et du trafic.

Attelage de remorque

Informations générales

Le dispositif d'attelage monté en usine est rabattu sous le pare-chocs arrière.

Nous vous recommandons de confier tout montage ultérieur à un atelier. Faire effectuer toute modification du véhicule qui concerne le système de refroidissement, les plaques de protection thermiques ou d'autres organes du véhicule. Utiliser uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le véhicule.

Pour éviter d'endommager le véhicule, le hayon motorisé ne peut pas être activé par la télécommande radio quand une remorque est raccordée électriquement.

La fonction de détection d'ampoule grillée pour les feux stop de la remorque ne détecte pas une indisponibilité partielle des ampoules, par ex. dans le cas de quatre ampoules de cinq watt, la fonction détecte uniquement

l'ampoule grillée si une seule ampoule de cinq watt fonctionne ou aucune ne fonctionne.

Une fois monté, le dispositif d'attelage pourrait recouvrir l'ouverture de l'œillet de remorquage. Si c'est le cas, utiliser la barre d'attelage pour assurer le remorquage.

Caractéristiques de conduite et conseils pour le remorquage

Avant d'accrocher une remorque, lubrifier la boule d'attelage. Toutefois, il ne faut pas la lubrifier si un stabilisateur qui agit sur la boule est utilisé pour réduire les mouvements de lacet.

Avec une remorque, ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h. Une vitesse maximale de 100 km/h ne convient que si vous utilisez un amortisseur d'oscillation et que le poids autorisé en charge de la remorque ne dépasse pas le poids à vide du véhicule.

Pour les remorques de faible stabilité et les caravanes, il est fortement recommandé d'utiliser un amortisseur d'oscillation.

Si la remorque commence à balancer, ralentir, ne pas contre-braquer, freiner à fond si nécessaire.

En descente, engager le même rapport que pour monter la pente et rouler à plus ou moins la même vitesse.

Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge ↪ 308.

Emploi d'une remorque

Charges remorquables

Les charges admissibles remorquables sont des valeurs maximales qui dépendent du moteur et qui ne doivent pas être dépassées. La charge remorquable réelle est la différence entre le poids total en charge réel de la remorque et le poids à la flèche réel avec la remorque accrochée.

Les charges remorquables admissibles sont spécifiées dans les papiers du véhicule. En général, ces valeurs sont valides pour des pentes jusqu'à 12 %.

La charge autorisée pour les remorques s'applique à la pente spécifiée et au niveau de la mer. Comme la puissance du moteur décroît quand l'altitude augmente en raison de la raréfaction de l'air, les performances en montagne sont réduites ; le poids total roulant autorisé est également réduit de 10 % pour tous les 1 000 mètres d'altitude. Le poids total roulant ne doit pas être réduit quand le véhicule roule sur des routes à faible déclivité (moins de 8 %, par exemple des autoroutes).

Le poids total roulant autorisé ne doit pas être dépassé. Ce poids est mentionné sur la plaquette signalétique ⇨ 297.

Charge verticale à l'attelage

La charge verticale à l'attelage est la charge exercée par la remorque sur la boule d'attelage. Elle peut varier en modifiant la répartition du poids lors du chargement de la remorque.

La charge verticale à l'attelage maximale admissible de 60 kg (moteurs B20DTH : 90 kg) est spécifiée sur la plaquette d'identification du dispositif d'attelage et dans les papiers du véhicule. Toujours essayer d'être proche de la charge maximale, en particulier dans le cas de lourdes remorques. La charge verticale à l'attelage ne doit jamais descendre sous 25 kg.

Charge sur l'essieu arrière

Quand la remorque est accrochée et que le véhicule tracteur est chargé au maximum, la charge admissible sur l'essieu arrière (voir plaquette d'identification ou papiers du véhicule) peut être dépassée de 70 kg (moteurs B20DTH : 80 kg) ; le poids total autorisé en charge ne doit pas être dépassé. Si la charge admissible sur l'essieu arrière est dépassée, la vitesse maximale est de 100 km/h.

Dispositif d'attelage

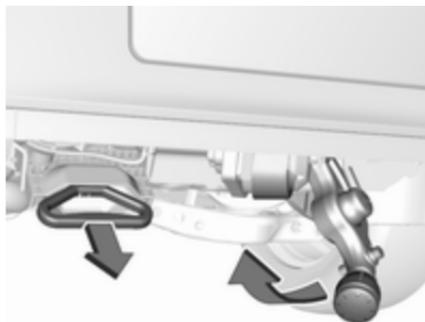
Avertissement

La barre d'attelage rabattable ne peut pas être enlevée du véhicule. En roulant sans remorque, rabattre le dispositif d'attelage.

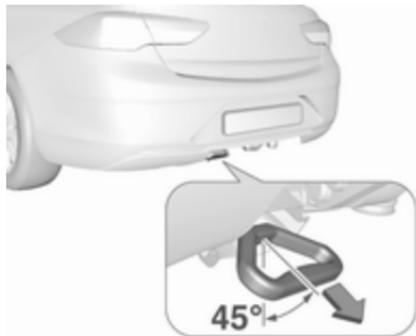
⚠ Attention

S'assurer que rien ne se trouve dans la zone de rabattement du dispositif d'attelage. Risque de blessure.

Lors du déverrouillage de la barre d'attelage rangée, veiller à vous trouver à gauche de la poignée.

Déverrouillage de la barre d'attelage rangée

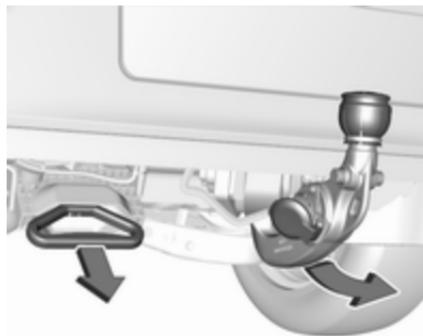
Tirer la poignée se trouvant à gauche de la plaque d'immatriculation sous le pare-chocs arrière jusqu'à former un angle de 45° environ par rapport au sol.



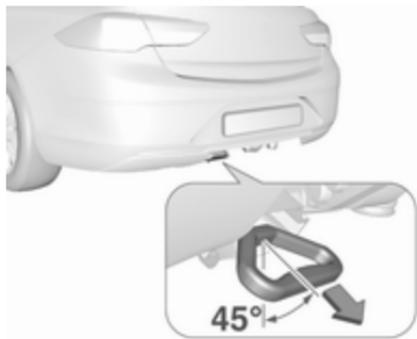
Un signal sonore retentit pour avertir que la poignée de déverrouillage est tirée et que le col de la boule est déverrouillé.

Saisir la barre d'attelage déverrouillée et la relever jusqu'à ce qu'elle se verrouille.

S'assurer que la barre d'attelage est correctement verrouillée et que la poignée de déverrouillage est ramenée en position initiale, sinon le signal sonore ne s'arrêtera pas.

Rangement de la barre d'attelage

Tirer la poignée se trouvant à gauche de la plaque d'immatriculation sous le pare-chocs arrière jusqu'à former un angle de 45° environ par rapport au sol.



Un signal sonore retentit pour avertir que la poignée de déverrouillage est tirée et que le col de la boule est déverrouillé.



Avec le plat de la main, pivoter la barre d'attelage libérée vers la droite jusqu'à ce qu'elle s'engage sous le plancher. S'assurer que la poignée de déverrouillage est revenue dans sa position initiale cachée, sinon le signal sonore ne s'arrêtera pas.

⚠ Attention

L'utilisation d'une remorque est uniquement autorisée quand la barre d'attelage est correctement montée. Si la barre d'attelage ne se verrouille pas correctement ou si la poignée de déverrouillage est impossible à amener dans sa position initiale cachée dans le logement ou si le signal sonore ne retentit pas après avoir verrouillé la barre d'attelage, prendre contact avec un atelier

Œillet pour câble de rupture d'attelage

Attacher le câble de rupture d'attelage à l'œillet.

Programme de stabilité de la remorque

Si le système détecte un fort mouvement de lacet, la puissance du moteur est réduite et l'attelage est freiné de manière déterminée jusqu'à la disparition du lacet. Quand le système est en action garder le volant aussi immobile que possible.

Le programme de stabilité de la remorque est une fonction de l'Electronic Stability Control ↗ 185.

Soins du véhicule

Informations générales 247

| | |
|--|-----|
| Accessoires et modifications du véhicule | 247 |
| Stockage du véhicule | 247 |
| Reprise des véhicules hors d'usage | 248 |

Contrôles du véhicule 248

| | |
|--|-----|
| Exécution du travail | 248 |
| Capot | 248 |
| Huile moteur | 249 |
| Liquide de refroidissement du moteur | 250 |
| Liquide de lave-glace | 251 |
| Freins | 252 |
| Liquide de frein | 252 |
| Batterie du véhicule | 252 |
| Purge du système d'alimentation en gazole (diesel) | 254 |
| Remplacement des balais d'essuie-glace | 254 |

Remplacement des ampoules ... 255

| | |
|---------------------------|-----|
| Phares halogènes | 255 |
| Phares à DEL | 257 |
| Feux antibrouillard | 257 |

| | |
|---|-----|
| Feux arrière | 258 |
| Clignotants latéraux | 261 |
| Éclairage de plaque d'immatriculation | 262 |
| Éclairage intérieur | 262 |
| Éclairage du tableau de bord .. | 262 |

Circuit électrique 262

| | |
|---|-----|
| Fusibles | 262 |
| Boîte à fusibles du compartiment moteur | 263 |
| Boîte à fusibles du tableau de bord | 266 |

Outillage du véhicule 268

| | |
|-----------------|-----|
| Outillage | 268 |
|-----------------|-----|

Jantes et pneus 269

| | |
|--|-----|
| Pneus d'hiver | 269 |
| Désignations des pneus | 269 |
| Pression des pneus | 270 |
| Système de surveillance de la pression des pneus | 271 |
| Profondeur de sculptures | 274 |
| Changement de taille de pneus et de jantes | 274 |
| Enjoliveurs | 275 |
| Chaînes à neige | 275 |
| Kit de réparation des pneus ... | 275 |
| Changement d'une roue | 280 |
| Roue de secours | 283 |

Démarrage par câbles auxiliaires 285

Remorquage 287

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Remorquage du véhicule | 287 |
| Remorquage d'un autre véhicule | 288 |

Soins extérieurs et intérieurs 289

| | |
|---------------------------|-----|
| Entretien extérieur | 289 |
| Entretien intérieur | 292 |

Informations générales

Accessoires et modifications du véhicule

Nous vous recommandons d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à votre type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même si un agrément officiel ou autre devait exister, et nous ne pouvons pas non plus en répondre.

Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des unités de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par Opel. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur la consommation de carburant, les émissions de CO₂ et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non

conforme à son homologation d'usage, ce qui a un impact sur la validité de l'enregistrement du véhicule.

Avertissement

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Stockage du véhicule

Stockage pendant une période prolongée

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

- Laver et lustrer le véhicule.
- Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
- Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- Faire le plein de carburant.
- Remplacer l'huile moteur.
- Vider le réservoir de liquide de lave-glace.

- Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
- Régler la pression de gonflage des pneus à la valeur pour la pleine charge.
- Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1^{ère} ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
- Ne pas serrer le frein de stationnement.
- Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.
- Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule. Ne pas oublier que l'ensemble des systèmes ne fonctionne plus (par exemple l'alarme antivol).

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

- Rebrancher la borne négative de la batterie. Activer l'électronique des lève-vitres.
- Vérifier la pression des pneus.
- Remplir le réservoir de lave-glace.
- Vérifier le niveau d'huile du moteur.
- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
- Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Reprise des véhicules hors d'usage

Vous trouverez des informations sur la reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sur notre site, lorsque cela est exigé par la loi. Ne confier ce travail qu'à un centre de recyclage agréé.

Contrôles du véhicule

Exécution du travail



⚠ Attention

N'effectuer des contrôles dans le compartiment moteur que lorsque le contact est coupé.

Le ventilateur de refroidissement peut également fonctionner lorsque le contact est coupé.

⚠ Danger

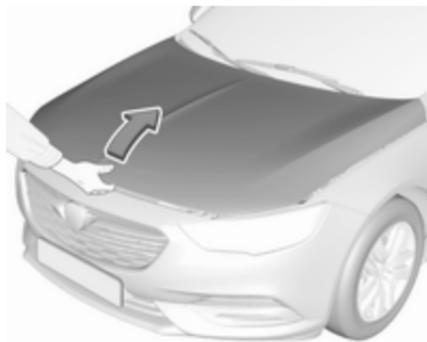
Le système d'allumage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas toucher.

Capot

Ouverture



Tirer le levier de déverrouillage et le ramener dans sa position de départ.



Déplacer le verrou de sécurité sur le côté gauche du véhicule et ouvrir le capot.

Le capot est automatiquement maintenu ouvert.

Si le capot est ouvert lors d'un Auto-stop, le moteur sera automatiquement redémarré pour des raisons de sécurité.

Système Stop/Start ⇨ 165.

Fermeture

Baisser le capot et le laisser tomber sur le loquet. Vérifier le verrouillage.

Avertissement

Ne pas enfoncer le capot dans la serrure pour éviter les bosses.

Capot actif ⇨ 68.

Huile moteur

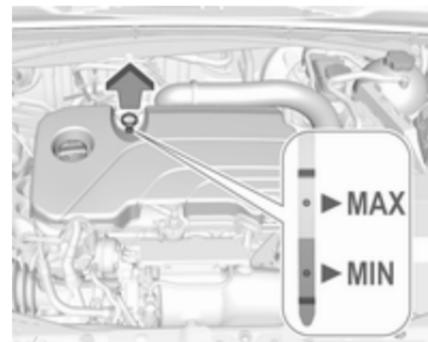
Vérifier manuellement le niveau d'huile moteur à intervalle régulier afin d'éviter d'endommager le moteur. S'assurer que l'huile utilisée répond à la spécification requise. Fluides et lubrifiants recommandés ⇨ 294.

La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 litres par 1 000 km.

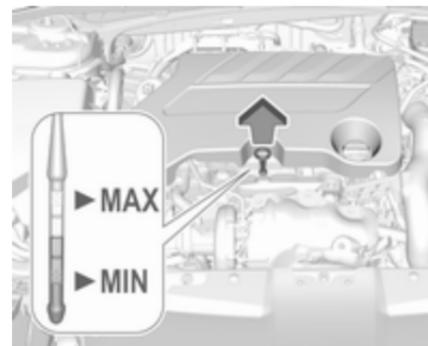
Contrôle à effectuer uniquement lorsque le véhicule est à l'horizontale. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins cinq minutes.

Sortir la jauge d'huile, l'essuyer, l'introduire dans le tube jusqu'à la butée sur la poignée, la ressortir et relever le niveau d'huile moteur.

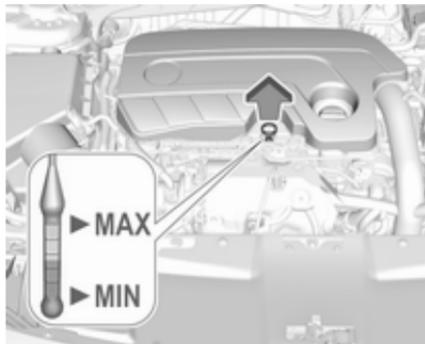
Plonger la jauge jusqu'à la butée de la poignée et effectuer un demi-tour.



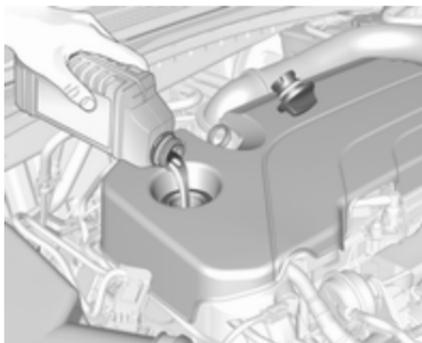
Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur.



En fonction du moteur, différentes jauges d'huile sont utilisées.



Nous vous recommandons d'utiliser la même qualité d'huile moteur que celle utilisée lors de la dernière vidange.



Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

Avertissement

Essuyer immédiatement toute éclaboussure d'huile moteur.

Avertissement

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré.

Capacités de remplissage ↗ 307.

Remettre le bouchon droit et le serrer.

Liquide de refroidissement du moteur

Le liquide de refroidissement offre une protection contre le gel à des températures approximativement jusqu'à -28°C . Dans les régions froides où les températures sont très basses, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel jusqu'à environ -37°C .

Avertissement

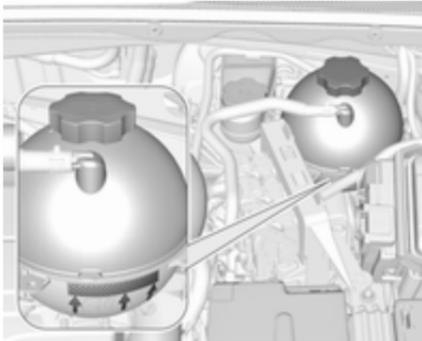
N'employer que du produit antigel homologué.

Liquide de refroidissement et antigel ↗ 294.

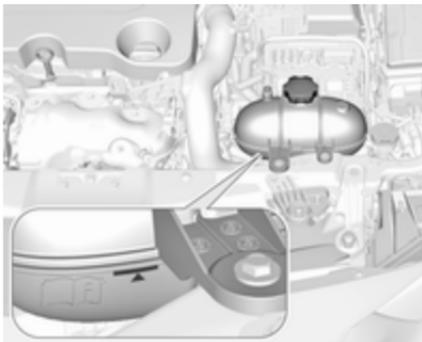
Niveau de liquide de refroidissement

Avertissement

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.



Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère de niveau de remplissage. Faire l'appoint si le niveau est bas.



L'emplacement du réservoir de liquide de refroidissement peut varier en fonction du moteur.

⚠ Attention

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir le bouchon avec précaution, en laissant la pression s'évacuer lentement.

Pour faire l'appoint, utiliser un mélange 1:1 de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer fermement le bouchon. Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier.

Liquide de lave-glace



Remplir d'eau propre mélangée à une quantité adéquate de produit de lave-glace agréé contenant de l'antigel.

Avertissement

Seule une concentration d'antigel adéquate dans le produit de lave-glace garantit la protection nécessaire à basses températures ou en cas de baisses soudaines de température.

Produit de lave-glace ↗ 294.

Freins

Si la garniture de frein atteint l'épaisseur minimale, on entend un bruit de grincement lors du freinage.

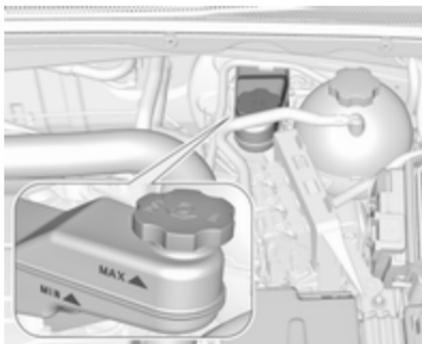
On peut poursuivre sa route, mais il faut faire remplacer les garnitures de frein dès que possible.

Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements.

Liquide de frein

⚠ Attention

Le liquide de frein est nocif et corrosif. Éviter les contacts avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes.



Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX**.

Si le niveau de liquide est en dessous de la valeur **MIN**, contacter un atelier.

Liquide de frein/ d'embrayage ⇨ 294.

Batterie du véhicule

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie. Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie. Éviter l'utilisation de consommateurs électriques non nécessaires.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.

Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.

Protection contre la décharge de la batterie ⇨ 145.

Déconnexion de la batterie

Si la batterie du véhicule doit être déconnectée (par ex. pour un entretien), la sirène d'alarme doit être désactivée comme suit : Mettre le contact, puis le couper, puis débrancher la batterie du véhicule dans les 15 secondes qui suivent.

Remplacement de la batterie du véhicule

Remarque

Toute dérogation aux instructions données dans cette section peut entraîner la désactivation temporaire du système Stop/Start.

Quand la batterie du véhicule est remplacée, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte.

Dans les véhicules équipés d'une batterie AGM (fibre de verre absorbante), s'assurer que la batterie est remplacée par une autre batterie AGM.



Une batterie AGM se reconnaît à l'étiquette sur la batterie. Nous recommandons d'utiliser une batterie de véhicule d'origine Opel.

Remarque

L'utilisation d'une batterie de véhicule AGM autre qu'une batterie Opel d'origine peut réduire les performances.

Nous vous recommandons de faire remplacer la batterie du véhicule par un atelier.

Système Stop/Start ↪ 165.

Charge de la batterie du véhicule

⚠ Attention

Sur les véhicules avec système Stop/Start, s'assurer que la tension de charge ne dépasse pas 14,6 V en cas d'utilisation d'un chargeur de batterie. Sinon, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Démarrage par câbles auxiliaires
↪ 285.

Étiquette d'avertissement



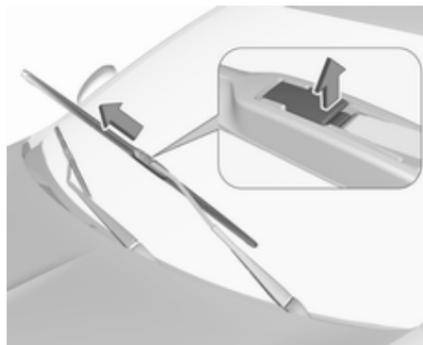
Signification des symboles :

- Pas d'étincelle ou de flamme nue, interdit de fumer.
- Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent causer une cécité ou des blessures.
- Garder la batterie du véhicule hors de portée des enfants.
- La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.
- Consulter le manuel d'utilisation pour de plus amples informations.
- Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie du véhicule.

Purge du système d'alimentation en gazole (diesel)

Si le réservoir a été vidé, le circuit de gazole (diesel) doit être purgé de son air. Mettre le contact trois fois, chaque fois pour une durée de 15 secondes. Puis démarrer le moteur pendant 40 secondes au maximum. Répéter cette procédure après avoir attendu au moins cinq secondes. Si le moteur ne démarre pas, prendre contact avec un atelier.

Remplacement des balais d'essuie-glace

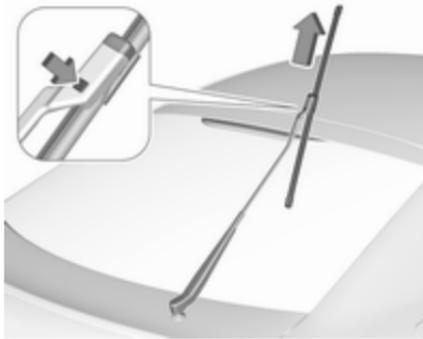


Soulever le bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il reste en position levée. Soulever le clip de maintien pour détacher le balai d'essuie-glace et l'enlever.

Fixer le balai de l'essuie-glace légèrement à un angle par rapport au bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

Balai d'essuie-glace de la lunette arrière



Soulever le bras d'essuie-glace jusqu'il reste en position soulevée, enfoncer le bouton pour libérer le balai d'essuie-glace et l'enlever.

Fixer le balai de l'essuie-glace légèrement à un angle par rapport au bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Abaissier le bras d'essuie-glace avec précaution.

Remplacement des ampoules

Couper le contact et désactiver les commutateurs concernés ou fermer les portes.

Maintenir une ampoule uniquement par son culot. Ne pas toucher le verre de l'ampoule avec les doigts nus.

Ne remplacer les ampoules que par des ampoules du même type.

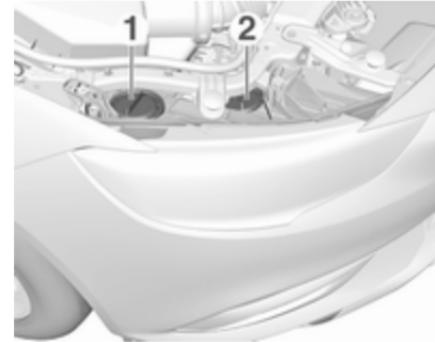
Remplacer les ampoules de phare depuis l'intérieur du compartiment moteur.

Vérification d'ampoule

Après le remplacement d'une ampoule, mettre le contact, opérer et vérifier les feux.

Phares halogènes

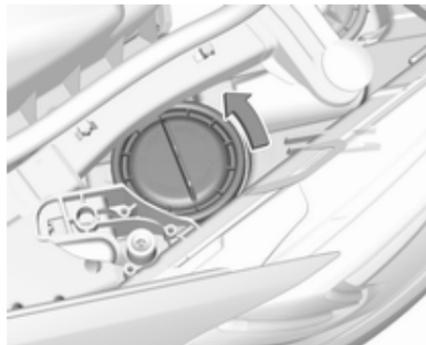
Les phares halogènes ont des ampoules différentes pour les feux de route et les feux de croisement.



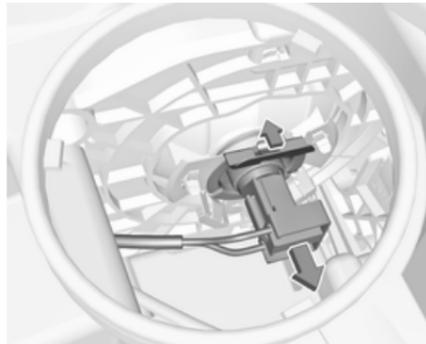
Ampoule extérieure de feu de croisement (1).

Ampoule intérieure de feux de route (2).

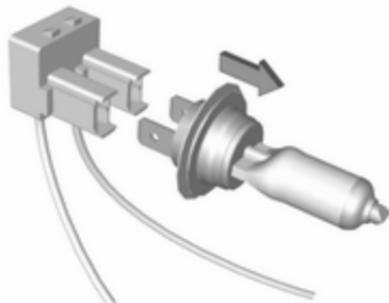
Feux de croisement (1)



1. Tourner le capuchon dans le sens antihoraire et l'enlever.

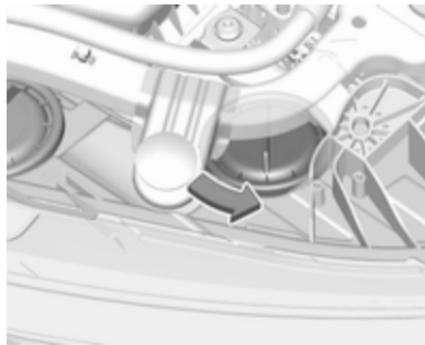


2. Dégager la douille d'ampoule en appuyant sur la fixation à l'avant. Retirer la douille de l'ampoule du boîtier du réflecteur.



3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Insérer la douille de l'ampoule.
5. Placer le capuchon et le tourner dans le sens horaire.

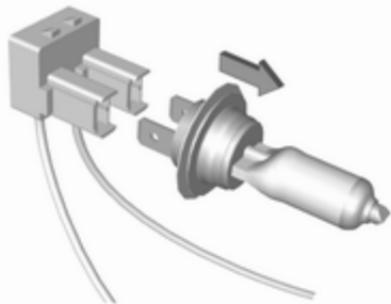
Feux de route (2)



1. Tourner le capuchon dans le sens antihoraire et l'enlever.



2. Dégager la douille d'ampoule en appuyant sur la fixation à l'avant. Retirer la douille de l'ampoule du boîtier du réflecteur.



3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Insérer la douille de l'ampoule.
5. Placer le capuchon et le tourner dans le sens horaire.

Clignotant avant

En cas de DEL défectueuses, les faire remplacer par un atelier.

Feu de position

En cas de DEL défectueuses, les faire remplacer par un atelier.

Feux de jour

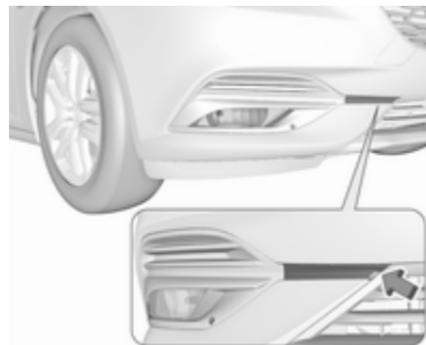
En cas de DEL défectueuses, les faire remplacer par un atelier.

Phares à DEL

Les phares pour les feux de croisement et de route, les feux de signalisation, les feux de jour et les clignotants sont conçus de façon que les LED ne peuvent pas être changées.

En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

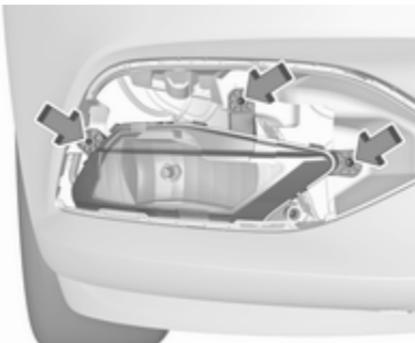
Feux antibrouillard



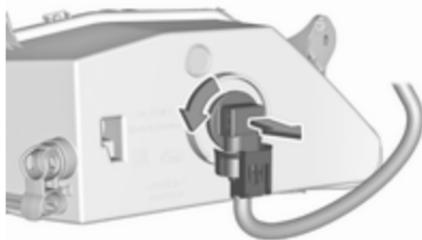
1. Décliqueter le couvercle avec un tournevis dans le logement et déposer le cache.



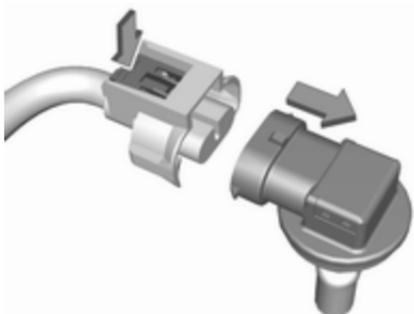
2. Dévisser la vis et enlever la plaquette.



3. Dévisser les trois vis et enlever le bloc optique à l'avant.



4. Tourner la douille d'ampoule dans le sens antihoraire et l'enlever du bloc optique.



5. Dégager la douille d'ampoule du connecteur en enfonçant la patte de retenue.
6. Retirer et remplacer la douille d'ampoule avec une ampoule et fixer le connecteur.
7. Insérer la douille de l'ampoule dans le bloc optique, en la tournant dans le sens horaire pour encliqueter.
8. Poser le bloc optique en vissant les trois vis.

9. Fixer la plaquette et serrer la vis.
10. Fixer le cache et l'encliqueter.

Feux arrière

Les feux arrière et les feux stop sont conçus comme des DEL. En cas de défaillance, faire remplacer les DEL dans un atelier.

Bloc optique dans la carrosserie



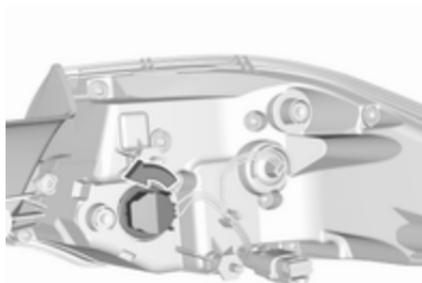
1. Enlever le cache du côté concerné.



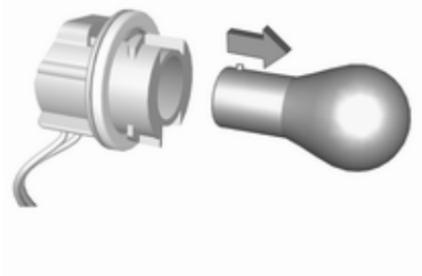
2. Dévisser de l'intérieur à la main les deux écrous de fixation en plastique.



3. Retirer avec précaution l'ensemble de feu arrière du renforcement et le déposer.



4. Tourner le support d'ampoules dans le sens antihoraire et l'enlever du bloc optique.



5. Retirer et remplacer l'ampoule du clignotant.
6. Fixer le support d'ampoule au bloc optique.
7. Fixer le bloc optique à la carrosserie du véhicule et serrer les écrous de fixation depuis l'intérieur du coffre. Fixer le capot.

Bloc optique dans le hayon



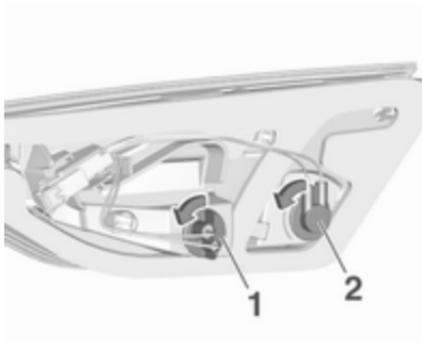
1. Détacher le couvercle dans le hayon et le déposer.



2. Dévisser l'écrou de fixation en plastique à la main.



3. Retirer avec précaution le bloc optique des renforcements et le déposer.

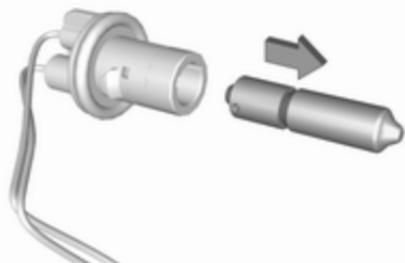


4. Tourner le support d'ampoules dans le sens antihoraire et l'enlever du bloc optique.

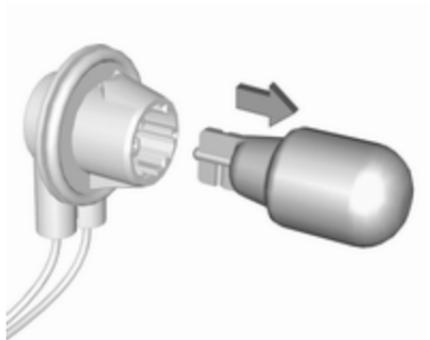
Feu antibrouillard arrière (1)

Feu de recul (2)

5. Enlever et remplacer l'ampoule :



Feu antibrouillard arrière



Feu de recul

6. Insérer le support d'ampoule dans le bloc optique arrière. Brancher la fiche au bloc optique. Monter le bloc optique dans le hayon et serrer la vis de l'intérieur. Fixer le capot.

Clignotants latéraux

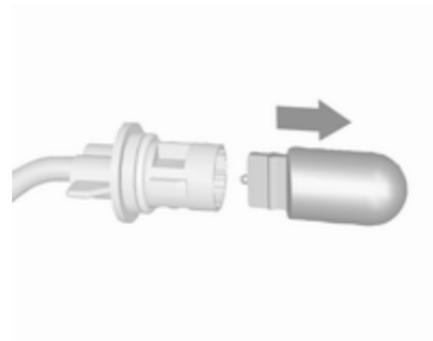
Pour remplacer l'ampoule, déposer le logement de feu :



1. Faire glisser le feu vers son côté gauche et le déposer par son côté droit.



2. Faire tourner la douille d'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et la déposer du logement.



3. Tirer l'ampoule de la douille d'ampoule et la remplacer.
4. Insérer la douille de l'ampoule et tourner dans le sens horaire.
5. Insérer l'extrémité gauche du feu, faire glisser vers la gauche et insérer l'extrémité droite.

Éclairage de plaque d'immatriculation

L'éclairage de la plaque d'immatriculation est assuré par des LED qui ne peuvent pas être remplacées. En cas de DEL défectueuses, les faire remplacer par un atelier.

Éclairage intérieur

Éclairage de courtoisie, spots de lecture

Faire remplacer les ampoules par un atelier.

Éclairage du coffre

Faire remplacer les ampoules par un atelier.

Éclairage du tableau de bord

Faire remplacer les ampoules par un atelier.

Circuit électrique

Fusibles

Les inscriptions sur le fusible neuf doivent correspondre aux inscriptions sur le fusible défectueux.

Le véhicule est équipé de trois boîtes à fusibles :

- compartiment moteur
- tableau de bord
- coffre

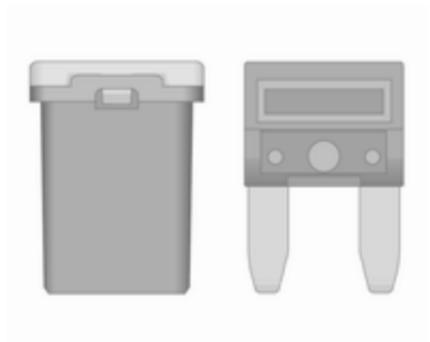
Avant de remplacer un fusible, mettre le commutateur correspondant en position Off et couper le contact.

Un fusible défectueux se reconnaît à son filament brûlé.

| Avertissement |
|--|
| Ne pas remplacer le fusible tant que le défaut n'a pas été résolu. |

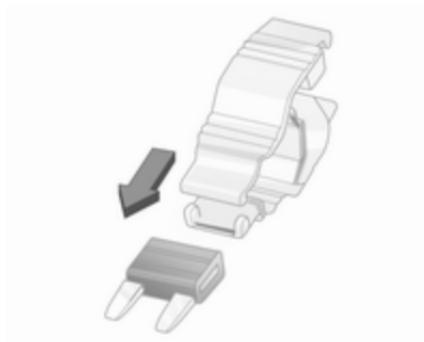
Certaines fonctions sont protégées par plusieurs fusibles.

Des fusibles peuvent aussi être enfilés même si la fonction n'est pas présente.



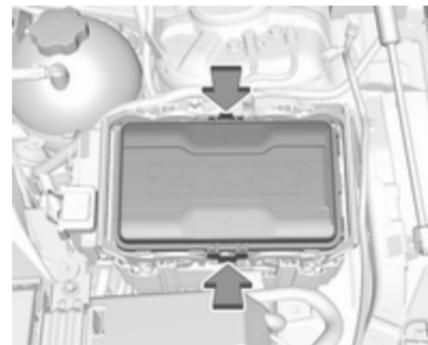
Pince à fusibles

Une pince à fusibles peut se trouver dans la boîte à fusibles du compartiment moteur.

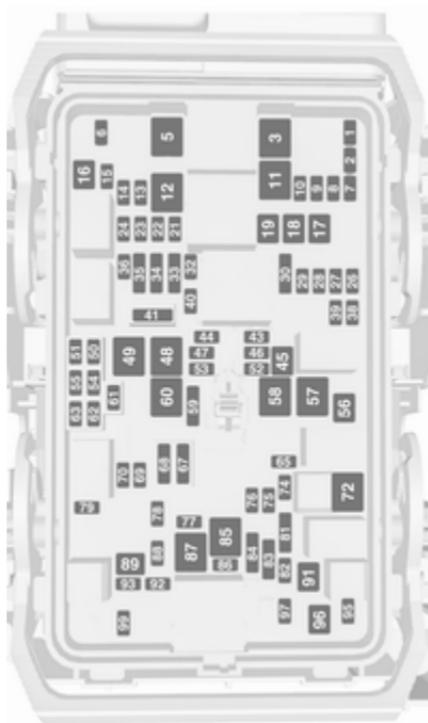


Placer la pince à fusibles par le haut ou le côté sur les différents types de fusibles et retirer le fusible.

Boîte à fusibles du compartiment moteur



La boîte à fusibles se trouve à l'avant gauche du compartiment moteur. Dégager le couvercle et l'enlever.



N° Circuit électrique

- 1 –
- 2 –
- 3 ABS
- 4 –
- 5 –
- 6 Hayon
- 7 Phares antibrouillard
- 8 Module de mémoire
- 9 Pare-brise chauffant
- 10 Soutien lombaire du siège
- 11 Batterie CC/CC
- 12 Lunette arrière chauffante
- 13 Rétroviseur chauffant
- 14 –
- 15 –
- 16 Essuie-glace avant
- 17 Siège électrique, passager

N° Circuit électrique

- 18 Store
- 19 Siège électrique, conducteur
- 20 –
- 21 Toit ouvrant
- 22 Essuie-glace arrière/Airbag
- 23 Éclairage directionnel adaptatif
- 24 –
- 25 –
- 26 Module de commande de transmission
- 27 Allumage/Tableau de bord
- 28 –
- 29 Caméra arrière/Bouche d'aération
- 30 Témoin de dysfonctionnement/Remorque
- 31 –
- 32 Caméra

N° Circuit électrique

- 33 Chauffage de siège avant
- 34 Chauffage de siège arrière
- 35 Amortissement/Transmission intégrale
- 36 Circuit d'alimentation
- 37 –
- 38 –
- 39 –
- 40 Maintenance du blocage de direction
- 41 –
- 42 –
- 43 Volant chauffé
- 44 Réglage de la portée des phares
- 45 –
- 46 Module de commande du moteur
- 47 –

N° Circuit électrique

- 48 Convertisseur CC/CC / Bouche d'aération / E-Boost
- 49 Module de commande de porte arrière
- 50 –
- 51 –
- 52 –
- 53 –
- 54 –
- 55 –
- 56 Démarreur
- 57 –
- 58 –
- 59 Phare gauche (DEL)
- 60 Ventilateur de refroidissement
- 61 –
- 62 –
- 63 –

N° Circuit électrique

- 64 –
- 65 Climatisation
- 66 –
- 67 –
- 68 –
- 69 Feu de route côté droit (Halogène)/Phare côté droit (DEL)
- 70 Feu de route gauche (halogène)
- 71 –
- 72 Démarreur
- 73 –
- 74 Module de commande de transmission
- 75 Module de commande du moteur
- 76 Système de réduction des gaz d'échappement
- 77 –
- 78 Avertisseur sonore

N° Circuit électrique

- 79 Système de lave-glace
- 80 –
- 81 Module de commande du moteur
- 82 –
- 83 Bobine d'allumage
- 84 Bobine d'allumage
- 85 Groupe motopropulseur
- 86 –
- 87 Chauffage du gazole (diesel)
- 88 Volet d'air
- 89 –
- 90 –
- 91 –
- 92 Pompe
- 93 Système à clé électronique
- 94 –
- 95 Pompe de liquide de refroidissement

N° Circuit électrique

- 96 Chauffage du gazole (diesel)
- 97 –
- 98 –
- 99 Pompe de liquide de refroidissement

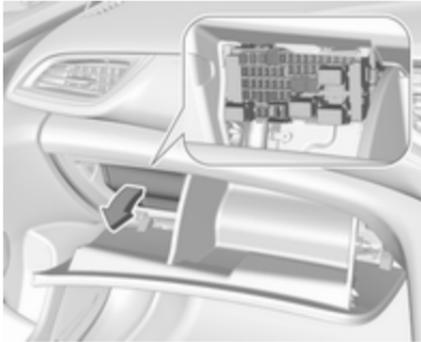
Après avoir remplacé des fusibles défectueux, refermer le couvercle de boîte à fusibles et l'encliqueter en appuyant.

Si le couvercle de boîte à fusibles n'est pas correctement fermé, un dysfonctionnement peut survenir.

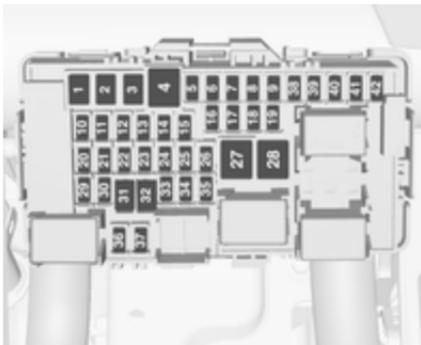
Boîte à fusibles du tableau de bord



Dans les véhicules avec direction à gauche, la boîte à fusibles se trouve derrière un cache du tableau de bord. Dégager le cache sur le côté, puis l'enlever.



Dans les véhicules avec direction à droite, la boîte à fusibles se trouve derrière un cache dans la boîte à gants. Ouvrir la boîte à gants et retirer le couvercle.



N° Circuit électrique

- 1 Lève-vitre de gauche
- 2 Lève-vitre de droite
- 3 Module de commande de carrosserie
- 4 Soufflerie de climatisation
- 5 Module de commande de carrosserie
- 6 Alimentations de la remorque
- 7 Rabattement électrique du siège arrière
- 8 Module de commande de carrosserie
- 9 Module de commande du moteur
- 10 Affichage à tête haute
- 11 Réduction NO_x/Réchauffeur de tuyau
- 12 Réduction NO_x/Capteur de suie
- 13 Module d'URÉE
- 14 Volant chauffé

N° Circuit électrique

- 15 Module de commande de transmission
- 16 Amplificateur
- 17 Alarme
- 18 Module de commande de carrosserie
- 19 Module d'URÉE
- 20 Module de commande de carrosserie
- 21 Module de commande de carrosserie
- 22 Module de commande de carrosserie
- 23 Maintenance du blocage de direction électrique
- 24 Airbag
- 25 Connecteur de diagnostic
- 26 Prise de courant du coffre
- 27 Valve EBCM

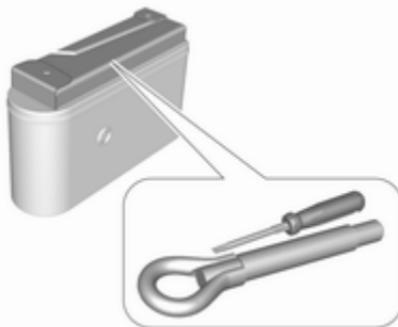
N° Circuit électrique

- 28 Alimentation services de sécurité
- 29 –
- 30 –
- 31 Commandes au volant
- 32 Commutateur d'allumage
- 33 Climatisation
- 34 Module de passerelle central
- 35 Connecteur AUX/USB
- 36 Chargeur sans fil
- 37 Essuie-glace arrière
- 38 Onstar
- 39 Affichage
- 40 Aide au stationnement
- 41 Console de plafond
- 42 Autoradio

Outillage du véhicule

Outillage

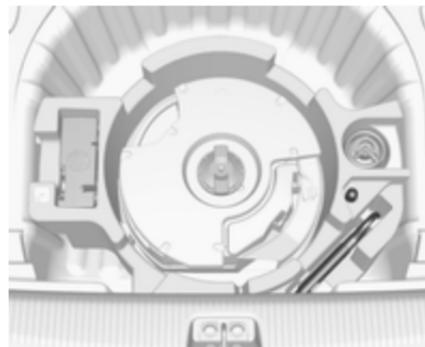
Véhicules avec kit de réparation des pneus



Les instruments et l'œillet d'attelage sont situés dans une boîte avec le kit de réparation des pneus sous le plancher du coffre.

Kit de réparation des pneus ⇨ 275.

Véhicules dotés d'un système d'enceintes



Les instruments et l'œillet d'attelage sont situés dans une boîte avec le kit de réparation des pneus sous le plancher du coffre.

Véhicules avec roue de secours



Le cric avec la clé à roue, les outils, le boulon avec une tige plus longue pour fixer une roue endommagée et l'oeillet de remorquage sont rangés dans la boîte à outils sous la roue de secours dans le coffre. Roue de secours ⇨ 283.

Jantes et pneus

État des pneus, état des jantes

Franchir les arêtes vives lentement et si possible à angle droit. Rouler sur des arêtes vives peut endommager les pneus et les jantes. Ne pas écraser un pneu contre une bordure de trottoir lors du stationnement.

Contrôler régulièrement l'état des pneus. En cas de dégâts ou d'usure anormale, prendre contact avec un atelier.

Pneus d'hiver

Les pneus d'hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7 °C et devraient donc être montés sur toutes les roues.

Disposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur selon la réglementation du pays.

Toutes les tailles de pneus sont permises comme pneus d'hiver ⇨ 308.

Désignations des pneus

Par exemple **215/60 R 16 95 H**

- 215** : largeur des pneus, mm
- 60** : rapport de la section (hauteur du pneu sur largeur du pneu), en %
- R** : type de carcasse : Radiale
- RF** : type : RunFlat
- 16** : diamètre des jantes, en pouces
- 95** : indice de capacité de charge par exemple : 95 correspond à 690 kg
- H** : indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

- Q** : jusqu'à 160 km/h
- S** : jusqu'à 180 km/h
- T** : jusqu'à 190 km/h
- H** : jusqu'à 210 km/h
- V** : jusqu'à 240 km/h
- W** : jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge

utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Performances ↗ 304.

Pneus à sens de roulement imposé

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (p.ex. une flèche) placé sur le flanc du pneu.

Pression des pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage. Ne pas oublier la roue de secours. Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus.

Dévisser le capuchon de la valve.



Pression de gonflage ↗ 308.

L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans le cadre de porte gauche indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus d'hiver.

Toujours gonfler la roue de secours à la pression de gonflage pour pleine charge.

La pression de gonflage ECO sert à atteindre la plus faible consommation de carburant possible.

S'assurer que les réglages de charge des pneus correspondent à la pression actuelle des pneus. Charge des pneus ↗ 271.

Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.

La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

1. Identifier l'essieu moteur et le style de carrosserie.
2. Identifier l'appellation du moteur.
Caractéristiques du moteur
↗ 302.
3. Identifier les pneus correspondants.

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles ↗ 308.

Pour les pneus homologués pour votre véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

⚠ Attention

Un gonflage insuffisant peut provoquer un échauffement considérable du pneu ainsi que des dommages internes entraînant le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à grande vitesse.

⚠ Attention

En cas de pneus spécifiques, la pression des pneus recommandée indiquée sur le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression des pneus maximale

indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression des pneus indiquée sur le pneu.

Après avoir réglé la pression des pneus, sélectionner le réglage de charge des pneus correspondant sur la page **Charge des pneus** au centre d'informations du conducteur, ↪ 107.

Importance de la température

La pression des pneus dépend de la température du pneu. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'informations et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20 °C.

La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10 °C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

La valeur de la pression de gonflage affichée sur le centre d'informations du conducteur indique la pression réelle des pneus. Un pneu refroidi

indiquera une valeur réduite, ce qui ne doit pas nécessairement être interprété comme le signe d'une fuite d'air.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression des quatre pneus une fois par minute quand la vitesse du véhicule dépasse une certaine limite.

Avertissement

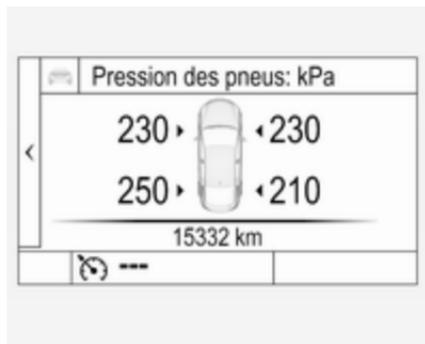
Le système de surveillance de la pression des pneus se contente d'avertir au sujet de l'état de pression des pneus et ne remplace pas l'entretien régulier des pneus par le conducteur.

Toutes les roues doivent être équipées de capteur de pression et les pneus doivent être gonflés à la pression prescrite.

Remarque

Dans les pays où le système de surveillance de la pression des pneus constitue une obligation légale, l'utilisation de roues sans capteurs de pression invalide l'homologation d'usage du type de véhicule.

Sélectionner la page **Surveillance de la pression des pneus** sous le menu **Info**, au centre d'informations du conducteur ↷ 107.



L'état du système et des avertissements de pression sont signalés par un message indiquant le pneu correspondant dans le centre d'informations du conducteur.

Le système prend en compte la température des pneus et le réglage de charge des pneus pour les avertissements.

Pour le réglage de la charge des pneus, voir plus loin dans le présent chapitre.

Importance de la température ↷ 270.



En cas de pression des pneus basse détectée, cet état est indiqué par le témoin (⚠) ↷ 104.

Si le symbole (⚠) s'allume, arrêter dès que possible et gonfler les pneus selon la recommandation ↷ 308.

S'assurer que l'état de la charge du véhicule correspond à la pression des pneus sélectionnée. Pour l'état de la charge du véhicule, voir plus loin dans le présent chapitre.

Après avoir procédé au gonflage, certains types de conduite peuvent nécessiter la mise à jour des valeurs de pression des pneus sur le centre d'informations du conducteur.

Pendant ce temps, il se peut que (⚠) reste allumé.

Si (⚠) s'allume à des températures plus basses et s'éteint après quelques instants de conduite, ceci peut indiquer que la pression des pneus est proche de la limite de basse pression. Vérifier la pression des pneus.

Messages du véhicule ↷ 120.

Monter uniquement des roues dotées de capteurs de pression ; dans le cas contraire, la pression des pneus n'est pas affichée et le témoin (⚠) est allumé en continu.

Une roue de secours ou une roue de dépannage temporaire n'est pas équipée d'un capteur de pression. Le

système de surveillance de la pression des pneus n'est pas opérationnel avec ces roues. Le témoin (⚠) s'allume. Le système reste opérationnel pour les trois autres roues.

L'utilisation de kits de réparation de pneu du type liquide disponibles dans le commerce peut entraver le fonctionnement du système. Des kits de réparation approuvés par l'usine peuvent être utilisés.

Le fonctionnement de dispositifs électroniques ou la proximité d'installations utilisant des fréquences d'ondes identiques peuvent perturber le système de surveillance de la pression des pneus.

À chaque remplacement des pneus les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus doivent être démontés et faire l'objet d'un entretien. Pour le capteur vissé, remplacer la pièce intérieure de valve et le joint d'étanchéité. Pour le capteur clipsé, remplacer l'ensemble du corps de valve.

Utiliser uniquement des capuchons de valve en plastique pour protéger les valves de tout dommage.

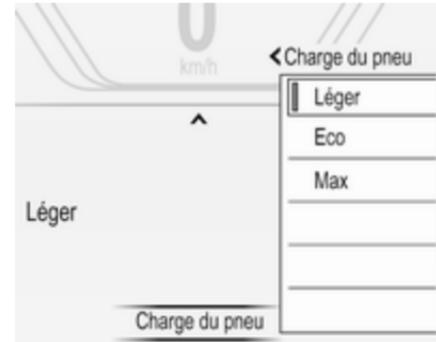
Avertissement

Ne pas utiliser de capuchons de valve métalliques, qui s'oxydent et abîment les valves.

État de charge du véhicule

Régler la pression des pneus en fonction de l'état de la charge conformément aux informations de l'étiquette des pneus ou du tableau de pression des pneus ↗ 308, puis sélectionner le réglage correspondant dans la page **Charge des pneus** sous le menu **Réglages** du centre d'informations du conducteur ↗ 107. Ce réglage détermine les pressions de référence pour les avertissements de pression des pneus.

En fonction de l'affichage, le menu **Charge des pneus** s'affiche uniquement si le véhicule est à l'arrêt et que le frein de stationnement est serré. Sur les véhicules dotés d'une boîte automatique le levier sélecteur doit être en position **P**.



Sélectionner :

- **Léger** pour une pression de confort jusqu'à 3 personnes.
- **Eco** pour une pression Eco jusqu'à 3 personnes.
- **Max** pour une pleine charge.

Fonction d'auto-apprentissage

Après avoir changé les roues ou la position des pneus, le véhicule doit être à l'arrêt pendant environ 20 minutes, pour que le système puisse recalculer. Le processus de réapprentissage suivant peut prendre jusqu'à 10 minutes de conduite à une vitesse comprise entre 40 km/h et

100 km/h. Éviter de conduire au-delà ou en deçà de ces vitesses sur une longue période. Si possible, conduire sur une route de campagne ou une route similaire permettant une conduite continue. Durant le processus de réapprentissage, — peut être affiché ou les valeurs de pression peuvent défiler dans le centre d'informations du conducteur.

Si des problèmes surviennent durant le processus de réapprentissage, un message d'erreur s'affichera dans le centre d'informations du conducteur. (⚠) clignotera pendant 60 secondes, puis restera allumé en continu.

Si cela arrive, relancer le processus d'apprentissage. Garder le véhicule à l'arrêt pendant environ 20 minutes, puis recommencer à conduire pendant 10 minutes comme indiqué ci-dessus.

Profondeur de sculptures

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, les pneus doivent être remplacés à partir d'une profondeur de 2-3 mm (4 mm pour les pneus d'hiver).

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé que la profondeur de sculptures sur un même essieu ne varie pas plus de 2 mm.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues est le même.

Les pneus vieillissent même s'ils ne roulent pas. Nous recommandons de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Changement de taille de pneus et de jantes

En cas d'utilisation de taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le compteur de vitesse électronique ainsi que la pression de gonflage nominale et procéder à d'autres modifications du véhicule.

Après avoir changé de taille de pneu, faire remplacer l'étiquette de pression de gonflage.

⚠ Attention

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Enjoliveurs

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.

Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.

Les enjoliveurs ne doivent pas entraîner le refroidissement des freins.

⚠ Attention

Des pneus ou des enjoliveurs non adéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

Véhicules avec roues en acier : Si des écrous de blocage de roue sont utilisés, ne pas poser d'enjoliveurs.

Chaînes à neige

Des chaînes à neige ne sont autorisées que sur les roues avant.

Utiliser des chaînes à neige à mailons fins qui ne dépassent pas la bande de roulement et les flancs intérieurs des pneus de plus de 10 mm, fermoir de chaîne compris.

⚠ Attention

Un pneu endommagé est un pneu qui peut éclater.

Les chaînes à neige ne sont autorisées que sur les pneus de taille 215/60 R16, 215/55 R17, 225/55 R17 M+S et 235/45 R18.

Roue de dépannage temporaire

L'utilisation de chaînes à neige sur la roue de dépannage n'est pas autorisée.

Kit de réparation des pneus

De petits dégâts sur la bande de roulement peuvent être réparés avec le kit de réparation de pneus.

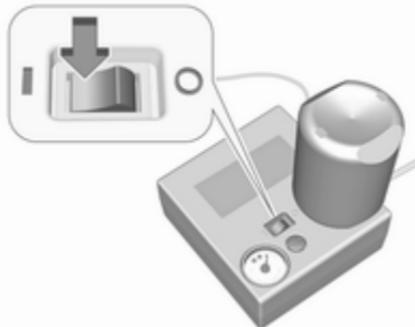
Ne pas enlever les corps étrangers du pneu.

Les dégâts au pneu d'une taille supérieure à 4 mm ou se situant dans le flanc du pneu ne peuvent pas être réparés à l'aide du kit de réparation des pneus.

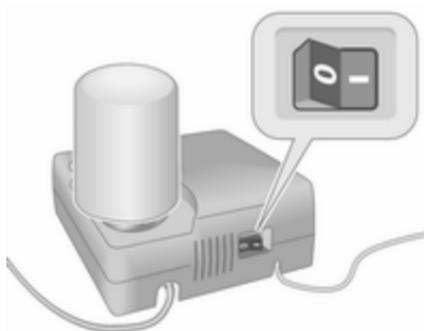
⚠ Attention

Ne pas dépasser 80 km/h.
 Ne pas utiliser pendant une longue période.
 Cela risque d'affecter la direction et la manœuvrabilité.

Deux types de kits de réparation des pneus sont disponibles :



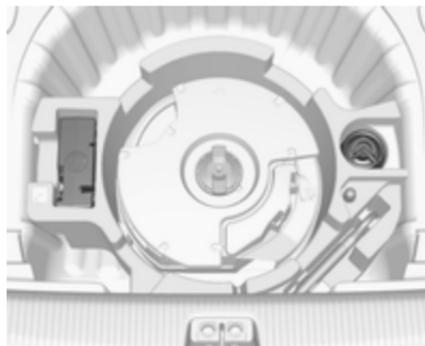
- Le **Type 1** est indiqué par l'interrupteur activé/désactivé sur la partie supérieure du compresseur.



- Le **Type 2** est indiqué par l'interrupteur activé/désactivé sur la partie latérale du compresseur.

Si l'un des pneus du véhicule est dégonflé :

Serrer le frein de stationnement, engager la 1^{ère}, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.

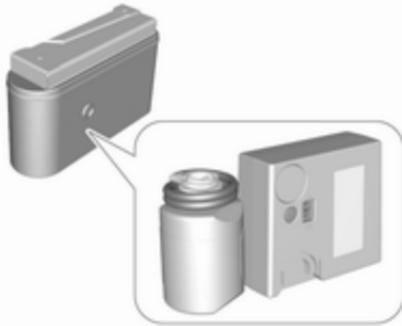


Sur les véhicules dotés d'un système d'enceintes, le kit de réparation des pneus est rangé avec les outils.



Pour les autres versions, le kit de réparation des pneus est rangé dans un sac.

Dévisser la vis et enlever le sac.



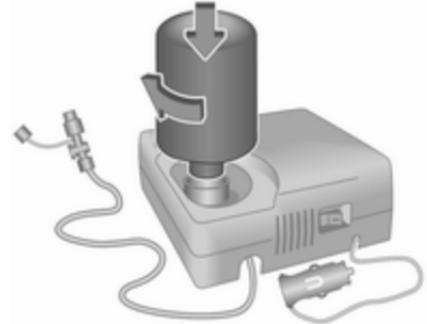
Sortir la bouteille de produit d'étanchéité et le compresseur de la boîte.



1. Enlever le câble de raccordement électrique et le flexible d'air de leur espace de rangement sur la face inférieure du compresseur.

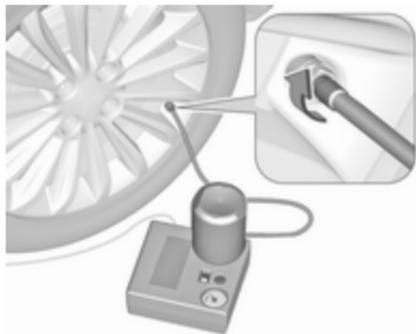


2. **Type 1** : visser le flexible d'air du compresseur au raccord de la bouteille de produit d'étanchéité et positionner cette dernière dans le dispositif de retenue du compresseur.

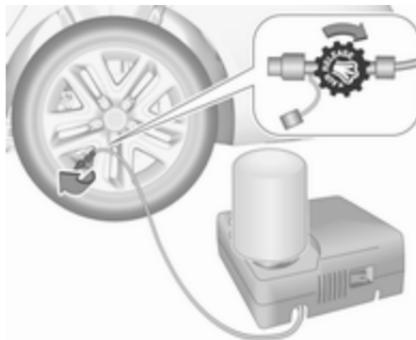


Type 2 : retirer le bouchon à vis du compresseur et de la bouteille de produit d'étanchéité. Visser la bouteille sur le compresseur sans retirer le papier d'aluminium de la bouteille.

3. Placer le compresseur près du pneu, de sorte que la bouteille de produit d'étanchéité soit verticale.
4. Dévisser le capuchon de valve de la roue défectueuse.



5. **Type 1** : visser le flexible de remplissage sur la valve de pneu.

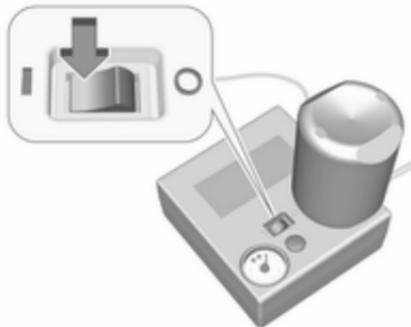


Type 2 : enlever le capuchon de protection de la valve de pneu et visser le flexible de remplissage

sur la valve de pneu. La valve de décompression doit être fermée (tourner dans le sens horaire).

6. Le commutateur du compresseur doit être placé sur **O**.
7. Brancher la fiche du compresseur sur la prise pour accessoires ou sur la prise d'allume-cigares.

Nous vous recommandons de laisser le moteur tourner afin d'éviter un déchargement de la batterie.



8. Placer le commutateur à bascule du compresseur sur **I**. Le pneu est rempli de produit d'étanchéité.

9. Le manomètre du compresseur indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars pendant que la bouteille de produit d'étanchéité se vide (environ 30 secondes). Ensuite, la pression commence à chuter.

10. Le produit d'étanchéité a été complètement pompé dans le pneu. Puis, le pneu est gonflé à l'air.
11. La pression de gonflage prescrite devrait être atteinte dans les 10 minutes. Pression de gonflage ⇨ 308. Quand la pression correcte est atteinte, éteindre le compresseur.

Ne pas faire fonctionner le compresseur pendant plus de 10 minutes.

Type 1 : si la pression de pneu n'est pas atteinte dans les 10 minutes, démonter le kit de réparation des pneus. Avancer ou reculer le véhicule d'un tour de roue. Brancher à nouveau le kit de réparation de pneus et poursuivre la procédure de remplissage pendant 10 minutes. Vérifier de

nouveau la pression des pneus. Si la pression de gonflage prescrite n'est toujours pas atteinte, c'est que le pneu est trop fortement endommagé. Prendre contact avec un atelier.



Si la pression des pneus est atteinte dans les 10 minutes, régler à la pression de pneus prescrite en utilisant le compresseur pour augmenter ou réduire grâce au bouton au-dessus de l'indicateur de pression.

Type 2 : démonter le kit de réparation des pneus et conduire immédiatement sur une distance allant jusqu'à 10 km, mais pendant une durée inférieure à

10 minutes. Vérifier de nouveau la pression des pneus. Si la pression des pneus n'est pas atteinte, brancher à nouveau le kit de réparation de pneus et poursuivre la procédure de remplissage pendant 10 minutes. Si la pression de gonflage prescrite n'est toujours pas atteinte, c'est que le pneu est trop fortement endommagé. Prendre contact avec un atelier.

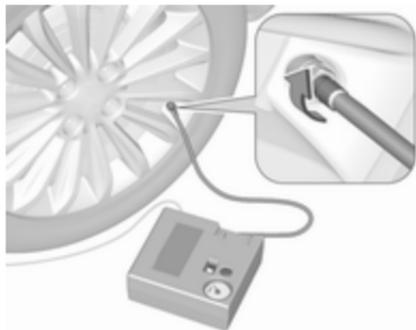
Si la pression est atteinte, régler à la pression de pneus prescrite en utilisant le compresseur pour augmenter ou réduire en ouvrant la valve de décompression du flexible de gonflage (tourner dans le sens antihoraire).

12. Détacher le kit de réparation des pneus.

Type 1 : pousser le loquet pour enlever la bouteille de produit d'étanchéité de son support. Visser le flexible de gonflage de pneu à l'orifice libre de la bouteille de produit d'étanchéité. Ceci empêche que le produit d'étanchéité ne s'échappe pas.

Type 2 : la bouteille de produit d'étanchéité ne peut pas être séparée du compresseur. Faire remplacer la bouteille de produit d'étanchéité en atelier.

13. Ranger le kit de réparation des pneus dans le coffre.
14. Essuyer avec un chiffon le produit d'étanchéité excédentaire.
15. Prélever l'étiquette apposée sur la bouteille de produit d'étanchéité et indiquant la vitesse maximale admise et la disposer dans le champ de vision du conducteur.
16. Reprendre la route sans délai afin que le produit d'étanchéité se répartisse uniformément dans le pneu. Après un trajet d'environ 10 km (mais pas plus de 10 minutes), s'arrêter et contrôler la pression du pneu. Visser le flexible de gonflage du compresseur directement sur la valve du pneu.



Si la pression du pneu dépasse 1,3 bar, corriger selon la valeur prescrite. Répéter la procédure, jusqu'à ce que plus aucune perte de pression ne se produise.

Si la pression des pneus est descendue au-dessous de 1,3 bar, il ne faut plus utiliser le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

17. Ranger le kit de réparation des pneus dans la boîte.
18. Fixer la boîte grâce à la vis.

Remarque

Les caractéristiques de conduite du pneu réparé sont fortement dégradées, c'est pourquoi il convient de remplacer ce pneu.

En cas de bruits anormaux ou de fort échauffement du compresseur, l'arrêter pendant au moins 30 minutes.

La valve de sécurité intégrée s'ouvre à une pression de 7 bars.

Être attentif à la date d'expiration du kit. Au-delà de cette date, sa capacité d'étanchéité n'est plus garantie. Tenir compte des consignes de stockage mentionnées sur la bouteille du produit d'étanchéité.

Remplacer la bouteille de produit d'étanchéité qui a été utilisée. Mettre la bouteille au rebut conformément aux prescriptions légales.

Le compresseur et le produit d'étanchéité peuvent être utilisés jusqu'à -30 °C environ.

Les adaptateurs fournis peuvent être utilisés pour gonfler d'autres objets (ballons, matelas pneumatiques, canots pneumatiques...). Ils se trouvent sur la face inférieure du

compresseur. Pour les enlever, les visser sur le flexible d'air du compresseur et les sortir.

Changement d'une roue

Certains véhicules sont équipés d'un kit de réparation de pneus au lieu d'une roue de secours ↗ 275.

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

- Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.
- Serrer le frein de stationnement, engager la 1^{ère}, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.
- Enlever la roue de secours ↗ 283.
- Ne jamais changer simultanément plusieurs roues.
- N'utiliser le cric que pour remplacer les pneus crevés, pas pour monter des pneus d'hiver ou d'été au changement de saison.
- Le cric ne nécessite aucune maintenance.

- Si le sol n'est pas ferme, placer une planche solide d'une épaisseur maximale de 1 cm sous le cric.
- Sortir les objets lourds du véhicule avant de le monter sur cric.
- Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric.
- Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.
- Nettoyer les écrous de roue et leurs filets à l'aide d'un chiffon propre avant de monter la roue.

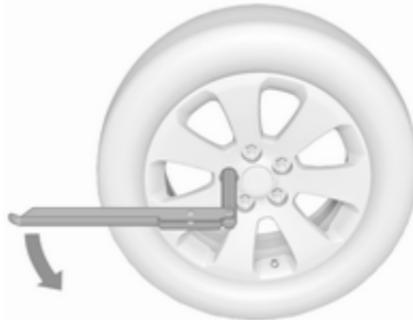
⚠ Attention

Ne pas graisser la vis de roue, l'écrou de roue ou le cône d'écrou de roue.

1. Dégager et retirer les capuchons des écrous de roue à l'aide d'un tournevis.

Roues en acier avec enjoliveur : Sortir l'enjoliveur.

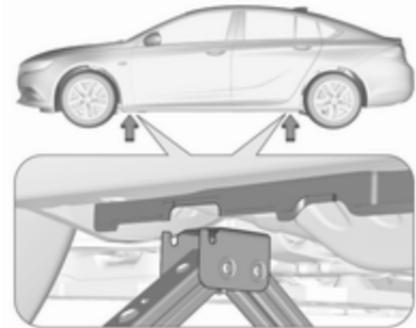
Roues en alliage léger : Dégager et retirer les capuchons des écrous de roue à l'aide d'un tournevis. Afin de protéger la jante, placer un chiffon entre le tournevis et la roue.



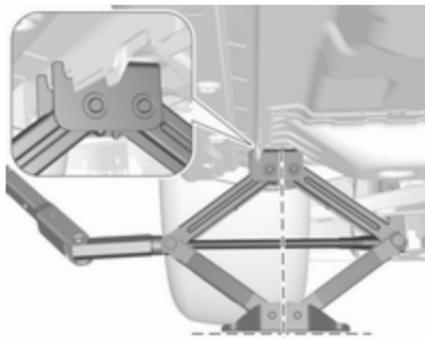
2. Déplier la clé de roue et la placer de sorte qu'elle soit bien positionnée et dévisser chaque écrou de roue d'un demi-tour.

Il se peut que les roues soient protégées par des écrous de blocage. Pour desserrer ces écrous spécifiques, commencer par placer l'adaptateur pour

écrous de blocage de roue sur la tête de l'écrou avant de poser la clé de roue. L'adaptateur se trouve dans la boîte à gants.



3. Vérifier que le cric est bien positionné sous le point de levage adéquat.



4. Régler le cric à la hauteur nécessaire. Le positionner juste au-dessous du point de levage de manière telle qu'il ne puisse pas glisser.



Attacher la clé de roue, aligner correctement le cric et tourner la clé de roue jusqu'à ce que la roue ait quitté le sol.

5. Dévisser les écrous de roue.
6. Changer la roue. Roue de secours ↗ 283.
7. Visser les écrous de roue.
8. Abaisser le véhicule.
9. Poser la clé de roue en s'assurant qu'elle est bien placée et serrer chaque écrou en quinconce. Le couple de serrage est de 125 Nm.
10. Aligner le trou de valve de l'enjoliveur avec la valve de pneu avant de l'installer.
Placer les capuchons des écrous de roue.
11. Poser le couvercle du point de levage par cric.

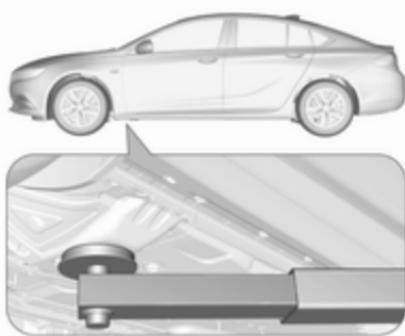
12. Ranger et fixer la roue remplacée ↗ 283, l'outillage du véhicule ↗ 268 et l'adaptateur pour écrous de blocage de roues ↗ 70.
13. Vérifier la pression de gonflage du pneu et le couple de serrage des écrous de roue dès que possible.

Faire remplacer ou réparer le pneu défectueux dès que possible.

Point de levage sur un pont élévateur



Positionner le bras arrière du pont élévateur au niveau du soubassement.



Positionner le bras avant du pont élévateur au niveau du soubassement.

Roue de secours

Certains véhicules sont équipés d'un kit de réparation de pneus au lieu d'une roue de secours.

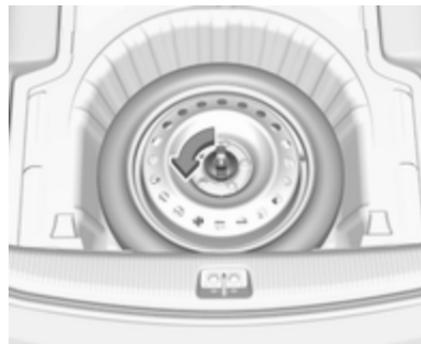
En cas de pose d'une roue de secours différente des autres roues, cette roue de secours peut être classée comme roue de dépannage temporaire et les limites de vitesse correspondantes s'appliquent, même si

aucune étiquette ne le précise. Se renseigner auprès d'un atelier pour vérifier les limites applicables.

La roue de secours a une jante en acier.

Avertissement

L'utilisation d'une roue de secours plus petite que les autres roues ou conjointement avec des pneus d'hiver peut altérer la tenue de route. Faire remplacer le pneu défectueux dès que possible.



La roue de secours se trouve dans le coffre, sous le recouvrement de plancher.

Pour la retirer :

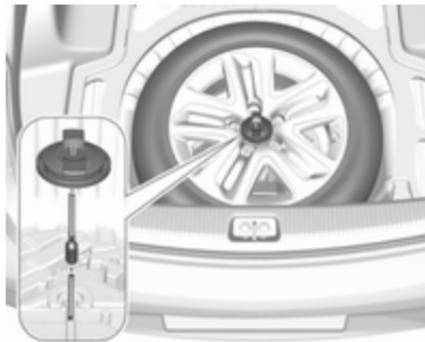
1. Ouvrir le recouvrement de plancher.
2. La roue de secours est fixée avec un écrou papillon. Tourner l'écrou papillon dans le sens antihoraire et enlever la roue de secours.

Une boîte à outils pour le véhicule se trouve sous la roue de secours.

3. Si, après le changement de roue, aucune roue n'est placée dans la niche de roue de secours, fixer la boîte à outils en vissant l'écrou papillon et en fermant le recouvrement de plancher.
4. Après un retour à une roue de très normal, placé la roue de secours extérieurs vers le haut dans le puits et fixer avec l'écrou à ailettes.

Ranger la roue de taille normale remplacée dans la niche de roue de secours

Fixer la roue de taille normale endommagée orientée vers le haut avec l'écrou papillon dans la niche de roue de secours, après avoir posé un boulon avec une tige plus longue sur la tige filetée. Le boulon avec une tige plus longue se trouve dans l'outillage du véhicule ↪ 268. Pour fixer la roue :



1. Serrer le boulon sur la tige filetée.
2. Ranger la roue endommagée, extérieur vers le haut, dans la niche de roue de secours et fixer

en vissant l'écrou papillon dans le sens horaire sur le boulon avec une tige plus longue.

⚠ Attention

Si un cric, une roue ou un autre équipement est rangé dans le coffre, mais sans être correctement attaché, il peut provoquer de graves blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les éléments non attachés pourraient heurter quelqu'un.

Toujours ranger la roue, le cric et les outils dans le compartiment de rangement à cet effet et les arrimer correctement.

Roue de dépannage temporaire

Avertissement

L'utilisation d'une roue de secours plus petite que les autres roues ou conjointement avec des pneus d'hiver peut altérer la tenue de route. Faire remplacer le pneu défectueux dès que possible.

Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. Ne pas rouler à plus de 80 km/h. Rouler lentement dans les virages. Ne pas utiliser pendant une période prolongée.

Si votre véhicule a une crevaison à l'arrière lors du remorquage d'un autre véhicule, monter la roue de secours temporaire à l'avant et la roue pleine à l'arrière.

Chaînes à neige ↪ 275.

Roue de secours avec pneu à sens de roulement imposé

Monter les pneus à sens de roulement imposé de sorte qu'ils roulent dans le sens de la marche. Le sens de rotation est reconnaissable au symbole (par exemple une flèche) placé sur le flanc du pneu.

En cas de roues montées dans le sens contraire de la marche, respecter ce qui suit :

- La tenue de route peut être altérée. Faire remplacer ou réparer le pneu défectueux dès que possible et le poser à la place de la roue de secours.
- Par temps de pluie et neige, conduire extrêmement prudemment.

Démarrage par câbles auxiliaires

Ne jamais démarrer à l'aide d'un chargeur rapide.

Lorsque la batterie d'un véhicule est déchargée, démarrer le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

⚠ Attention

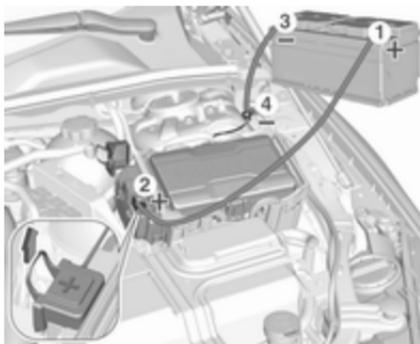
Le démarrage avec des câbles auxiliaires de démarrage doit être effectué avec la plus grande prudence. Tout non-respect des instructions suivantes peut entraîner des accidents ou des dégâts par explosion des batteries, ainsi que des dommages aux circuits électriques des deux véhicules.

⚠ Attention

Éviter les contacts avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. Le liquide de batterie contient de l'acide sulfurique qui peut provoquer des blessures et des dégâts en cas de contact direct.

- Pas de flamme nue ni d'étincelles à proximité de la batterie du véhicule.
- Une batterie déchargée peut commencer à geler à une température de 0 °C. Dégeler la batterie gelée avant de raccorder les câbles de démarrage.
- Pour travailler à proximité de la batterie, porter des lunettes et des vêtements de protection.
- Utiliser une batterie de démarrage de même tension (12 volts). Sa capacité (Ah) ne peut pas être trop inférieure à celle de la batterie déchargée.

- Utiliser des câbles auxiliaires de démarrage avec pinces-crocodiles isolées et présentant une section d'au moins 16 mm² et de 25 mm² pour les moteurs diesel.
- Ne pas débrancher la batterie de véhicule déchargée du réseau de bord.
- Arrêter les appareils électriques non indispensables.
- Pendant toute l'opération, ne pas se pencher sur la batterie du véhicule.
- Veiller à ce que les pinces-crocodiles des câbles auxiliaires de démarrage ne se touchent pas.
- Les véhicules ne doivent pas se toucher pendant le démarrage à l'aide des câbles auxiliaires.
- Serrer le frein de stationnement, placer la boîte manuelle au point mort ou la boîte automatique en position **P**.



Ouvrir les capuchons de protection de borne positive des deux batteries de véhicule.

Séquence de raccordement des câbles :

1. Raccorder le câble rouge à la borne positive de la batterie de démarrage.
2. Raccorder l'autre extrémité du câble rouge à la borne positive de la batterie déchargée.

3. Raccorder le câble noir à la borne négative de la batterie de démarrage.
4. Brancher l'autre extrémité du câble noir au point de masse de votre véhicule dans le compartiment moteur.

Placer les câbles de sorte qu'ils ne puissent pas être happés par des pièces en mouvement dans le compartiment moteur.

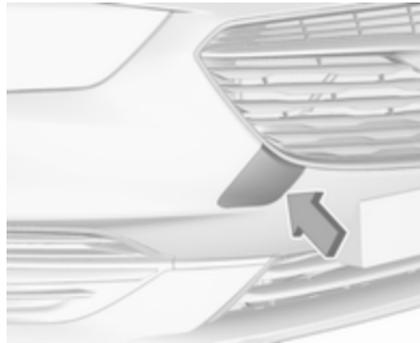
Démarrage du moteur :

1. Mettre en marche le moteur du véhicule procurant le courant.
2. Au bout de cinq minutes, démarrer l'autre moteur. Les tentatives de démarrages ne doivent pas dépasser 15 secondes avec un intervalle de une minute entre elles.
3. Faire tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes au ralenti avec les câbles branchés.

4. Allumer les consommateurs électriques (par exemple phares, lunette arrière chauffante) sur le véhicule prenant le courant.
5. Le retrait des câbles se fait exactement dans l'ordre inverse de l'installation.

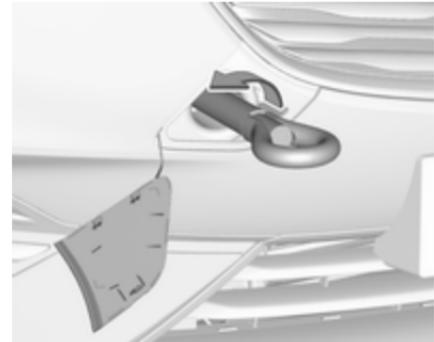
Remorquage

Remorquage du véhicule



Détacher le capuchon au niveau de la fente et l'enlever par le bas.

L'œillet de remorquage se trouve dans l'outillage du véhicule ⇨ 268.



Visser l'œillet de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

Fixer un câble de remorquage ou mieux une barre de remorquage à l'œillet de remorquage.

L'œillet de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer le véhicule enlisé.

Mettre le contact afin de pouvoir débloquer le volant et actionner les feux stop, l'avertisseur sonore et l'essuie-glace avant.

Boîte de vitesses au point mort (neutre).

Avertissement

Démarrer lentement. Ne pas conduire par à-coups. Des forces de traction trop importantes peuvent endommager les véhicules.

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts.

Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres afin d'éviter toute pénétration des gaz d'échappement du véhicule tracteur.

Véhicules avec boîte manuelle et transmission intégrale : Si le véhicule est remorqué avec les quatre roues au sol, il n'y a pas de limitations techniques au niveau de la vitesse et de la distance. Si un seul des essieux est soulevé, la vitesse maximale est de 50 km/h. Il n'y a pas de limitation de distance.

Véhicules avec boîte automatique et transmission intégrale : Le véhicule doit être remorqué dans le sens de la marche. Si le véhicule est remorqué avec les quatre roues au sol, il ne faut

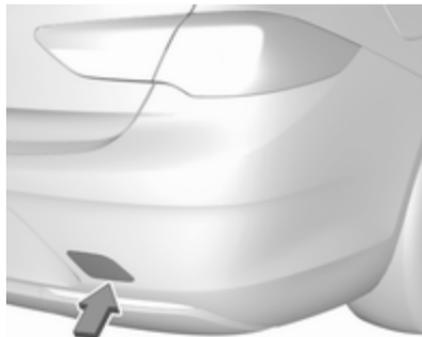
pas dépasser la vitesse de 50 km/h et la distance de 50 km. Si l'essieu avant est soulevé, la vitesse maximale est de 50 km/h. Il n'y a pas de limitation de distance.

Prendre contact avec un atelier.

Après le remorquage, dévisser l'œillet de remorquage.

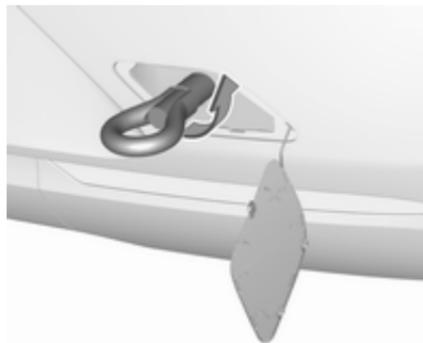
Introduire le capuchon avec le bord extérieur dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

Remorquage d'un autre véhicule



Détacher le capuchon en bas et l'enlever par le bas.

L'œillet de remorquage se trouve dans l'outillage du véhicule ↗ 268.



Visser l'œillet de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

L'anneau d'arrimage situé à l'arrière sous le véhicule ne doit en aucun cas être utilisé comme œillet de remorquage.

Fixer un câble de remorquage ou mieux une barre de remorquage à l'œillet de remorquage.

L'œillet de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer un véhicule enlisé.

Avertissement

Démarrer lentement. Ne pas conduire par à-coups. Des forces de traction trop importantes peuvent endommager les véhicules.

Après le remorquage, dévisser l'œillet de remorquage.

Introduire le capuchon avec le bord supérieur dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

Soins extérieurs et intérieurs

Entretien extérieur

Serrures

Les serrures sont lubrifiées en usine en utilisant une graisse pour barilletts de haute qualité. N'utiliser un produit dégivrant que si ceci est absolument nécessaire car son effet dégraissant entrave le fonctionnement des serrures. Après avoir utilisé un produit dégivrant, faire regraisser les barilletts par un atelier.

Lavage

La peinture du véhicule est soumise à des agressions extérieures. Il convient dès lors de laver et de lustrer la voiture régulièrement. Préférer un programme avec application d'une couche de cire protectrice en cas d'utilisation d'une station de lavage automatique.

Éliminer immédiatement les fientes, les insectes morts, les résines, le pollen, etc. car ils contiennent des composants corrosifs qui peuvent endommager la peinture.

En cas de passage à la station de lavage, suivre les instructions du fabricant. Les essuie-glaces avant et arrière doivent être arrêtés. Enlever l'antenne et les accessoires externes tels que galerie de toit, etc.

En cas de lavage à la main, rincer abondamment les parties intérieures des passages de roue.

Lustrer régulièrement les pièces peintes du véhicule.

Nettoyer à fond les rebords et replis intérieurs des portes, le capot ainsi que les parties de la carrosserie qu'ils recouvrent.

Nettoyer les moulures en métal brillant avec une solution de nettoyage homologuée pour l'aluminium afin d'éviter tout dommage.

Avertissement

Toujours utiliser un produit de nettoyage dont le pH est compris entre quatre et neuf.

Ne pas utiliser de produits de nettoyage sur des surfaces brûlantes.

Ne pas nettoyer le compartiment moteur avec un jet de vapeur ou haute pression.

Rincer abondamment le véhicule et l'essuyer à la peau de chamois. Rincer la peau de chamois. Utiliser des peaux de chamois différentes pour les surfaces peintes et pour les surfaces vitrées : des résidus de cire sur les vitres altèrent la vision.

Faire graisser les charnières de toutes les portes par un atelier.

Ne pas éliminer les taches de goudron avec des objets durs. Utiliser un spray éliminant le goudron sur les surfaces peintes.

Éclairage extérieur

Les lentilles des phares et des autres lampes sont en plastique. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou corrosifs ni de grattoirs et ne pas effectuer de nettoyage à sec.

Polissage et lustrage

Lustrer le véhicule régulièrement (au plus tard lorsque l'eau ne perle plus). Sinon la peinture se dessèche.

Un polissage n'est rendu nécessaire que lorsque la peinture est souillée par des substances solides ou a pris un aspect mat et perdu son éclat.

Le produit autopolish aux silicones forme aussitôt un film protecteur, dispensant ainsi du lustrage.

Les parties de la carrosserie en plastique ne doivent pas être traités avec des produits de lustrage ou de polissage.

Vitres et balais d'essuie-glaces avant

Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux ou d'une peau de chamois avec du produit de nettoyage pour vitres et du produit d'élimination des insectes.

Lors du nettoyage de la vitre arrière depuis l'intérieur, toujours passer le chiffon parallèlement à l'élément de chauffage pour éviter tout dommage.

Utiliser un grattoir à arêtes vives pour éliminer le givre (la glace) de façon mécanique. Appuyer le grattoir fermement sur la vitre afin que la crasse ne puisse pas passer en dessous et rayer ainsi la vitre.

Nettoyer les balais d'essuie-glaces gras avec un chiffon doux et un produit de nettoyage pour vitres.

Retirer les résidus de saleté des balais d'essuie-glaces salis à l'aide d'un chiffon doux et d'un nettoyant pour vitres. S'assurer également de bien retirer tous les résidus de cire, insectes et autres de la vitre.

Les résidus de glace, la pollution et les balayages répétés sur des vitres sèches peuvent endommager, voire casser les balais d'essuie-glace.

Toit ouvrant

Ne jamais le nettoyer avec des solvants, des produits abrasifs, des carburants, des produits agressifs (par exemple produits de nettoyage de peinture, solutions à l'acétone, etc.), des acides, des produits très alcalins ou des éponges abrasives. Ne pas appliquer de cire ou de produit de lustrage sur le toit ouvrant.

Jantes et pneus

Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Nettoyer des jantes avec un nettoyant pour jantes à pH neutre.

Les jantes sont peintes et peuvent être nettoyées avec les mêmes produits que la carrosserie.

Dégâts à la peinture

Corriger les petits dégâts de peinture avec un crayon de retouche avant que la rouille ne se forme. Les grands dégâts de peinture ou la rouille doivent être réparés par un atelier.

Soubassement

Le soubassement est partiellement revêtu de PVC ou d'une couche de cire de protection permanente dans les zones les plus critiques.

Vérifier le soubassement après son lavage et le faire cirer le cas échéant.

Les matériaux en bitume caoutchouc peuvent abîmer la couche de PVC. Faire effectuer les travaux au soubassement par un atelier.

De préférence, laver le soubassement au début et à la fin de l'hiver et faire vérifier la couche de cire de protection.

Système de gaz de pétrole liquéfié

⚠ Danger

Le gaz de pétrole liquéfié est plus lourd que l'air et peut stagner dans les points bas.

Être prudent en cas de travail sous le véhicule dans une fosse.

Pour les travaux de peinture quand une cabine de séchage à plus de 60 °C est utilisée, le réservoir de gaz de pétrole liquéfié doit être démonté.

N'apporter aucune modification au système de gaz liquéfié.

Dispositif d'attelage

Ne pas nettoyer la barre d'attelage avec un jet de vapeur ou haute pression.

Entretien intérieur

Intérieur et garnitures

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.

Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.

Nettoyer le combiné d'instruments et les écrans uniquement avec un chiffon doux humide. Le cas échéant, utiliser une solution savonneuse douce.

Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse. Pour éliminer les taches, utiliser un produit de nettoyage pour tissu.

Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint. Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.

Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

Avertissement

Attacher les fermetures Velcro des vêtements car elles peuvent abîmer le garnissage du siège si elles restent ouvertes.

La même chose s'applique aux vêtements avec des objets aux bords tranchants, tels que fermetures éclair, ceintures ou jeans cloutés.

Éléments en matière plastique et en caoutchouc

Les pièces en plastique et en caoutchouc peuvent être entretenues avec les mêmes produits que la carrosserie. Le cas échéant, utiliser un produit de nettoyage pour intérieur. Ne pas utiliser d'autres produits. Éviter notamment les solvants et l'essence. Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

Service et maintenance

| | |
|---|------------|
| Informations générales | 293 |
| Informations sur l'entretien | 293 |
| Fluides, lubrifiants et pièces recommandés | 294 |
| Fluides et lubrifiants recommandés | 294 |

Informations générales

Informations sur l'entretien

Il est important pour la sécurité, la fiabilité ainsi que pour le maintien de la valeur de votre véhicule que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles prévus.

Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier.

Affichage d'entretien ⇨ 98.

Intervalles d'entretien pour l'Europe

L'entretien de votre véhicule est requis tous les 30 000 km ou tous les ans, selon l'échéance survenant en premier, sauf indication contraire dans l'affichage d'entretien.

Un intervalle d'entretien plus court peut être valide pour les comportements de conduite intenses, par ex. pour les taxis et les véhicules de police.

La périodicité des travaux d'entretien européens est valide pour les pays suivants :

Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Groenland, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Affichage d'entretien ⇨ 98.

Intervalles d'entretien pour l'international

L'entretien de votre véhicule est requis tous les 15 000 km ou tous les ans, selon l'échéance survenant en premier, sauf indication contraire dans l'affichage d'entretien.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt / démarrage, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite

sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température. Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel.

Les intervalles d'entretien pour l'international sont valides pour les pays qui ne sont pas mentionnés dans les intervalles d'entretien pour l'Europe.

Affichage d'entretien ⇨ 98.

Confirmations

La confirmation des entretiens effectués est indiquée dans le carnet d'entretien et de garantie. La date et le kilométrage sont ajoutés ainsi que la signature et le cachet de l'atelier ayant effectué l'entretien.

S'assurer que le carnet d'entretien et de garantie est correctement rempli car la preuve d'un entretien suivi est essentielle en cas d'appel à la garantie ou de demande de geste commer-

cial et cela constituera aussi un argument positif lors de la revente éventuelle du véhicule.

Intervalle d'entretien avec la durée de vie restante de l'huile moteur

L'intervalle d'entretien repose sur différents paramètres dépendant de l'utilisation.

L'affichage de service vous indique quand il faut changer l'huile moteur.

Affichage d'entretien ⇨ 98.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Fluides et lubrifiants recommandés

Utiliser uniquement les produits conformes aux spécifications recommandées.

Attention

Les produits nécessaires au fonctionnement du véhicule sont dangereux et peuvent être nocifs. Manipuler avec prudence. Respecter les consignes figurant sur les récipients.

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile garantit par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, tandis que

le degré de viscosité indique la fluidité de l'huile sur une plage de température donnée.

Dexos est la plus récente des huiles moteur de qualité et offre une protection optimale des moteurs à essence et diesel. S'il n'est pas possible de s'en procurer, il faut utiliser des huiles moteur d'autres qualités mentionnées. Les recommandations pour les moteurs à essence sont également valables pour les moteurs fonctionnant au gaz naturel comprimé (GNC), au gaz de pétrole liquéfié (GPL) et à l'éthanol (E85).

Sélectionner l'huile moteur adéquate en fonction de sa qualité et de la température ambiante minimale ↗ 299.

Appoint d'huile moteur

Les huiles moteur de différentes marques et différents producteurs peuvent être mélangées pour autant que vous respectiez les qualité et viscosité d'huile moteur requises.

L'utilisation exclusive d'huiles moteur de qualité ACEA A1/B1 ou A5/B5 est interdite, car elles peuvent entraîner

des dégâts du moteur à long terme dans certaines conditions d'utilisation.

Sélectionner l'huile moteur adéquate en fonction de sa qualité et de la température ambiante minimale ↗ 299.

Additifs d'huile moteur supplémentaires

L'utilisation d'additifs d'huile moteur supplémentaires peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

Degrés de viscosité d'huile moteur

La classe de viscosité SAE définit la capacité d'écoulement d'une huile.

L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par ex.

SAE 5W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.

Sélectionner la classe de viscosité adéquate en fonction de la température ambiante minimale ↗ 299.

Toutes les classes de viscosité recommandées sont adaptées pour une utilisation à des températures ambiantes élevées.

Liquide de refroidissement et antigel

Utiliser uniquement de l'antigel pour liquide de refroidissement sans silicates et à longue durée de vie (LLC) homologué pour le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

Le système est rempli en usine par un liquide de refroidissement conçu pour offrir une excellente protection contre la corrosion ainsi que le gel à des températures allant approximativement jusqu'à -28 °C. Dans les régions froides à très basses températures, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel à des températures allant jusqu'à -37 °C. Cette concentration doit être maintenue toute l'année. L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou

d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement.

Liquide de lave-glace

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Prendre contact avec un atelier.

Liquide de frein/ d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage. Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

AdBlue

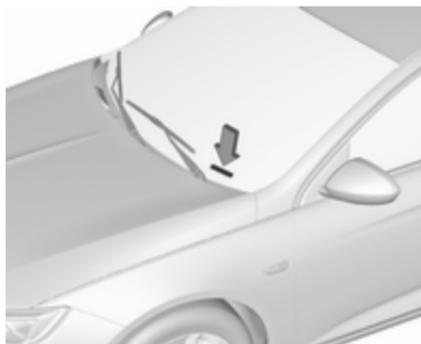
Utiliser uniquement AdBlue pour réduire les oxydes d'azote dans les émissions de gaz d'échappement
⇨ 171.

Caractéristiques techniques

| | |
|---|------------|
| Identification du véhicule | 297 |
| Numéro d'identification du véhicule | 297 |
| Plaque d'identification | 297 |
| Identification du moteur | 298 |
| Données du véhicule | 299 |
| Liquides et lubrifiants recommandés | 299 |
| Données du moteur | 302 |
| Performances | 304 |
| Poids du véhicule | 305 |
| Dimensions du véhicule | 305 |
| Capacités | 307 |
| Pressions des pneus | 308 |

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule



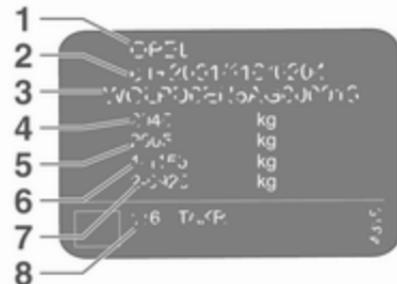
Le numéro d'identification du véhicule est visible à travers le pare-brise.

Le numéro d'identification du véhicule peut être estampillé sur la plaque d'identification et sur le plancher, sous le recouvrement de sol, visible sous un couvercle, ou dans le compartiment moteur, sur le panneau de carrosserie droit.

Plaque d'identification



L'étiquette d'identification se trouve sur l'encadrement de la porte avant gauche ou droite.



Données de la plaquette signalétique :

- 1 : constructeur
- 2 : numéro d'homologation
- 3 : numéro d'identification du véhicule
- 4 : poids nominal brut du véhicule autorisé [en kg]
- 5 : poids total roulant autorisé [en kg]
- 6 : charge maximale autorisée sur l'essieu avant [en kg]
- 7 : charge maximale autorisée sur l'essieu arrière [en kg]
- 8 : données spécifiques au véhicule ou au pays, p. ex. AM = année-modèle

La charge sur essieu avant et la charge sur essieu arrière ne doivent pas dépasser ensemble le poids total autorisé en charge. Si, par exemple, la charge sur l'essieu avant est maximale, la charge sur l'essieu arrière doit être telle que le poids total autorisé en charge n'est pas dépassé.

Les caractéristiques techniques ont été établies selon les normes de la Communauté Européenne. Tous droits de modification réservés. Les

indications figurant sur les papiers du véhicule ont toujours priorité sur celles du présent manuel.

Identification du moteur

Les tableaux de caractéristiques techniques utilisent l'appellation du moteur. Le tableau des données du moteur affiche également le code technique. Caractéristiques du moteur ↪ 302.

Pour identifier le moteur adéquat, voir le certificat de conformité CEE fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le certificat de conformité indique l'appellation du moteur, les autres publications nationales peuvent indiquer le code technique. Vérifier la cylindrée et la puissance moteur afin d'identifier le moteur respectif.

Données du véhicule

Liquides et lubrifiants recommandés

Plan d'entretien européen

Qualité de l'huile moteur recommandée

Tous les pays européens avec intervalle d'entretien pour l'Europe ↻ 293

| Qualité de l'huile moteur | Moteurs à essence (GNC, GPL, E85 inclus) | Moteurs diesel |
|---------------------------|---|----------------|
| dexos 1 | – | – |
| dexos 2 | ✓ | ✓ |

Dans le cas où de l'huile de qualité dexos ne serait pas disponible, il est permis d'utiliser au maximum 1 litre d'huile moteur de qualité ACEA C3 une fois entre chaque vidange.

Degrés de viscosité d'huile moteur

Tous les pays européens avec intervalle d'entretien pour l'Europe ↻ 293

| Température ambiante | Moteurs à essence et diesel |
|----------------------|-----------------------------|
| jusqu'à -25 °C | SAE 5W-30 ou SAE 5W-40 |
| au-dessous de -25 °C | SAE 0W-30 ou SAE 0W-40 |

Plan d'entretien international

Qualité de l'huile moteur recommandée

Tous les pays avec intervalle d'entretien international ↻ 293

| Qualité de l'huile moteur | Moteurs à essence (GNC, GPL, E85 inclus) | Moteurs diesel |
|--------------------------------|---|----------------|
| dexos 1 (si disponible) | ✓ | – |
| dexos 2 | ✓ | ✓ |

Les qualités alternatives ci-dessous peuvent être utilisées si l'huile moteur dexos n'est pas disponible :

Tous les pays avec intervalle d'entretien international ↻ 293

| Qualité de l'huile moteur | Moteurs à essence (GNC, GPL, E85 inclus) | Moteurs diesel |
|---------------------------|---|----------------|
| GM-LL-A-025 | ✓ | – |
| GM-LL-B-025 | – | ✓ |

Tous les pays avec intervalle d'entretien international ↻ 293

| Qualité de l'huile moteur | Moteurs à essence (GNC, GPL, E85 inclus) | Moteurs diesel |
|---------------------------|---|----------------|
| ACEA A3/B3 | ✓ | – |
| ACEA A3/B4 | ✓ | ✓ |

Tous les pays avec intervalle d'entretien international ⇨ 293

| | | |
|----------------------------------|---|---|
| ACEA C3 | ✓ | ✓ |
| API SM | ✓ | - |
| Conservation de ressource API SN | ✓ | - |

Degrés de viscosité d'huile moteur

Tous les pays avec intervalle d'entretien international ⇨ 293

| | |
|----------------------|--|
| Température ambiante | Moteurs à essence et diesel |
| jusqu'à -25 °C | SAE 5W-30 ou SAE 5W-40 |
| au-dessous de -25 °C | SAE 0W-30 ou SAE 0W-40 |
| jusqu'à -20 °C | SAE 10W-30 ¹⁾ ou SAE 10W-40 ¹⁾ |

1) Autorisée, mais l'utilisation d'une huile de viscosité SAE 5W-30 ou SAE 5W-40 certifiée dexos est recommandée.

Données du moteur

| Appellation du moteur | B15XHL | B15XHT |
|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Désignation de vente | 1,5 | 1,5 |
| Code technique | B15XHT | B15XHT |
| Cylindrée [cm ³] | 1490 | 1490 |
| Puissance du moteur [kW] | 103 | 121 |
| à un régime de | 5600 | 5600 |
| Couple [Nm] | 250 | 250 |
| à un régime de | 2000-4100 | 2000-4500 |
| Type de carburant | Essence | Essence |
| Indice d'octane RON ²⁾ | | |
| recommandé | 95 | 95 |
| autorisé | 98 | 98 |
| autorisé | 91 | 91 |
| Type de carburant supplémentaire | – | – |

2) Une étiquette spécifique au pays apposée sur la trappe à carburant peut annuler et remplacer l'exigence spécifique au moteur.

| Appellation du moteur | B16DTE | B16DTH | B20DTH |
|------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Désignation de vente | 1.6 | 1.6 | 2.0 |
| Code technique | B16DTE | B16DTH | B20DTH |
| Cylindrée [cm ³] | 1598 | 1598 | 1956 |
| Puissance du moteur [kW] | 81 | 100 | 125 |
| à un régime de | 3500 | 3500-4000 | 3750 |
| Couple [Nm] | 300 | 320 | 400 |
| à un régime de | 1750-2000 | 2000-2250 | 1750-2500 |
| Type de carburant | Gazole (diesel) | Gazole (diesel) | Gazole (diesel) |

Performances

| Moteur | B15XHL | B15XHT |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Vitesse maximale [km/h] | | |
| Boîte manuelle | 210/213 ³⁾ | 222/225 ³⁾ |
| Boîte automatique | – | 218 |

3) ECO

| Moteur | B16DTE | B16DTH | B20DTH |
|-------------------------|-----------------------|---------------|---------------|
| Vitesse maximale [km/h] | | | |
| Boîte manuelle | 201/205 ³⁾ | 211 | 226 |
| Boîte automatique | – | 203 | – |

3) ECO

Poids du véhicule

Poids à vide, modèle de base sans équipement optionnel

| | Moteur | Boîte manuelle | Boîte automatique |
|------|--------|-------------------------|-------------------|
| [kg] | B15XHL | 1440/1456 ³⁾ | – |
| | B15XHT | 1440 | 1472 |
| [kg] | B16DTE | 1503 | – |
| | B16DTH | 1503 | 1522 |
| | B20DTH | 1582 | – |

3) ECO

Les équipements et accessoires en option augmentent le poids à vide.

Informations sur le chargement ⇨ 78.

Dimensions du véhicule

| | |
|--|------|
| Longueur [mm] | 4897 |
| Largeur, les rétroviseurs rabattables compris [mm] | 1941 |
| Largeur, rétroviseurs déployés compris [mm] | 2093 |
| Hauteur (sans antenne) [mm] | 1455 |
| Hauteur du véhicule - compartiment arrière ouvert [mm] | 1893 |
| Longueur du coffre au niveau du plancher [mm] | 1133 |

306 Caractéristiques techniques

| | |
|--|-------|
| Longueur du coffre avec les sièges arrière rabattus [mm] | 1940 |
| Largeur du coffre [mm] | 1030 |
| Hauteur du coffre [mm] | 497 |
| Empattement [mm] | 2829 |
| Diamètre de braquage [m] | 11,75 |

Capacités

Huile moteur

| Moteur | B15XHL | B15XHT |
|----------------------|--------|--------|
| filtre inclus [l] | 4,0 | 4,0 |
| entre MIN et MAX [l] | 1,0 | 1,0 |

| Moteur | B16DTE | B16DTH | B20DTH |
|----------------------|--------|--------|--------|
| filtre inclus [l] | 5,0 | 5,0 | 5,25 |
| entre MIN et MAX [l] | 1,0 | 1,0 | 1,0 |

Réservoir de carburant

Essence/Diesel, quantité de remplissage [l] 61

Réservoir d'AdBlue

AdBlue, quantité de remplissage [l] 15

Pressions des pneus

| Moteur | Pneus | Confort avec 3 personnes max. | | ECO pour une charge de 3 personnes | | À pleine charge | |
|-----------------------------------|---|-------------------------------|----------------------|------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| | | avant | arrière | avant | arrière | avant | arrière |
| | | [kPa/bar] ([psi]) | [kPa/bar] ([psi]) | [kPa/bar] ([psi]) | [kPa/bar] ([psi]) | [kPa/bar] ([psi]) | [kPa/bar] ([psi]) |
| B15XHL, B15XHT, B16DTE, B16DTH | 215/60 R16, 225/55 R17, 245/45 R18, 235/45 R18 | 220/2,2 (32) | 220/2,2 (32) | 270/2,7 (39) | 270/2,7 (39) | 240/2,4 (35) | 270/2,7 (39) |
| | 215/55 R17, 225/55 R17 M+S | 240/2,4 (35) | 240/2,4 (35) | 270/2,7 (39) | 270/2,7 (39) | 240/2,4 (35) | 270/2,7 (39) |

| Moteur | Pneus | Confort avec 3 personnes max. | | ECO pour une charge de 3 personnes | | À pleine charge | |
|--------|---|-------------------------------|----------------------|------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| | | avant | arrière | avant | arrière | avant | arrière |
| | | [kPa/bar] ([psi]) | [kPa/bar] ([psi]) | [kPa/bar] ([psi]) | [kPa/bar] ([psi]) | [kPa/bar] ([psi]) | [kPa/bar] ([psi]) |
| B20DTH | 225/55 R17, 245/45 R18, 235/50 R18 | 220/2,2 (32) | 220/2,2 (32) | 270/2,7 (39) | 270/2,7 (39) | 260/2,6 (38) | 290/2,9 (42) |
| | 235/45 R18, 245/35 R20, 225/55 R17 M+S | 240/2,4 (35) | 240/2,4 (35) | 270/2,7 (39) | 270/2,7 (39) | 260/2,6 (38) | 290/2,9 (42) |
| Tout | Roue de secours temporaire 125/80 R16, 125/70 R17 | 420/4,2 (61) | 420/4,2 (61) | – | – | 420/4,2 (61) | 420/4,2 (61) |

Informations au client

| | |
|---|------------|
| Informations au client | 310 |
| Déclaration de conformité | 310 |
| Réparation des dégâts d'une collision | 312 |
| Reconnaissance de logiciel | 312 |
| Mise à jour logicielle | 315 |
| Marques commerciales déposées | 316 |
| Enregistrement des données du véhicule et vie privée | 317 |
| Enregistrements des données d'événements | 317 |
| Identification de fréquence radio (RFID) | 318 |

Informations au client

Déclaration de conformité

Systèmes de transmission radio

Ce véhicule dispose de systèmes transmettant et/ou recevant des ondes radio soumis à la directive 1999/5/EC ou 2014/53/EU. Ces systèmes sont conformes aux exigences essentielles ainsi qu'à d'autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/EC ou 2014/53/EU. Des copies des déclarations de conformité sont disponibles via notre site Web.

Cric



GM North America

General Motors Company
Warren Technical Center
Vehicle Engineering Center
30001 Van Dyke
Warren, Michigan 48090-9000
U.S.A.

Date: 6-26-2006

Declaration of Conformity
Pursuant to Machinery Directive 2006/42/EC

We hereby declare that the product:

Product Description: Scissor / Screw Automotive Jack
Type/Part #: 0390230 Scissor Jack

Is in conformity with Machinery Directive 2006/42/EC.

Technical standards applied:

GMW4337 Standard Equipment Jack - Hardware Tests
GMW50905 Standard Equipment Jack and Spare Tire, Vehicle Tires

The person authorized to compile the technical file is:

Hans-Peter Metzger
Adam Opel AG
65423 Rüsselsheim / Germany

Charis Hayes
Engineering Group Manager Tires / Wheel Systems
GMNA, USA

Traduction de la Déclaration de conformité originale

Déclaration de conformité correspondant à la directive CE 2006/42/EC

Nous déclarons que le produit :

Désignation du produit : Cric automobile ciseau/à vis

Type/Réf. GM : 13592351 cric ciseau est conforme aux provisions de la directive 2006/42/EC.

Normes techniques appliquées :

GMW 14337 : cric d'équipement standard - tests matériels

GMW15005 : équipement standard, cric et roue de secours, test de véhicule

La personne autorisée à compiler les documents techniques est Hans-Peter Metzger

Responsable du groupe ingénierie, châssis et structure

Adam Opel AG
D-65423 Rüsselsheim

signé par

Charu Hayes

Directeur de groupe technique, Tyre & Wheel Systems

Warren, Michigan, 48090
GMNA, États-Unis

26 juin 2016

Réparation des dégâts d'une collision

Épaisseur de peinture

Selon les techniques de production, l'épaisseur de la peinture peut varier entre 50 et 400 µm.

Par conséquent, une épaisseur de peinture différente n'est pas un indicateur de réparation des dégâts d'une collision.

Reconnaissance de logiciel

Certains composants OnStar incluent le logiciel libcurl et le logiciel unzip ainsi que d'autres logiciels tiers. Ci-dessous figurent les avis et licences connexes aux logiciels libcurl et unzip ainsi qu'aux logiciels tiers ; veuillez consulter le site <http://www.lg.com/global/support/opensource/index>.

Veuillez trouver le texte traduit sous le texte d'origine.

libcurl

Copyright and permission notice

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

All rights reserved.

Permission to use, copy, modify, and distribute this software for any purpose with or without fee is hereby granted, provided that the above copyright notice and this permission notice appear in all copies.

The software is provided "as is", without warranty of any kind, express or implied, including but not limited to the warranties of merchantability, fitness for a particular purpose and

noninfringement of third party rights. In no event shall the authors or copyright holders be liable for any claim, damages or other liability, whether in an action of contract, tort or otherwise, arising from, out of or in connection with the software or the use or other dealings in the software.

Except as contained in this notice, the name of a copyright holder shall not be used in advertising or otherwise to promote the sale, use or other dealings in this Software without prior written authorization of the copyright holder.

unzip

This is version 2005-Feb-10 of the Info-ZIP copyright and license. The definitive version of this document should be available at <ftp://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html> indefinitely.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP. All rights reserved.

For the purposes of this copyright and license, "Info-ZIP" is defined as the following set of individuals:

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White.

This software is provided "as is," without warranty of any kind, express or implied. In no event shall Info-ZIP or its contributors be held liable for any direct, indirect, incidental, special or consequential damages arising out of the use of or inability to use this software.

Permission is granted to anyone to use this software for any purpose, including commercial applications, and to alter it and redistribute it freely, subject to the following restrictions:

1. Redistributions of source code must retain the above copyright notice, definition, disclaimer, and this list of conditions.
2. Redistributions in binary form (compiled executables) must reproduce the above copyright notice, definition, disclaimer, and this list of conditions in documentation and/or other materials provided with the distribution. The sole exception to this condition is redistribution of a standard UnZipSFX binary (including SFXWiz) as part of a self-extracting archive; that is permitted without inclusion of this license, as long as the normal SFX banner has not been removed from the binary or disabled.
3. Altered versions--including, but not limited to, ports to new operating systems, existing ports with new graphical interfaces, and dynamic, shared, or static library versions--must be plainly marked as such and must not be misrepresented as being the original source. Such altered versions also must not be misrepresented

as being Info-ZIP releases-- including, but not limited to, labeling of the altered versions with the names "Info-ZIP" (or any variation thereof, including, but not limited to, different capitalizations), "Pocket UnZip," "WiZ" or "MacZip" without the explicit permission of Info-ZIP. Such altered versions are further prohibited from misrepresentative use of the Zip-Bugs or Info-ZIP e-mail addresses or of the Info-ZIP URL(s).

4. Info-ZIP retains the right to use the names "Info-ZIP," "Zip," "UnZip," "UnZipSFX," "WiZ," "Pocket UnZip," "Pocket Zip," and "MacZip" for its own source and binary releases.

libcurl

Notification de droits d'auteur et d'autorisation

Droit d'auteur (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

All rights reserved.

L'autorisation d'utiliser, copier, modifier et distribuer ce logiciel pour n'importe quel but, avec ou sans frais est

accordée, à condition que l'avis de droit d'auteur et cet avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies.

Le logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris, mais sans limitation, les garanties de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et de non-violation des droits de tierces parties. En aucun cas les auteurs ou les détenteurs des droits d'auteur ne seront tenus responsables des plaintes, dommages ou responsabilités, qu'il s'agisse d'actions civiles, pénales ou autres, découlant de ou liées à ce logiciel ou de toute utilisation liée à ce logiciel.

Le nom d'un titulaire du droit d'auteur, mis à part s'il est fourni dans cet avis, ne doit pas être utilisé dans la publicité ou de toute autre manière, destinée à promouvoir la vente, l'utilisation ou d'autres transactions de ce logiciel sans autorisation écrite préalable du détenteur du droit d'auteur.

unzip

C'est la version 2005-Feb-10 du droit d'auteur et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être indéfiniment disponible sur <ftp://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html>.

Droit d'auteur (c) 1990-2005 Info-ZIP. Tous droits réservés.

Pour cette déclaration de droits d'auteur et cette licence, « Info-ZIP » est défini comme étant l'ensemble de personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike Whit.

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. En aucun cas, Info-Zip ou ses contributeurs ne seront tenus responsables de tout dommage, direct, indirect, spécial ou conséquent en relation avec l'utilisation ou l'inaptitude à utiliser ce logiciel.

L'autorisation est accordée à toute personne d'utiliser ce logiciel pour n'importe quel but, y compris les applications commerciales, et de le modifier et de le redistribuer librement, sous réserve des restrictions suivantes :

1. Les redistributions du code de source doivent conserver l'avis de droit d'auteur, la définition, l'avis de non-responsabilité indiqués ci-dessus, et cette liste de conditions.
2. Les redistributions sous forme binaire (exécutables compilés) doivent reproduire l'avis de droit d'auteur, la définition, l'avis de non-responsabilité indiqués ci-dessus, et cette liste de conditions dans la documentation et/ou d'autres matériaux fournis avec la

distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un binaire standard UnZipSFX (y compris SFXWiz) dans le cadre d'une archive auto-extractible ; ceci est permis sans l'inclusion de cette licence, tant que la bannière normale SFX n'a pas été retirée du binaire ou désactivée.

3. Les versions modifiées, y compris, mais sans s'y limiter, aux ports sur de nouveaux systèmes d'exploitation, aux ports existants avec de nouvelles interfaces graphiques, et versions de bibliothèques dynamiques, partagées ou statiques, doivent être clairement marquées comme telles et ne doivent pas être incorrectement représentées comme étant la source d'origine. De telles versions modifiées ne doivent également pas être présentées comme étant des versions d'Info-ZIP - y compris, mais sans s'y limiter, à l'étiquetage des versions modifiées avec les noms « Info-ZIP » (ou toute variation de celle-ci, y compris, mais sans s'y limiter, à différentes capitalisa-

tions), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans la permission explicite d'Info-ZIP. Ces versions modifiées sont en outre interdites de représenter incorrectement l'utilisation des adresses électroniques de Zip-Bugs ou d'Info-ZIP ou de(s) URL d'Info-ZIP.

4. Info-ZIP conserver le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip », et « MacZip » pour ces propres versions de source et binaires.

Mise à jour logicielle

L'Infotainment System peut télécharger et installer des mises à jour logicielles sélectionnées grâce à une connexion sans fil.

Remarque

La disponibilité de ces mises à jour logicielles sans fil pour le véhicule dépend du véhicule et du pays. Pour plus d'informations, voir la page d'accueil.

Connexion Internet

Le téléchargement sans fil de mises à jour logicielles pour le véhicule requiert une connexion Internet, accessible via la connexion OnStar intégrée au véhicule ou un autre point d'accès Wi-Fi protégé par mot de passe, par exemple un téléphone portable.

Pour connecter l'Infotainment System à un point d'accès, sélectionner **Réglages** sur l'écran d'accueil, **Wi-Fi**, puis **Gérer les réseaux Wi-Fi**. Sélectionner le réseau Wi-Fi souhaité, puis suivre les instructions à l'écran.

Mises à jour

Le système vous invite à télécharger et installer certaines mises à jour. Une option permet également de rechercher ces mises à jour manuellement.

Pour rechercher manuellement des mises à jour, sélectionner **Réglages** sur l'écran d'accueil, **Information sur le logiciel**, puis **Mise à jour du système**. Suivre les instructions à l'écran.

Remarque

Les étapes de téléchargement et d'installation des mises à jour varient en fonction du véhicule.

Remarque

Pendant le processus d'installation, le véhicule peut ne pas fonctionner correctement.

Marques commerciales déposées

Apple Inc.

Apple CarPlay™ est une marque commerciale d'Apple Inc.

App Store® et iTunes Store® sont des marques déposées d'Apple inc.

iPhone®, iPod®, iPod touch®, iPod nano®, iPad® et Siri® sont des marques déposées d'Apple inc.

Bluetooth SIG, Inc.

Bluetooth® est une marque commerciale déposée de Bluetooth SIG, Inc.

DivX, LLC

DivX® et DivX Certified® sont des marques déposées de DivX, LLC.

EnGIS Technologies, Inc.

BringGo® est une marque commerciale déposée d'EnGIS Technologies, Inc.

Google Inc.

Android™ et Google Play™ Store sont des marques déposées de Google Inc.

Stitcher inc.

Stitcher™ est une marque déposée de Stitcher, inc.

Verband der Automobilindustrie e.V.

AdBlue® est une marque commerciale déposée de VDA.

Enregistrement des données du véhicule et vie privée

Enregistrements des données d'événements

Modules de stockage de données dans le véhicule

Le véhicule est doté d'un grand nombre de composants électroniques contenant des modules de stockage de données qui mémorisent de manière temporaire ou permanente des données techniques concernant l'état du véhicule, les événements et les erreurs. En général, ces informations techniques permettent de documenter l'état des pièces, modules, systèmes ou l'environnement :

- conditions de fonctionnement de composants de système (par ex. niveaux de remplissage)

- messages d'état du véhicule et de ses composants uniques (par ex. nombre de tours de roue/vitesse de rotation, ralentissement, accélération latérale)
- dysfonctionnement et défauts dans des composants de système important
- la réaction du véhicule dans des conditions particulières de conduite (par ex. déploiement d'un airbag, activation du système de régulation de stabilité)
- conditions environnementales (par ex. température)

Ces données sont uniquement des données techniques et faciliteront l'identification et la correction des erreurs ainsi que l'optimisation des fonctions du véhicule.

Les profils de déplacement indiquant les itinéraires parcourus ne peuvent pas être créés avec ces données.

Si des services sont utilisés (par ex. travaux de réparation, procédures de services, cas de garantie, assurance qualité), les employés du réseau

d'entretien (y compris le fabricant) peuvent, en utilisant des appareils de diagnostic spéciaux, lire ces informations techniques à partir de modules de stockage de données d'événement et d'erreur. Des informations supplémentaires peuvent vous être fournies dans ces ateliers, le cas échéant. Une fois qu'une erreur a été corrigée, les données sont effacées du module de stockage de données ou elles sont continuellement écrasées.

Il se peut que, pendant le fonctionnement normal du véhicule, certaines situations sont rencontrées où ces données techniques se rapportant à d'autres informations (rapport d'accident, dommages sur le véhicule, énoncés de témoin, etc.) peuvent être associées à une personne spécifique - éventuellement avec l'aide d'un expert.

Des fonctions supplémentaires, avec le consentement du client (par ex. location du véhicule en cas d'urgence) permettent la transmission de données particulières du véhicule.

Identification de fréquence radio (RFID)

La technologie RFID est utilisée dans certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et la sécurité du système d'allumage. Ainsi que dans les connexions de dispositifs pratiques tels que les télécommandes radio de verrouillage/déverrouillage de portes et de démarrage à distance et les ouvre-porte de garage. La technologie RFID des véhicules Opel n'utilise ni n'enregistre de données personnelles et n'est pas reliée à d'autres systèmes Opel contenant des données personnelles.

Index alphabétique

A

| | |
|---|----------|
| Accessoires et modifications du véhicule | 247 |
| Accoudoir..... | 50, 51 |
| Accouplement de remorque..... | 242 |
| AdBlue..... | 104, 171 |
| Affichage à tête haute..... | 117 |
| Affichage d'informations..... | 115 |
| Affichage de mi-niveau..... | 107 |
| Affichage de niveau supérieur.... | 107 |
| Affichage de service | 98 |
| Affichages d'informations..... | 107 |
| Aide au démarrage en côte | 183 |
| Aide au stationnement | 212 |
| Aide au stationnement à ultrasons..... | 212 |
| Airbags et rétracteurs de ceinture | 101 |
| Alarme antivol | 30 |
| Alerte de changement de voie.... | 223 |
| Alerte de circulation transversale à l'arrière..... | 229 |
| Alerte de collision avant..... | 202 |
| Anneaux d'arrimage | 76 |
| Antiblocage de sécurité | 181 |
| Antiblocage de sécurité (ABS) . . | 103 |
| Antibrouillard | 106 |
| Appel de phares | 135 |
| Appuis-tête | 41 |
| Assistance au freinage | 183 |

| | |
|---|----------|
| Assistance au maintien de trajectoire..... | 103, 235 |
| Assistant d'angle mort..... | 221 |
| Assistant de détection des panneaux routiers..... | 107 |
| Assistant pour les panneaux de signalisation..... | 231 |
| Atténuation automatique de l'éclairage | 35 |
| Autostop..... | 165 |
| Avertisseur sonore | 13, 82 |

B

| | |
|---|-----|
| Barre de remorquage..... | 242 |
| Batterie du véhicule | 252 |
| Blocage de démarrage..... | 105 |
| Blocage du démarrage | 33 |
| BlueInjection..... | 171 |
| Boîte à fusibles du compartiment moteur | 263 |
| Boîte à fusibles du tableau de bord | 266 |
| Boîte à gants | 70 |
| Boîte automatique | 175 |
| Boîte de vitesses | 17 |
| Boîte manuelle | 179 |
| Bouches d'aération..... | 157 |
| Bouches d'aération fixes | 158 |
| Bouches d'aération réglables | 157 |
| Bouton d'alimentation..... | 162 |

| | | | |
|-------------------------------------|-----|------------------------------------|---------|
| C | | | |
| Cache-bagages | 75 | Chargement inductif..... | 88 |
| Caméra arrière | 227 | Chauffage | 50, 52 |
| Capacités | 307 | Chauffage auxiliaire..... | 157 |
| Capot | 248 | Chauffage de siège | |
| Capot actif..... | 68 | Chauffage de siège, arrière..... | 52 |
| Caractéristiques de conduite et | | Chauffage de siège, avant..... | 50 |
| conseils pour le remorquage .. | 242 | Clé, réglages mémorisés..... | 22 |
| Caractéristiques du véhicule..... | 299 | Clignotant | 100 |
| Caractéristiques spécifiques du | | Clignotants..... | 96 |
| véhicule | 3 | Clignotants de changement de | |
| Carburant..... | 238 | direction et de file | 140 |
| Carburant pour moteurs à | | Clignotants latéraux | 261 |
| essence | 238 | Climatisation | 15, 147 |
| Carburant pour moteurs diesel .. | 238 | Climatisation électronique | 151 |
| Catalyseur | 171 | Coffre | 29, 72 |
| Ceinture de sécurité | 8 | Combiné d'instruments | 90 |
| Ceinture de sécurité à trois points | 53 | Commande automatique des | |
| Ceintures..... | 52 | feux | 133 |
| Ceintures de sécurité | 52 | Commande d'éclairage du | |
| Cendriers | 89 | tableau de bord | 142 |
| Centre d'informations du | | Commandes au volant | 81 |
| conducteur..... | 107 | Commutateur d'éclairage | 132 |
| Châssis mécatronique interactif. | 186 | Compte-tours | 97 |
| Chaînes à neige | 275 | Compteur de vitesse | 96 |
| Changement d'une roue | 280 | Compteur kilométrique | 96 |
| Changement de rapport..... | 103 | Compteur kilométrique journalier . | 96 |
| Changement de taille de pneus | | Consommation de carburant - | |
| et de jantes | 274 | Émissions de CO ₂ | 241 |
| Charge au toit..... | 78 | Contrôle du véhicule | 161 |
| | | Contrôles du véhicule..... | 248 |
| | | Coupeure d'alimentation en | |
| | | décélération | 165 |
| | | Crevaison..... | 280 |
| | | Cric de véhicule..... | 268 |
| | | D | |
| | | Danger, attention et avertissement | 4 |
| | | Déclaration de conformité..... | 310 |
| | | DEF..... | 171 |
| | | Défaillance du frein de | |
| | | stationnement électrique..... | 102 |
| | | Démarrage du moteur | 164 |
| | | Démarrage et utilisation..... | 161 |
| | | Démarrage par câbles | |
| | | auxiliaires | 285 |
| | | Désactivation d'airbag | 59, 101 |
| | | Désignations des pneus | 269 |
| | | Détection de piétons..... | 106 |
| | | Déverrouillage du véhicule | 6 |
| | | Dimensions du véhicule | 305 |
| | | Direction..... | 161 |
| | | Dispositif antivol | 30 |
| | | Dispositif d'attelage | 243 |
| | | Distance de suivi..... | 103 |
| | | Données du moteur | 302 |
| | | E | |
| | | Éclairage de la console centrale | 144 |
| | | Éclairage de plaque | |
| | | d'immatriculation | 262 |
| | | Éclairage du tableau de bord | 262 |

| | |
|---|--------------|
| Éclairage en virage..... | 136 |
| Éclairage extérieur | 12, 105, 132 |
| Éclairage intérieur..... | 142, 262 |
| Éclairage pour entrer dans le véhicule | 144 |
| Éclairage pour quitter le véhicule | 145 |
| Écran de niveau de base..... | 107 |
| Electronic Stability Control..... | 185 |
| Electronic Stability Control désactivé..... | 103 |
| Electronic Stability Control et système antipatinage..... | 103 |
| Éléments de commande..... | 81 |
| Emplacements de montage d'un système de sécurité pour enfant | 64 |
| Emploi d'une remorque | 242 |
| En cas de panne..... | 287 |
| Enjoliveurs | 275 |
| Enregistrement des données du véhicule et vie privée..... | 317 |
| Enregistrements des données d'événements..... | 317 |
| Entonnoir..... | 239 |
| Entretien..... | 293 |
| Entretien extérieur | 289 |
| Entretien intérieur | 292 |
| Équipement électrique..... | 262 |
| Équipements d'éclairage..... | 144 |
| Espaces de rangement..... | 70 |
| Essuie-glace / lave-glace avant ... | 83 |

| | |
|---|-----|
| Essuie-glace / lave-glace de lunette arrière | 85 |
| Essuie-glaces et lave-glaces..... | 14 |
| Étiquette d'airbag..... | 55 |
| Exécution du travail | 248 |

F

| | |
|---|----------|
| Faire le plein | 239 |
| Feu antibrouillard arrière ... | 106, 141 |
| Feux antibrouillard | 257 |
| Feux arrière | 258 |
| Feux de détresse..... | 96, 140 |
| Feux de jour | 136 |
| Feux de position..... | 132 |
| Feux de recul | 142 |
| Feux de route | 105, 133 |
| Feux de route automatiques | 105, 133 |
| Feux de stationnement | 141 |
| Filtre à particules..... | 170 |
| Filtre à particules (pour diesel) .. | 170 |
| Fluide d'échappement diesel..... | 171 |
| Fluides et lubrifiants recommandés | 294 |

Fonctionnement normal de la
climatisation

| | |
|-------------------------------|-----|
| 158 | |
| Forme convexe | 33 |
| Frein à main..... | 181 |
| Freinage d'urgence actif..... | 206 |
| Frein de stationnement | 182 |

| | |
|---|----------|
| Frein de stationnement électrique..... | 102, 182 |
| Freins | 181, 252 |
| Fusibles | 262 |

G

| | |
|-------------------------|-----|
| Galerie de toit | 77 |
| Garnitures..... | 292 |
| Gaz d'échappement | 169 |

H

| | |
|--------------------|---------------|
| Horloge..... | 86 |
| Huile moteur | 249, 294, 299 |

I

| | |
|--|-----|
| Identification de fréquence radio (RFID)..... | 318 |
| Identification du moteur..... | 298 |
| Indication de distance vers l'avant..... | 205 |
| Informations générales | 242 |
| Informations sur l'entretien | 293 |
| Informations sur le chargement ... | 78 |
| Introduction | 3 |

J

| | |
|--|-----|
| Jantes et pneus | 269 |
| Jauge à carburant | 98 |
| Jauge de température de liquide de refroidissement du moteur .. | 98 |
| Jauges et cadrans..... | 96 |

- K**
Kit de réparation des pneus 275
- L**
Lampes de lecture 143
Lampes de pare-soleil 144
Lentilles de feu embuées 142
Lève-vitres électriques 36
Limiteur de vitesse..... 106, 192
Liquide de frein 252
Liquide de frein/ d'embrayage... 294
Liquide de lave-glace 251
Liquide de refroidissement du moteur 250
Liquide de refroidissement et antigel..... 294
Liquides et lubrifiants recommandés..... 299
Lunette arrière chauffante 38
- M**
Marques commerciales déposées..... 316
Massage..... 51
Messages du véhicule 120
Mise à jour logicielle..... 315
Mode valet..... 115
- N**
Niveau bas de carburant 105
Numéro d'identification du véhicule 297
- O**
OnStar..... 127
Outillage 268
Outillage de bord..... 268
- P**
Pare-brise..... 36
Pare-brise chauffant..... 39
Pare-soleil 39
Performances 304
Personnalisation du véhicule 122
Phares..... 132
Phares à DEL..... 106, 136, 257
Phares antibrouillard 141
Phares halogènes 255
Phares pour conduite à l'étranger 136
Plaquette d'identification 297
Pneus d'hiver 269
Poids du véhicule 305
Porte-gobelets 70
Porte ouverte 107
Portes..... 29
Position de siège 43
Position nuit automatique 36
Position nuit manuelle 35
- Préchauffage 104
Premiers secours..... 77
Prendre la route 17
Pression d'huile moteur 104
Pression des pneus 270
Pressions des pneus 308
Prise d'air 158
Prises de courant 87
Profondeur de sculptures 274
Programme de stabilité de la remorque 245
Prolongation de l'alimentation... 163
Protection contre la décharge de la batterie 145
Protection des piétons à l'avant.. 209
Purge du système d'alimentation en gazole (diesel) 254
- Q**
Quickheat..... 157
- R**
Rabattement 34
Rangement..... 70
Rangement à l'avant..... 71
Rangement dans la console centrale 72
Rangement dans les accoudoirs . 72
Rangement pour lunettes de soleil 71
Rappel de ceinture de sécurité .. 100

| | |
|--|----------|
| Recommandations pour la conduite..... | 161 |
| Reconnaissance de logiciel..... | 312 |
| Recouvrement des rangements dans le plancher arrière | 76 |
| Réduction catalytique sélective. . | 171 |
| Réglage de la portée des phares | 135 |
| Réglage des appuis-tête | 8 |
| Réglage des rétroviseurs | 8 |
| Réglage des sièges | 6 |
| Réglage du volant | 9, 81 |
| Réglage électrique | 33 |
| Réglage électrique des sièges | 46 |
| Réglage manuel des sièges..... | 44 |
| Réglages mémorisés..... | 22 |
| Régulateur de vitesse | 106, 189 |
| Régulateur de vitesse adaptatif. | 106, 194 |
| Remorquage..... | 242, 287 |
| Remorquage d'un autre véhicule | 288 |
| Remorquage du véhicule | 287 |
| Remplacement des ampoules ... | 255 |
| Remplacement des balais d'essuie-glace | 254 |
| Réparation des dégâts d'une collision..... | 312 |
| Reprise des véhicules hors d'usage | 248 |
| Rétroviseur intérieur..... | 35 |
| Rétroviseurs chauffés | 35 |

| | |
|---------------------------------|-----|
| Rétroviseurs extérieurs..... | 33 |
| Rodage d'un véhicule neuf | 161 |
| Roue de secours | 283 |

S

| | |
|---|----------|
| Sécurité du véhicule..... | 30 |
| Sécurité enfants | 28 |
| Service | 158 |
| Sièges arrière..... | 51 |
| Sièges avant..... | 43 |
| Signaux sonores | 121 |
| Soin à la carrosserie..... | 289 |
| Stationnement | 19, 168 |
| Stockage du véhicule..... | 247 |
| Symboles | 4 |
| Système à clé électronique..... | 20 |
| Système antipatinage | 184 |
| Système antipatinage désactivé. | 104 |
| Système d'airbag | 55 |
| Système d'airbag frontal | 58 |
| Système d'airbag latéral | 58 |
| Système d'airbag rideau | 59 |
| Système d'arrêt-démarrage..... | 165 |
| Système de charge | 101 |
| Système de freinage et d'embrayage | 102 |
| Système de surveillance de la pression des pneus..... | 104, 271 |
| Système de vue panoramique.... | 224 |

| | |
|--|-----|
| Systèmes d'assistance au conducteur..... | 189 |
| Systèmes de contrôle de conduite..... | 184 |
| Systèmes de détection d'objets.. | 212 |
| Systèmes de sécurité pour enfant | 61 |

T

| | |
|--|-----|
| Témoin de dysfonctionnement . . | 102 |
| Témoins..... | 100 |
| Température de liquide de refroidissement du moteur | 104 |
| Température extérieure | 85 |
| Tension de pile | 122 |
| Toit..... | 39 |
| Toit ouvrant | 39 |
| Transmission intégrale | 180 |
| Triangle de présignalisation | 76 |
| Trousse de secours | 77 |

U

| | |
|--------------------------------|---|
| Utilisation de ce manuel | 3 |
|--------------------------------|---|

V

| | |
|---------------------------------|-----|
| Véhicule détecté à l'avant..... | 106 |
| Ventilation..... | 51 |
| Verrouillage automatique | 27 |
| Verrouillage central | 22 |
| Vide-poches..... | 70 |
| Vitres..... | 36 |

| | |
|--|----|
| Volant chauffé | 82 |
| Vue d'ensemble du tableau de bord | 10 |

www.opel.com

Copyright by ADAM OPEL AG, Rüsselsheim, Germany.

Les données mentionnées dans cette publication correspondent à la situation indiquée. Adam Opel AG se réserve le droit d'apporter des modifications techniques, de l'équipement et de la forme du véhicule par rapport aux indications reprises dans cette publication ainsi que des modifications de cette publication proprement dite.

Situation : mars 2017, ADAM OPEL AG, Rüsselsheim.

Imprimé sur papier blanchi sans chlore.

ID-OINBOLSE1703-fr

